

Limeray

histoire par ses noms de lieux



par Nicolas HURON
historien conférencier

Chargé

Fête des toponymes

Limeray
(Indre-et-Loire)

Noms de lieux
Traces de peuples

Conception et réalisation : Nicolas HURON
21 février 2016



Remerciements :

- A madame Eliane MAUGUERET, maire de Limeray, aux membres du Conseil municipal et plus spécialement à monsieur Pascal JUBIN, adjoint.

- A mesdames Katie Puissant et Nathalie Pégué, secrétaires de mairie pour leur accueil et leur aide.

- A madame Arlette Gilbert, à madame Laurence Fahmy-Guichard, à monsieur Norbert Montigny, à monsieur et madame Hubert Cimbault, à monsieur Bernard Hesnault, à monsieur Serge Bonnigal, à monsieur Jean-Jacques Breussin, ancien maire, à monsieur Jacques Dutertre, à mesdames Eliane Pauline et Evelyne La Parlière, à monsieur Roger Percereau, pour leur accueil et leur aide.

- Au personnel des Archives départementales pour son accueil.

Introduction

Les toponymes

Un toponyme est un nom (*onoma*) de lieu (*topos*). Ce peut être un nom de pays, de région, de terroir, ou un nom de localité, de ville, de village, de rue, de hameau, de ferme, ou un nom de forêt, de bois, de parcelle, ou un hydronyme, de fleuve, de rivière, d'étang...

L'orthographe de tous nos noms de lieux a été fixée assez récemment, pour la plupart au XIX^e siècle. Autrefois leur orthographe était variable. Dans un même acte notarié du XVII^e siècle, un même hameau pouvait avoir deux ou trois orthographes différentes. L'orthographe actuelle de nos noms de lieux est donc à prendre avec beaucoup de précautions.

La phonétique a parfois aussi évolué. Notre prononciation actuelle n'est parfois pas celle de nos ancêtres. Cette prononciation a pu se transformer en même temps que la langue orale au cours des siècles. Elle a pu aussi, mais plus rarement, être très récemment influencée par l'orthographe elle-même (Auxerre par exemple change actuellement de prononciation. Le x tend à être prononcé à la place d'*Aucerre*). La phonétique d'un nom est donc à considérer aussi avec prudence bien que celle-ci soit généralement plus fiable que l'orthographe.

La toponymie

La toponymie est une science très récente créée au début du XX^e siècle par Arbois de Jubainville et Auguste Longnon. Elle étudie l'origine et l'étymologie des noms des lieux. Elle a pour base la linguistique et ses dérivés, et utilise principalement et également l'archéologie, l'histoire et la géographie.

Au XX^e siècle, de nombreux noms de lieux étaient mis en rapport avec un nom de personne, un anthroponyme gaulois, romain ou germanique. Cette interprétation ancienne des érudits est actuellement revue car elle est souvent erronée. Une bonne connaissance de la configuration géographique locale et de son histoire, les progrès de la toponymie et de ses sciences annexes nous permettent de construire aujourd'hui de meilleures interprétations.

Chaque nom de lieu avait à l'origine un sens. Un rapport étroit existait entre le nom et le lieu qu'il désignait. C'est ce rapport souvent disparu que cette science tend à redécouvrir. Ce rapport entre le lieu et son nom fut créé par les habitants dans leur langue. Chaque toponyme se raccroche ainsi à un lieu, à une époque, à un peuple et à la façon de vivre de ce peuple. Le toponyme a pu ensuite être oublié, ou transmis aux générations futures. Les toponymes transmis ont donc beaucoup d'informations à nous apporter sur l'histoire de nos ancêtres et des peuples qui composèrent notre pays. La toponymie, si elle permet de déterminer quels étaient les différents peuples qui se succédèrent dans une même contrée, peut aussi nous donner des informations sur leur histoire, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur mode de vie.



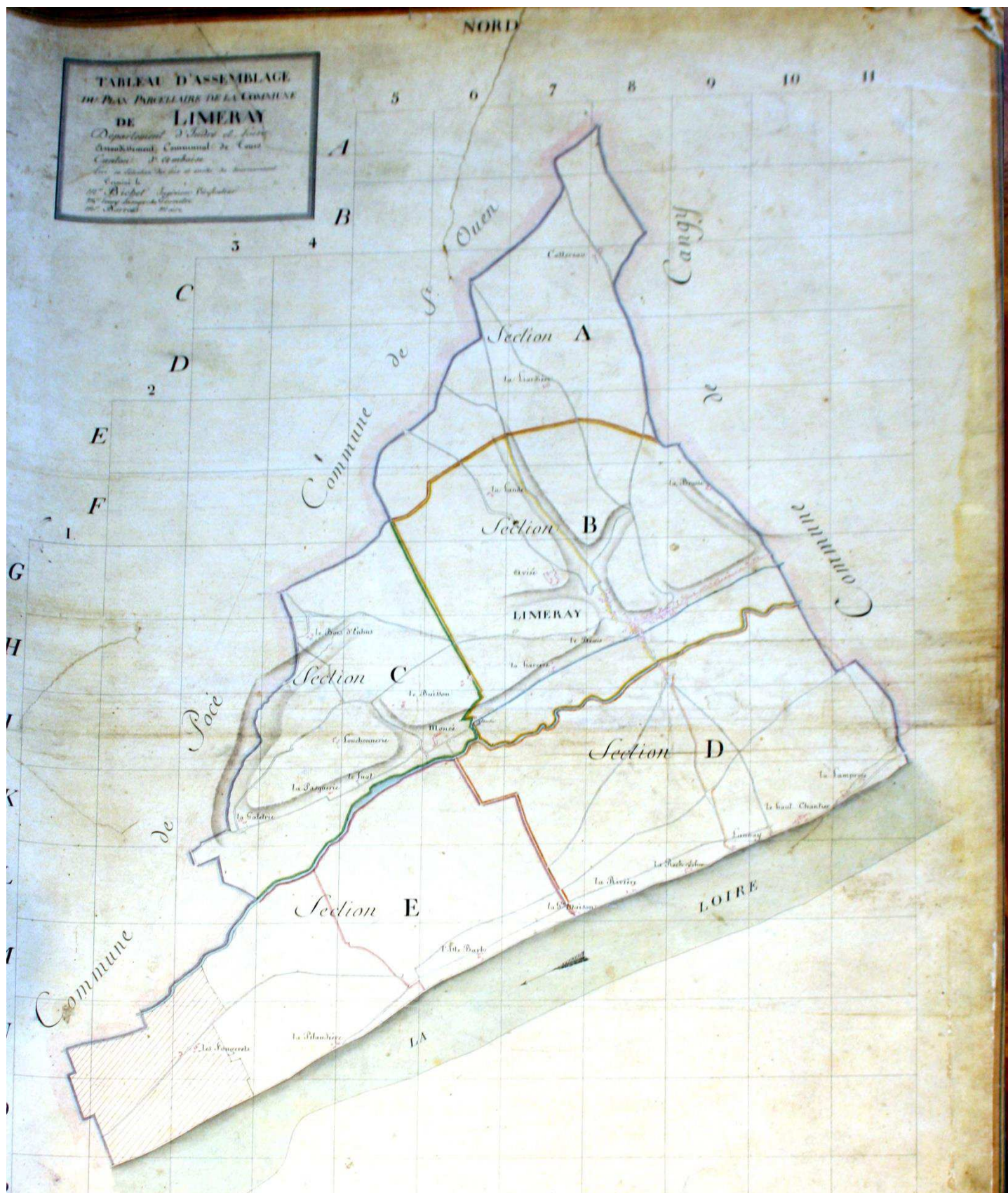
Carte de Cassini commandée par Louis XV et réalisée à la fin du XVIII^e siècle.
Première carte géométrique couvrant l'intégralité du royaume de France.

Cartographie et toponymie

La première cartographie de France, celle de Cassini, datant de la fin du XVIII^e siècle, nous donne environ 25 noms de lieux sur la commune de Limeray. Une carte IGN au 1/25 000^e en donne une cinquantaine. Les cadastres napoléonien et actuel fournissent environ **200** toponymes. C'est à partir de ce stock d'environ **200** noms sur l'étendue de la commune que nous avons basé notre étude. C'est l'ancien cadastre dit napoléonien qui reste le document de base le plus précieux.



Carte de Cassini commandée par Louis XV et réalisée à la fin du XVIII^e siècle.
 Première carte géométrique couvrant l'intégralité du royaume de France.



Cadastré ancien, dit napoléonien (début XIX^e siècle)
Tableau d'assemblage



Cadastre ancien, dit napoléonien (début XIX^e siècle)
 Détail de la feuille de la 2^{ème} Division de la Section B dite du bourg

Aller plus loin

Notre travail ne se bornera pas à rapporter les interprétations actuelles sur l'origine de ces noms de lieux. Un grand nombre de toponymes n'ont pas encore trouvé d'explication définitive. Ici, nous irons plus loin en formulant de nombreuses hypothèses qui pourront, parce qu'elles sont nouvelles, paraître farfelues. Mais comme l'encyclopédiste Denis Diderot, nous partirons du principe qu'il faut retenir une hypothèse à moitié fausse, plutôt que d'en rejeter une à moitié vraie. Rappelons cependant qu'étant donnée la jeunesse de cette science, il faut considérer cette étude, non comme faisant référence, mais comme un brouillon que chacun pourra compléter, corriger ou reprendre.

La science de notre passé, l'Histoire, n'est pas une science exacte. L'étude de notre Histoire avance, et bien que le temps nous éloigne progressivement de ce passé lointain, sa connaissance s'améliore et se précise. Notre travail va dans ce sens.

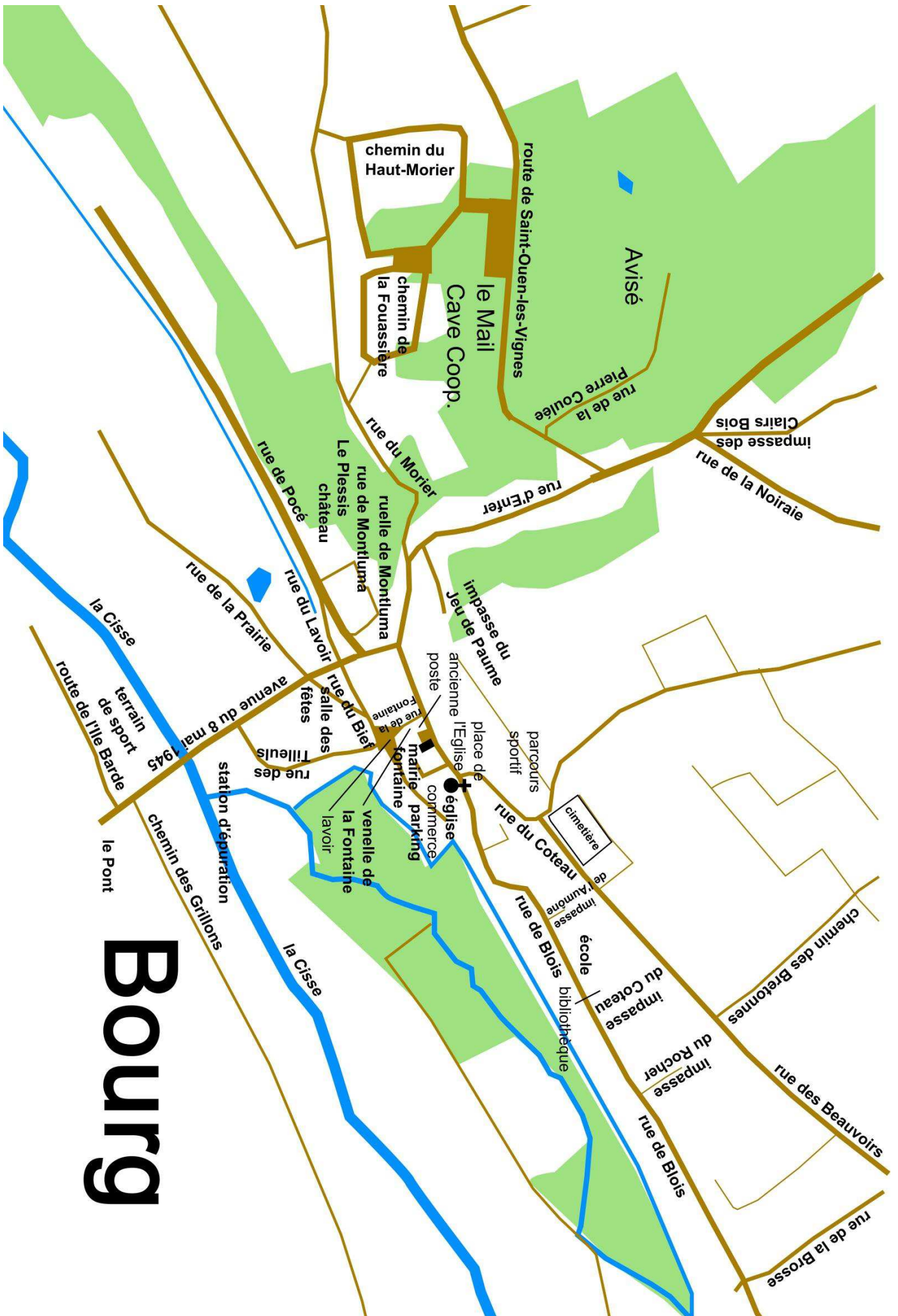
Pour achever ce livret, il m'a fallu étudier ces **200** noms, essayer de situer leur origine dans le temps, déterminer le peuple qui les créa, redécouvrir leur rapport avec les lieux qu'ils baptisent encore aujourd'hui. Ce livret n'aurait qu'un intérêt commun s'il s'arrêtait là. À partir de ces informations habituellement recueillies par les toponymistes, nous émettrons des hypothèses sur l'installation de l'habitat à travers les siècles sur la commune, sur le mode de vie, les mœurs, les coutumes, les croyances de nos ancêtres, à chaque fois que cela semblera possible, afin que chaque étude, chaque commune, apporte sa contribution à l'Histoire de France et à l'Histoire de l'humanité. Je vous souhaite donc un bon plongeon dans la grande Histoire du monde, à travers la petite histoire des noms de lieux de la commune de **Limeray**.

Les toponymes anciens de Limeray



Les toponymes contemporains de Limeray



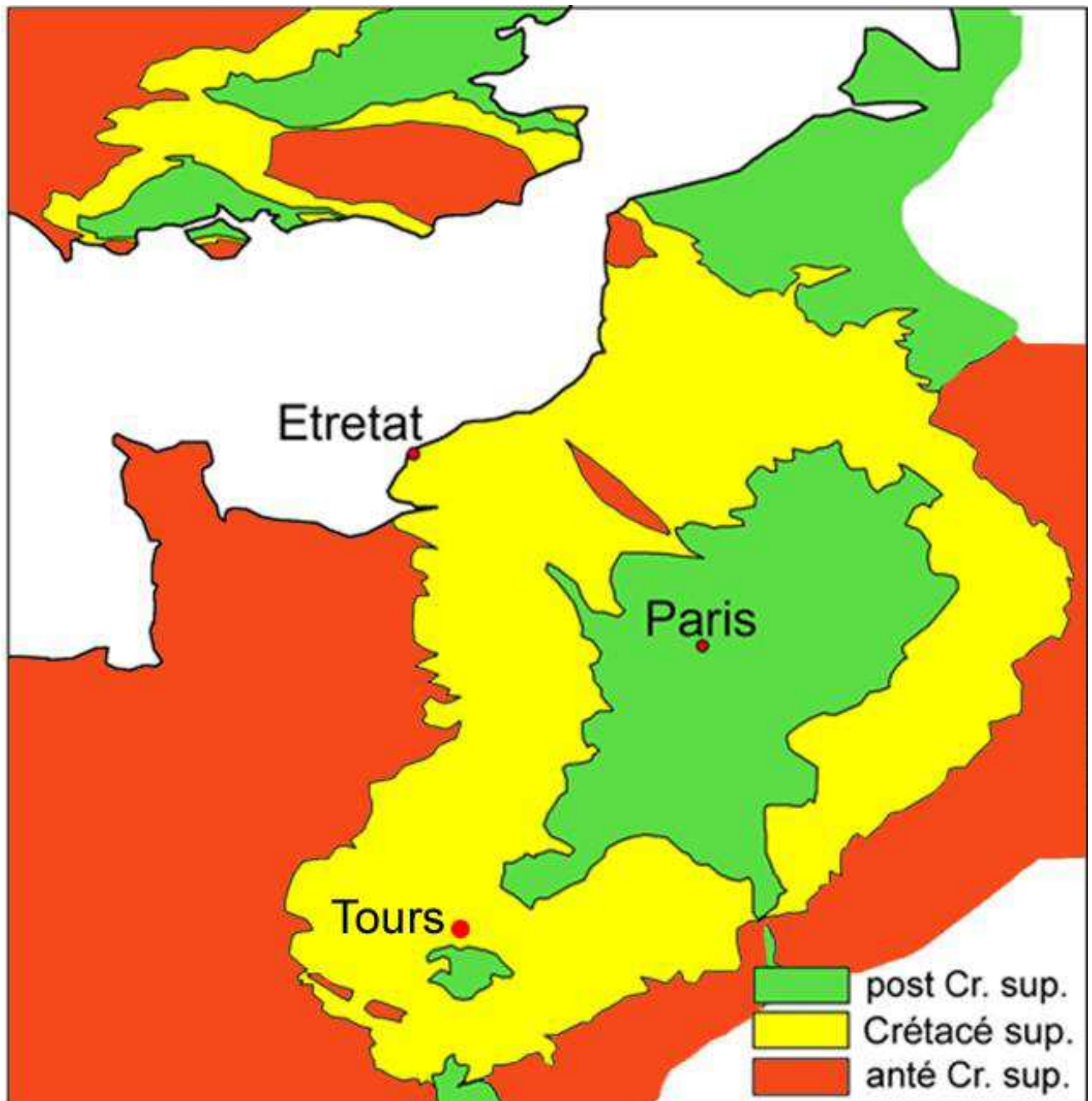


Bourg

Les temps géologiques

Les couches géologiques

Sur la commune de Limeray, toutes les roches sont sédimentaires. Elles sont le résultat d'une superposition de dépôts marins et lacustres lorsque le Bassin parisien était une mer, puis un lac. La craie, qui forme la roche sous-jacente, garde d'ailleurs encore les traces de fossiles de coquillages.



Les sables et argiles des couches supérieures sont des dépôts fluviaux plus récents issus de l'érosion des roches du Massif central. Plus récents encore, les dépôts alluviaux de la Loire et des ruisseaux y affluant, formés de sables et d'argiles sont le résultat de l'érosion des roches précédentes.

La craie blanche du turonien moyen

C'est un calcaire marin composé de coquillages agglomérés, une craie micacée, le fameux tuffeau de Touraine. Ce dépôt s'est formé au Crétacé supérieur entre - 92 et - 90 millions d'années. C'est la roche la plus ancienne présente sur la commune. Elle occupe la base du coteau de la Loire, fleuve qui a suffisamment creusé la roche pour que cette craie apparaisse. Cette roche a été creusée pour servir de carrières, cavités qui ont été transformées en habitations ou en caves.

La craie jaune du turonien supérieur

C'est un calcaire lacustre composé de coquillages agglomérés, un tuffeau jaune. Ce dépôt s'est formé au Crétacé supérieur entre - 90 et - 89 millions d'années. Cette roche occupe les fonds de vallées du plateau et une partie de la hauteur du coteau de la Loire.

L'argile à silex de l'éocène supérieur

Sur ce tuffeau, cette craie, on trouve une couche d'argile à silex détritique. Cette roche sédimentaire de fond marin s'est formé à l'éocène supérieur, il y a 37 à 33 millions d'années. C'est à l'origine de la craie dont l'altération par dissolution du calcaire, créa cet argile jaune, ocre ou saumon, contenant des silex de tailles diverses. C'est un sol lourd qui rend difficile les travaux agricoles c'est pourquoi ces zones sont essentiellement occupées par des bois.

Les sables et graviers du miocène moyen

Sur l'argile à silex, on trouve des sables et argiles. Cette roche sédimentaire est le résultat de l'érosion des roches cristallines, granitiques et métamorphiques du Massif central. Ce sont des dépôts de fleuves à grand lit majeur. Ils se déposèrent au miocène moyen, il y a environ 16 à 11 millions d'années.

Le limon des plateaux

Les plateaux sont recouverts d'un « manteau » plus ou moins épais de limons des plateaux ou loess. Ce sont des dépôts sédimentaires meubles continentaux, d'origine éolienne. Ils sont composés principalement de fins grains de quartz d'une taille d'environ de 20 µm.

Les alluvions anciennes

Ce sont des sables et argiles datant du quaternaire ancien et des dernières glaciations de Riss (- 325 000 à - 130 000 ans), alluvions anciennes des terrasses, et de Würm (- 115 000 à - 75 000 ans), alluvions anciennes des fonds de la vallée de la Loire. Pendant ces temps géologiques, la Loire creusa son lit, déposant ces alluvions.

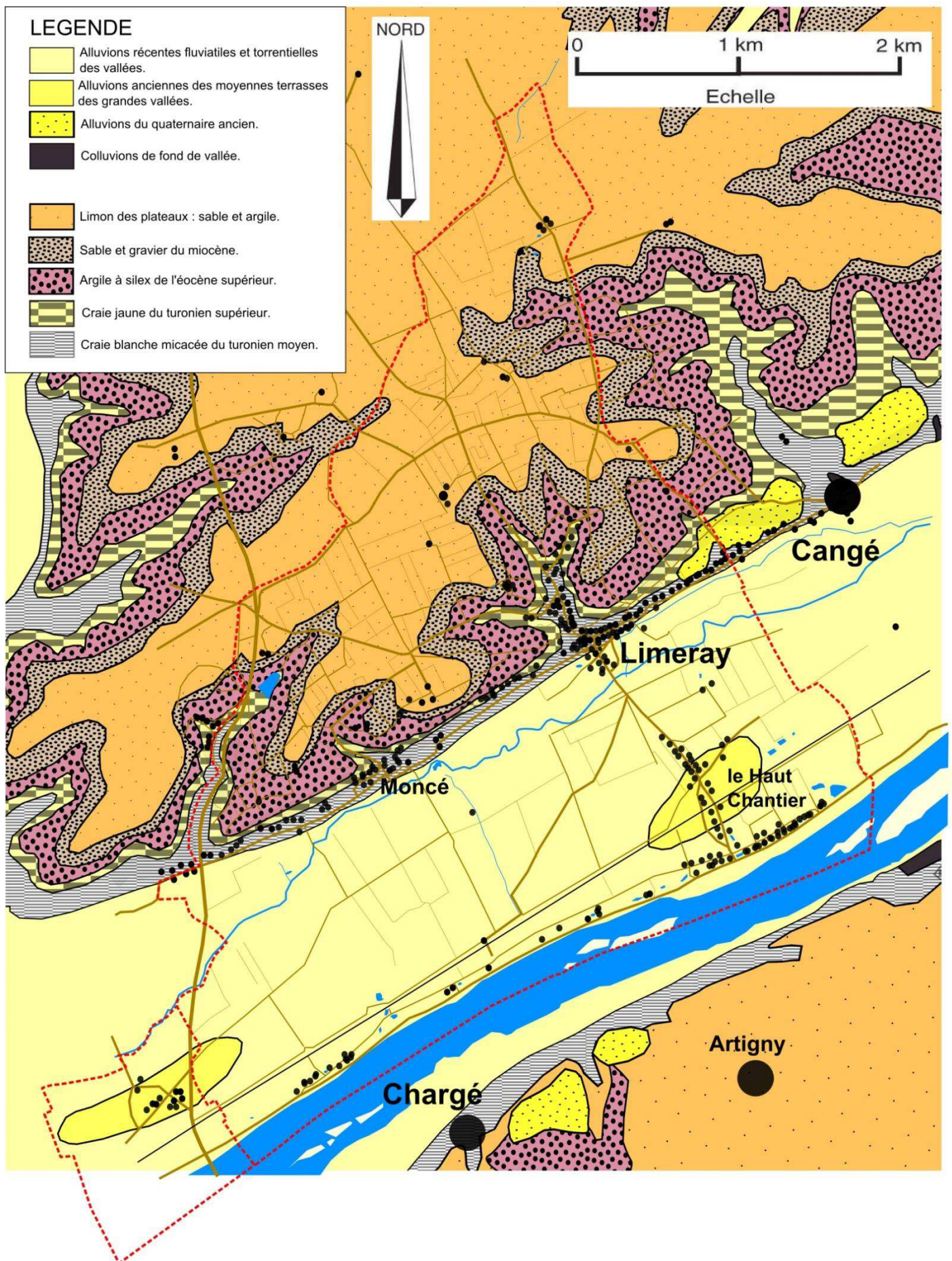
Les alluvions récentes

Ce sont des sables et argiles déposés récemment par la Loire et ses petits affluents.

Les colluvions de fond de vallée

L'effondrement par gravité des roches dans le fond des vallées sèches créa un dépôt de sable, d'argile et de graviers appelé colluvion.

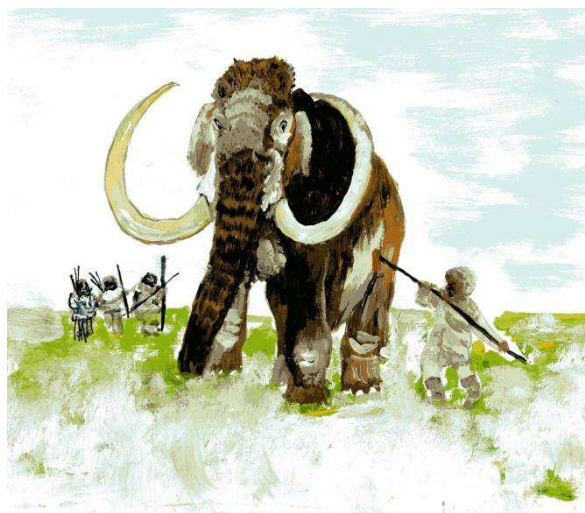
Carte géologique de la commune de Limeray



Origines préhistoriques

Le Paléolithique : - 600 000 à – 4 000 ans

Le Paléolithique est la première période de la préhistoire et aussi la plus longue. Elle s'étale des origines de l'Homme jusqu'aux environs de l'an – 4 000. C'était le temps de petites tribus nomades composées de chasseurs-cueilleurs-pêcheurs. Les traces qu'ont laissées ces peuplades se limitent généralement à quelques outils en pierre, le plus souvent en silex, une roche qui permet d'obtenir par sa taille d'utiles tranchants ou pointes. De tels objets ont été trouvés dans la vallée de la Loire et dans la vallée de la Cisse. Plus on avance dans les temps préhistoriques plus le nombre d'outils et la complexité de leur élaboration sont grands. Les outils les plus fréquents sont donc des silex taillés de la fin du Paléolithique. En a-t-on trouvés sur l'étendue de la commune de Limeray ?



Madame Fahmy-Guichard possède un silex taillé du paléolithique trouvé par son frère à une centaine de mètres à l'ouest du cimetière de Limeray sur le coteau à Beauvoir.



Collection Guichard



Au Buisson, certains silex taillés trouvés par des particuliers pourraient dater du Paléolithique.
Au Haut Chantier non loin dans les champs au nord de la rue de la Vieille Poste, monsieur Cimbault a trouvé un silex taillé qui pourrait être du Paléolithique.



Il est donc évident que, pour les chasseurs-cueilleurs, des stations situées sur le coteau d'une vallée leur permettraient d'avoir un bon point de vue sur leur gibier et un accès facile à la rivière ou au fleuve pour la pêche et pour se désaltérer, et on peut affirmer que des hommes du Paléolithique, des chasseurs-cueilleurs nomades sont passés sur la commune, il y a plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'années.



Traces préhistoriques du Paléolithique



Le Néolithique

A partir de - 8 200 ans, après la dernière glaciation de würm IV, le climat se réchauffa et le paysage se modifia progressivement. La forêt gagna partout du terrain. Vers - 7 000 à - 6 500 ans, les hommes vont progressivement se sédentariser et pratiquer l'agriculture venue de Méditerranée et de la vallée du Danube. Les premières occupations se firent surtout dans la vallée de la Cisse et dans la vallée de la Loire, sur leurs coteaux. Ce sont surtout les pentes douces des terres argilo-sableuses et des alluvions, faciles à travailler qui furent cultivées en premier. Le plateau fut occupé progressivement grâce au creusement de puits. Les surfaces cultivées ne devaient guère dépasser quelques dizaines d'hectares.

Entre - 4 000 ans et - 2 000 ans, ces villageois construisirent des dolmens pour inhumer leurs morts et des menhirs dont la signification demeure encore incertaine. Il reste de cette période de nombreux objets : silex taillés, tessons de poterie, haches en pierre polie, meules, polissoirs... En a-t-on trouvé sur la commune de Limeray ? Oui, des amateurs d'histoire de la commune, anciens agriculteurs ou non, ont ramassé dans les champs de tels objets.



Reconstitution d'une maison du Néolithique.

Sites néolithiques, premiers villages d'agriculteurs

Cinq haches en pierre polie ont été découvertes au Petit Perrier, au Mornier, au Buisson et au Luat. Ces haches étaient en silex local, gris, marron, parfois en dolérite importée de Bretagne.

Monsieur Norbert Montigny a trouvé une hache polie en limite de la commune de Cangey près de la Brosse.





L'ouvrage *Le Patrimoine des communes d'Indre-et-Loire, Centre* (Flohic, éditions) montre une autre hache polie appartenant à une collection privée particulière.

Un polissoir mobile provenant des sables de la Loire de la commune de Limeray est actuellement conservé au Musée de la Société Archéologique de Touraine (celui-ci est également montré dans *Le Patrimoine des communes d'Indre-et-Loire*).

La Roche Solue : un possible mégalithe

La Roche Solue peut s'orthographier également la Roche Saulue, forme retenue par l'IGN. On trouve également les formes de la Roche de Soleux ou La roche Saulaie.

Denis Jeanson y voit un patronyme gallo-romain ou gaulois obscur, *Sollius*. Il faut probablement aller plus loin...

La Roche Solue est une ferme des bords de Loire au sud-ouest du Haut Chantier. Le terme de roche a une origine latine, *rocca* en latin populaire, mais c'est aussi sans doute un terme beaucoup plus ancien, peut-être pré-celtique. Ce terme s'emploie pour désigner une cave, une grotte, ou un rocher. Dans le cas de la Roche Solue de Limeray, il ne peut s'agir que d'un rocher sur les bords de la Loire.

Pour le terme Solue, nous voyons trois interprétations possibles à ce toponyme : soit la référence aux saules, soit la référence à la solitude, soit la référence à la dissolution de cette roche.

Nous pensons que le caractère isolé d'un rocher sur les bords de la Loire, peut-être une bosse du calcaire sous-jacent, ou un ancien mégalithe, nous paraît la solution la meilleure, mais l'incertitude demeure.

Notons qu'il existe un toponyme Saulu à Ballan-Miré (37) qui est un habitat isolé au milieu des bois, et un certain Aître Saulu, aux Hayes (41).

Le Mont Solut sur la commune de Noisy-sur-Ecole (77) est un petit mont isolé. C'est aussi le cas du Monte Solu, à Oletta (28, Corse). Le sens de seul est à retenir dans ce cas et sans doute aussi dans le cas de la Roche Solue de Limeray.

Dans ce cas le terme Solue provient du latin *solus*, seul. Cette interprétation ferait remonter l'origine du toponyme à l'époque gallo-romaine, mais la présence du rocher ou du mégalithe est évidemment beaucoup plus ancienne.

Nous savons qu'environ un mégalithe sur deux, menhir ou dolmen, ont disparu, le plus souvent détruit pour en récupérer la pierre comme matériaux de construction.

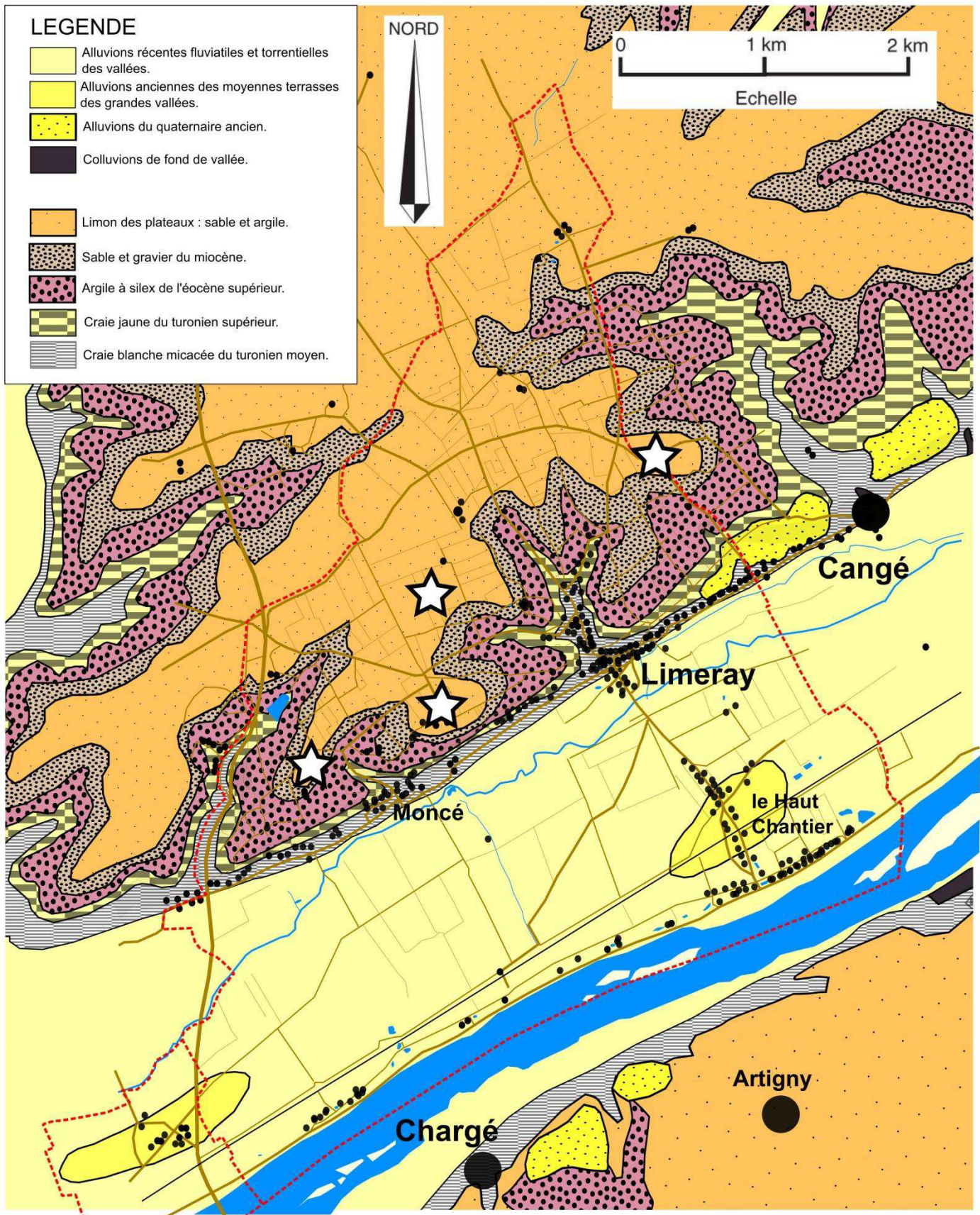
La présence d'un mégalithe sur les bords de la Loire peut paraître incongrue et idiote, sauf si on considère l'occupation du site du Haut Chantier, aux environs de la gare, comme très ancienne.

Nous manquons d'éléments archéologiques ou des témoignages pour conclure sur cette question.

Traces préhistoriques du Néolithique



Traces du Néolithique



La langue du Néolithique

La langue que parlaient les hommes du Néolithique n'a laissé que peu de traces. On dit qu'elle était apparentée au basque qui n'est pas une langue indo-européenne et qui garde la trace de l'utilisation de la pierre dans son vocabulaire agricole. Les toponymes de la commune de Limeray sont dans leur ensemble des mots d'origine indo-européenne : gaulois, gallo-romains, germaniques, français. Aucune trace linguistique ne semble avoir subsisté des premiers peuples d'agriculteurs sinon peut-être les noms de Loire et de Cisse.

La Loire, lie du lit d'un grand fleuve

Le nom *Loire* est un toponyme très ancien, probablement préceltique, antérieur à l'arrivée des Celtes, des Gaulois, au VIII^e-VII^e siècles avant Jésus Christ.

Ce fleuve se rencontre sous la forme de *Leigêr* dans un texte de Polybe, historien grecque, datant du I^{er} siècle avant Jésus Christ. Dans la Guerre des Gaules, Jules César écrivait le nom de ce fleuve sous la forme de *Liger*. Pour devenir *Loire*, ce mot a suivi la même évolution que le mot latin *niger* qui a donné le mot français *noir*.

Pour les toponymistes Dauzat et Rostaing, Loire, proviendrait d'une racine hydronymique préceltique à valeur obscure et qui a été rattachée au type *lig-* qui désigne la boue, le marais. Le terme français la *lie*, le dépôt qui se forme au fond des récipients contenant des boissons fermentées, provient d'un mot gaulois *liga* et semble avoir la même origine. Il semble que c'est le caractère troublé des eaux du fleuve et les sédiments qu'il laisse qui lui auraient donné ce nom.

Ce mot est à rapprocher du vieil irlandais *lige* qui désigne le fait de reposer, et demeure en rapport avec le thème *leg-*, reposer, qui est à comprendre ici dans le sens d'alluvions ou de sédiments.

La Loire, *Liger*, serait donc un synonyme gaulois, voire préceltique, des alluvions, des dépôts alluviaux. Ce toponyme est sans doute l'un des plus anciens de la Région.



La Cisse, toponyme pré-celtique

La Cisse, la rivière qui, sur la commune de Limeray, coule dans le val de Loire entre le coteau et ce grand fleuve est sans doute un toponyme pré-celtique, un des seuls qui subsiste de nos jours. Il précéda peut-être l'arrivée du peuple celte, baptisé plus tard Gaulois.

Les toponymistes ne savent actuellement pas expliquer le nom de la Cisse. Ils nous apprennent cependant que les anciens noms de rivières sont presque toujours des synonymes de « l'eau », de « cours d'eau », ou bien un caractère de ces cours d'eau.

Cela semble être le cas de la « Cisse », ce qui nous permet de former une hypothèse.

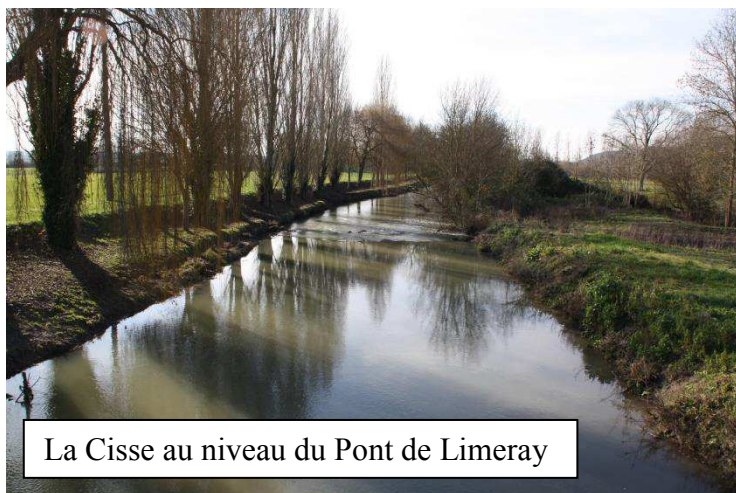
En effet, en vieux français, « cié », « sié », « sied », « sed », « cé », « see », « sé », « scié », « scé » signifient « lit de rivière » ou « siège ». « Ci » appartient à la même famille. Le mot « Cisse » semble ainsi être la répétition de la même syllabe signifiant « cours d'eau » que l'on peut exprimer ainsi : « cécé ». Cette hypothèse évoquerait l'aspect très méandreux de la rivière dont le lit se répète successivement, méandre après méandre, lorsqu'on le suit. On peut ajouter à cette hypothèse que les lieux appelés « Moncé » sont des lieux situés entre un mont et un méandre d'une rivière. Ces lieux sont situés sur le côté externe du méandre. « Cé » ou « ci » pourrait donc désigner le cours d'eau lorsqu'il fait un méandre. Signalons également que le lit de la Cisse a été en partie canalisé et que beaucoup de ses méandres ont disparu. Le mot « Cisse » pourrait donc être exprimé par « lit de rivière, lit de rivière », « lit-lit » ou plus exactement par « méandre-méandre » et, par évocation, « siège-siège ».

Il faut noter également qu'en latin, comme en vieux français, les mots de la famille de « sis », indiquent un siège, un établissement, un arrêt, une situation. « Sis » signifie « situé », « assis », « être », et qu'un méandre évoque la position assise. Dans notre conception verticale actuelle du monde, on a du mal à prendre cela en considération, mais dans une conception plus horizontale, la position assise, le siège, évoque une courbure, le méandre d'une rivière assise sur le coteau de sa vallée.

Amusons-nous un peu et apercevons-nous que phonétiquement « Cisse » évoque et rappelle un serpent et ses ondulations, bref une rivière coulante formant des méandres. Le rapprochement entre le son du serpent, « ssss », et le cours méandreux d'une rivière, la « Cisse », n'est pas forcément hasardeux. Nous touchons peut-être là à l'origine même du langage de l'homme. Le choix de la graphie des lettres « c » et « s » est-il étrangère à tout cela ?

Le fait que « Cisse » désignerait à l'origine, non un toponyme, mais le caractère d'un cours d'eau peut-être également attesté par l'existence de deux autres rivières qui portent le même nom : la « Cisse Landaise », un petit affluent de la Cisse, et la « Petite Cisse » ou encore appelé le Mesland. Ces deux rivières, du même nom, prouvent que le mot « Cisse » désigne, non un cours d'eau particulier, mais un cours d'eau en général, ou bien le caractère et l'aspect de ce cours d'eau.

Notons pour appuyer tout cela qu'en Irlandais « cisse » signifie « tressé », ce qui revient au même, courbure après courbure.



L'époque gauloise

Avant les Gaulois, l'âge du bronze

Nous ne savons rien sur la période des premiers âges des métaux sur la commune de Limeray. Aucun objet ou site archéologique n'a été inventorié pour cette période jusqu'à présent. Ce que l'on peut affirmer, c'est que la plupart des habitats du Néolithique se sont probablement maintenus pendant l'âge du cuivre et l'âge du bronze (- 2000 ans à - 750 ans).

Les premiers toponymes

Plus que la présence hypothétique de sites gaulois sur la commune, la toponymie nous en apprend beaucoup plus sur une occupation à l'époque gauloise. La plupart des toponymes présents sur la commune de Limeray sont d'origine indo-européenne, et donc essentiellement d'origine celte, latine ou germanique. Les toponymes celtes, gaulois, sont généralement des méga-toponymes comme la Touraine, la Loire, la Cisse. Certains toponymes ou micro-toponymes peuvent aussi avoir une origine gauloise, comme la Lande, la Noue, les Varennes ... La difficulté est de les distinguer d'une influence gallo-romaine. Il faut donc rester prudent en ce qui concerne leur datation.

L'émigration des Celtes

Le peuple celte, venu d'une région située entre le Rhin et le Danube, envahit les terres, que les Romains baptiseront plus tard, la Gaule, entre le VIII^e et le V^e siècle avant Jésus-Christ. Ces Celtes ou Gaulois, qui maîtrisaient l'industrie du fer, s'imposèrent comme une aristocratie religieuse et guerrière, créant des villes fortifiées (*oppidum*, selon César) et des villages fortifiés, *dun*, centre et siège du nouveau pouvoir et d'une nouvelle domination rendue facile par les déplacements rapides à cheval des chevaliers gaulois. Le terme « gaulois », *gallus*, signifie fort, puissant.

Les Carnutes

La peuplade qui immigra et installa sa domination sur la région venait d'Europe centrale. Elle s'appelait les Carnutes. Ce nom a eu de multiples interprétations plus ou moins farfelues. On associa par exemple, le nom de Carnutes à « *cornuto* », les cornes qui dit-on ornaient les casques des guerriers. Nous pensons pour notre part que ce nom, comme la plupart des noms anciens, est à découper en mots de sens : « *carn – utes* ». La « *carn* », c'est la chair, racine que l'on retrouve dans *carn-age*, étendue couverte de chair. Ce dernier terme est encore utilisé par les chasseurs pour désigner la présentation au sol du gibier résultant d'une chasse. Un champ de bataille est un *carn-age*, le terme *age* désignant en indo-européen et notamment en latin un champ. La racine *carn* se retrouve également dans « *carn-aval* ». On sait que les Gaulois construisaient de grands mannequins en osier dans lesquels ils enfermaient des humains pour les sacrifier par le feu, pour que leur chair soit avalée par les flammes. Nous vivons encore un reliquat de cette coutume avec le bonhomme carnaval dont l'incendie est une des caractéristiques du Mardi Gras. *Carn* se retrouve également dans « Carn-ac » qui signifie : qui a le caractère de la chair. On sait que toutes les anciennes peuplades indo-européennes croyaient en la réincarnation et peut-être que les menhirs dressés, innombrables à Carnac en Bretagne, étaient le symbole d'hommes réincarnés, dressés de nouveau. Peut-être que la reconnaissance et la redécouverte par son destinataire de son propre menhir était la preuve même de sa propre vie éternelle. En ce qui concerne le terme « Carnutes », nous avons la racine *carn* et le

complément *ut* qui signifie en indo-européen, notamment en latin, la notion de l'utilisation. Carnutes voudrait donc exprimer le fait de l'utilisation de la chair par une âme, c'est-à-dire l'incarnation, ce qui semble tout à fait en adéquation avec les croyances de réincarnation des Gaulois, croyances qui en faisaient de redoutables guerriers n'ayant aucune peur de la mort. C'est l'influence des croyances venues de Méditerranée, notamment d'Italie et plus particulièrement de Rome, l'*Urbs*, qui s'imposa lors de la guerre des Gaules et entraîna la disparition de la croyance en la réincarnation dans notre pays. On sait que les Romains mirent un point d'honneur à pourchasser et à massacrer les druides et la peuplade carnute. Ce phénomène est comparable à la colonisation européenne, à l'expansion de la Chrétienté ou à la révolution communiste avec l'abolition de toute religion. Pour comprendre le monde de nos ancêtres, un monde plein de spiritualité et d'esprits, il ne faut négliger aucune piste. Ce monde est difficile à comprendre aujourd'hui, dans notre société qui n'a presque plus rien de spirituel et où la spiritualité reste soumise aux normes des dogmes religieux.

Les limites du territoire des Carnutes correspondent approximativement à celles des anciens diocèses de Chartres et d'Orléans. Cangey et Fleuray étaient en pays carnute. Limeray était en pays turon, sur la frontière.

La Touraine : les collines, les escarpements

Limeray se situe en Touraine. Le mot « Touraine » est un méga toponyme qui a la même origine que sa capitale Tours. Après la conquête romaine, cette ville prit le nom de *Caesarodunum*, « forteresse de César ». À la fin de l'empire romain, au IV^e siècle, la ville reprit le nom de son peuple, les Turons, *Turones*. C'est à partir de l'adjectif *turonicus* que naîtra d'abord *Toroigne*, puis Touraine.

Les auteurs latins nous indiquent que cette région était occupée par un peuple gaulois nommé : *Turones, um*, par Jules César, dans la Guerre des Gaules et par Pline l'Ancien dans son dictionnaire ; *Turoni, orum*, par Jules César, par Hirtius (auteur du 8^{ème} livre de la Guerre des Gaules) et par Tacite, dans ses Annales...

Pendant l'époque de la conquête romaine, certaines pièces de monnaie gauloise portèrent des noms ethniques de personnes originaires de cette région : "TURONA DRUSSA" (Musée St-Pierre de Lyon), "TURONOS CANTORIX" (Bibliothèque Nationale : 7002-7014), "TURONOS TRICCOS" (Bibliothèque Nationale : 6992-7001). On apprend ainsi qu'un Tourangeau s'appelait *Turonos* et qu'une tourangelle portait le nom de *Turona*. L'origine du mot Touraine est donc à chercher dans la racine *Turon-*.

La racine *tur-* ou *turi* en latin fait référence à l'encens, c'est-à-dire à la senteur par excellence et à son caractère sacré. Un autre mot latin *turio, onis*, désigne une jeune pousse, un tendron, un rejeton. Le terme latin *turris* indique une tour, une maison élevée, un château ou un palais.

Ces mots ont principalement pour origine la racine *tur-*. Cette racine a donné les mots d'ancien français *tur-*, *turiel*, *turieu*, qui désignent un monticule, une colline, une éminence. Cette racine donnera les mots de *tour*, construction haute, surélevée, sur un rempart.

En ancien gascon, un *turon* ou la forme dialectale *turou* désigne un monticule, un tertre. Ainsi nous pouvons émettre l'hypothèse que les Turons étaient les habitants des tertres, des hauteurs, ceci en comparaison des peuples voisins. Le suffixe *-onem* en accusant le caractère, sa spécificité, son unité.

Le centre et le sud de la Touraine sont effectivement des régions de collines par rapport à la Gâtine ou à la Beauce du nord-est, par rapport à la Sologne de l'est, par rapport à la Champagne berrichonne, ou même par rapport à la partie est de l'Anjou et la vallée de la Loire. Les plateaux calcaires de la Touraine, entaillés par les rivières, présentent des éperons, des promontoires...

Le terme gaulois *turno-* désigne une hauteur et donna les toponymes de Tournon (Indre-et-Loire), Tonnerre (Yonne), et les nombreux Tournay, Tornay, Ternay, Tornac, etc. Ce mot est à rapprocher du breton *torn-aot*, qui signifie falaise, hauteur du rivage. Ces deux mots semblent avoir pour origine une racine indo-européenne *tuer-*.

D'après les archéologues, un *oppidum* gaulois ne se trouvait pas à Tours, qui sera une ville de fondation gallo-romaine, mais il se trouvait sur la rive nord, sur les hauteurs de l'éperon de Fondettes, à la Motte de Montboyau à la Guignière.

Un *oppidum* gaulois important existait aussi à Amboise.

Les peuples gaulois en Région Centre



Varenes, Varenne

C'est un nom d'origine gauloise très fréquent en France (voir l'atlas). Il provient de la racine prélatine *var-* qui signifie en gaulois « terre alluviale ». Une varenne est ce qui a été délaissé par l'eau d'une rivière, c'est-à-dire des alluvions sableux, des terres cultivables maigres et pauvres.

Les varenes apparaissent généralement comme des terroirs sableux et c'est ici le cas, aux Varenes du Haut Chantier, dans le val de Loire. Le sol y est sableux car composé de sables et de graviers de Loire. Une métairie près de l'Île Barde portait au Moyen Age le nom de métairie de Varenne, toponyme disparu (Archives départementales d'Indre-et-Loire H 800, acte de 1214 ; Cartulaire du prieuré de Moncé, N° 6 et N° 166).

C'est un nom de lieu remontant à l'époque gallo-romaine et même peut-être à l'époque gauloise. Ces terres en zone sableuse étaient souvent les premières cultivées parce que légères et faciles à labourer. Ces terres sont aujourd'hui assimilées à des sols ingrats, car trop légers.

Les linguistes associent également le nom de *varenne* à celui de *garenne* qui était au Moyen Age une réserve de chasse. L'expression « lapin de garenne » a cette origine. Nous ne pensons pas qu'il faille retenir cette hypothèse en ce qui concerne le lieu-dit des Varenes. L'origine gauloise de ce nom semble plus intéressante à notre avis.

Localement, c'est tout le lit sableux de la Loire que les habitants appellent les Varenes. Ce toponyme figure sur les cartes et les cadastres de la commune de Limeray, et on le trouve comme tel régulièrement sur le cours de la Loire comme nous le montre la répartition géographique de ce toponyme en Région Centre (voir l'atlas).

La Haute Noue

Située dans le Val de Loire, dans l'angle sud-ouest de la commune, la Haute Noue provient d'un mot d'origine gauloise, à travers le terme *nauda*, qui désigne des terres humides. C'est un terroir de sable et de gravier.

Le terme de Noue peut aussi désigner une rigole d'écoulement dans un champ, un fossé, une auge, ou un point humide formant une cuvette dans un champ.

Le terme de noue a une origine gauloise, ce qui n'indique pas avec certitude que le toponyme ait pu être gaulois car le sens de ce mot reste encore compréhensible aujourd'hui et le fut pendant des siècles. Nous pensons ici qu'il ne faut pas y voir un toponyme gaulois, mais un nom de lieu beaucoup plus récent.

Sur la carte de répartition des toponymes la Noue ou les Noues en Région Centre (voir l'atlas), on remarque une forte présence en Gâtine tourangelle, dans le Perche, mais également en Sologne, et le long de la vallée de la Loire, surtout autour de Saint-Benoît-sur-Loire. On constate une assez faible représentation en Beauce, dans la Champagne berrichonne, dans le Boischaud et au sud de Tours.

La Lande

Ce terme, encore compréhensible aujourd'hui, provient du gaulois *landa* qui désigne un terre inculte, une friche au sol pauvre, un terrain découvert. On voit sur la carte de répartition des « lande(s) » dans la Région Centre (voir l'atlas) que ce terme se retrouve plus particulièrement dans les sols pauvres de la Sologne, de la Gâtine tourangelle, du Boischaud berrichon.

La Lande, ferme située au nord-ouest du bourg de Limeray, présente la caractéristique d'être un terrain découvert composé surtout de sable et de graviers, une terre difficile à travailler et particulièrement pauvre. Ce terroir porte ici bien son nom.

Indiquons qu'il existe une autre ferme La Lande sur la commune de Cangey (anciennement sur Fleuray), non loin de l'extrême pointe nord de la limite de la commune de Limeray. Il s'agit encore là d'un terroir d'argile à silex, de sable et de graviers, un sol pauvre réservé au Moyen Age principalement à l'élevage bovin ou ovin.

Peu de traces de la période gauloise

Il subsiste peu de toponymes de la période gauloise et généralement peu de traces de la période précédant la Guerre des Gaules. Cela est dû à l'éthnocide des Carnutes par les armées de Jules César et par la très forte implantation romaine sur le territoire de la commune de Limeray.

Le Petit Perrier

Ce toponyme s'orthographe également le Petit Périer. Il provient du latin *petrus*, la pierre, et désigne une carrière de pierres ou la présence notable de pierres. Il y a au nord de ce lieu des excavations de pierres.

On sait que ce fut un lieu d'habitat très ancien. Des haches polies y ont été trouvées. C'était probablement un village gaulois avec des *tumuli*, des tombes recouvertes d'un tas de pierres. La nature actuelle du terrain ne nous permet pas d'en savoir plus pour l'instant.



Exemples de *tumuli*, tombes de l'âge du fer.



Exemple de hutte gauloise.

Sépultures gauloises dans le bourg ?

Nous devons signaler la découverte du XIX^e siècle, près du bourg, au bas du coteau, au lieu-dit Maluzeau, de plusieurs squelettes portant des anneaux de bronze aux jambes et des cornes (sic) sur la tête, qui pourraient être des sépultures gauloises (manuscrit de l'abbé Blaive).

Possibles éléments gaulois



Période gallo-romaine

La conquête romaine

Pendant les deux premières années de la guerre des Gaules. Les Carnutes ne firent pas parler d'eux. En - 57 - 56, ce fut en pays carnute que César envoya ses légions prendre leurs quartiers d'hiver, ce qui indique que le pays passait pour sûr et riche en vivres. Si l'on en croit César, leur cité était alors une sorte de république oligarchique.

César tenta de soumettre les Carnutes, de même que les Sénons, à un régime de protectorat qui ne devait pas être sans rapport avec l'importance économique reconnue à leur pays. Il favorisa ainsi l'accession au pouvoir d'un roi, un certain Tasgétios, « de très haute naissance et dont les ancêtres avaient régné sur leur cité ». Mais Tasgétios n'était pas très populaire. Dès l'automne - 54, César rapporte qu'il a été assassiné par ses ennemis « ouvertement soutenus par un grand nombre de ses concitoyens ».

La révolte des Belges eut alors des répercussions au sud de la Seine. Les Sénons s'agitèrent à leur tour et ce ne fut peut-être qu'à partir de ce moment qu'ils se rapprochèrent étroitement des Carnutes. Ils voulurent faire subir à leur roi postiche, Cavarinos, le même sort qu'à Tasgétios, mais Cavarinos réussit à s'enfuir et à se réfugier auprès de César. Dès que les légions firent mine d'intervenir, les Sénons envoyèrent une ambassade pour obtenir le pardon du proconsul qui exigea cent otages. Les Carnutes s'empressèrent d'envoyer à leur tour ambassadeurs et otages. César, apparemment, pardonna, mais l'année suivante, il convoqua à Durocortorum en pays rème une assemblée des cités gauloises ; il y fit juger le Sénon Acco « chef de la conjuration des Sénons et des Carnutes » et celui-ci fut exécuté. César retourna alors en Italie, laissant Plancus hiverner chez les Carnutes pour enquêter sur le meurtre de Tasgétios.

En - 52, le climat changea. Les chefs s'assemblèrent « dans des endroits isolés en forêt ». Les Carnutes y proclamèrent dans l'enthousiasme général que « nul péril ne les arrêtera dans la lutte pour le salut commun et qu'ils seront les premiers à prendre les armes » et, le 13 février – 52, « au jour convenu, les Carnutes conduits par Cotuatus et Conconnetodumnus, deux hommes prêts à tout, se ruèrent dans Cenabum, Orléans, et y massacrèrent les citoyens romains ». C. Fufius Cita, l'homme de confiance de César, fut parmi les victimes. Le coup de main de Cenabum, aussitôt répercuté chez les peuples voisins, donna le signal de l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix. César repassa les Alpes et parvenu à marche forcée au pays sénon, il réduisit facilement Vellanodunum tandis que les Carnutes se préparaient à envoyer des troupes défendre Cenabum. César y arriva avant eux. Orléans, l'*emporium* fut pillé et incendié. La population gauloise qui tentait de traverser nuitamment la Loire fut massacrée ou réduite en esclavage. Les Carnutes, au dire de César, auraient fourni un contingent de 12 000 hommes qui « partirent pour Alésia, joyeux et pleins de confiance ». Les Turons fournirent, eux, un contingent de 8 000 hommes. Après la reddition de Vercingétorix à Alésia, les cités ne désarmèrent pas. Les Carnutes, pour d'obscures raisons, eurent maille à partir avec leurs voisins bituriges qui réclamèrent justice auprès de César à Bibracte. Deux légions furent alors cantonnées dans Cenabum en ruines, d'où elles lancèrent de sanglantes opérations de commando contre les Carnutes qui se dispersèrent, « écrasés par la rigueur de l'hiver et par la peur, chassés de leurs toits, n'osant s'attarder nulle part ». Les survivants se réfugièrent chez les peuples



voisins. Les Carnutes disparurent alors de l'histoire. Il ne sera jamais question d'eux lors des mouvements gaulois ultérieurs. Le terme même de « carnute » ne sera plus utilisé. Autricum, l'ancien nom de Chartres fut même effacé des mémoires pour prendre un nom synonyme de prisons : « chartres ». La paix romaine, la *pax romana*, s'imposa par la force des légions.

Voici un extrait de la fin du livre de Jules César, la Guerre des Gaules, relatant l'hiver - 51 à - 50 avant Jésus Christ, suite à sa victoire à Uxellodunum, près de Cahors : « *Informé de ce succès, et voyant les affaires en bon état sur tous les points de la Gaule, que ses dernières campagnes avaient domptée et soumise, César, qui n'était jamais allé en personne dans l'Aquitaine, et qui n'en avait soumis une partie que par les armes de P. Crassus, s'y rendit avec deux légions, pour y passer le reste de la saison. Cette expédition fut, comme les autres, prompte et heureuse. Car tous les états de l'Aquitaine lui envoyèrent des députés et lui donnèrent des otages. Il partit*



ensuite pour Narbonne, avec une escorte de cavalerie, et mit l'armée en quartiers d'hiver sous les ordres des lieutenants. Il plaça quatre légions dans la Belgique, avec M. Antonius, C. Trébonius et P. Vatinius ; il en envoya deux chez les Héduens, dont il connaissait le crédit sur toute la Gaule ; il en plaça deux chez les Turons, sur la frontière des Carnutes, pour contenir toutes les contrées qui touchent l'océan ; deux autres chez les Lémovices, non loin des Arvernes, pour ne laisser sans armée aucune partie de la Gaule. Pendant le petit nombre de jours qu'il passa lui-même dans la province, il en parcourut rapidement les assemblées, y prit connaissance des débats publics, distribua des récompenses à ceux qui l'avaient bien servi ; car rien ne lui était plus facile que de discerner de quels sentiments chacun avait été animé envers la république dans cette révolte de toute la Gaule, à laquelle la fidélité et les secours de la province l'avaient mis en état de résister. Ces choses terminées, il alla rejoindre les légions dans la Belgique et passa l'hiver à Némétocenna. » (Livre VIII, 46).

Deux légions installées sur la frontière entre Turons et Carnutes, cela représentait environ 12 000 légionnaires, soit le double avec la population de femmes et d'esclaves. Ces deux légions ont dû laisser des aménagements visibles sans doute sur place par les fouilles archéologiques, comme cela fut le cas à Herbault, ou par des aménagements de terrains comme la constitution de fortins entourés de fossés comme à Cangey et à Fleuray.

Limeray

Les premières interprétations de l'origine du nom Limeray ont été faites par Albert DAUZAT et Charles ROSTAING dans leur *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* (Paris, 1963, réimp. Paris, 1978). Pour ses auteurs, Limeray proviendrait d'un d'homme d'origine germanique *Lithomar*, ou *Lithomeri*, avec le suffixe *-iacum*.

Cette interprétation a été rééditée par Ernest NEGRE, dans son ouvrage *Toponymie Générale de la France* (3 volumes, Genève, 1990-1991 ; article 12717, p. 753, tome II) : un nom d'homme germanique Liutmarus.

Cette interprétation est tirée notamment de Marie-Thérèse Morlet : *Les noms de personnes sur le*

territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle (Paris, 1968, 1972, 1985).

Cette thèse fut encore reprise par Jean-Marie CASSAGNE et Jean-Marc PESSON, dans *Origine des noms de villes et villages, Indre-et-Loire* (Saint-Jean-d'Angély, Éd. Bordessoules, 2001). Nous les citons ici : « Limeray constitue l'héritière de l'ancienne *Lithoriacum* ou *villa Lithomarii*. Le village s'est donc développé à partir du domaine de *Lithomar*, un riche propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine. Ce personnage au nom germanique est sans doute l'un de ces « barbares » que les gouverneurs de province romains encourageaient à émigrer vers leurs territoires à l'époque du Bas-Empire (III^e-IV^e s.) pour y défricher et exploiter de nouvelles terres. A moins qu'il ne s'agisse, mais c'est peu probable, d'un guerrier germanique arrivé dans la région vers le V^e s. ou VI^e s. au moment des grandes invasions, et qui s'y serait taillé un vaste territoire. Citons pour l'anecdote une théorie développée par quelques étymologistes du XIX^e s. qui relatent le nom de l'endroit au mot d'origine gauloise *limo* (orme). Le village est mentionné sous le nom de LIMARIACUM dans un écrit du VII^e s. »

Stéphane Gendron, dans son ouvrage *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses* (Chemillé-sur-Indrois, éd. Hugues de Chivré, 2012, page 138) reprend cette thèse en indiquant les mentions écrites anciennes de Limeray : « *Limeriaco* VII^e s. (monn. Mérov.) – *villa Limeriacum* 978-983 (Fragments d'une Charte de St-Julien, n° 27) – *Limeriacum* 1162 (Charte de Fontaines-les-Blanches, bulle du Pape Alexandre III) – *Limeray sitis in parochia de Vernolio* 1283 (Cartulaire du Liget) – *Lymeré* 1290 (Pouillé de Tours, p. 6) – *Limere, hôtel de Limere* 1296, 1380 (ibid.) – *presbyter de Lumereyo* XIII^e s. (cartulaire de l'archevêché de Tours, n° 27) – *Limeray* XVIII^e s. (Cassini). Gentilé : Limériens – iennes.

De *Litmariacum*, « domaine de *Litmar* » (ou *Liutmar*), nom d'homme d'origine germanique (Morlet 1968 : 160b). Comparer en Indre-et-Loire : Limeray, hameau de Verneuil-sur-Indre (*Limeray sitis in parochia de Vernolio* 1283). Une *villa de Limiriaco* est citée dans des titres de Marmoutier datés de 943 et 964. Selon Carré de Busserolle, elle était située entre le château de Saint-Martin-de-Tours et la Loire (DIL 4, 74b). Employé seul, *Li(e)tmar* a donné Limé, commune de L'Aisne (Limer 1141). »

La thèse du terme gaulois *limo*, l'orme est évoquée avec le toponyme de Limeraye (Indre-et-Loire) par Eric VIAL (*Les noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983), tout comme Leyment (Ain), Limans (Alpes-de-Haute-Provence), Limas (Rhône), Limeil (de Limeil-Brévannes, Val-de-Marne), Limeux (Cher, Somme), Limours (Essonne), Limoges-Fourches (Seine-et-Marne), Limoise (Allier). Le *Dictionnaire des communes de Touraine* reprend cette thèse en faisant de Limeray, une ormeraie, en se basant sur des chartes de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches datant de 1174, 1184 et 1196, et mentionnant *Limeriacum*.

En fait, il faut savoir que *Limeriacum* est une forme latinisée au Moyen Age, une traduction. Les clercs prenaient le nom de lieu et y mettait un suffixe latin (le plus souvent *-iacum*), ou même parfois essayaient de traduire le nom de lieu avec un mot latin. Dans la réalité, on disait phonétiquement Limeray dès l'Antiquité romaine et au Moyen Age, et non *Limeriacum*...

Nous pensons donc qu'il faut aller beaucoup plus loin...

Si nous entamons une étude comparative, nous devons prendre en compte les autres toponymes Limeray, semblables ou proches de celui qui nous intéresse. Ainsi nous trouvons :

- Limeray, sur la commune d'Azé (Loir-et-Cher),
- Limeray, sur la commune de Charnizay (Indre-et-Loire),
- Le Haut et le Bas Limeray, sur la commune de Verneuil-sur-Indre (Indre-et-Loire).

Le suffixe *-ay* de Limeray se trouve sous la forme de *-ac* dans le sud de la France. Ainsi nous trouvons :

- Limérac, sur la commune de Marthon (Charente),
- Limérac, sur la commune de Salles-Lavalette (Charente).

Pour compléter cette recherche, ajoutons :

- Lémerie, sur la commune de Rougnac (Charente),
- Lémerie, sur la commune de Gurat (Charente),
- Les Landes de Lémerie, sur la commune de Langeais (Indre-et-Loire),
- La Lèmerie, sur la commune du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

La commune de Léméré (Indre-et-Loire), semble un peu à part dans cet inventaire.



Observons ces toponymes à la loupe...

Le premier constat est que les quatre Limeray présents sur le territoire français sont alignés sur une ligne nord-sud sur la limite entre les Carnutes et les Turons, ou entre les Carnutes et les Cénomans, et entre les Turons et les Bituriges. Ceci correspond parfaitement au récit de Jules César dans la Guerre des Gaules, quant au placement de deux légions « *chez les Turons, sur la frontière des Carnutes, pour contenir toutes les contrées qui touchent l'océan* ».

Il est fort improbable d'y voir l'installation quatre fois, et seulement ici, d'un germain nommé *Litmar* ou *Liutmar*. Ce serait vraiment une curiosité historique.

Nous devons noter que Limeray de la commune d'Azé, se situe à l'ouest de la forêt de Vendôme entre une vallée assez rectiligne et la forêt séparant le Perche de la Beauce romanisée.

Limeray de Charnizay, se trouve au nord d'une forêt formant la frontière du pays turon avec les Bituriges et au bout d'une vallée profonde formant la frontière entre la Touraine et le Berry, entre Charnizay et Obterre.

Cette frontière est également marquée par la Lèmerie, sur la commune du Grand-Pressigny, au nord d'une autre forêt.

Limeray de Verneuil-sur-Indre se situe au croisement d'une faille géologique et d'une vallée rectiligne secondaire donnant sur la vallée de l'Indre non loin de la frontière avec les Bituriges.

Le Haut et le Bas Limeray de la commune de Verneuil-sur-Indre se situent entre une forêt et la vallée de l'Indre.

Dans le département de la Charente, les deux Limérac sont à associer aux deux Lèmerie, et, se trouvent tous les quatre alignés sur la frontière du département. Nous pensons qu'il faut y voir sans doute également là une implantation des légions romaines pour contenir les peuples de l'ouest, mais aussi les Arvernes, plus à l'Est.

Les Landes de Lèmerie sur la commune de Langeais et Léméré peuvent peut-être, mais avec moins de probabilité, être associés à la notion de frontière.



Nous avons là une très forte probabilité que le Limeray qui nous intéresse ait été un toponyme de frontière lié à l'implantation des légions romaines de Jules César à la fin de la Guerre des Gaules, vers 51 ou 50 avant Jésus Christ.

Pour avoir fait l'étude de la commune de Cangey voisine, j'ai pu y constater la présence de ces légions : les toponymes de légionnaires, de camps fortifiés romains, de commandement romain, des fossés multiples creusés et répartis sur une ligne nord-nord-ouest, sud-sud-est, etc.

Limeray paraît la limite, entre la zone carnute totalement dépeuplée et romanisée et le pays turon. La linguistique peut-elle nous éclairer à ce sujet ?

La forme *leme* n'existe pas en latin, mais la forme *limes* existe. Il nous ouvre sur la famille des mots *limen*, *liminis* (porte, entrée, début, commencement, ou fin, achèvement), *limenarcha* (inspecteur de port), *Limentinus* (dieu qui veillait au seuil des portes), *limes*, *limitis* (sentier, passage entre deux champs, bordure, limite, frontière), *liminaris*, *liminare* (relatif au seuil, liminaire, initial), *limis*, *lime* (qui regarde de travers), *limitalis*, *limitale*, ou *limitaneus* (placé aux frontières, qui garde les frontières), *limitaris* (relatif aux limites), *limitamentum* (action de délimiter), *limitatio*, *limitationis* (bordage, délimitation), *limitator*, *limitatoris* (arpenteur), *limito*, *limitare* (entourer de

frontières, limiter)...

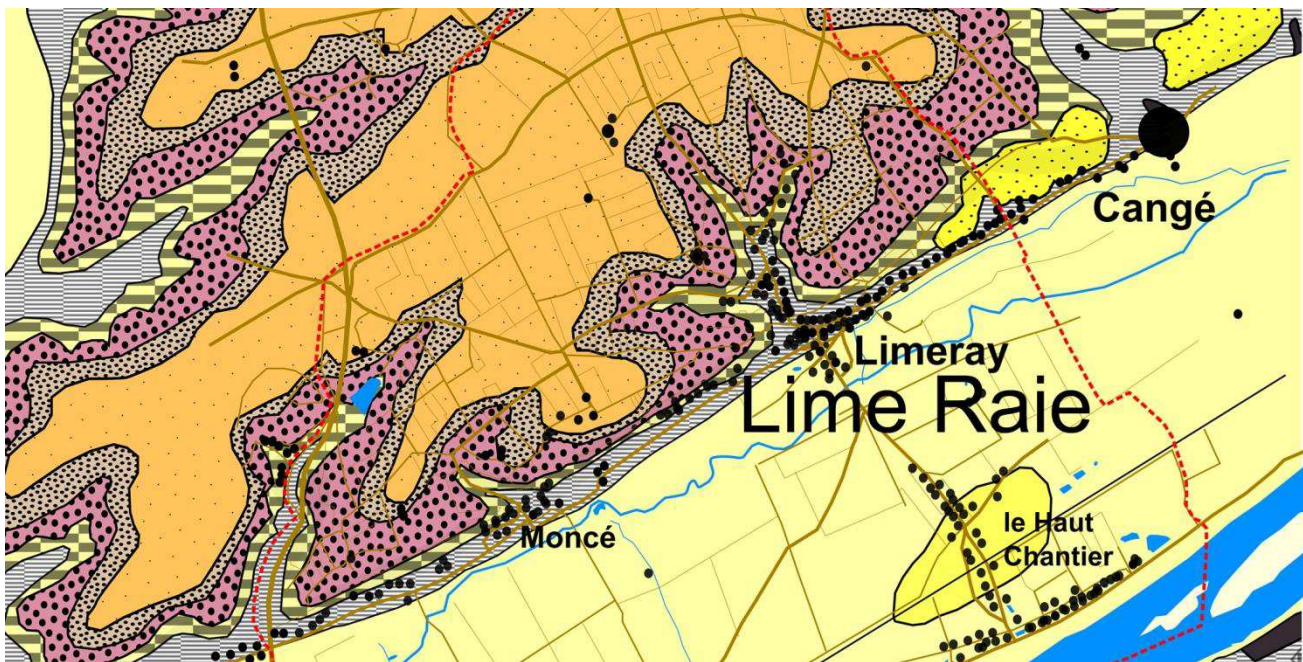
Le *Limes* était la frontière fortifiée entre l'empire romain et les barbares germains.

Nous pensons que cette piste ne doit pas être lâchée en considérant la répartition des toponymes semblables à Limeray ou qui semblent de la même famille en France.

Notre conclusion sera celle-ci : au regard de la répartition des Limeray en France et des Limérac et Lémerie, nous pensons que Limeray est un toponyme de frontière, de limite, de seuil entre deux zones. Son origine est sans doute romaine et liée à la fin de la Guerre des Gaules.

Il faut sans doute comprendre Limeray comme *lime* (limite, frontière) et *ray*, qu'il faut comprendre comme une raie, une ligne, un sillon.

Le mot raie est un dérivé du gaulois *rica*. On le trouve en gallois, *rhych*, et en irlandais, *rech*. Il donnera en bas latin *riga*. Cette raie est sans doute la **Rue d'Enfer** qui définit le bourg de Limeray, cette percée géologique dans le coteau de la Loire, en même temps, limite, frontière, bien comprise et utilisée comme telle par les Romains, et en même temps raie, sillon.



Ce mot « ray » était même peut-être l'ancien nom gaulois du lieu. Ce ne sera pas la première fois que l'on constatera l'association d'un mot gaulois et d'un mot romain dans la construction d'un toponyme gallo-romain.

Limeray serait, la raie de la limite, la ligne, le sillon du seuil, frontière entre le pays totalement romanisé à l'Est et le pays à romaniser à l'Ouest.

La notion de frontière est présente dans les quatre Limeray de la Région Centre. La notion de raie, de sillon, semble aussi l'être : vallée rectiligne, faille géologique. Cela est particulièrement visible à Verneuil-sur-Indre.

Cette interprétation de Limeray sur la frontière avait été pressenti dans *Le Patrimoine des communes d'Indre-et-Loire, Centre* (Flohic éditions) : « Origine du nom : du latin *Limeriacum*, de *limes*, la limite, la bordure, ou encore le passage. »

C'est cette thèse qui trouve sa place ici.

Les Poupelines

Ce toponyme désigne la partie du coteau comprise entre le bourg de Limeray et la limite de la commune de Cangé. C'est probablement un toponyme de frontière.

Issu peut-être du latin *pupa*, petite fille, poupée, ou de *pupula*, petite fille, ce toponyme peut être vu comme un anthroponyme, surnom de personnes à la figure d'enfant.

Cependant, considérant qu'il n'existe qu'un seul autre La Poupeline en France sur la commune de Néant-sur-Yvel (56) et que nous sommes ici sur une frontière, une ligne, *linea*. On pourrait peut-être



y voir comme origine la famille du verbe latin *populo*, dépeupler, ravager. Le terme le plus intéressant serait certainement *Populonia*, surnom de la déesse Junon, et qui signifie qui protège du pillage. Nous pensons qu'il faut voir dans Poupeline, une évocation de *Populonia*, protectrice gallo-romaine. Ce toponyme a sans doute été déformé pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, un terme à peu près compréhensible des Chrétiens du Moyen Age.

Cette hypothèse est renforcée par la présence de la Cave au Lard (cave aux Lares) à l'entrée de la commune de Cangey et dont les divinités domestiques, les Lares, protègent également cette frontière.

Nous ne pensons pas qu'il faille voir dans cette disposition particulière un hasard.

Poupeline est devenu un anthroponyme, un nom de famille connu ancien de la commune. Il ne faut pas voir l'origine du toponyme dans le nom de famille, qui ne date que de la seconde moitié du Moyen Age. Il faut voir l'origine du nom de famille dans le toponyme.

Le Portereau

C'est une parcelle à peu près triangulaire, composée d'un sol en limon des plateaux, et se situant auprès et au nord-est du Buisson.

Ce toponyme est l'évocation d'une porte, d'une ouverture. Ce terme provient du latin *porta*, porte de camp, de temple, de maison. Ce nom est sans doute l'ancien nom d'une construction romaine aujourd'hui disparue. Le terme latin qui s'en rapprocherait le plus est *portarius*, le portier.

Le terme *portus*, évoque un port, mais aussi une ouverture, un passage, un entrepôt, un magasin. Le Portereau est un toponyme assez rare en France. On trouve le Portereau quatre fois (Vertou, 44 ; Saint-Arnoult, 41 ; Lailly-en-Val, 45 ; Saint-Sébastien-sur-Loire, 44), ainsi que les Portereaux (Etampes, 91) et Portereau du Braud (Grues, 85). Il s'agit peut-être d'un toponyme de frontière.



Le Buisson

Le mot buisson provient du vieux français *boisson*, qui provient du latin *buxeus*. Ce hameau ne portait probablement pas à l'époque romaine ce nom, mais sans doute qu'un petit bois poussa dans la première moitié du Moyen Age, dans les ruines du site romain identifié en ce lieu.

Notons qu'une ferme portant le même nom se trouve non loin de la limite de la commune de

Limeray, sur la commune de Saint-Ouen-les-Vignes. Sur la commune voisine de Cangey, on trouve le Buisson Brunet et le Buisson Maurice. C'est un toponyme extrêmement répandu.



Maquette de villa gallo-romaine

Les Ménates

Sur le coteau entre Moncé et Limeray, au nord et auprès de la Havrie, les Ménates sont un toponyme unique en France (on trouve Menate au singulier sur la commune de Pissos, 40).

Aucun toponymiste n'a donc pu se pencher jusqu'à présent sur ce nom. Nous pensons qu'il faut y voir un mot de la famille de *menat* qui est connu comme un terme d'origine latine synonyme de « maison ».

Les Ménates seraient donc ainsi des « maisons » de l'époque gallo-romaine. Il faut probablement y voir les *mées* (dérivé de l'ancien français *mez*, et du latin *mansus*, maison) avec *natae*, nées, c'est-à-dire les maisons de campagne nées, les nouvelles maisons de campagne. On peut peut-être ainsi y voir le nom d'un lotissement gallo-romain.

Ce haut du coteau du Val de Loire est connu en cet endroit pour conserver des vestiges de constructions gallo-romaines : tuiles, etc.

La Havrie

La Havrie se trouve également orthographiée Haverie, ou Hervrie. Nous sommes en présence d'un toponyme rare en France uniquement représenté à Limeray et à la Haverie, sur la commune de Saint-Ouën-des-Toits (52).

Nous pensons qu'il faut y voir un dérivé du verbe *haver*, mot lui-même dérivé du latin *excavere*, creuser, excaver. Il s'agit de l'évocation de caves sans doute d'origine gallo-romaine ou médiévale.

Une seconde explication moins probable serait d'y voir un dérivé de la famille de *hâve*, sombre, blême, mot provenant du francique *haswa*.

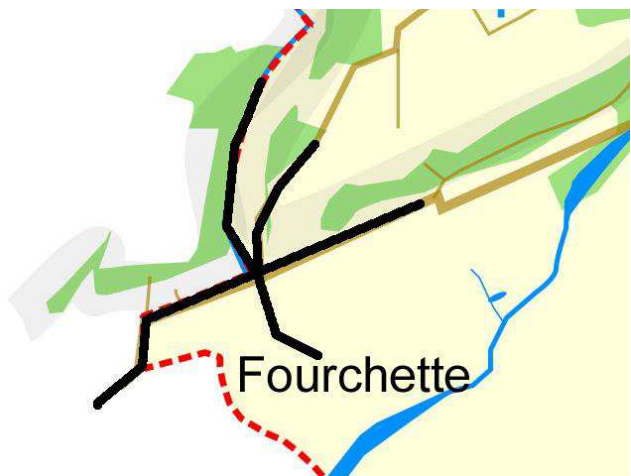
Fourchette

Fourchette est le diminutif de fourche. Du latin *furca*, puis de l'ancien français *forc*, le mot désigne soit un carrefour, la bifurcation d'un chemin, soit des fourches de justice, un instrument de supplice.

Si le nom désigne le carrefour, c'est sans doute un nom d'origine romaine. Les fourches de justice sont généralement des toponymes datant du Moyen Age.

Dans le cas du Fourchette situé en limite ouest de la commune, nous sommes en présence d'une petite fourche, bifurcation et carrefour du chemin principal qui suit le long du bas du coteau de la Loire. A Fourchette, existe un carrefour d'où part un chemin vers le nord-est sur les hauteurs du coteau.

Nous sommes donc ici en présence d'un toponyme d'origine gallo-romaine.



La Pâquerie, Pasquerie

Ce toponyme peut évoquer deux choses : la fête de Pâques, et des pâturages.

La Pâque, ou Pasque, provient du latin *Pascha*, transcription grecque de l'hébreu *Pasah*. Ce nom désignait la fête juive célébrant la libération du peuple d'Israël, de la captivité d'Égypte, par le sacrifice de l'agneau pascal. Pour les premiers chrétiens, Jésus-Christ a été lui-même l'agneau expiatoire.

Cependant au regard de la répartition géographique en France des toponymes Pasquerie et Pâquerie (voir l'atlas), cette thèse de la référence à la fête de Pâques ne peut être retenue.

La répartition des Pasquerie et Pâquerie en France nous montre une aire géographique plutôt dédiée à l'élevage en bocage, ou bien une disposition en limite de l'Ouest bocager dédié à l'élevage.

La référence au pâturage semble la bonne. La bonne étymologie serait alors le verbe latin *pascere*, paître, et son nom *pascuum*, le pacage, le pâturage, ou le nom de latin populaire *pascuarium*. Le suffixe *-erie*, *-aria*, en accuserait le caractère.

En Indre-et-Loire, il existe une Pasquerie à Benais, et une autre à Montreuil-en-Touraine. Il existe une Paquerie à Villiers-au-Bouin, une Pâquerie à Bourgeuil, Villedômer, Limeray, et Mosnes. Ces toponymes sont situés en limite de la Touraine et semblent donc des toponymes de frontières ou plus exactement des toponymes de commerce frontalier, des aires de pacage pour les bêtes en transit entre le *saltus* gaulois et l'*ager* romanisé dédié à la culture du blé.

A Limeray, la Pasquerie, ou Pâquerie, correspond à un habitat du coteau qui semble lié au pâturage de forme triangulaire limité par le coteau et la Cisse et dont Moncey est la pointe.

En ce lieu, le bétail peut s'abreuver dans la Cisse et paître dans les prés voisins avant de passer la frontière.

C'est un toponyme semblable à celui gallo-romain de la Vacherie qui couvre approximativement la même aire géographique d'élevage ou de limite de zones d'élevage, avec les mêmes caractéristiques.



Les Chapes d'Ane

Il n'existe qu'un seul autre toponyme comparable en France, en Loir-et-Cher, sur la commune d'Areines : Chape d'Âne.

Pour Stéphane Gendron, le terme *chape*, du latin *cappa*, désigne un ensemble de bâtiments. Il se réfère aux archives du XIV^e siècle de l'abbaye de Notre-Dame de Selles-en-Berry. Cependant notre expérience nous a montré que les toponymes en relation avec les ânes étaient souvent des toponymes proches des voies romaines et souvent proches de points de ravitaillement ou d'aire de repos pour les marchands qui transportaient autrefois les marchandises principalement à dos d'ânes.

Chape peut avoir alors deux origines latines. La première serait *capax*, *capacis*, capable, qui peut contenir, spacieux, ample, du verbe latin *capio*, prendre, saisir, contenir, renfermer, famille de mots qui a donné *capis*, *capidis*, mais aussi *capedo*, qui désigne un espace entre des murs. D'après cette

piste le terme *chapes* désigneraient des enclos, des parcs pour les ânes.

La seconde piste qui est beaucoup plus improbable est celle du terme de bas-latin *cappa* qui désigne une sorte de coiffure, une coiffe, une cape, une capuche, un capuchon, un élément recouvrant, une chape et par extension un manteau ecclésiastique médiéval.

Nous pensons que la première piste, celle des enclos aux ânes est la bonne et qu'il y avait sans doute ici à l'époque gallo-romaine une halte avec des parcs, des enclos, pour les ânes des marchands itinérants.

L'Ouchonnerie

Ce toponyme désigne actuellement une ferme sur le plateau à l'ouest de Moncey, entre ce hameau et la Pouletterie. C'est un toponyme unique en France. On trouve bien un Ouchon, sur la commune de Garigny, dans le Cher, mais il n'existe qu'une seule Ouchonnerie.

Ce terme est un dérivé gallo-romain du terme d'origine gauloise bien connu *ouche*, du mot gaulois *olca*, qui désigne une bonne terre, une petite pâture, ou un verger appartenant à la maison. Il s'agit ici d'une langue de bonne terre de limon des plateaux dominant le coteau en cet endroit. La ferme de l'Ouchonnerie est située juste sur la fin de cette avancée (voir la carte géologique).

Le terme *ouche* a été complété avec le suffixe *-on* qui marque en gaulois une étendue, une unité, une continuité, ou qui indique un diminutif, et par le suffixe romain *-erie*, *-aria*, qui en accuse le caractère.

Le Morier

Le Morier peut avoir deux origines, soit être une référence aux muriers, par le latin *morum*, baie de la ronce, soit être un endroit particulièrement sombre en rapport avec les maures, du latin *maurus*, à la peau sombre.

Les deux hypothèses peuvent être bonnes car nous sommes là dans un endroit un peu boisé très en pente, dans une vallée encaissée et peu ensoleillée.

Cependant, au singulier, le Morier est une forme typiquement régionale, voire tourangelle, ce qui nous porte à choisir l'hypothèse des ronces, des mûriers (voir l'atlas).



Le Mont Luma

C'est un toponyme extrêmement rare. On trouve en France seulement un Champ Luma sur la commune de Fontaines (85) et le Mont Luma de Limeray.

Le Mont Luma est un toponyme d'origine romaine, à travers le latin *mons*, *montis*, la hauteur, et *luma*, *lumae*, qui désigne les épines, les ronces. Le Mont Luma signifie les ronces du mont, ou le mont aux épines.

Y voir une improbable « luminosité » en comparaison du Morier voisin, sombre, n'est pas une piste que nous suivrons.

Ce mont portait le nom de Mont Luma avant l'implantation en son éperon d'une motte castrale et d'un château médiéval. A l'époque romaine, cette hauteur était, comme l'indique son nom, occupée par les ronces et les broussailles car peu utile et inaccessible.

Beauvoir

Le lieu-dit de Beauvoir peut aussi s'écrire au pluriel : les Beauvoirs. C'est le nom du haut du coteau de la partie est de la commune. C'est un plateau de sable et de gravier ou d'argile à silex. Ce nom a une origine gallo-romaine à partir du latin *bellum videre*. Il s'agit d'un toponyme de panorama, une belle vue.

En Région Centre, il est très présent dans le Perche Vendômois (voir l'atlas).

Panorama de Beauvoir



Le Luat

D'après les toponymistes comme Stéphane Gendron, le Luat proviendrait du latin *lucus*, bois. Le *lucus*, d'après le Gaffiot désigne un bois sacré.

Le plus souvent, ce toponyme est précédé du déterminant « le », ce qui indique qu'il désigne quelque chose d'indépendamment identifiable, comme effectivement un bois.

- Château du Luat et la Plaine du Luat (Piscop, 95),
- Fresnoy-le-Luat (60),
- Grand Luat (Circonfontaines-en-Ornois, 52),
- Le bas Luat et le Haut Luat (Sion-les-Mines, 44),
- Le Bois de Luat (Bouy-sur-Orvin, 10),
- Le Bois des Luats (Serans, 60),
- Le Grand Luat (Corquilleroy, 45),
- Le Haut du Luat (Frensoy-le-Luat, 60),
- Le Luat (Limeray, 37 ; Véréigny, 28 ; Eaubonne, 95 ; Gambais, 78 ; Sourdon, 77 ; Villemer, 77 ; Fresnoy-le-Luat, 60 ; Vaudoy-en-Brie, 77 ; Forges, 77 ; Verrières, 10 ; Grand, 88),
- Le Luat Clairret (28),
- Le Luat sur Vert (Vert-en-Drouais, 28),
- Le Petit Luat (Raizeux, 78 ; Corquilleroy, 45),
- Les Cailloux du Luat (Villemer, 77),
- Les Luats (Boury-en-Vexin, 60 ; Vernou-sur-Brenne, 37 ; Villiers-sur-Marne, 94 ; Véron, 89 ; Orval, 50 ; Jessains, 10 ; Rouvres-sous-Meilly, 21),
- Luat (Saint-Christophe-du-Luat, 53),
- Vallée du Luat (Villemer, 77).

Ce toponyme est surtout bien représenté en Ile-de-France (voir l'atlas).

C'est sans doute la forme Lua, surtout présente en Champagne et en Lorraine, qui va nous apporter la conclusion. Cette dernière forme n'est pas très courante, mais on trouve :

- Bois de Lua, sur la commune de Delut (55),
- Bois de Lua, sur la commune de Dainville-Bertheléville (55),
- La Lua, sur la commune de Saint-Dalmas-le-Selvage (06),
- Le Bois Lua, sur la commune de Nouvion (80),
- Les Côtes Lua, sur la commune de Termes (08),
- Lua Chapon, sur la commune de Coizard-Joches (51),
- Ru Lua, sur la commune de Coincy (02).

Le fait que le rapport statistique avec les bois est confirmé fait de Luat un synonyme de bois, de bois sacré. Son origine gallo-romaine ne semble pas faire de doute.

Le Bois Ruet

Le Bois Ruet désigne un bois dans un petit val avec un petit ruisseau intermittent, un petit *ru*, un *ruet*. Il existe aujourd'hui une retenue d'eau formant étang en cet endroit.

Le terme *ruet* est un diminutif de *ru*, qui provient du latin *ruga*, la ride. Ruet est plutôt un toponyme normand et bourguignon (voir l'atlas).



Le Bois d'Enhus

C'est une ferme qui porte le nom d'un bois voisin situé sur la commune de Pocé. Cette ferme se trouve près du point culminant de la commune de Limeray, à 114 mètres d'altitude. Il faut sans doute comprendre ce toponyme comme le Bois d'En-sus, le bois du dessus, ou le bois d'au-dessus.

C'est un nom unique en France. On trouve bien un Domaine d'Ensus, sur la commune de Beaumont-la-Ferrière (58) et les Ensus, sur la commune de Perrecy-les-Forges (71), mais il n'existe aucun autre Enhus.

Nous pouvons mettre ce toponyme en rapport avec les Arcis (défriché par le feu), tout proche, car Enhus pourrait provenir du verbe latin *uro*, *ussi*, *ustum*, *uere*, qui signifie être brûlé, desséché par la chaleur, brûlé, consumé. Ainsi Enhus, serait à comprendre comme *en us*, le mot latin *en*, se traduisant par voici, voilà, ou « bien », ou se rapportant à *enim*, « c'est un fait, bien sûr ».

Nous sommes donc en présence de deux solutions : le bois d'en haut, ou le bois brûlé. Les deux peuvent convenir.

L'origine gallo-romaine du nom ne semble faire aucun doute, mais la ferme est sans doute d'origine médiévale.

Les Aglines

Le terme Agline n'apparaît qu'une seule autre fois en France au Haut de la Haie Agline, au-dessus de Vilosnes-Haraumont (55), au-dessus de la vallée de la Meuse, où ce terme semble désigner un petit renforcement droit sur un plateau à l'est de Liny.

La proximité de Liny doit probablement nous inciter à séparer *ag-*, *ague*, de *lines*, pour obtenir

« ague-line », soit « la ligne des eaux ou la ligne des eaux ».

Géographiquement, aux Aglines à Limeray, nous sommes sur la crête culminante de la commune à environ 114 mètres d'altitude. Cette crête est composée géologiquement de limon des plateaux. D'un côté, vers le nord-ouest, les eaux vont vers la Ramberge et Saint-Ouen-les-Vignes, et de l'autre côté, vers le sud-est, les eaux vont vers Limeray, Moncé et le Val de Loire. On pourrait penser que les Aglines sont la ligne, du latin, *linea*, de séparation des eaux, *ague*, du latin *aqua*.

Les Aglines signifieraient la « ligne d'eau ». Cette interprétation semble curieuse et incongrue, mais nous ne voyons pas d'autres pistes pour l'instant.

Moncé, Moncey

Les toponymes Moncel et Monceau sont nombreux. La forme Moncé ou Moncey est moins fréquente. On trouve (voir atlas) :

- Le Bois de Moncé (Faveraye-Mâchelles, 49 ; Moncé-en-Bélin, 72 ; Saint-Firmin-des-Prés, 41),
- Bois de Moncey (Venise, 25 ; Montmédy, 55)
- Le Moncé (Le Roulier, 88),
- Le moulin de Moncé (Limeray, 37),
- Moncé (la Bazouge-du-Désert, 35 ; Saint-Aquilin, 24 ; Limeray, 37 ; Saint-Firmin-des-Prés, 41 ; Clémery, 54)
- Moncé-en-Bélin (72),
- Moncé-en-Saosnois (72).
- Le Grand Moncey (Brousseval, 52),
- Le Moncey (Saint-Laurent-d'Argny, 69 ; Viéthorey, 25 ; Chalèze, 25),
- Le Petit Moncey (Brousseval, 52),
- Les Moncey (Cornod, 39),
- Mare Moncey (Thomer-la-Sôgne, 27),
- Moncey (Saint-Léger-de-Fougeret, 58 ; Naives-Rosières, 55 ; Docelles, 88 ; Sablons, 38),
- Moncey (25),
- Pièce de Moncey (Veuves, 41),
- Voie de Moncey et Cromary (Vieilley, 25).

Moncé ou Moncey est habituellement identifié comme un petit mont, diminutif du latin *mons*, *montis*. La forme écrite la plus ancienne de Moncé est une traduction latine du XIII^e siècle dans l'acte de fondation du prieuré de Moncé en 1209, *Monceium* (cartulaire du prieuré de Moncé). Cette forme est une forme latinisée médiévale. Dans les textes du XIII^e siècle on trouve aussi la forme *Monce*, soit Moncé sans accent (les accents n'existaient pas dans les textes de cette époque).

Nous pouvons pousser l'analyse plus loin en constatant que la situation géographique des Moncé ou des Moncey est souvent la même.

- Moncé à Limeray, au nord de la Cisse, objet de cette étude, se trouvait sur un méandre disparu de la Cisse, méandre venant assez près du coteau de la Loire.
- Moncé (commune de Saint-Firmin-des-Prés, 41), en amont de Vendôme, est situé sur la rive convexe d'un méandre du Loir.
- Moncé-en-Bélin (72), au sud du Mans, est situé sur la rive convexe d'un méandre de la Rhonne.
- Moncé-en-Saosnois (72), au nord du Mans, se situe sur un méandre convexe de la Dive.
- Moncey (25) se situe sur la rive convexe d'un méandre de l'Ognon.

Ces mêmes situations géographiques, sur la rive convexe d'un méandre ne semblent pas un hasard. Nous trouvons encore :

- Moncel-lès-Luneville (Meurthe-et-Moselle), sur la rive convexe d'un méandre de la Meurthe près de Lunéville.

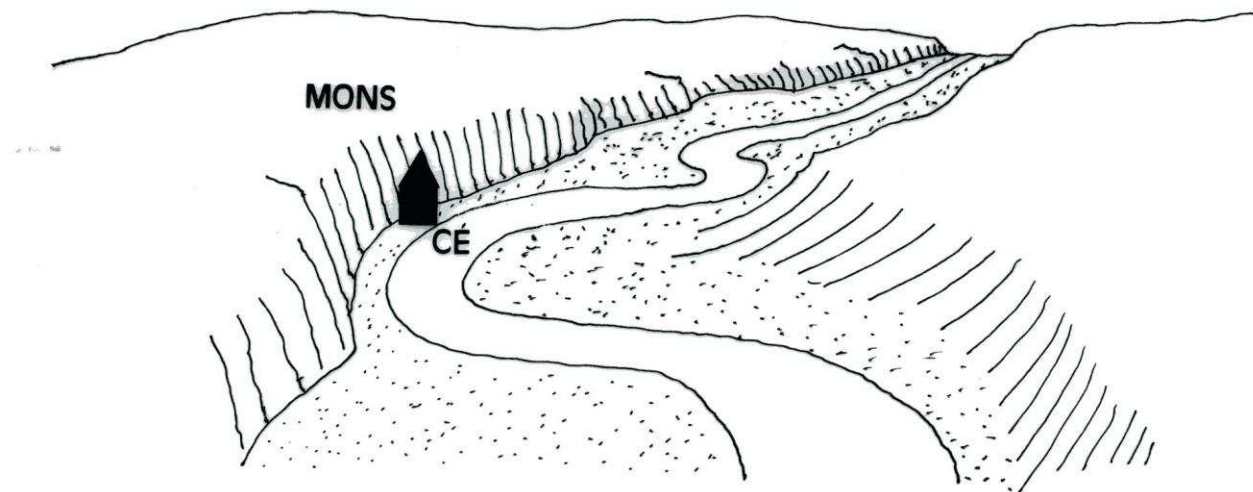
- Moncel-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle), sur la rive convexe d'un méandre de la Seille.
- Monçay (Loiret), sur la rive convexe d'un méandre de la Vézère.
- Etc.

Il apparaît que Moncé, ou un nom de la même famille, a plutôt l'habitude de désigner un lieu sur la rive convexe d'un méandre, là où le travail de l'érosion, effectué vers l'extérieur du méandre, rapproche le lit de la rivière du coteau.

En fait, plus précisément, le terme a été utilisé sans doute pour désigner un lieu proche d'une rivière et à proximité d'une hauteur. Les lieux de cette famille toponymique sont quasiment tous situés dans le fond des vallées, coincés entre l'eau, le lit de la rivière, et la hauteur, le coteau.

Le dictionnaire de l'ancienne langue française Godefroy, semble confirmer les conclusions de cette étude. La syllabe « cé » (« sié, sied, sed, see, sé, scié, scé, cé ») signifie « lit de rivière ».

Moncé voulait ainsi sans doute dire « entre un mont et le lit d'une rivière », la Cisse.



Les traces de l'ancien méandre de la Cisse sont encore présentes avec une grande mare encore située entre Moncé et la Cisse. Le cours de la Cisse a été rectifié et était auparavant plus méandreux. Le passage entre le coteau et la rivière était autrefois, à Moncé, beaucoup plus étroit.

L'origine du nom Moncé, Moncey, est fort probablement gallo-romaine.



Ancien méandre de la Cisse à Moncé

Avisé

Il s'agit vraisemblablement d'un toponyme d'origine gallo-romaine. Le suffixe *-é, -acum*, en accusant le caractère. En partant de la racine *avis-*, il existe deux pistes possibles, soit le terme latin *avis*, l'oiseau, soit *avium, avius, avii*, un lieu non fréquenté, écarté, où il n'y a point de chemin, inaccessible.

La seconde piste paraît fort probable au regard de la géomorphologie des lieux. Avisé se trouve

dans un bois, limité à l'est et au sud par un coteau.

Pourtant, nous préférons la première solution, celle qui fait appel à la présence d'oiseaux, *avis*. En effet, les zones boisées près des coteaux portent souvent dans la région des noms en rapport avec les oiseaux. Ainsi il existe Chante-Merle sur la commune de Pocé en limite avec celle de Limeray, Chante-Merles, sur la commune de Cangey en limite avec celle de Limeray. Le terme latin *avis* désigne souvent le merle.

Par ailleurs, les bois voisins sur Cangey portent le nom des Grands Corbeaux.

En France les autres toponymes Avisé, sont en rapport avec l'avis (être bien avisé ou mal avisé), ou avec l'*avis*, un terme d'ancien français qui a le sens de portion de biens donnée par le grand-père en avancement d'héritage ou assignée par le père aux puînés. Cette piste n'est pas à suivre à notre avis, à l'Avisé de Limeray, qui signifierait plutôt « aux oiseaux, des oiseaux ».

Les Iles Bardes

Le toponyme « la barde » est assez répandu dans le sud-ouest (voir atlas) et désigne généralement des alluvions, ou des terres marécageuses auprès d'un cours d'eau. En occitan, *bardo* est un mot qui désigne le limon. Avec l'influence de la langue d'oïl, *bardo* est devenu barde.

En Région Centre la Barde sur la commune de Beaumont-la-Ronce (37) désigne des alluvions de la Vandoeuvre, où a été aménagé un étang. La Barde sur la commune d'Aulnay-la-Rivière (45) se situe sur le bord de l'Essonne.

Les Iles Bardes ou Isles Bardes désignent donc les alluvions humides de la Loire formant des îles. Ce nom a précédé l'implantation de la levée.

Le premier habitat de l'Île Barde a été partagé entre la Petite Île Barde à l'est et la Grande Île Barde à l'ouest. On écrit aussi ce toponyme l'Isle Barde.

Launay

Launay est à comprendre comme l'aunaie, un bois d'aulnes. Ce toponyme provient du latin *alnus*, l'aulne. L'adjonction de l'article « l' » ne plaide pas pour une formation récente de ce toponyme. Simplement il resta compréhensible pendant des siècles sous la forme Aunay. La fusion avec l'article nous indique seulement une perte de sens récente qui est révélatrice de la quasi-disparition des aulnes dans notre pays.

Cet arbre sacré pour les Gaulois était partout répandu dans les zones humides autrefois, d'autant que le terroir était dans les siècles passés plus humide qu'aujourd'hui. Le bois imputrescible de l'aulne est très dur et servait à faire les pieux des maisons, des outils ou des manches d'outils ou d'armes.

La référence aux aulnes nous a donné une multitude de formes de toponymes : l'Aulne, l'Aune, l'Auneau, l'Aunaie, l'Aunais, Launeau, Launay, Launaie, Launais, l'Auneu, l'Aunou, l'Aunette, l'Aunière, les Aulnes, les Aunes, les Launais, Launai, etc. La forme Launay compte à elle seule environ 80 occurrences en Région Centre (voir atlas).

Fougerets

Les Fougerets sont un des nombreux toponymes de la famille de *fougère*. Le mot provient du latin populaire *filicaria*, du latin *filix, filicis*, la fougère. Il s'agit d'une fougeraie, d'un lieu où poussent les fougères. Le site est placé sur une plaque d'alluvions anciennes et son habitat remonte probablement antérieurement à l'époque romaine, époque probable où apparut ce toponyme.

Il pourrait s'agir d'un anthroponyme, un nom de famille, venant lui-même d'un autre nom de lieu, mais cette piste reste plus improbable.

Cet orthographe est assez locale (Est de l'Indre-et-Loire et Nord du Loir-et-Cher). On la trouve également dans le Bourbonnais, le Jura et les Vosges (voir atlas).

Epoque gallo-romaine



La Rivière

Ce toponyme est encore compréhensible aujourd'hui. Il désigne la rive de la Loire. Le terme provient du latin populaire *riparia*, substantif de l'adjectif *riparius*, qui signifie « qui est sur la rive ». C'est exactement la configuration des lieux. Il faut donc retenir le sens latin du mot ce qui semble dater ce toponyme de l'époque romaine.

Il peut s'agir d'un anthroponyme, mais la proximité de la rivière de Loire semble éliminer cette hypothèse.

Grande Maison

Grande Maison est une ferme des bords de Loire située près de la Rivière, entre les Isles Bardes et le Haut Chantier. C'est probablement un toponyme d'origine gallo-romaine ou de la fin de l'Antiquité. Le terme de maison provient du latin *mansionem*. En toponymie, il est souvent la trace d'une construction gallo-romaine. L'adjectif grand provient du latin *grandis*.

Grand-Maison (25 occurrences en Région Centre) ou Grande Maison (environ 60 occurrences en Région Centre) sont des toponymes répandus (voir atlas) qui semblent indiquer par leur répartition géographique des fortunes commerciales.

Les vestiges gallo-romains

Dans son manuscrit de 1898, l'abbé Blaive signala qu'il avait remarqué dans le **bourg** de Limeray, un massif en béton très dur (d'après J. Boussard : *Carte archéologique de la Gaule, département d'Indre-et-Loire*, Paris, 1960, 1690 ; J.-G. Saintrat, *Essai de répertoire*, 1981, Limeray).

L'abbé Blaive signala aussi à 100 mètres de l'église, une cave bordant la rue principale (maison n° 10 rue de Blois) avec un plafond de pierres pointues, épais de 1 mètre et s'étendant sur 60 m² (20 m² selon Jeanson). Une fontaine sortant de terre immédiatement en dessous. Il signala également, rue du Bief, les bases en maçonnerie, actuellement disparues, de deux tourelles en contrebas à fleur de terre, à 45 mètres de la cave précédente. Le tout serait attribué à une construction gallo-romaine ou médiévale.

Au lieu-dit les **Vignes Blanches**, à l'ouest du hameau du Buisson, y furent trouvés, avant 1980 par A. Peyrard, des tuiles romaines, des fragments d'enduits peints, un tesson de poterie romaine à verni noir dite campanienne, de la céramique sigillée et commune datant du I^{er} siècle (d'après Y. de Kisch, dans *Gallia*, N° 38, 2, 1980, p. 330 ; J.-G. Saintrat, *Essai de répertoire*, 1981, Limeray). On trouva également trois murs. Ces traces, comme nous le signale le *Dictionnaire des communes de Touraine*, étaient visibles d'avion.

Exemple de grande villa gallo-romaine



A la **Marchaison**, dans le Val de Loire, près des Grillons, l'abbé Blaive signala un site gallo-romain avec un atelier de potiers (J.-G. Saintrat, *Essai de répertoire*, 1981, Limeray ; Inventaire archéologique, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, N° 40, 1983, p. 627).

Aux **Fougerets**, sur la butte, l'abbé Blaive signala la découverte faite avant 1898, d'amphores, ainsi que des inhumations dans la position du fœtus, les genoux relevés vers la tête (non datées) (J.-G. Saintrat, *Essai de répertoire*, 1981, Limeray ; manuscrit de l'abbé Blaive ; Inventaire archéologique, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, N° 40, 1983, p. 625).



En 1982, lors du creusement d'une mare d'irrigation aux **Varennes du Haut Chantier** au nord de la ligne de chemin de fer, monsieur Cimbault trouva les vestiges d'une barque romaine échouée avec une poterie et des tessons de poterie romaine, dont un fragment d'amphore.



Certains vestiges ont également été repérés au **Petit Perrier** et dans une cave du coteau (dallage ?) le long de la route menant à Tours.

La christianisation

Le christianisme s'implanta vraiment en Gaule quand l'aristocratie gallo-romaine commença à y adhérer. Ce fut essentiellement dans les villes que cette adhésion prit naissance. Cette religion, sous l'impulsion de l'empereur Constantin, devint officielle au début du IV^e siècle. La période précédente fut une période de martyr des premiers Chrétiens.

C'est vers la fin du IV^e siècle que saint Martin évangélisa la région. Un grand mouvement de christianisation des anciens lieux de culte païen commença ainsi dès la fin du IV^e siècle dans les campagnes.

Saturne et l'église Saint-Saturnin de Limeray

Saint Saturnin désigne plusieurs saints des Eglises chrétiennes martyrs au II^e, III^e, IV^e et V^e siècles, le plus célèbre étant saint Saturnin de Toulouse, ou saint Sernin, premier évêque de la ville, martyr en 250.

Autant dans la répartition des toponymes Saint-Saturnin en France (voir atlas) que des églises portant ce patronage, on s'aperçoit que c'est un toponyme de frontière.

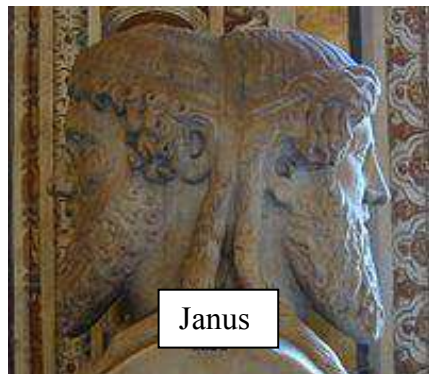
En Région Centre nous trouvons ainsi :

- Saint-Saturnin sur la commune de Neuilly-le-Brignon (37),
- Saint-Saturnin sur la commune d'Yzeures-sur-Creuse (37),
- Saint-Saturnin sur la commune de Cléré-du-Bois (36),
- Le Ruisseau de Saint-Saturnin sur la commune de Châtillon-sur-Indre (36),
- Saint-Saturnin (18),
- La Croix de Saint-Saturnin, à Neuvy (41).

On doit remarquer que certaines églises de Touraine fondées sous le patronage de saint Saturnin, Limeray (37), Souvigny-en-Touraine (37), Chissay-en-Touraine (41), et Pouillé (41) sont situées en Touraine sur la frontière avec l'ancien diocèse de Chartres.

Il faut sans doute évoquer ici le dieu romain Saturne (Cronos grec) détrôné par Jupiter et réduit à l'état de simple mortel. La mythologie raconte qu'il instaura un âge d'or d'égalité à Rome.

C'est un dieu lié au dieu Janus, le dieu à deux visages, dieu des seuils, des portes



Janus

et des commencements, des frontières.

Les Saturnales étaient des fêtes romaines célébrant l'âge d'or de l'égalité des hommes, pendant lesquelles il était interdit d'entreprendre une guerre ou d'exécuter un criminel. Les rôles des maîtres et des esclaves étaient inversés.

Le culte de Saturne a donné le jour de samedi. C'était le dieu des vigneron et des paysans.

Nous pensons qu'un ancien lieu de culte gallo-romain à Saturne a été remplacé à Limeray par un culte à Saint-Saturnin. Il s'agit d'une christianisation, phénomène politique classique de la fin de l'Antiquité ou du début du Moyen Age.



Tableau de Francisco de Goya : Saturne dévorant un de ses enfants

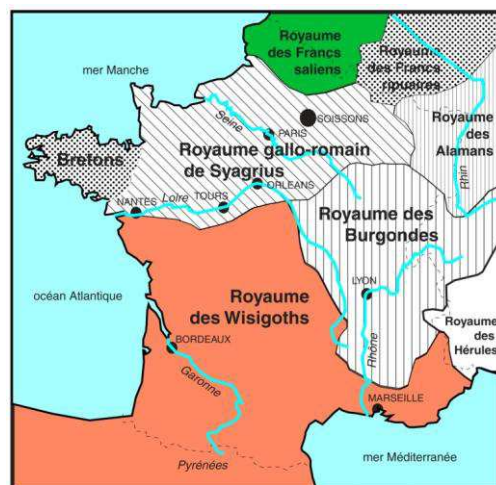
Les églises St-Saturnin en Région Centre



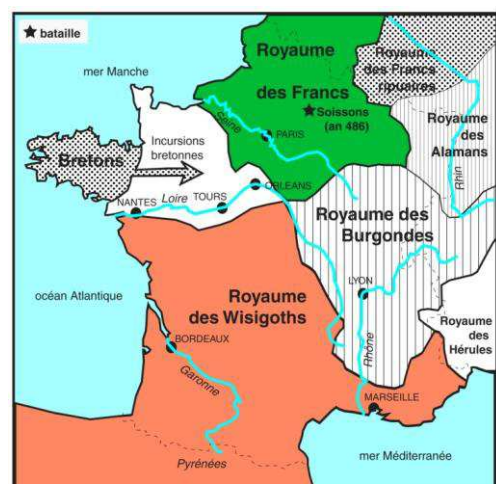
Le Moyen Age

Le royaume de Syagrius

Après les grandes vagues des invasions germaniques de 406, les territoires du centre de la Gaule, entre la Somme et la Loire, avec une partie du sud de ce fleuve, étaient aux mains d'Aegidius, maître des milices en Gaule, qui se rendit indépendant de la tutelle du pouvoir impérial romain après les invasions barbares, vandales, wisigothiques, burgondes et ostrogothiques... Le pouvoir romain était devenu trop lointain pour avoir alors une quelconque influence sur la région. Aegidius mourut en 464 et légua son pouvoir à son fils Syagrius. Syagrius hérita donc de la partie de la Gaule située entre la Somme et la Loire : le domaine gallo-romain, hors du contrôle du royaume wisigothique et des royaumes francs en nette expansion sur ses terres. Syagrius gouverna en utilisant le titre de *dux*, mais ses pairs, les rois des Francs, rois des Burgondes et rois des Wisigoths faisaient référence à lui comme roi des Romains. En 471, il est probable que l'empereur lui conféra le titre de patrice. En 476 il n'accepta pas de reconnaître la suzeraineté d'Odoacre, qui venait de détrôner le dernier empereur d'Occident, Romulus Augustule. Syagrius et Odoacre envoyèrent des délégations à l'empereur d'Orient Zenon pour demander qu'il leur accordât la légitimité de gouverner la partie occidentale de l'empire. Zenon choisit de confirmer Odoacre et Syagrius coupa tout lien avec l'Italie. Son domaine, le domaine de Soissons, devint de facto un état indépendant. La capitale de son État était Soissons. Son règne exista en partenariat avec Ambrosius Aurelianus chef autonome des Bretons établis alors un peu partout en Gaule de l'ouest.



Les royaumes en Gaule en 481

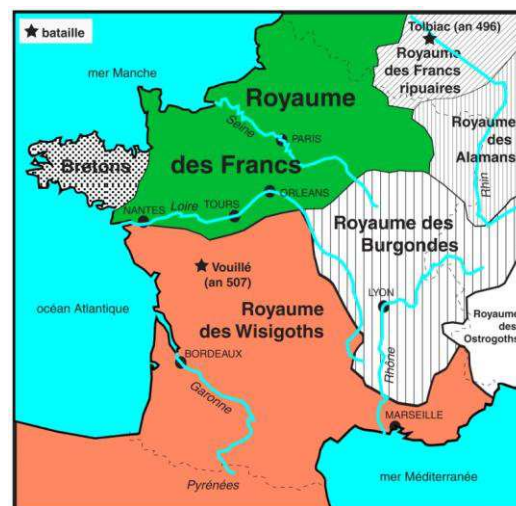


Les royaumes en Gaule en 486

Les Francs

Dès 481, après la mort de Childéric, le royaume de Syagrius fut en conflit avec les Francs. Finalement le nouveau roi franc, Clovis I^{er}, l'emporta sur Syagrius à la bataille de Soissons en 486. Syagrius chercha alors refuge chez Alaric II, roi des Wisigoths, qui l'emprisonna et le livra à Clovis l'année suivante. Celui-ci le fit assassiner. Selon Grégoire de Tours et son « Histoire des Francs », Syagrius fut égorgé en secret. Il fut le dernier représentant attesté du pouvoir gallo-romain en Gaule.

Les Francs n'envahirent pas immédiatement l'ancien royaume de Syagrius. Ils s'installèrent d'abord dans un premier temps en Ile-de-France, en Normandie, en Champagne, dans l'Orléanais et en Beauce. Limeray n'a sans doute été occupé qu'à la fin du V^e siècle, sans doute au moment où Clovis fut amené à intervenir à Blois.



Les royaumes en Gaule en 501

L'installation franque dans le territoire actuel d'Indre-et-Loire a dû être vécue comme une véritable révolution. La plupart des esclaves cantonnés dans les *villae* désiraient l'arrivée des Francs et préféraient vivre sous leur tutelle. Les nouveaux arrivants, furent sans doute accueillis à bras ouverts par la majeure partie de la population locale. Grégoire de Tours nous indique en effet dans son *Histoire des Francs* cet état d'esprit. Les *villae* furent détruites. Les grandes propriétés furent réparties en propriétés plus petites. Les générations suivantes préférèrent vivre dans des habitations en bois, plus faciles à construire par quelques individus. Ils préférèrent vivre sous une nouvelle tutelle, le servage, obligation qui les laissait libres d'être seulement attachés à leur terre sous la tutelle guerrière franque. Le fait d'être attaché à sa terre et éventuellement revendu avec elle était pour les anciens esclaves un progrès social sans précédent. Ce bon accueil des Francs fut dû notamment à l'influence de la religion chrétienne qui était en contradiction totale avec le mode de vie esclavagiste des Romains.



La conversion au christianisme romain de Clovis en 496 à Reims entraînera la conversion de l'ensemble des Francs. Les campagnes étaient déjà partiellement christianisées. La nouvelle religion et la liberté des Francs n'étaient pas contradictoires. L'intégration des nouveaux venus à la population locale en fut d'autant plus facile.

La Neustrie

Le nouveau territoire des Francs, divisé à la mort de Clovis entre ses fils en 511, forma la Neustrie. Ce nom provient peut-être de *neu*, nouveau, et de *stri*, droit, loyal, franc, honnête, réputation qu'avaient les Francs pour les Gallo-Romains qui préféraient, pour la plupart, être sous leur tutelle.

La mode des noms germaniques

Pendant les périodes mérovingienne et carolingienne, presque tout le monde portait des noms d'origine germanique. Avant l'an mil, beaucoup de nouvelles fermes, surtout dans les zones à habitat dispersé, les bocages, furent baptisées avec un nom germanique ou un nom d'une caractéristique de l'habitant, associé le plus souvent avec la terminaison « -ière » qui indique la caractéristique, c'est-à-dire la propriété. Cette mode perdurera jusqu'aux environs de l'an mil. Ces noms d'origine germanique sont construits à partir de superlatifs mettant en valeur la force guerrière de son propriétaire.

La Liardière

La Liardière, habitat situé entre Cottereau et Limeray, porte un nom d'homme d'origine germanique, Liard, forme populaire construite à partir de *Lithard*, *Liethard*, une variante de Léotard, de *leot-*, *leud-*, peuple, et *-hard*, dur, fort. Le suffixe en -ière en accuse la propriété.

Notons qu'en ancien français, le terme *liart* avait le sens de « couleur voisine du gris », avec un sens figuratif proche de « joyeux ». Cette piste n'est probablement pas à suivre ici.

La Liardière est un toponyme peu fréquent en France. On le trouve surtout dans l'Ouest du Bassin parisien avec (voir atlas) :

- Bois de la Liardière (Bonnes, 86),
- La Liardière (Chèvreville, 50 ; La Gaubretière, 85 ; Le Vieil-Baugé, 49 ; Coulombiers, 86 ; Dame-Marie, 61 ; Gençay, 86 ; Limeray, 37 ; Lathus-Saint-Rémy, 86),
- Liardière (la Prévrière, 49).

Il est aussi possible de voir dans la Liardière, l'Ardière qui ferait alors référence à un sol argileux, mais cette piste est moins intéressante en ce qui concerne le nom de l'habitat.



Les Manières

Les Manières, entre la Liardière et Cottereau, peuvent se rattacher à un nom d'homme d'origine germanique, Manier, *Maginhari*, de *magin-* la force, et *-hari*, l'armée. Cependant, il est beaucoup plus probable de voir dans les Manières, des marnières, c'est-à-dire des terres marneuses, argilo-calcaires. Nous sommes ici sur des parcelles au sol d'argile à silex de la vallée qui descend à travers le bois des Grands Corbeaux, sur le bourg de Cangey.

Le Ménard

En partant de la piste anthroponymique, le Ménard, proviendrait d'un nom d'homme german Mainard, *Maginhard*, de *magin-*, variante de *magan-*, force, puissance, et de *-hard*, dur fort. C'est un toponyme très répandu dans l'ouest de la France. Dans le seul département d'Indre-et-Loire on trouve : Bois Ménard (Rouziers-de-Touraine), l'Ouche Ménard (la Ville-aux-Dames), le Cerisier Ménard (Saint-Senoch), le Château Ménard (Saint-Branches), le Ménard et le Parc Ménard (Pocé-sur-Cisse), le moulin de Ménard (Civray-sur-Esves). A ceux-ci, on peut rajouter la Croix Ménard (Saint-Aignan, Loir-et-Cher) qui se trouvait autrefois en limite de la Touraine (voir atlas)...

L'hypothèse du nom d'homme d'origine germanique est celle habituellement retenue par les toponymistes, mais nous devons signaler une autre piste, celle du latin populaire *minare*, qui a donné le verbe français « mener ». Ce verbe signifie : « pousser des animaux devant soi en criant, en les menaçant, les conduire ». Cette seconde piste n'est pas à négliger totalement et pourrait être l'évocation de l'ancienne voie romaine passant au pied du coteau. Cependant, considérant la répartition des toponymes Ménard en France (voir l'atlas) et leurs associations avec d'autres toponymes comme bois, essarts, champs, pré, moulin, croix, etc., la piste du nom germanique est beaucoup plus crédible.

La Bernardière

Cette parcelle située à l'ouest de la commune entre le Cisse et le Coteau porte un nom d'homme d'origine germanique, Bernard, *Bernhard*, de *bern-*, l'ours, et de *-hard*, dur, fort. Le suffixe *-ière*, en accuse la propriété.

Ce toponyme est très présent dans la région de Nantes (voir l'atlas).

Les Guenaux

Ces parcelles portent un nom d'homme d'origine germanique Guénaud, construit avec *Wano*, de *wân-*, l'attente, l'espérance. C'est ici un peu un surnom de mauvaises terres dont on espère toujours un meilleur rendement. Ce peut être également un nom en rapport avec le guet sur la frontière. On remarque en effet que beaucoup de toponymes de cette famille, des Guénault, Guénaud, Guénaux, Guénaudières, Guénaudrie, etc., se situent sur la frontière avec la Bretagne (voir atlas).

Le Clos des Guyots

Les clos sont généralement des parcelles de vignes, souvent entourés de murs ou de haies. Guyot est le nom du propriétaire ou de la famille propriétaire. C'est un nom d'homme d'origine germanique, construit avec *wido-*, le bois.

Le Clos Renier

Les clos sont généralement des parcelles de vignes, souvent entourés de murs ou de haies. Renier est le nom du propriétaire ou de la famille propriétaire. C'est un nom d'homme d'origine germanique, provenant de *Raginhari*, et construit avec *ragin-*, le conseil, et *-hari*, l'armée.

La Croix Armand

La Croix Armand est le nom d'un ancien calvaire de carrefour au nord du Buisson sur le plateau. Comme beaucoup de croix, celle-ci est associée à un nom d'homme d'origine germanique, Armand, de *Harmand*, de *Hartmann*, de *hard-* ou *hart-*, dur fort, et *-man*, homme.

En associant une croix à un nom d'homme germanique, on associe la protection divine avec la protection militaire de la nouvelle aristocratie guerrière mafieuse franque.

La Croix de l'Hermite

La croix désigne un calvaire du carrefour de Fourchette. L'Hermitage est l'évocation de la présence d'un ermitage, logement d'un ermite, moine ou religieux retiré du monde, reclus. Les ermitages étaient très nombreux au Moyen Age, surtout aux environs des VII^e –IX^e siècles.

Les premières églises de Limeray

Les premiers édifices étaient probablement en bois et portaient sans doute, comme toutes les églises rurales du Moyen Age jusqu'au XI^e siècle, le titre de chapelle, *capella*.

Au Moyen Age, l'église Saint-Saturnin de Limeray dépendait du diocèse de Tours, de l'archidiaconé de Tours, du doyenné d'Amboise. Le présentateur à la cure était l'archevêque de Tours jusqu'à ce qu'il en cède les droits à l'abbaye de Moncé au XIII^e siècle.

L'atelier monétaire mérovingien

Une monnaie portant la mention de Limeray, *Limariacus vicus*, et datant du VII^e siècle, de l'époque mérovingienne, a été identifiée laissant penser à l'existence d'un atelier monétaire mérovingien.

L'habitat au Haut Moyen Age

Les fouilles archéologiques pratiquées sur l'ensemble de la France, nous donnent une idée assez exacte de l'aspect de l'habitat dans la première moitié du Moyen Age. Pendant près de cinq cents ans, les habitants du royaume des Francs ont construit leurs habitations en bois. Les chapelles et les églises rurales étaient également en bois. Ce genre d'habitat permettait une construction rapide et facile. Cette maquette montre à quoi il pouvait ressembler au VII^e siècle.



Les Bordebures

Une borde est une petite maison de campagne, une cabane. C'est un mot issu du francique *borda*, maison de planches. Dans la région, il a pris le sens de petite ferme, de petite métairie. *Bure* provient également d'un mot francique *bûr*, qui désigne une hutte, une petite maison. Les Bordebures signifient donc cabanes-cabanes.

Ce toponyme est spécifique à la Région Centre et plus spécialement à la Touraine (voir atlas).

Des sarcophages mérovingiens

Des sarcophages mérovingiens ont été trouvés en plusieurs lieux de la commune, notamment à 300 mètres à l'ouest de l'église, et à la sortie nord du bourg. La motte castrale du Mont Luma a aussi révélé des sarcophages en pierre en 1844.



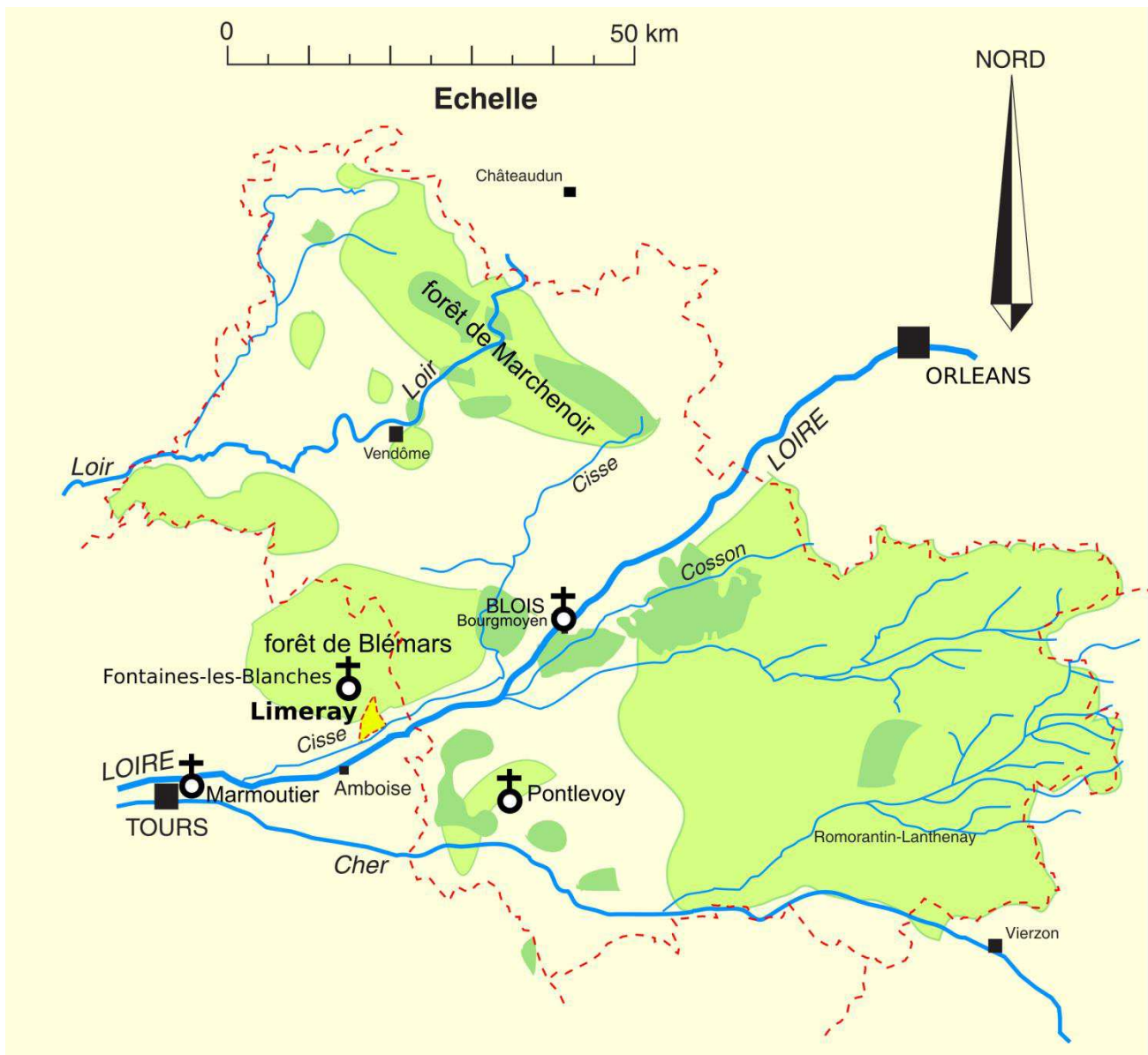
Exemple de sacophage mérovingien

La forêt de Blémars

La forêt de Blémars fut largement défrichée après l'an mil sous l'impulsion des comtes de Blois et des abbayes de Bourgmoyen, de Marmoutier, de Pontlevoy et de Fontaines-les-Blanches.

Cette ancienne grande forêt s'étendait largement vers l'ouest au-delà des limites du département de Loir-et-Cher. Ce toponyme est composé de *Blé* et de *mars*. Le premier terme désigne le Blésois, *Blesis* et est un complément du nom du premier, *mars*, qui signifie, marche, ou frontière. Littéralement, Blémars, signifie la marche de Blois, c'est-à-dire la zone frontalière entre le Blésois, son comté, et le comté de Tours. C'est un toponyme de l'époque carolingienne, voire antérieur.

On peut émettre une autre hypothèse en voyant dans Blémars un toponyme gaulois, avec « *bles* », le loup et « *mar* », grand. Le grand espace du loup, origine qui serait plus cohérente avec le Blésois.



La Gâtine

Le plateau de Limeray est situé en Gâtine, dite tourangelle. Ce toponyme désigne une terre en friche, sans culture, une terre pauvre. Cette région occupe tout le nord de la Touraine. Ce mot appartient à la famille des mots gâteau et gâter. Les gâteaux étaient autrefois confectionnés avec les restes des repas et les fruits pourris. Ces mots proviennent de l'ancien français *gast*, et du german *wast*. Cette terre est constituée essentiellement d'argile et de sables argileux qui la rendent assez impropre à l'agriculture céréalière.

Haut-Moyen Age

l'influence germanique



Villiers

Avant de s'appeler Cottereau, le domaine portait le nom de Vilers, ou Villiers. La villa de Vilers, *villam nuncupantem Vilers*, est mentionnée dans une charte de Saint-Julien, vers 978-983 (voir ci-dessous). Le terme *villiers* provient du bas-latin *villare*, dérivé de *villa*, et désigne un domaine rural, et par extension, un village, un hameau.

C'est un toponyme très répandu dans le sud et l'ouest du Bassin parisien (voir atlas). La Bretagne n'est pas concernée. Ce toponyme est à dater de la première moitié du Moyen Âge. C'est un toponyme mérovingien ou de la fin de l'Antiquité romaine.

La viguerie d'*Anguliacensis* : 978-983

La première mention écrite de Limeray

Charles Loizeau de Grandmaison, archiviste départemental d'Indre-et-Loire a récupéré, recueilli et analysé dans les années 1880, des chartes du X^e siècle volées aux archives départementales et utilisées comme simples parchemins pour relier des registres d'état civil. Ces morceaux de parchemin faisaient partie de l'ancien chartrier de l'abbaye de Saint-Julien de Tours. Parmi eux, l'archiviste réussit à reconstituer plusieurs dizaines de chartes, dont l'une concerne directement Limeray. Il s'agit d'une charte de donation datée de la fin du X^e siècle, entre 978 et 983, donation faite à l'abbaye de Saint-Julien par Girous et sa femme Gyris, d'une *villa* dénommée Vilers, située *in pago anguliacensis*, dans le *pagus* de l'Angle. La donation fut signée notamment par Hugues Capet, alors qu'il n'était encore que duc des Francs, du comte de Touraine Eudes, du comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle et de l'archevêque de Tours, Ardouin. Girous, sa femme Gyris, et son fils nommé Ardouin, avaient pour seigneur un certain Corbon. Ils furent également tous signataires de la charte.

La *villa* de *Vilers* est connue comme étant le lieu-dit du Grand-Cottereau, anciennement appelé Villiers, sur la commune de Limeray, située dans le *pagus anguliacensis*, qui n'est autre qu'une viguerie, subdivision du *pagus Turonicus*, la Touraine.

L'adjectif nominal *anguliacensis* désigne un angle, un coin, l'angle formée par la Brenne et la Loire, ou l'angle formé par la Loire et la frontière avec le diocèse voisin de Chartres. Cette localisation faite par Loizeau de Grandmaison n'est pas contestable car, en plus de la villa de Villiers, Girous donne également un aleu, dépendant de la collégiale Saint-Martin, situé entre les *villae* de Limeray, de Cangey et de Fleuray : *Adjacet autem prefixus alodus inter villam Limeriacum et villam Congiacum necnon et villam Floriacum, atque potestatem Sancti Martini de Castris*. Cette dernière donation fut sans doute une restitution à l'Eglise d'une propriété acquise indûment.

C'est donc à travers cette charte, datée entre 978 et 983 et analysée par l'archiviste précité, que nous trouvons la première mention écrite la plus ancienne actuellement connue de Limeray, mais aussi de Cangey et de Fleuray.

Voici, dans son intégralité, cette si précieuse analyse de l'archiviste **Charles Loizeau de Grandmaison** publiée dans : Fragments de chartes du X^e siècle provenant de Saint-Julien de Tours, recueillis sur les registres d'état civil d'Indre-et-Loire (suite et fin), dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 47, pp. 240-246.

« **Charte XVII : Donation à Saint-Julien, par Girous et sa femme Gyris, d'une villa nommée Vilers, située in pago Anguliacensis.** – 978 à 983 (hauteur 0 m 403 mm. – largeur 0 m 480 mm).

Un très grand fragment carré, donnant plus des trois quarts de la charte, et de nombreuses signatures, plus six fragments verticaux dont un très petit et quatre horizontaux formant l'angle supérieur de gauche.

Cette belle pièce, bien écrite, est signée de Hugues Capet, n'étant encore que duc des Francs, du comte de Touraine Eudes, du comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle, de l'archevêque Ardouin, du donateur Girous, de sa femme Gyris, de leur fils Ardouin, de leur seigneur Corbon et de nombreux

personnages pour la plupart laïques, sans une seule note tironienne (système d'abréviations), pas même celle qui représente le mot *subscripsit*. Elle n'est pas datée, mais comme le comte Eudes ne paraît qu'en 978, et que nous verrons dans une des pièces suivantes l'archevêque Ardouin, que le *Gallia christiana* fait disparaître en 980, prolonger sa carrière au moins jusqu'à 983, on peut placer cette charte entre ces cinq années, pendant lesquelles furent en fonction les autres personnages cités. Nous venons de constater en effet que l'abbé Evrard, que dom Martène ne fait abbé de Marmoutier qu'en 984, agissait en cette qualité dès l'année 977.

Ce document jusqu'ici inédit, et qui n'était même connu que par un extrait conservé dans le ms. latin de la Bibliothèque nationale n° 5443, p. 43, peut être considéré comme un des plus précieux de tous ceux que nous avons retrouvés. En effet, il jette une vive lumière sur un point de la géographie ancienne de la Touraine jusqu'ici demeuré fort obscur.

Le pagus *Anguliacensis*, dans lequel la villa de Vilers est dite située, a été placé dans deux endroits différents de la Touraine, et ni l'un ni l'autre ne répond aux indications très précises que fournit notre charte.

Prévenons d'abord le lecteur que, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres vers cette époque, le mot *pagus* a été employé par le rédacteur de la pièce pour celui de *vicaria*, et que c'est d'une viguerie qu'il s'agit ici, c'est-à-dire d'une subdivision du *pagus Turonicus*, terme qui s'appliquait à la Touraine entière. Nous lisons *vicaria Aguliacensis* dans une charte de l'archevêque Ursmar de 845 (*Gallia christiana*, t. XIV, instr. N°26) et encore *vicaria Aguliacensis in pago Turonico* dans une pièce de 906 rapportée par Mosnyer (*Celeberrimae Sancti Martini ecclesiae historia*, t. II, p. 127 ; bibl. de Tours, ms. 1295).

Notre regretté confrère Emile Mabille (*Divisions territoriales de la Touraine*, p. 81, Paris, Hénaux, 1866), après avoir, à l'aide d'une copie de dom Le Sueur, fort judicieusement restitué à ce canton de la Touraine le nom d'*Anguliacensis*, au lieu d'*Aguliacensis*, y voit une viguerie dont le chef-lieu était la villa *Angularis*, mentionnée dans un diplôme de Charlemagne pour Saint-Martin de 775 (*Gallia christiana*, t. XIV, Instr. N° 5), et suppose, mais non sans quelques hésitations, qu'elle était située au confluent de la Vienne et de la Creuse, position d'où lui serait venu son nom.

M. de Busserolle, dont le travail est postérieur de plus de quinze ans à celui de Mabille, place cette viguerie dans le pays de Ligueil. Il ne donne point les raisons qui l'ont amené à cette opinion, mais elle est formelle, à tel point que c'est à l'article Ligueil de son dictionnaire (*Dictionnaire géographique d'Indre-et-Loire*, t. IV, p. 65) qu'il cite les textes où se trouve l'expression *vicaria Aguliacensis*. Ces deux honorables érudits étaient dans une complète erreur ; la viguerie en question était située non pas au sud, mais bien au nord de la Loire.

L'extrait de notre pièce contenu dans le manuscrit précité de la Bibliothèque nationale nous apprenait seulement que la villa Vilers, objet de la donation de Girous, était située *in pago Anguliacensi*. Le principal fragment recueilli d'abord ne disait guère plus, et j'étais disposé à suivre l'opinion de Mabille, d'ordinaire si avisé et si perspicace, lorsque cinq nouveaux fragments successivement retrouvés, et un nettoyage heureusement exécuté de l'ancien, vinrent lever tous les doutes et fixer définitivement, je crois, ce point de géographie ancienne de la Touraine.

Nous lisons, en effet, vers la fin de la charte, à propos de l'aleu de Vilers : *Adjacet autem prefixus alodus inter villam Limeriacum et villam Congiacum* (*Congiacum* est la forme primitive de *Cangiicum*, par la transformation très fréquente de l'o en a devant une nasale) *nec non et villam Floriacum atque potestatem Sancti Martini de Castris*. Il faut convenir tout d'abord que les documents du X^e siècle indiquent bien rarement, avec une telle précision et une telle abondance de joignants, la situation des localités dont ils parlent ; mais, par un bonheur plus rare encore, trois des villas mentionnées ici ont persisté jusqu'à nous, transformées en paroisses. Il me semble impossible, en effet, de ne pas reconnaître dans la première **Limeray**, dans la seconde Cangy ou Cangey, et dans la troisième Fleuray, qui étaient toutes trois, avant la Révolution, des paroisses de l'élection d'Amboise et de l'archidiaconé d'Outre-Loire, sauf Fleuray, qui faisait partie du diocèse de Blois. Aujourd'hui, par suite de la réunion de Fleuray à Cangy, exécutée en 1822, elles ne constituent plus que deux communes de l'arrondissement de Tours et du canton d'Amboise. Ces trois localités forment une sorte de triangle dont Fleuray est le sommet, et dont Limeray et Cangy occupent les deux extrémités de la base, elle-même parallèle à la Loire.

Pour Limeray, l'identification ne saurait être douteuse, car nous trouvons exactement la forme

Limeriacum dans plusieurs chartes du XII^e siècle de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, qui était voisine. Au XIII^e siècle, on rencontre *Limereium* conjointement avec *Limeriacum*. Pour Cangy, d'autres chartes du XII^e siècle de cette même abbaye de Fontaines-les-Blanches donnent la forme *Cangeium*, mais cette abréviation du nom primitif n'a rien qui doive arrêter, et l'on vient de voir qu'à la même époque *Limeriacum* avait subi une modification analogue. Quant à Fleuray, il me semble impossible de ne pas le reconnaître dans *Floriacum*. C'est là une identification tout à fait conforme aux lois de la philologie.

Resterait à déterminer la localité désignée par ces mots : *potestas Sancti Martini de Castris*, qui nous apprennent qu'elle était une propriété ou au moins une dépendance de la collégiale de Saint-Martin, sans nous dire sous quel nom elle était connue. J'avoue que, jusqu'ici, je n'ai pas pu arriver à résoudre d'une façon un peu satisfaisante cette question d'une importance secondaire, du reste, car les éléments que nous possédons suffisent amplement pour fixer avec certitude l'emplacement occupé en Touraine par la viguerie *Anguliacensis*. Je noterai seulement que l'église de Cangy est placée depuis fort longtemps sous l'invocation de saint Martin, ce qui pourrait bien provenir de ce que la puissante collégiale avait des possessions dans le voisinage. Cette supposition me paraît d'autant plus fondée que, dans la charte d'Ursmar, citée plus haut, ce prélat mentionne comme étant dans la viguerie *Anguliacensis* une villa appelée *villa Martini*.

Enfin, et ceci me paraît capital, j'ai retrouvé la localité de Vilers. Elle a changé de nom, il est vrai, et s'appelle aujourd'hui le Grand-Cottreau, mais seulement depuis le XVI^e, ou peut-être le XV^e siècle. Cette propriété de Saint-Julien, qui avait le titre de seigneurie, était considérable ; car un document du XVIII^e siècle (Archives d'Indre-et-Loire, H 475) lui donne encore à cette époque une étendue de près de quatre cents arpents. Sa situation dans la partie nord de la commune de Limeray, à peu près au centre du triangle formé par les trois paroisses précitées, répond exactement à celle qu'indique notre charte.

Reste à prouver la transformation de nom dont je viens de parler. Or, dans l'inventaire des titres de la Chambrière de Saint-Julien, conservé aux Archives d'Indre-et-Loire (H 509), on lit, à la page 465, la mention suivante : « Déclaration rendue par frère François Cartier, religieux chambrier de l'abbaye de Saint-Julien, au bailli d'Amboise, du fief, terre et seigneurie de Cottreau, anciennement appelé Villiers, situé paroisse de Limeray... daté du 20 avril 1541. » Page 555 du même registre, on lit encore : « Papier terrier du fief et seigneurie du Grand-Cottreau, anciennement appelé Villiers, dépendant de l'office claustral de la Chambrière de Saint-Julien et daté de 1529 à 1543. » Un plan de 1752 (H 566) a pour titre : « Plan géométrique de l'étendue du fief et seigneurie du Grand-Cottreau-Villiers, » associant ainsi les deux noms, l'ancien et le récent. Il serait facile de multiplier ces citations, mais je pense que la démonstration est complète, car on ne saurait être arrêté par la légère différence que présentent Vilers et Villiers.

La *vicaria Anguliacensis* occupait donc l'angle formé par la Loire et la Brenne, et l'on remarquera que, parmi toutes les vigueries de Touraine connues jusqu'à ce jour, aucune ne se trouvait dans cette région dont l'étendue était cependant plus considérable que celle de la plupart des autres subdivisions de la province. Il y avait là une lacune que notre pièce vient combler.

Au dos de la charte, en vieilles capitales : *Carta Giroii de Vilers*. Une cote plus moderne traduit *Anguliacensis* par Angoulesme !

Cette charte est inédite, on n'en connaissait que l'analyse que nous avons citée.

XP. Ecclesiae sanctae fidelis devotione subvenire ejusque utilitatibus pio amore concurrere, justarum est mentium, quia exinde caelestium gaudiorum credunt percipere portionem. Igitur dum vivimus, movemur et sumus, considerare debemus quia de terra sumus et in terra ibimus. Proinde, ego Girous, considerans immensa peccatorum meorum pondera, simulque pertremiscens ultimi judicii diem, in qua unusquisque pro id quod gessit redditurus est rationem, cogitare coepi, quod pium rectumque erat, ut pius Dominus veniam meorum peccaminum mihi donare dignetur, de rebus [meae pro]prietatis aliquid ad coenobium Sancti Juliani quod domnus Teotolo, quondam archiepiscopus, ad communem multorum utilita[tem in] suburbio Turonicae urbis construxit, in spetiales usus monachorum ibidem Domino famulantium, cum consen[su uxoris meae nom]ine Gervis, necnon filii nostri, vocabulo Arduini, reliquorumque parentum meorum superstitem, dono donatumque in perpetuum esse volo : hoc est alodum meum, villam nuncupantem Vilers, sitam in pago Anguliacensim (sic), quod mihi ex parentum meorum possessione jure hereditario contigit, cum terris cultis et incultis, cum silvis, vineis, pratis, pascuis et cum omnibus meis consuetudinibus, et perviis et exitibus. Haec omnia predicta, sicuti mea videtur esse possessio, de meo jure et dominatione, in jus et potestatem Sancti Juliani, in spetiales usus monachorum, domno videlicet Euvrardo abbati, ceterisque monachis in ecclesia

ejusdem Sancti Juliani Domino devote famulantibus, caedo, trado, transfundo perpetualiter ad habendum. Adjacet autem prefixus alodus inter villam Limeriacum et villam Congiacum necnon et villam Floriacum, atque potestatem Sancti Martini de Castris. Si vero fuerit post hunc diem qui [con]tra hanc donationem quam pro remedio animae meae, ac conjugis suprascriptae atque filii nostri jam prefixi, ceterorumque parentum meorum, viventium sive mortuorum, Deo et Sancto Juliano fecimus, aliquam calumpniam inferre temptaverit, nos ipsi aut ullus ex heredibus ac pro heredibus nostris, primitus iram Domini nostri Ihesu Christi ac ipsius martyris Juliani incurrat, et a societate sanctorum alienus existat, et insuper auri ad purum recocti libras xxx, multatus exsolvat, suaque repetitio nullum obtineat effectum. Et ut haec donatio, nostris nostrorumque parentum et aliorum nobilium virorum manibus roborata, omni tempore firma etc stabilis permaneat, cum stipulatione subnixa, his presentibus et videntibus acta fuit.

+ *Signum Domni Hugonis Francorum ducis. Signum Odonis comitis. Signum Gauzfredi comitis. Signum Gualterii comitis.*

Signum Giroi qui hanc donationem fecit. Signum Gyrvs uxoris ejus. Signum Arduini filii eorum. Signum Corbonis, senioris eorum. Signum Arduini fratris ejus. Signum Arduini archiepiscopi. Signum Arvei tesaurarii beati Martini. Signum Arnulfi episcopi. Signum Lisierni episcopi. Signum Arvezi comitis. Signum Ugonis comitis. Signum Fulconis. Signum Burchardi comitis. Signum Tethbaldi vassi dominici. Signum Bernardi vicecomitis. Signum Gunfredi. Signum Anselmi. Signum Gualteri. Signum Rotberti. Signum Ingelardi. Signum Uddonis. Signum Letboldi. Signum Theoderici. Signum Willelmi. Signum Begonis. Signum Aymonis. Signum Tetboldi. Signum Amalrici. Signum Cadalonis. Signum Hervici. Signum Gualonis. Signum Hugonis. Signum Gerrici. Signum Drogonis. Signum Odonis. Signum Odonis levitae. Signum Balduini levitae. Signum Riculfi presbyteri. Signum Landrici levitae. Signum Rainaldi. Signum Gozfredi. Signum Fulconis.

Cottereau

Sur la répartition géographique des toponymes Cottereau en France (voir l'atlas), on s'aperçoit qu'ils sont souvent des toponymes de frontière, en limite des anciens diocèses, comtés, etc. On les trouve aujourd'hui le plus souvent en limite des départements. C'est le cas du Cottereau de Limeray qui se trouvait en limite du comté de Blois, en limite du diocèse de Tours. C'est un toponyme de conflit ou de marge.

En France (voir atlas), le toponyme peut être au singulier ou au pluriel. Il peut être associé à un toponyme de parcelle (champ, ouche, pré). Il peut ou non être complété par un article. On trouve ainsi :

- Bois de Cottereau (Saint-Martin-de-Bréthencourt, 78),
- Champs Cottereaux (Châteauneuf-Val-de-Bargis, 58),
- Cottereau (Chevillé, 72 ; Levaré, 53 ; Vellèches, 86 ; Authon, 41 ; Fronenay-Rohan-Rohan, 79 ; Saint-Branchs, 37 ; Limeray, 37 ; Villemoutiers, 45),
- L'Ouche Cottereau (Saint-Patrice, 37),
- La Barre aux Cottereaux (Saint-Victor-de-Buthon, 28),
- La Boubinière du Cottereau (Saint-Branchs, 37),
- La Croix de Cottereau (Baignes-Sainte-Radegonde, 16),
- Le Cottereau (Le Ham, 53 ; Crottes-en-Pithiverais, 45 ; Les Epesses, 85),
- Le Grand Cottereau et le Petit Cottereau (Cour-cheverny, 41),
- Le Haut Cottereau (Villevaive, 41),
- Le Pré Cottereau (Saint-Etienne-de-Montluc, 44 ; Saint-Jean-de-Monts, 44),
- Les Cottereaux (Oisseau-le-Petit, 72 ; Sérigné, 85 ; Cosne-Cours-sur-Loire, 58 ; Subigny, 18 ; Chalonnes-sur-Loire, 49),
- Ruisseau de Cottereau (Saint-Martin-de-Bréthencourt, 78).

Ce toponyme apparaît comme un nom de famille, un anthroponyme, le surnom d'un porteur de cotte de mailles. Par extension un « cottereau » désignait un bandit, un pillard.

En toponymie, il semble plutôt désigner des domaines de frontière confiés à des possesseurs d'une cotte de mailles, vêtement militaire très cher aux environs de l'an mil.

Dans le Val de Loire, en face de Moncé, se trouvent des parcelles qui portent le nom des **Cottereaux**. Nous pensons que nous devons apporter la même explication pour ce second toponyme : un toponyme de frontière évoquant d'éventuels affrontements.

La Binetrie, Binetterie

La Binetrie, encore orthographiée Binetterie, est un habitat du hameau de Cottereau. Ce fut la propriété d'un Binet, un nom d'homme d'origine germanique diminutif de *Bin*, construit à partir de Robinet, Robin, Robert, *Rodberht*, de *rhod-*, la gloire, et *-berht*, brillant, illustre.

Sous la forme Binetrie, ce toponyme est le seul en France (voir atlas), mais sous la forme Binetterie, on le trouve une dizaine de fois à l'ouest et au sud du Bassin parisien sur les communes suivantes : Sottevast (50), Le Louroux-Béconnais (49), Azé (53), Saint-Savinien (17), Challes (72), Joué-les-Tours (37), Authon-du-Perche (28), Bléré (37), Thou (45), Courtenay (45).

Le Marchais

Le Marchais désigne un habitat du hameau de Cottereau au nord de la commune. Les marchais sont des mares ou des étangs, parfois des marécages. Ils peuvent aussi désigner des eaux stagnantes dans une excavation du sol. Le terme provient sans doute du bas-latin *mercasium* à travers le mot francique *marisk*. Au Marchais existent plusieurs mares et un grand fossé partait du Marchais pour entourer à l'ouest le hameau de Cottereau.

C'est un toponyme extrêmement fréquent en France, avec plus de 350 occurrences seulement en Région Centre.

La naissance des seigneuries

Le X^e siècle est l'époque des débuts de la féodalité. Beaucoup de chevaliers, à la suite de la période d'insécurité provoquée par les invasions normandes, essayèrent de se faire une place en annexant des terres par la force ou par une politique matrimoniale. Le X^e siècle voit ainsi la fondation d'un très grand nombre de petites seigneuries. Les plus petites se firent généralement annexer par de plus grosses et de plus puissantes. Cette politique guerrière ne concerna que peu Limeray, car les abbayes, et surtout les abbayes de Fontaines-les-Blanches et de Saint-Julien de Tours, et les seigneurs d'Amboise, qui possédaient une grande partie de la paroisse, ne laissèrent pas s'installer de petites seigneuries indépendantes sans leur tutelle féodale car ces seigneurs étaient géographiquement très proches de la paroisse. Il y a eu cependant un fractionnement des domaines en fiefs plus petits.



Les seigneurs d'Amboise

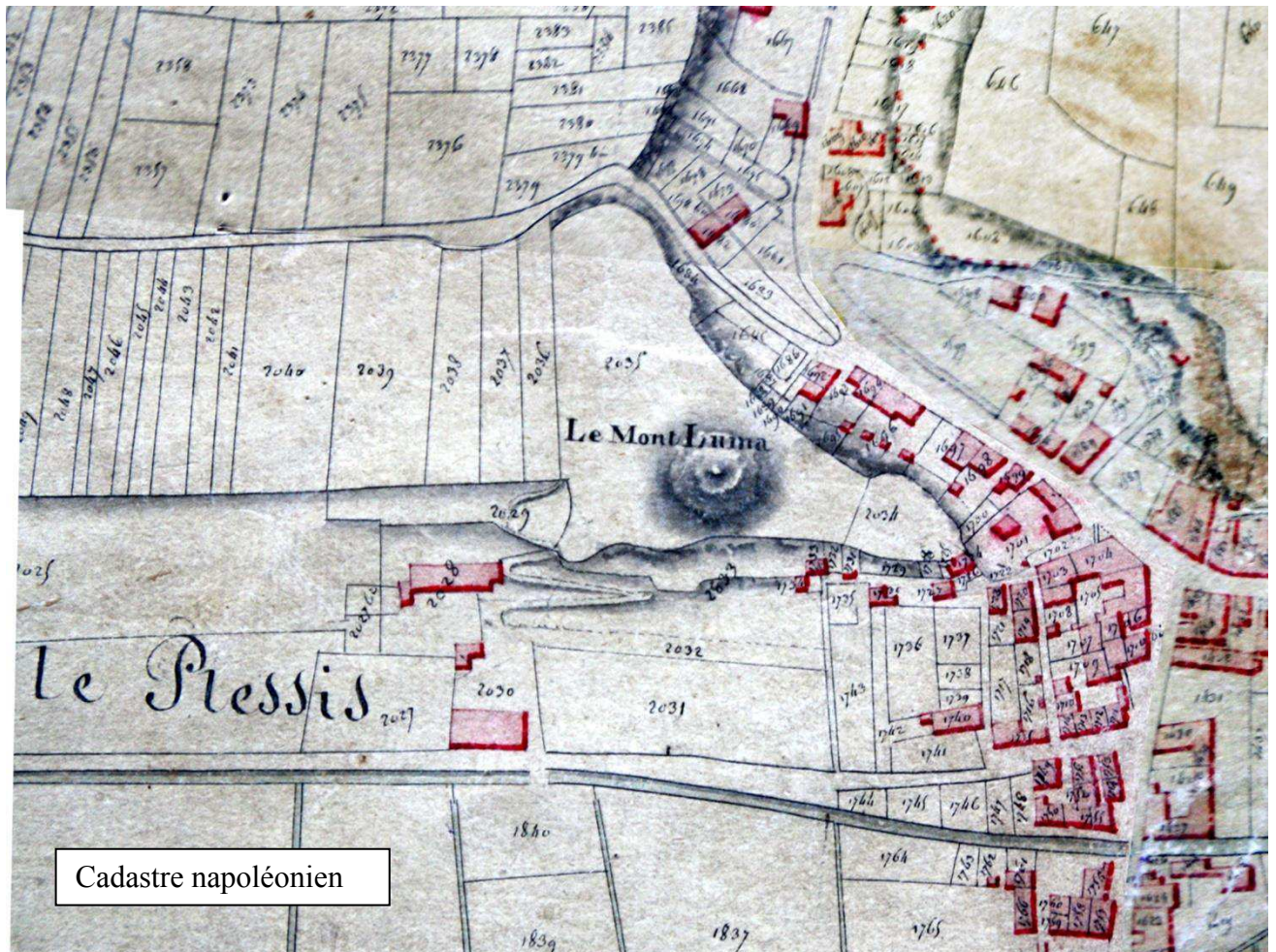
Limeray appartenait à la seigneurie d'Amboise. En 1190 le seigneur en était donc Hugues II d'Amboise. Se succédant, les seigneurs d'Amboise seront seigneurs de Limeray jusqu'en 1431, date à laquelle le territoire fut confisqué par le roi de France et devint une prévôté royale.



Le château du Plessis et la motte castrale

Au Moyen Age, ce terme désigne un lieu entouré de haies ou de fortes palissades. Un lieu fortifié par l'entrelacement de branchages. Ce terme provient du latin « *plexus* » qui désigne un entrelacement, un enlacement. Il provient du verbe latin « *plecto, ere* » qui signifie « entrelacer, tresser ». Ce terme est fréquemment lié à des défrichements de la période médiévale.

L'évocation de la fortification est donc présente dans le nom du château de Limeray, le Plessis, qui devait, à l'origine être en bois et être entouré de palissades de bois et de branchages entrelacés.



Ce château se composait d'une motte castrale surmonté d'un petit donjon en bois. La motte surplombait une basse-cour, située à l'est, au-dessus des actuelles rue du Morier, rue d'Enfer, rue du Montluma, pointe formant promontoire sur la rue d'Enfer et sur le Val de Loire.

Le donjon ou la basse-cour devait posséder une chapelle car des sarcophages mérovingiens ou carolingiens ont été découverts sur le site.

Un puits important y était creusé et traversait les actuelles caves de la propriété des Percereau en contrebas, sous le Mont Luma.

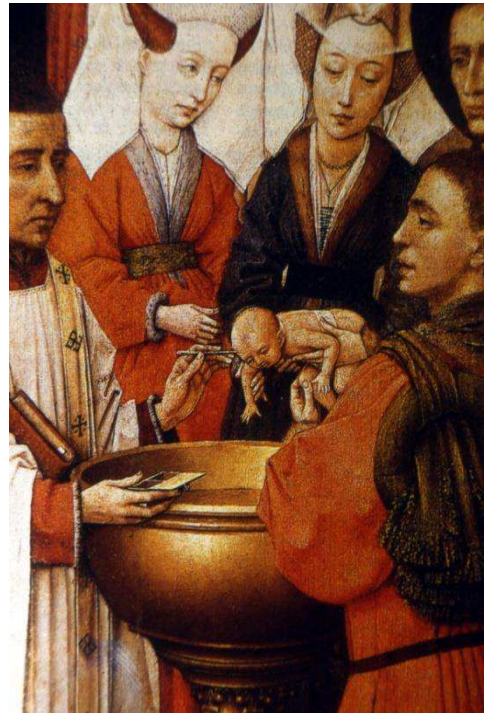
Les fermes du Plessis et du Haut Plessis, au nord de la paroisse voisine de Fleuray, nous indique que c'est aussi un toponyme lié aux défrichements du début de la seconde moitié du Moyen Age. L'isolement de ces fermes justifie la fortification de ces lieux, sa clôture.

Les Plessis sont extrêmement nombreux en France et dans notre région. La frontière entre le comté de Blois et la Touraine est à ce titre très marquée (voir atlas).

L'apparition des noms de famille

Les noms d'origine germanique furent utilisés par presque tous jusqu'aux environs de l'an mil. A partir du XI^e siècle, les noms choisis furent des noms bibliques. L'utilisation de ces noms chrétiens, beaucoup moins nombreux, entraîna la création de surnoms. Ces surnoms sont devenus nos noms de famille, nos patronymes. Ils passeront de génération en génération à partir des XII^e et XIII^e siècles. Certains noms d'origine germanique deviendront de la même façon des patronymes transmis également de père en fils. C'est pourquoi il est difficile de dater les toponymes d'origine germanique car ils peuvent être issus d'un patronyme et pas seulement du nom d'un seul individu.

Les toponymes construits à partir de noms de famille, c'est-à-dire de surnoms, sont donc à dater de la seconde moitié du Moyen Age.



La Pouletterie

C'est un habitat, un hameau de la commune voisine de Pocé, juste en limite avec Limeray. Les terres situées près de cet habitat sur Limeray portent également ce nom mais ne figurent pas sur le cadastre ancien. Il s'agit, soit d'un ancien élevage de poulets, soit d'un surnom d'une famille propriétaire éleveur de poulets.

En lui-même, le terme de poulet provient du latin *pullus*, ou *pulla*, qui désigne un petit animal, un rejeton. Il existe aujourd'hui un élevage dans ce hameau. Ce nom peut avoir une origine très récente.

Notons que la famille latine de *pullus*, désigne également la couleur sombre. La Pouletterie se trouve dans une vallée en partie boisée. Cette piste est moins intéressante, mais il fallait la signaler.

La Galetterie

La Galetterie, encore orthographiée Galetrie ou Galletrie, évoque la propriété d'un Galet, surnom d'une personne joyeuse et gaie, un bon vivant. C'est un dérivé du verbe *galer*, qui signifie s'amuser. Le suffixe -erie en accuse la propriété ou le caractère.

Ce toponyme peut également, par métaphore, désigner de bonnes terres qui rendent joyeux.

Les Galetteries ne sont pas très nombreuses en France. On trouve donc la Galetterie à Limeray, mais aussi une Galetterie sur la commune de Mézières-en-Brenne, dans l'Indre, une sur la commune de Brix (50), une sur la commune de Neuvy-en-Champagne (72), une sur la commune de Bullion (78).

Sous une orthographe différente, on trouve également la Galétrie sur la commune de Saint-Martin-de-Sescas (33), les Galétries, sur la commune de Saint-Maur (36), les Galleteries, sur la commune de Saint-Pierre-de-Lamps (36), etc.

Notons que ce toponyme peut aussi désigner une terre caillouteuse, par l'ancien français *gal*,

caillou, terme à l'origine gauloise, *gallos*, pierre.

Les Caillebots

Les Caillebots se rencontrent également sous la forme du Caillebot au singulier. C'est un toponyme assez rare. On trouve un Caillebot sur la commune de Saint-Hilaire-de-Clisson (44), quelques Caillebotes ou Caillebottes, et quelques Caillebotière, ou Caillebotterie.

Ce toponyme peut désigner trois choses. D'une part, il peut faire référence au lait caillé. Il serait alors issu du verbe d'ancien français *cailleboter*, se coaguler, et serait alors le surnom d'un fabricant de fromages propriétaire ou exploitant médiéval des lieux. C'est la piste anthroponymique. Elle date ce toponyme de la seconde moitié du Moyen Age.

D'autre part, on peut voir dans Caillebots, les *cailles beaux*, c'est-à-dire les « beaux cailloux ». Le toponyme du Petit Perrier est voisin et cette piste est à signaler, mais nous ne pensons pas qu'il faille la retenir.

Dans la même veine, on peut voir dans les Caillebots, un sol caillouteux avec une belle vue, mais alors ce toponyme serait le seul à exprimer une telle idée en France.

Une troisième piste serait de voir en *bot*, un bois. Il s'agirait alors d'un bois caillouteux. Nous pensons que cette dernière piste est la moins vraisemblable car le sol des Caillebots est un sol en limon des plateaux et en sable et graviers du miocène.

La piste anthroponymique doit sans doute être ici suivie.

La Cave au Renard

Située à l'ouest de la commune, dans le coteau, sous la Pâquerie, non loin de la limite de la commune de Pocé, cette cave fait référence à la présence de renards, l'animal carnassier. Cependant au Moyen Age l'animal se nommait goupil, et Renard ou plutôt Renart était le nom propre du personnage du Roman de Renart. C'est par ce roman que l'animal prit le nom de ce célèbre personnage pour remplacer définitivement le terme de goupil.

A l'origine Renard était un nom d'homme d'origine germanique, *Raginhard*, ou *Ragnard*, composé de *ragin*, le conseil, et *hard*, dur, fort.

Ce nom d'homme d'origine germanique a pu devenir un patronyme.

C'est un toponyme extrêmement répandu. On le trouve surtout aux environs des forêts (Blémars, Blois, Russy, Boulogne, Orléans...) (voir atlas). Ainsi on peut raisonnablement penser qu'il ne fait pas référence à un nom d'homme germanique mais bien à l'animal et daterait donc dans la fin du Moyen Age entre le XIII^e et le XVI^e siècle.



Les Arcis

Ce toponyme désigne les parcelles situées près des bois et contenant des bois en limite de la commune à l'ouest, sur le coteau. Le terme *arcis* désigne en ancien français des terres défrichées par le feu et provient du verbe latin *ardere*.

En Indre-et-Loire, il n'existe qu'un seul autre les Arcis, sur la commune de Verneuil-sur-Indre. C'est un toponyme assez peu répandu en France (voir atlas).

Les Défrocs

C'est un toponyme essentiellement régional. En France (voir atlas), on le trouve uniquement en

Loir-et-Cher (Saint-Amand-Longpré, Orchaise, Vallières-les-Grandes, Sambin) et en Indre-et-Loire (Limeray, Continvoir, Huismes, Marçay, Saint-Martin-le-Beau, Dierre, Civray-de-Touraine).

Il s'agit d'un toponyme de défrichement de terre des environs des XI^e et XII^e siècles, défrichements réalisés par des abbayes (Marmoutier, Bourgmoyen de Blois, Pontelvoy...).

Un *froc*, à l'origine mot francique *hrokk* (*Rock* en allemand), provenant du bas-latin *hroccus*, désigne une culotte et plus précisément un manteau, un habit de moine. Vulgairement, on pourrait dire que les Défrocs sont des terres issues des défrichements monastiques.

La Taille Péchard

Une taille, un taillis, est un petit bois. C'est un toponyme de défrichement de la seconde moitié du Moyen Age.

Péchard est le nom de l'ancien propriétaire. C'est un synonyme de pêcheur, celui qui prend du poisson, ou de pécheur, celui qui aurait commis des péchés, des fautes. L'usage peut-être illicite du bois est à mettre en rapport avec deux autres toponymes voisins : Maluseau et les Pillardières. Il peut aussi s'agir de mauvaises terres.

Les Maluseaux

C'est un toponyme unique en France. Il apparaît trois fois sur la commune de Limeray, avec : les Maluseaux, terres situées entre Limeray et la Hargandière, sur le haut du plateau, sur un point culminant ; la rue Maluseau, rue descendant sur la rue d'Enfer, sur le bourg ; les Bois du Maluseau, bois situés au nord d'Avisé, le long de la précédente rue.

C'est sans doute une construction médiévale qui peut avoir deux sens : «le mauvais usage haut », ou « le mauvais usage de l'eau ».

Nous pencherons pour le « mauvais usage haut » désignant la coutume d'utiliser des bois ou une terre en commun pour en obtenir le bois mort ou y faire le pacage des bêtes, comme la glandée des porcs, ceci sur les hauteurs du côté du chemin de la rue Maluseau.

Les Maluseaux, ou le Maluseau, sont sans doute à comprendre comme les mauvais communaux d'en haut. Les terres des Maluseaux sont situées sur le plateau culminant de la commune, à environ 113 mètres d'altitude.

Ce toponyme a sans doute une origine médiévale.

Les Pillardières

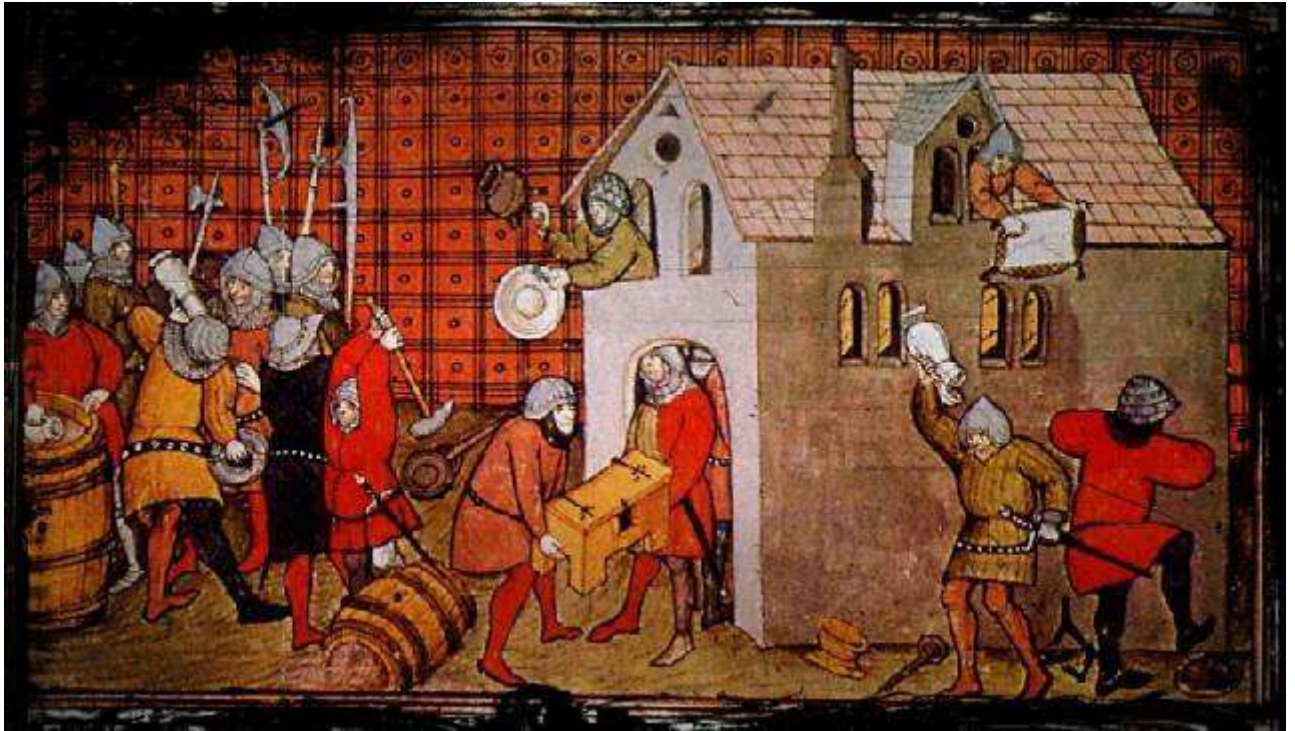
Ce peut être le nom de mauvaises terres pilleuses, ou bien, des terres appartenant à un certain Pillard, patronyme de la seconde moitié du Moyen Age, ou bien une référence à des pillages.

On peut donc voir dans les Pillardières un surnom donné à de mauvaises terres. Nous sommes là au démarrage du vallon descendant sur Limeray, sur des sables et graviers, sans doute une terre ingrate.

Une Pillardière est présente dans les communes de Mézières-sur-Couesnon (35), Gennez-sur-Seiche (35), Martigné-Ferchaud (35), Teillé (44), Courson (14), Evrecy (14), Moncy (61), Soignolles (14), Saint-Mars-la-Réorthe (85), Chemilli (61), Sully-sur-Loire (45), Les Etilleux (28), Brindas (69). Au pluriel, les Pillardières sont présentes à Limeray (37) et à la Chapelle-du-Bois (72).

En France, on trouve également le toponyme Pillarderie à Velles (36) et à Cernoy-en-Berry (45). En observant la carte de répartition des Pillardières en France (voir atlas), on constate qu'il s'agit d'un toponyme de frontière, très visible notamment entre la Bretagne et le reste de la France, mais aussi entre la Normandie et la Bretagne, et entre la Normandie et les régions situées en son sud. Ce toponyme est le souvenir de pillages sur la frontière.

Le verbe piller prend son sens actuel au Moyen Age. Il fut très utilisé pendant la Guerre de Cent Ans. Il provient du latin *pilleum*, le chiffon, ou du bas latin *pilare*, devenu *piliare*, voler.



Les Pillaudières

Les Pillaudières sont le hameau des bords de Loire du coin sud-ouest de la commune. Les Pillaudières sont la forme retenue par l'IGN, mais on trouve ce nom de lieu orthographié également la Pillaudière, ou la Pilaudière. Cette dernière forme ne paraît pas intéressante pour notre interprétation.

Il existe six habitats en France portant ce nom : la Pillaudière (Moutiers-sur-le-Lay, 85 ; Les Herbiers, 85 ; Réaumur, 85 ; La Chapelle-Bertrand, 79 ; La Celle-Guénand, 37) et les Pillaudières à Limeray (37) (voir atlas).

En ce qui concerne les toponymes de Limeray et de la Celle-Guénand, on peut considérer que ce sont des toponymes de frontières ayant un rapport avec le pillage. C'est peut-être aussi le cas des quatre autres, mais nous avons moins de certitude à ce sujet.

Nous pensons qu'il faut donner aux Pillaudières la même interprétation qu'aux Pillardières, parcelles situées au nord de Limeray, entre le bourg et Cottereau. Ce toponyme est le souvenir de pillages sur la frontière. Les Pillaudières semblent liées aux parcelles des **Cottereaux** dans le val de Loire, et les Pillardières semblent liées au Cottereau, hameau du nord de la commune. Il ne semble pas y avoir de hasard ici.

Le verbe piller prend son sens actuel au Moyen Age. Il fut très utilisé pendant la Guerre de Cent Ans. Il provient du latin *pilleum*, le chiffon, ou du bas latin *pilare*, devenu *piliare*, voler.

Le Clos Frou

On peut voir dans ce clos l'évocation des freux, des corbeaux du bois des Grands Corbeaux, voisin de la commune de Cangey. Cependant il est plus vraisemblable d'y voir un nom d'homme d'origine germanique Frou, de Frod, variante de *frot-* qui signifie avisé, prudent.

On peut y voir aussi l'évocation de *fro*, un terme d'ancien français désignant une terre inculte, en friche. Nous sommes ici sur des sables et graviers du miocène, des terres assez pauvres.

Parmi ces trois solutions, nous n'avons pas assez d'éléments pour trancher.

Au pluriel, Froux est très présent dans le sud-ouest du Bassin parisien.

La Brosse

La Brosse est une ancienne ferme située en limite avec la commune de Cangey. Son nom évoque des broussailles, des buissons, qui poussent sur de mauvaises terres, ici de l'argile à silex.

C'est un toponyme très répandu. On le trouve plus d'une cinquantaine de fois dans le seul département d'Indre-et-Loire.

Les Fourrières

Ce sont des parcelles situées à l'ouest d'Avisé et au nord du Buisson. Il peut évoquer deux choses : le fourrage, ou des fours.

La présence d'un **four à chaud** auprès du bois d'Avisé pourrait nous faire pencher vers l'existence en ce lieu de fours à la période romaine ou la période médiévale, cependant cela semble assez peu probable.

En ancien français, une fourrière est un magasin à fourrage, où un lieu où l'on mettait à l'abri le fourrage, ou bien un lieu où l'on faisait paître les bestiaux.

Ce terme désignait également l'espace situé à chaque extrémité d'un champ où la charrue et son attelage tournaient à vide pour aller tracer une nouvelle raie de labour, d'où l'intérêt d'avoir des parcelles très allongées. Ce peut ainsi être une désignation péjorative de parcelles trop petites, ce qui semble être le cas ici.

Le terme désigne aussi la raie profonde que le laboureur trace entre deux parcelles de cultivateurs voisins.

En Vendômois et en Blaisois, une fourrière est un râtelier d'écurie ou d'étable, une mangeoire pour mettre le fourrage des bestiaux.

En toponymie, ce terme est surtout présent en Lorraine et dans les vallées vosgiennes (voir atlas), où il désignait un mode d'assolement de longue durée, où pendant 10 à 12 ans, la parcelle était en prairie, puis, pendant 4 ou 5 ans, en labours.

Les gogonnières

Les gogonnières désignent des parcelles au nord des Buissons et à l'ouest de Limeray, sur le plateau, non loin des bois d'Avisé. L'origine est latine à travers le nom *gaudium*, la joie. En ancien français une *gogue* est une plaisanterie, une raillerie. Ce mot a servi à construire des surnoms d'hommes gais, moqueurs. Les Gogonnières sont des terres railleuses, qui se moquent du cultivateur, de mauvaises terres au sol difficile à travailler, au sol notamment d'argile à silex.

Il n'existe qu'un seul autre toponyme de ce type en France : la Gogonnière, sur la commune de la Mesnière (61).

La Fouassière

Une *fouace*, ou *fouasse*, désigne habituellement une sorte de pain, auquel on ajoute du beurre et des œufs, cuit sous la cendre, qui était fort apprécié en Touraine et en Poitou.

En Bresse, le terme désigne un torchis, le remplissage d'un clayonnage avec de la terre.

Une *fouasse* désigne aussi en ancien français une toute petite branche.

Nous pensons qu'il faut donc suivre deux pistes, l'une portant sur une terre argileuse (ce qui est justement le cas ici) servant au torchis des maisons, l'autre évoquant les petits branchages des buissons des pentes des vallées descendant sur le bourg de Limeray.

C'est un toponyme assez rare qui n'est rencontré que six autres fois en France :

- Font Fouassière (la Crèche, 79),
- La Fouassière (Belgeard, 53 ; La Chapelle-Anthenaise, 53 ; Soulgé-sur-Ouette, 53),
- La Haie-Fouassière (44),

- Les Fouassières (Thorigné-en-Charnie (53).
Il est surtout présent en Mayenne (53).

La Houssière

La Houssière, qui désigne des parcelles de mauvaises terres d'argile à silex d'un vallon descendant sur la Noiraie et le bourg de Limeray, pourrait évoquer la présence de houx, arbuste épineux. C'est probablement la meilleure piste possible.

Il peut aussi s'agir de l'évocation du verbe *houssier*, brosser avec un balai, et de la présence de broussailles.

Signalons quand même que ces parcelles ont pu être la propriété d'un Houssier, patronyme de la seconde moitié du Moyen Age et surnom d'un fabricant ou d'un marchand de housses.

La référence au houx est certainement l'hypothèse la meilleure, mais c'est assez difficile à trancher.

Le Haut Chantier

On peut penser que c'est le travail qui est à l'honneur dans le toponyme du Haut Chantier. Cependant au Moyen Age, d'après le dictionnaire de français médiéval le Godefroy, un chantier est un mot qui désigne le bord des rivières navigable, la lisière qui doit rester libre pour le service de la navigation, l'entrepôt des marchandises qu'on embarque ou débarque. Ce sens est attesté dès le XIV^e siècle.

Le Haut Chantier est situé sur une plaque d'alluvions anciennes, ce qui en fait un habitat ou un lieu d'activité sans doute particulièrement ancien.

Les Fourneaux

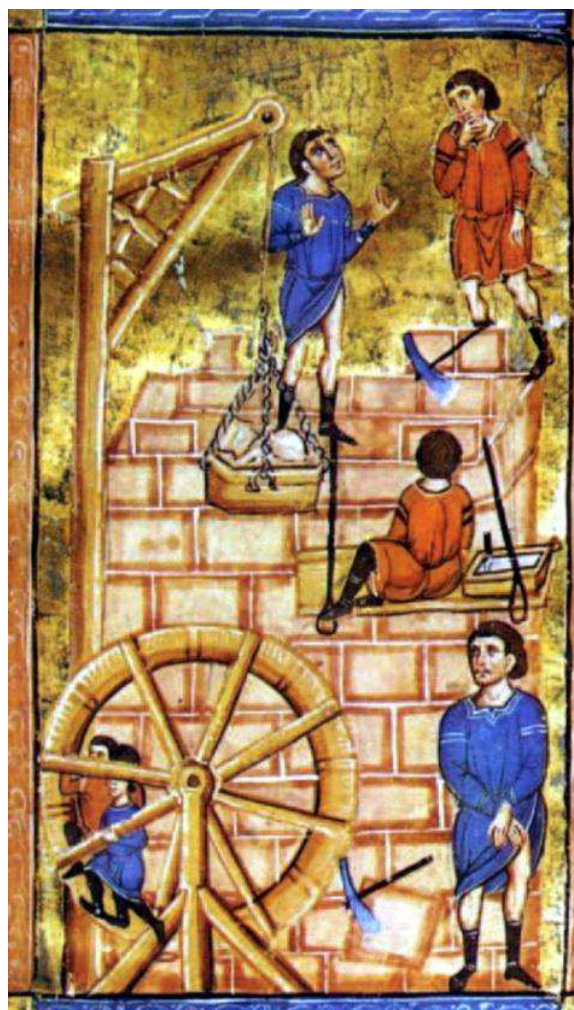
C'est un toponyme de parcelles dans le Val de Loire, dans le coin au sud-ouest de la commune. Ils sont l'évocation de fours. Le terme provient du latin *furnus*. Signalons ici qu'il existait une tuilerie au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle aux Pillaudières voisines.

Le four à chaux

Un ancien four à chaux existait dans le haut de la Rue d'Enfer. Ce toponyme est certainement assez récent, il ne peut être antérieur au XII^e siècle.

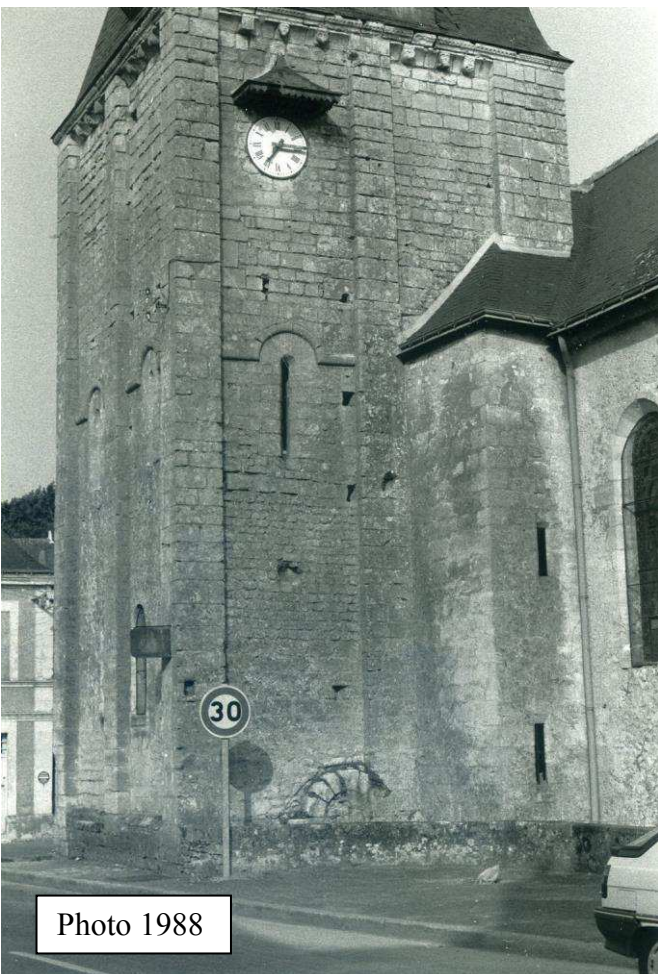
L'église Saint-Saturnin

C'est un édifice reconstruit en pierres vers la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, dans le style roman. Son clocher est sans doute sa partie la plus ancienne. La base de la tour est appareillée en petit appareil typique de la fin du XI^e siècle. Le reste de cette tour semble dater de la première moitié du XII^e siècle. L'édifice a subi peu de modifications.





L'église romane Saint-Saturnin du XII^e siècle, peu modifiée à travers les siècles.



Le moulin de Limeray

Ce moulin est établi sur la rivière du Mesland, qui fait également tourner le moulin de Lée sur Cangey, et celui de Moncé. Il est cité en 1162 (*molendinum villa Aigulfi*) dans une charte de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches propriétaire des lieux jusqu'à la Révolution.

Le moulin est renforcé par trois contreforts dont deux servaient à supporter les murs de la roue.



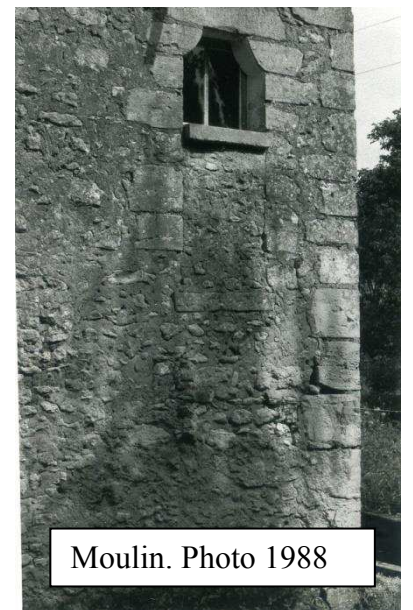
Une ancienne porte à linteau portée par des corbeaux en quart de rond atteste que le bâtiment a été bâti vers la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle.

La Rue d'Enfer

C'est la rue creuse de Limeray, celle qui descend du coteau. Au Moyen Age il est assez coutumier de surnommer les points bas l'Enfer, alors que les points hauts portent le nom de Paradis. Ainsi à Mennetou-sur-Cher, dans le village fortifié, il existe une rue du Paradis et une rue de l'Enfer. Un des points hauts de la commune voisine de Cangey porte le nom du Paradis.

En Indre-et-Loire on trouve ainsi, l'Etang d'Enfer à la Chapelle-Blanche-Saint-Martin, L'Enfer à Assay, à Sorigny, la Rue d'Enfer à Limeray, le Plessis d'Enfer à Fondettes, le Puits d'Enfer à Vallères, et le Val d'Enfer à Cinq-Mars-la-Pile.

Le toponyme de la Rue d'Enfer nous rappelle les croyances médiévales chrétiennes et la peur du Jugement Dernier.



Le Cul de Bœuf

Ce toponyme se retrouve six fois en France : à Limeray (37), au Mesnil-en-Vallée (49), à Archingeay (17), à Beauvoir-de-Marc (38), à Boran-sur-Oise (60), à Méailles (04).

Dans cette dernière commune, le nom du Cul de Bœuf désigne une barre calcaire dominant une grotte. Bœuf serait alors l'altération de *bau* ou de *baus*, qui signifie rocher ou *bal*, escarpement. Le Cul de Bœuf désignerait ainsi la terminaison ou le dos d'un mont ou d'une montagne. C'est un toponyme de morphologie géographique qui apporte une valeur descriptive pittoresque au relief. De plus, si ce relief comporte une grotte, un trou du Cul, l'évocation y prend un tour comique.

A Limeray, le Cul de Bœuf désigne la rondeur du coteau au-dessus de l'angle de la Rue d'Enfer et au-dessus du Jeu de Paume. On y trouve des caves, des trous...

Le Jeu de Paume

C'est un terrain plat, limite géologique de deux sortes de craies, dans l'angle de la Rue d'Enfer, entre le haut du coteau et le bas du bourg. On y accède par un chemin, une voie sans issue. Il y existait autrefois une maison ancienne datant sans doute de la fin du Moyen Age ou du XVI^e siècle. Cette maison a été démolie pour laisser la place à une bâtisse plus récente.

Le toponyme désigne un jeu pratiqué depuis plus de 1000 ans, mais très populaire à la fin du Moyen Age et pendant l'Epoque moderne. Le jeu de paume est l'ancêtre de la belote basque, du tennis, etc. Il se jouait avec une balle, appelée éteuf, frappée avec la paume de la main. La main sera remplacée ensuite par une raquette.

Dans la Région Centre, ce jeu a donné quelques autres toponymes à Saint-Bohaire (41), Nogent-le-Roi (28), Moutiers (28), Sainville (28), Rébrechien (45), Corbeilles (45), Menetou-Salon (18), etc. Il existait autrefois dans toutes les grandes villes, voire dans de grandes demeures privées, des salles pour jouer à ce jeu.

Ce Jeu de Paume s'appelait également la Roche-Limeray ou Roche-de-Limeray, et est mentionné comme un fief appartenant à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches.

Le pont de Limeray

Mentionné au XIII^e siècle dans le cartulaire du prieuré de Moncé, ce pont remonte probablement à l'époque romaine. Refait au XVII^e siècle, puis au XIX^e siècle, certains ouvrages prétendent qu'il montre encore des arches ogivales du XIV^e siècle, ce qui est faux. Les arches du XIV^e siècle sont visibles sur des cartes postales anciennes antérieures à la reconstruction du pont en 1897.

La Fuye, droit seigneurial

Une fuye désigne un pigeonnier, un colombier, droit réservé au seigneur. Le terme signifie « lieu de refuge pour les pigeons » et provient du latin *fuga*, la fuite. Une Fuye existe auprès du château du Plessis et donna son nom au parc ouest du château.

Un autre colombier existe dans l'enceinte de l'ancienne abbaye de Moncé. Avec une base en maçonnerie de moellons, il est surmonté de murs en colombage et date du XVI^e siècle.

Légende de la fondation du prieuré de Moncé

Extrait de la Grande Chronique de Touraine : « *Anno Domini M^o CC^o XII et Othonis imperatoris XI et Philippi regis XXXIX, in Turonensi diocesi, prope castrum Ambasiae, in loco qui Mons Coelestis (Mont céleste) dicitur, moniales quatuor pervenerunt, spiritu Dei inflammatae, ab illo monte ad illum coelestem montem ascendere cupientes. Quarum duae, scilicet Hermengardis*

de Plesseio et Petronilla Aimeria, egressae sunt de congregatione monialium Belli Montis, et aliae duae scilicet Agnes de Legnere et Peregrina, de congregatione St. Aviti, diocesis Carnotensis. Hae omnes, uno eodemque spiritu agitate, sub ordinis Cisterciensis regula, ibi primo parvum tugurium ligneum intraverunt, et sic in illo loco fere per tres annos vitam eremiticam deduxerunt. Sed coelestis sponsus ecclesiae, cupiens sponsae suae fimbrias dilatare, cordi eyusdam civis Turonici, Pagani Hermenardi nomi-ne, misericorditer inspiravit ut illi novellae plantulae subveniret. Qui domum lapideam cum pluribus officinis, nec ibique viginti moniales et Hermengardim priorissam instituit eique victam et vestitum in perpetuum acquisivit. Quam domum lapideam dictae moniales anno Domini M° CC° XVI, VI kal. Januarii, solemniter intraverunt, et postea ecclesiam VII idus Junii, a Mauricio, cenomanorum episcopo, dedicari fecerunt. » dans *Gallia Christiana* ; T XIV, 335.

Le résumé par J.-L. Chalmel : "Vers 1212, deux religieuses de Beaumont-les-Tours, Hermengarde Duplessis et Perrenelle de Méré, ainsi que deux autres religieuses du monastère de St-Avit, diocèse de Chartres, nommées l'une Pèlerine et l'autre Agnès de Linières, résolurent de suivre la règle de Citeaux, qui était alors en grande faveur. A cet effet, elles se réunirent dans une maison située à Moncé, maison tout simplement en bois, et qu'elles firent construire elles-mêmes sur le coteau. Elles y demeurèrent depuis trois ans lorsqu'un bourgeois de Tours, nommé Hermenard, leur fit bâtir un monastère en pierre avec des offices et une église. Il acheta ensuite des rentes et des domaines en quantité suffisantes pour fournir à l'entretien de vingt religieuses. Ce nombre fut bientôt rempli, et ayant élu pour leur prieure Hermengarde Duplessis, elles prirent solennellement possession du monastère le 27 décembre 1216. Leur église fut consacrée le 7 juin 1223, par Maurice, évêque du Mans." » dans **Chalmel** : *Histoire de la Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année 1790 ; suivie du dictionnaire biographique*, II p. 111 et III p. 509, Imp. lib. A. Marne, Paris, 1828.

Fondation du prieuré Notre-Dame de Moncé

L'abbaye de Moncé fut au Moyen Age un prieuré fondée sous le patronage de Notre Dame et fondée par Sulpice III d'Amboise. Cet établissement fut le seul sous la règle cistercienne fondée en Touraine et le seul établissement religieux féminin avec Beaumont-lès-Tours.

En 1209, Sulpice seigneur d'Amboise donna le lieu de la Fontaine de Moncé (*locum de Fonte Monceii*) en vue de l'édification d'un couvent de moniales. Il donna l'eau qui était appelée le Gouffre de Dieu (*aquam que dicitur Gurges Dei et quisquis fidelium de omni aqua que Syxta vocatur...*), et sa partie de bois qui y jouxte, 10 livres de rente sur le péage d'Amboise ainsi que l'autorisation d'acquérir jusqu'à 10 arpents de vigne et autant de terre dans son fief du territoire de Limeray (*in parrochia de Lumeriaco*) (Cartulaire du prieuré de Moncé : folio VIII, N°1).

Cette donation fut confirmée par Jean (de la Faye), archevêque de Tours la même année (Cartulaire du prieuré de Moncé : folio IX, N° 3).

Un bourgeois de Tours, Payen Hermenard apporta une aide importante à la fondation. Cette aide, signalée dans la chronique de Touraine apparaît dans le cartulaire du prieuré. Ainsi en 1215, Payen Ermenard, avec le consentement de sa famille, donna une échoppe tourangelle située près de l'église Saint-Denis de Tours et sous la maison du défunt Mathieu Ermenard, aux religieuses, à l'occasion du changement de monastère de sa nièce, Pétronille, qui quitta Beaumont et s'établit à Moncé (Cartulaire du prieuré de Moncé, N° 17). Il est précisé que *Paganus Ermenardus* aida particulièrement à la première fondation de cette maison religieuse, avec Pierre Ermenard, Philippe Ermenard, ces neveux, frères de Pétronille, Mathieu de Marmoutier et Guillaume Bretel, ainsi que leurs femmes Félicie et Jehanne, sœurs de Pétronille. Cette donation d'échoppe fut confirmée par le seigneur d'Amboise Sulpice en 1215 (N° 18) et en 1251 par Mathilde, comtesse de Chartres et dame d'Amboise (N° 19).

Incipit Cartularium cartarum
de monceio in tironia Cysteri
en. ordinis. de firmatōe hui loci

Priuilegium Innocentii pp. iiii.

Innocentius ep̄s seruus seruorū dei.
Dilectis in x̄po filiabus priorisse mo
nasterii de monceio eiusq; sororibus
tam p̄sentib; qm̄ futuris reglarum
uitam p̄fessis. Reuerentib; uirginib;
que sub h̄ra religionis, acensis
lampadib; per opera s̄citatū uigiliter
se p̄uant obuiam sp̄sio ue: sed a
plura debet p̄cimum impari. ne forte
cuiuslibet temeritatē incurtus aut cas
a p̄suro reuocet, aut robur qd̄ ab h̄c
sacre religionis eueruet. Ea p̄p̄ dile
cte in x̄ filie ur̄is iustis postulationib;
demeit̄ annuim. ⁊ monastium be
ate dei genitricis ⁊ uirginis marie de
monceio. Tironū dice in quo diuino
est obsequio mancipate. sub beati pe
tri ⁊ n̄ra protectione suscipim. ⁊ p̄sen
tis scripti priuilegio communim. In
p̄mis siquidem statuim. ut ordo mo
nasticus qui scdm̄ deum ⁊ beati benedi
cti regulam atq; institutionem Cist
aciē firm. a uob ante concilium gēna
le susceptam in eodem monastio mili
tanti ēē d̄m̄sctur̄ perpetuis ibidem
temporib; inuolabit̄r obseuetur.
Quocirca quascumq; possessionē q̄
cumq; bona idem monastium imp̄
sentiarū iuste ac canonicē possidet
aut in futurū concessione pontificū.

largitione regum ul̄ p̄ncipum o
blatione fidelium. seu aliis iustis
modis p̄stante d̄no pot̄t̄ adipisci. fir
ma uob ⁊ eis que uob successerint ⁊
illibata permanent. In quib; h̄c p̄
p̄riū duximul̄ uocabim̄ expr̄menda.

Locum ip̄m in quo p̄statum mo
nastium situm est cum omnib; p̄
tinentiis suis. cum p̄rat̄. uincis. t̄
ris. nemorib;. v̄su agill. ⁊ pascaus.
In bosco ⁊ plano. in aquis ⁊ molendi
nis. In uis ⁊ semit̄. ⁊ omnib; ali
is libertatib; ⁊ immunitatib; suis.

Sane laborū ur̄orū de possessionib;
habitat̄ an̄ concilium gēnale ac cano
nicatum que propriis sumptib; co
lunt. de quib; nonialib; aliquis hac
tenus non p̄cepit. siue de ortis. vir
gub̄. ⁊ p̄scationib; ur̄is. seu de uel
torum animalū m̄t̄ritat̄. nullū
a uob d̄ct̄m̄al̄ exgere. uel excoquer̄
p̄sumat. **L**icet quoc̄p uob p̄sona
liberal̄ ⁊ absolutal̄ e seculo fugiente
ad conuersionem recipere. ⁊ eas absq;
contradictione aliqua retinere. **P**ro
hibemul̄ insuper ut nulli sororū ur̄i
eum post sc̄am̄ in monastio p̄fessio
fal sit sine priorisse sue licentia de e
odem loco discedere. **S**ilicet t̄c̄ ab
q; munim̄ litterarū ur̄arū cautōe ni
lus audeat retinere. **T**and̄ distictius
inhibemul̄ ne tras̄ seu quodlibet b̄n̄i
cium monastio ur̄o collatum licet a
licet p̄sonal̄ dari siue alio modo ali

Première page du cartulaire du prieuré de Moncé
transcrit et étudié par Nicolas Huron en 1986-1988

En 1212, Sulpice, seigneur d'Amboise, pour permettre l'édification à Moncé d'un couvent de moniales, rendit ce lieu libre de toute tutelle et de toute redevance, et donna l'eau de la Cisse, du lieu qui est dit le Gouffre de Dieu (*aquam Sicie que dicitur Gurges Dei*), et toute l'eau de la Cisse jusqu'au pont de Limeray (*totam aquam usque ad pontem de Lumereio*), tout ce qui lui appartenait dans le bois adjacent, et concéda tout ce que les moniales pourraient acquérir sur le Cisse et dans ce bois. Il donna aussi le moulin près de la maison avec tout le bief (*molendinum adjacens domui cum toto becio*), moulin construit par ce seigneur sur ses fonds propres. Il donna également 10 livres de rente à prendre sur son péage d'Amboise, un homme au service des moniales, tous ses droits sur la terre de Cottereau (*in terra de Coterello*) achetée à Jean Paner, le droit au ramassage de bois et au pacage des porcs dans sa forêt de Chaumont et l'autorisation d'acquérir dans son fief, jusqu'à 10 arpents de pré et 10 arpents de vigne (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio VIII verso, N° 2) :

« *In nomine sancte et individue Trinitatis, Amen. Ego, Sulpicius dominus Ambazie, notum facio presentibus et futuris, quod inspirante divina gracia, volui ut in terra mea, ad honorem Dei et gloriose semperque Virginis Marie et omnium sanctorum, in parochia de Lumerio, in loco qui dicitur Monceium sive Fons Monceii, construeretur monasterium ubi degerent et servirent deo sanctimoniales in habitu et ordine Cisterciensi. Unde, volui et concessi ut locus ille sit liber et immunis ab omni exactione et consuetudine et ea gaudeat libertate, qua sacratum Dei templum, sicut clausura ante et retro et ab utroque latere continebit... »*

En 1212, le seigneur d'Amboise, Sulpice, rectifia quelque peu cette donation en portant le montant de la rente donnée à 13 livres (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio IX verso, N° 4).

En 1214, Sulpice d'Amboise rajouta une donation d'un muid de sel de rente à prendre sur son péage de Chaumont (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio X, N° 5).

En 1214, il donna également sa **gagnerie de Varennes** située entre l'île Barde et Limeray (*gaingenriam meam de Varenna sitam inter Insulam Barbe et Lumerium, cum pratis et pertinentiis suis, sicut Johannes Marie excolebat*), ainsi qu'un droit de pêche dans la Loire le long des terres des religieuses (*Volui eciam et concessi quod dicte moniales possint facere combros et rameras ad piscandum in fluvio Ligeri, juxta terram suam*), et un pré que leur apporta Guillaume de Fosse Maure (*de Fossa Maura*) (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio X, N° 6).

Les religieuses du prieuré cistercien de Moncé ne cesseront de recevoir des dons, d'acheter des terres, pour devenir l'un des propriétaires terriens les plus importants de la région d'Amboise.

La première mention du curé de Limeray

Il apparaît dans le cartulaire du prieuré de Moncé dans un acte de 1214 (folio XI verso, n° 9). Son nom n'est pas donné, il est dit simplement « **presbiter de Lumeriaco** ». Ce prêtre avait cédé ses vendangeurs et ses faneurs et le cens qu'ils lui devaient à Sulpice d'Amboise. Ce dernier, en compensation, donna à l'église de Limeray un demi arpent de pré, situé près de Cangey, de même que tous les droits seigneuriaux de cens sur les prés situés entre la Cisse et le bois de Moncé (*in censu pratorum que sunt inter Sitam et nemus monialium de Monceio*).

Signalons également qu'en 1249, Jean, archidiacre transliger, ratifia un échange effectué entre la prieure et les moniales de Moncé, d'une part, et le prêtre de Limeray, d'autre part, de 18 deniers de cens à Limeray contre la même valeur en cens sur des prés et des vignes de cette paroisse (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XI verso, n° 10).

Le prieuré de Moncé patron de la paroisse

En 1214, Jean, archevêque de Tours, assigna à la prieure et aux moniales de Moncé, l'église de Limeray et tout ce qui s'y rapporte. Il énonça le mode de désignation du prêtre de l'église, les obligations de ce dernier et les dispositions en cas de vacance de son office (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XII, n° 12). Cet acte fut confirmé la même année par le doyen Joubert et par le chapitre

de Tours (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XII verso, n° 13).

En 1257, Vincent, archevêque de Tours, en rappelant les actes précédents, indiqua qu'ils n'étaient pas conformes, et redéfini les statuts de l'église de Limeray, en fixa les redevances, et précisa lesquels, des desservants ou des moniales, auraient la priorité pour l'acquisition sur la paroisse de Limeray, de biens vendus, engagés, donnés ou légués (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XIII n° 15).

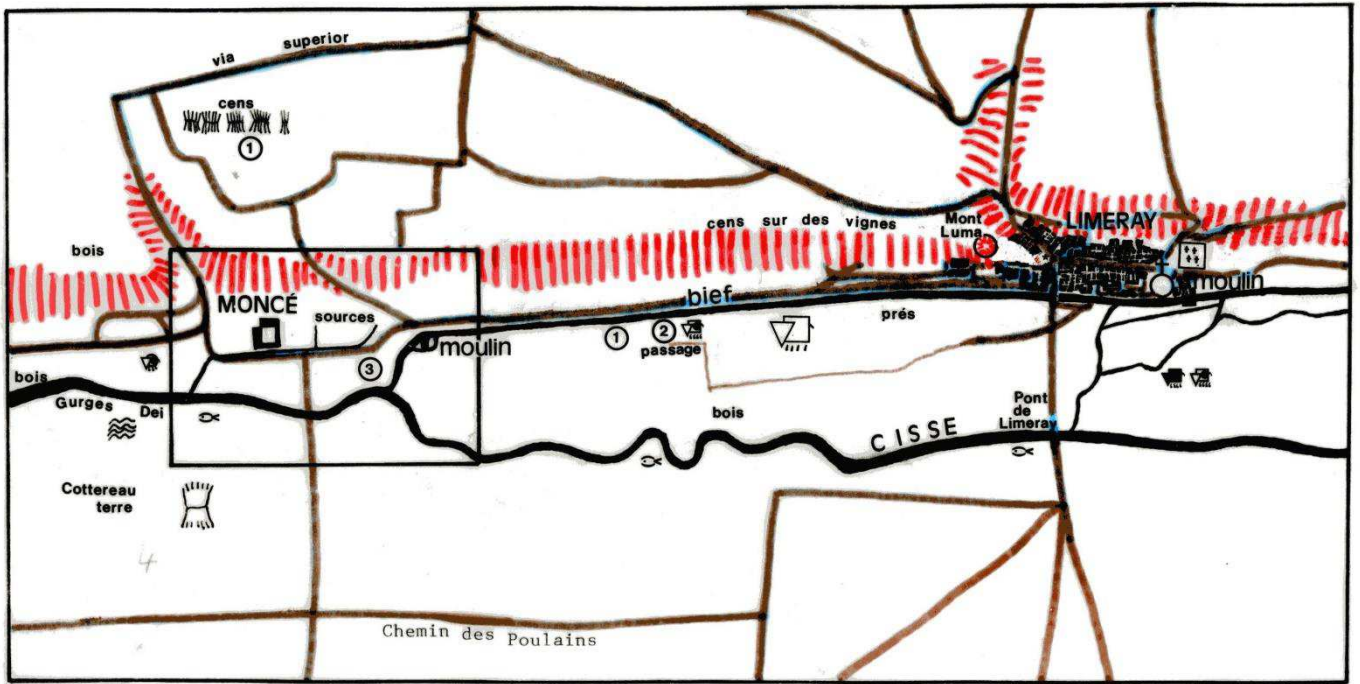
L'environnement du prieuré de Moncé au XIII^e siècle

147

Le cartulaire nous permet d'avoir quelques renseignements sur l'environnement du prieuré de Moncé au XIII^e siècle.

Document de l'étude de 1988





0 200 400 600m

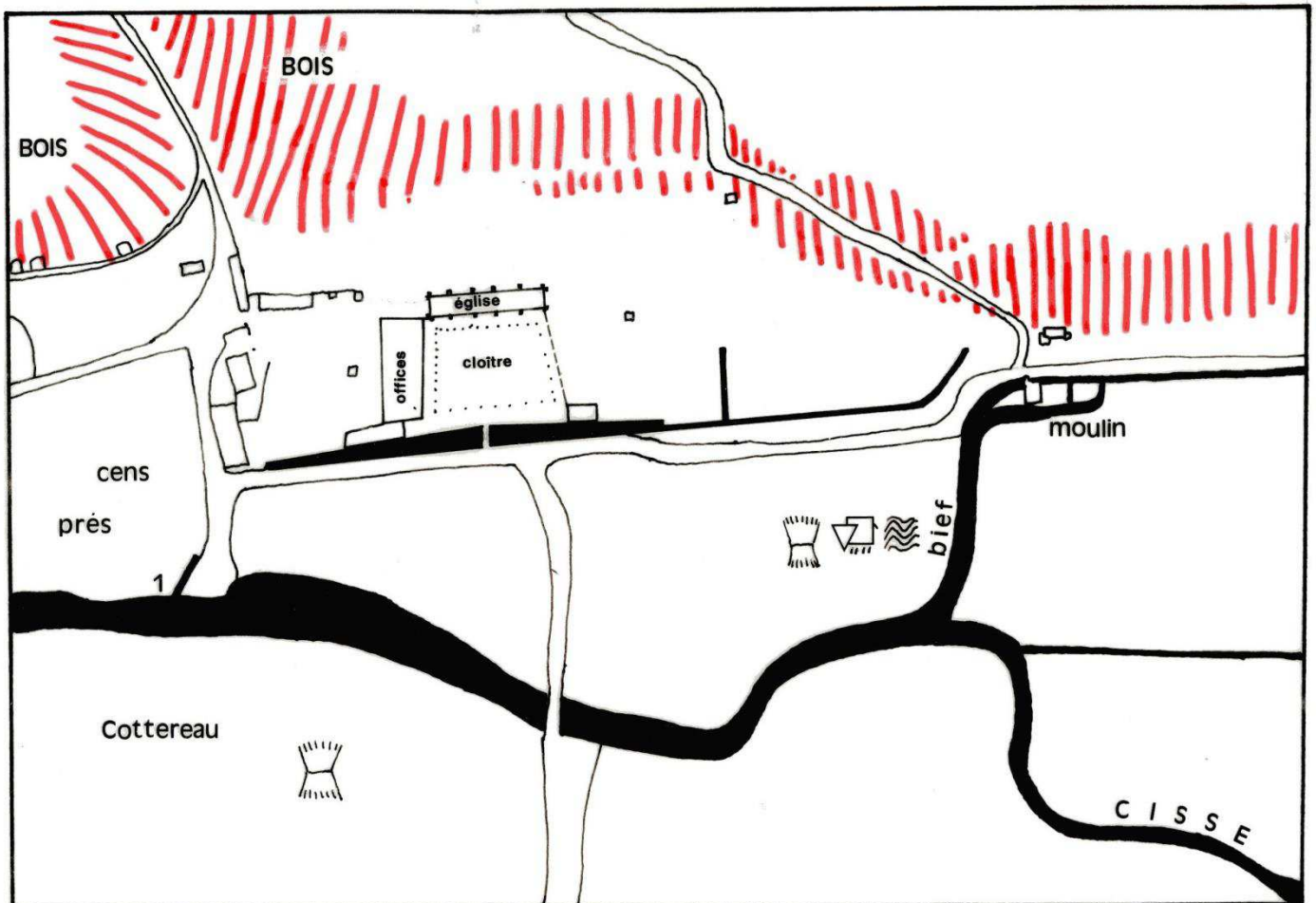
ECHELLE 1/10 000

LEGENDE voir page

- 1 : Praxedis de Cortiran
- 2 : Rissendis de Jalonges
- 3 : Guillaume de Jupeau

4 : Jean Panier puis Guillaume de Jupeau

Documents de l'étude de 1988 pages 147 à 149.



0 50 100 150m

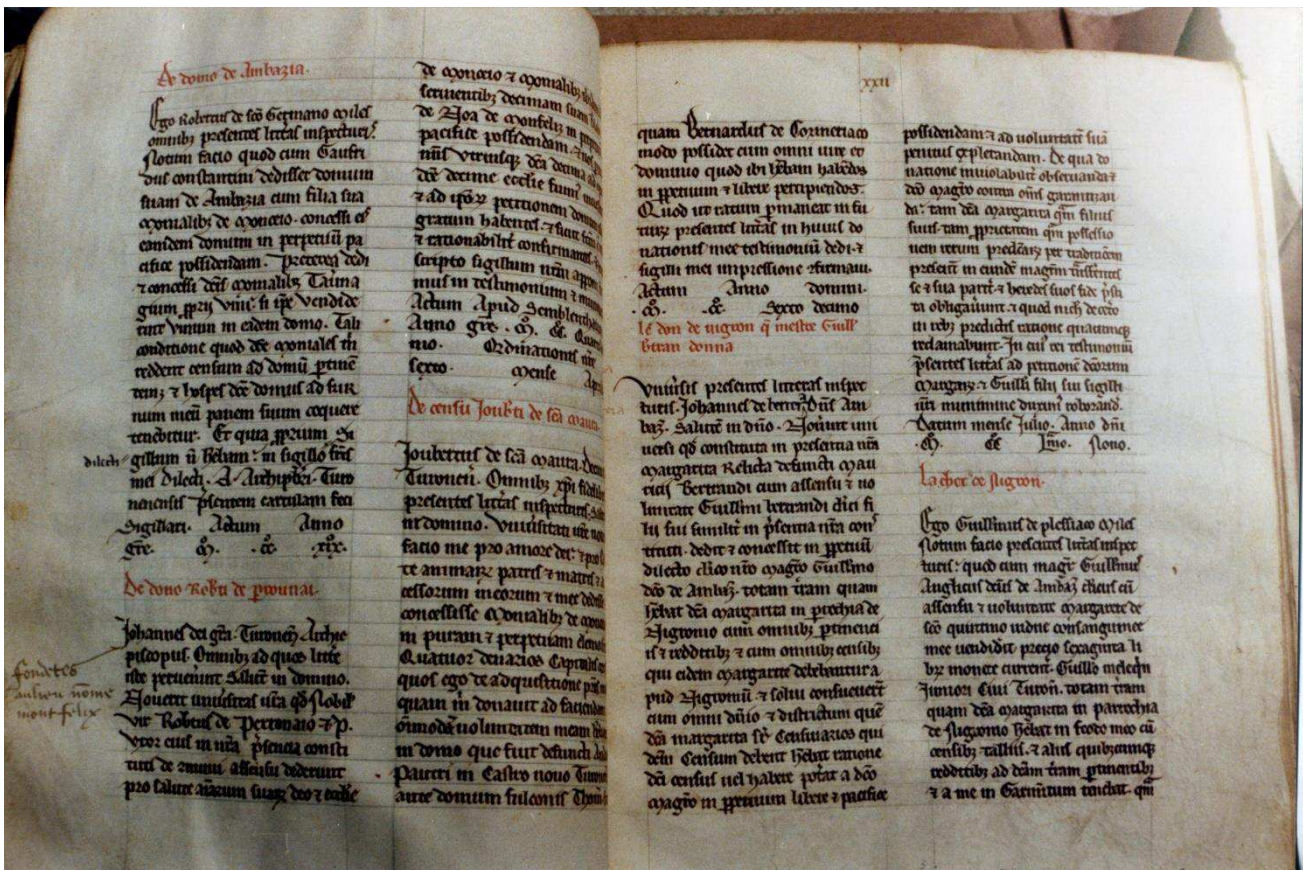
ECHELLE 1/2500

Personnages et lieux mentionnés au XIII^e s.

En 1213, **Guillaume de Jupeau, chevalier** (*Willermus de Jupeau, miles*) échangea avec les religieuses du prieuré de Monté, des terres situées près de Moncé (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XX verso, N° 43).

En 1217, l'archevêque de Tours confirma l'acquisition faite par les religieuses de Moncé de terres et de cens, en partie vendus et en partie donnés par **dame Rissende de Jalonges** (*domina Rissendis de Jalonges*). L'acte mentionne quatre arpents et demi de terre situés au-dessus du monastère, entre la voie supérieure, chemin passant au-dessus du prieuré sur le coteau (*via superiorem*), et la censive d'**Odon Guerrive** (*Odo Guerrive*), jusqu'au fond de la vallée près des terres de **Guillaume de Jupeau, chevalier** (*Willermi de Jupeau, militis*) (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XVI, n° 21).

En 1220, **Guillaume de Jupeau, chevalier** (*Willermus de Jupeau, miles*), vendit aux religieuses de Moncé tous les prés, terres, possessions et revenus qu'il avait dans la paroisse de Limeray (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XVII verso, n° 30). Cette vente fut confirmée par **Guillaume de Saint-Martin, chevalier** (*Willermus de Sancto Martino, miles*) (N° 31), par **dame Praxedis de Cortinam, noble femme** (N° 32), par **Guillaume de Chancé, chevalier** (*Guillermus de Chancaio, miles*) (N° 33), par l'abbé de l'abbaye de Bourgmoien de Blois, frère Egide (*frater Egidius Beate Marie de Burgomedio Blesis, dictus abbas*) (N° 34)...



En 1227, **dame Rissende de Jalonges** (*domina Rissendis de Galongis*) donna aux religieuses de Moncé 5 deniers de cens, soit 2 deniers à prendre sur un demi-arpent de pré, qui appartenait à **Ernaud Roiche**, un denier sur un quartier qui appartenait à **Guillaume Aalent**, et 2 deniers sur un demi-arpent situé entre la terre et la vigne qui appartenait à **R. Praxedis** (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XVI verso, N° 23).

En 1228, **dame Rissende de Jalonges** et Regnault Felions, chevalier, son fils (*domina Rissendis et Ragenaldus Felions, miles, ejusdem filius*), vendirent aux religieuses de Moncé, deux arpents de pré situés près des prés du monastère, devant la **maison Boidiseau**, qui furent à **Jean Pener** (*duo arpenta pratorum, sita juxta prata monachorum, ante domum Boidiseau, que fuerint defuncti Johannis Pener*), moyennant 30 livres (Cartulaire du prieuré de Moncé, folio XVI, n° 22).

L'acte N° 100 du cartulaire du prieuré de Moncé fait mention d'un arpent de pré acheté par les religieuses de Moncé au **maréchal de Limeray** et situé entre leur dortoir (celui du prieuré) et la Cisse : « *arpentum prati quod ipse emerant de Mareschallo de Lumereio, inter dormitorium suum et siciam fluvium situm...* ».

Signalons ici que la première mention écrite de vignes aux **Chapes d'Asne** apparaît dans une donation faite au prieuré de Moncé par **Etienne Rigaut et sa femme Pétronille**, d'une vigne située dans le terroir appelé Chapedasne : « *Littera magistri Mathei, archidiaconi Transligerini, de Stephano Rigaut et Petronilla, ejus uxore, qui dederunt Deo et Beate Marie de Monceio, unum quarterium vinee situm in territorio qui dicitur Chapedasne, post decessum eorum in perpetuum possidendum. LXXXVIII* » (cartulaire du prieuré de Monté, folio 88).



A travers le cartulaire du prieuré de Moncé on trouve situés dans la paroisse de Limeray, mais sans précision de lieu :

- En 1216, les terres cultivées par **Jocelin Sarradin**, dans le domaine d'Isabelle, dame d'Amboise (N° 44).
- En 1217, une terre située avant la maison de **Philippe Récuseau** (certainement vers Fourchette) (N° 48).
- En 1222, un quartier de vigne (N° 101).
- En 1228, deux arpents de prés, près des prés de **P. de Reliaco** (N° 162).
- En 1247, trois arpents de prés et un arpent de terre situés dans la censive de Fontaines-les-Blanches (N° 169).
- En 1249, le cens de la vigne de *Podio* (N° 10).
- En 1266, cinq arpents de pré dans le fief des moniales près des prés de **Jean Panier** et des

près des moniales (peut-être aux Fougerets) (N°108).

Sont également signalés entre Limeray et Cangey :

- En 1214, un arpent de pré à côté du pré de **Foulque le Lépreux** (N° 9).

Entre la Cisse et Limeray, on trouve :

- En 1257, un arpent et demi de pré, « le pré aux dîmes » dans la censive de Moncé (N° 99).

Entre Limeray et Moncé, on trouve :

- En 1239, le droit de passage sur les terres du châtelain d'Amboise, entre les prés de **Guillaume Thomas, chevalier**, et le bois qui est près de la Cisse (N° 104).
- En 1247, 16 deniers de cens sur des vignes (N° 164).

Entre Moncé et Pocé, on trouve :

- 5 arpents de terre au bord de la Cisse (N° 164).
- En 1253, 2 arpents de pré au bord de la Cisse.

Certains lieux-dits de la commune sont mentionnés dès le XIII^e siècle dans le cartulaire :

- En 1209, le **Gouffre Dieu, Gurges Dei** (N° 1) et en 1223, à propos de la part qu'avait **Jean Gauguein** et son frère.
- En 1214, la gagerie des **Varenes**, située entre **l'Île Barde et Limeray**, avec ses prés et ses dépendances et le droit de pêcher le long des terres des moniales dans la Loire. Un pré avant Limeray (N° 6).
- Un quartier de vigne à **Chape d'Asne** (f° 88').
- En 1213, la terre de **Jean Panier**, à **Cottreau** (N° 2).
- En 1222, un quartier de vigne sur **l'Île Barde** à **Varenes** (N° 166).
- En 1230, la Cisse entre le Gouffre de Dieu et le **pont de Limeray** (N° 149, 161, 163, 165) et en 1252 (N° 152).
- En 1239, à **Fourchette**, un demi-quartier de pré dans la censive de **Guillaume de Brenne**, terre à côté de la route, une partie de pré à Récuseau (N° 121).
- En 1257, aux **Fougerets**, des terres, arbres, puits... près des terres de **Nicolas, recteur des écoles d'Amboise**, et près des terres des moniales et des terres de **Hugues d'Avire** (N° 98).

Moncé est nommé de nombreuses fois :

- En 1209, avec le lieu de la **Fontaine de Moncé** (N° 1).
- En 1212, avec le **bief** et le **moulin** (N° 2).
- Etc.
- En 1249, avec un échange de cens avec le prêtre de Limeray. Ce dernier obtint 18 deniers à Limeray, cens commun avec **Geoffroy de Bergereces** et **Pierre Désirée**. Moncé garda l'hommage de Pierre. Le prieuré de Moncé obtint 18 deniers de cens sur des prés situés entre **le bois des moniales** et la Cisse et même le long du bois et aussi sur un arpent et plus de vigne (vigne de *podio*, du Puy) située dans la paroisse de Limeray (N° 10).
- En 1265, avec la confirmation par **Jean de Berrie** de tout ce que les moniales avaient dans son fief (N° 110).
- Etc.

Le **bief** est mentionné trois fois, en 1212, 1213 et 1226 (N° 2, 43, 138) et le **moulin de Moncé** deux fois, en 1212 et 1213 (N° 2 et 43).

Vestiges architecturaux du prieuré de Moncé

Les lieux cédés par Sulpice d'Amboise, lors de la fondation (acte N° 1 du cartulaire), sont encore identifiables de nos jours : le lieu de la source de Moncé, le bois sur le coteau et le Gouffre de Dieu, portion de la Cisse (voir carte page 75).

La Grande Chronique de Touraine nous relate que les religieuses de Moncé se sont d'abord installées dans des bâtiments en bois. Ce n'est qu'après quelques années, entre 1215 et 1223, que leur monastère en pierre a été construit. L'emplacement primitif et celui du couvent en pierre étaient

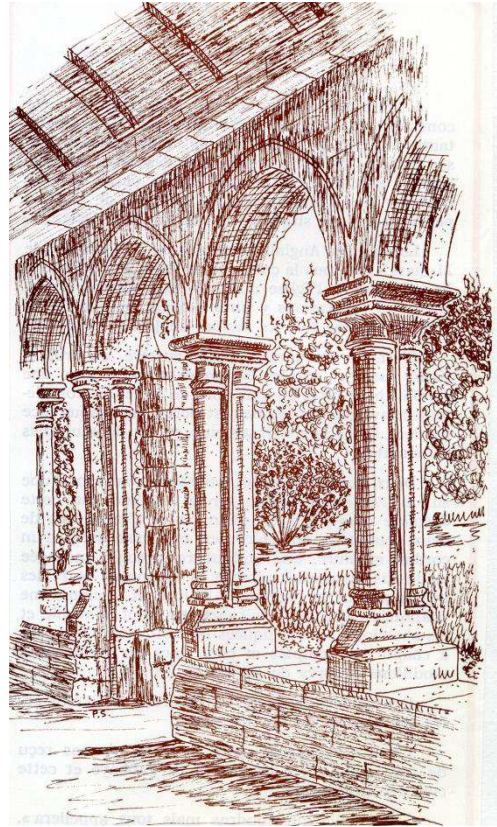
différents, par respect pour la vie monastique au cours des travaux, mais aussi pour une simple raison pratique : garder des bâtiments conventuels lors de la construction du nouveau monastère. La tradition place le lieu originel au-dessus du pigeonnier à la place de la vigne en espalier aujourd'hui disparu. Le seul vestige actuellement visible, de cette époque, pourrait être un troglodyte. Cette hypothèse reste difficile à confirmer ou à infirmer. Les bâtiments en pierre construits par la suite nous ont laissé plus de traces. La demeure actuelle fut construite à l'emplacement de l'église consacrée en 1223. L'orientation des fondations du bâtiment correspond à l'orientation plein est de l'église. L'ancien cadastre nous donne d'ailleurs son plan, et celui de certains bâtiments conventuels.



Par une lettre de juillet 1893, l'abbé Blaive, curé de Limeray, raconta à Madame Vernon, propriétaire de Moncé, ce qu'il connaissait du passé de la maison. La propriété avait déjà pris son aspect actuel, mais il avait recueilli ces renseignements des ouvriers chargés de la démolition. Cette lettre a été recopiée par E. Audard en 1944, elle nous informe notamment que le cloître partait en biais. Il était situé devant la maison, dans le parc où les propriétaires M. et Mme Annicotte trouvaient parfois quelques pierres taillées, bases à tore des colonnettes de ce cloître.

L'architecture du cloître était assez commune. Les pierres retrouvées nous indiquent qu'il était constitué d'une enfilade de colonnes géminées qui portaient des chapiteaux à crochets. Son architecture est comparable à celle de cloître de l'abbaye de Cormery (c. Montbazou ; 37) dont les vestiges furent croqués par M. Pierre Soury, dans "*il y a 1200 ans commençait l'histoire de Cormery*" publié par le syndicat d'initiative de Cormery-Truyes-Courçay (CADIC imp., Truyes, 1987, voir page suivante).

Si les propriétaires font creuser une piscine au pied de l'escalier de la façade principale, ils auront la surprise de trouver la délimitation du cloître et les tombes des personnes citées dans le relevé des sépultures fait par l'érudit Gaignières au XVII^e siècle. La pierre tombale, sans inscription attribuée à Sulpice d'Amboise repose encore à Moncé sous le grand cèdre du parc (N^o 1 sur la carte).



Pierres du cloître et de l'église trouvées dans le jardin devant le château actuel

Reconstitution du cloître du prieuré



Pierre tombale dans le jardin.

Les autres locaux conventuels se répartissaient dans un grand bâtiment à un étage avec au-dessus des combles aménagés qui servaient de dortoirs. Ils formaient un L sur la gauche lorsque l'on regarde la façade de la nouvelle bâtisse.

Des récentes constructions de l'abbaye, on peut remarquer le colombier dont les murs sont à colombages et la base en pierre, l'aumônerie à l'entrée du parc et les roches troglodytiques difficilement datables.

En 1793, l'abbaye fut vendue avec ses terres en tant que bien national. Les pierres ont été dispersées. Certaines sont restées sur place. On peut voir aujourd'hui des fûts de colonnes avec leur chapiteau à crochets en feuille d'acanthé, qui furent réemployés comme support décoratif des grilles du parc (voir N° 2 sur la carte).



Colonnes à chapiteau (côté ouest) du début du XIII^e siècle





Colonnes à chapiteau (côté est) du début du XIII^e siècle



Un contrefort de l'église a été déplacé pour maintenir un mur de soutènement des anciennes vignes en espalier installées sur le coteau, mur qui menaçait de s'écrouler. Démontées, puis remontées (non en aplomb pour le contrefort), ces pierres taillées furent déplacées au milieu du XIX^e siècle, lors du réaménagement de cet espace laissé en friche et en ruine par la révolution. La grosse masse des pierres taillées et des moellons, subsistante après le démantèlement des constructions, a probablement été employée pour constituer les fondations de la demeure actuelle.

On dit de la révolution française fut une révolution bourgeoise, nous en avons là, tout un symbole.

Le moulin actuel n'a absolument pas l'allure d'une bâtisse édifiée vers 1226. Son emplacement est certainement le même, et quelques fondations du XIII^e siècle doivent exister encore.

La grange dîmeresse

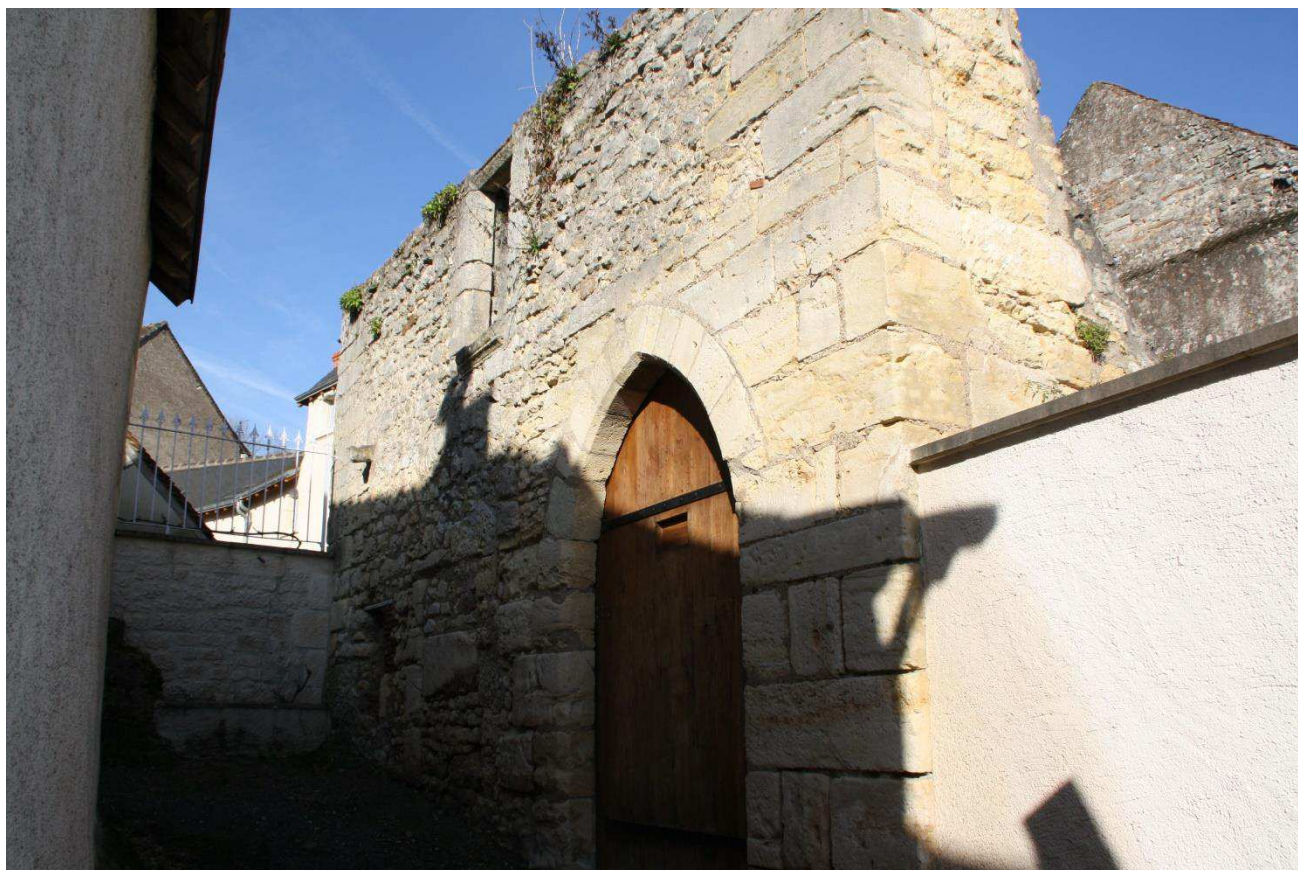
Construite au XIV^e siècle, ce bâtiment, « c'est assavoir une grange située audit bourg de Limeray vulgairement appelé le palais... », devint, à l'époque moderne après son rachat le 28 septembre 1585, par le prévôt, l'auditoire de la justice royale, siège de la Prévôté (fondée en 1431 par le roi de France). Cependant auparavant, il était utilisé comme grange : Le bâtiment aujourd'hui très dégradé et ruiné comprenait deux portes en arc brisé. La partie supérieure du bâtiment et son pignon ont disparu. Le bâtiment est coupé en deux et sa façade arrière sud-ouest donne sur la ruelle du Mont Luma. L'édifice n'a rien d'un établissement de justice, par ces dimensions, il semble bien qu'il s'agissait plutôt d'une grange.



Le bâtiment a été inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques le 24 avril 1968.



Côté nord du bâtiment dit « auditoire de justice ou prévôté ».



Arrière du bâtiment dit « auditoire de justice ou prévôté ».

La confiscation de la terre de Limeray : 1431

La terre de Limeray fut confisquée à Louis d'Amboise, par le roi Charles VII pendant la Guerre de Cent Ans. Elle devint alors une prévôté royale que les rois donnèrent ensuite par engagement et qui fut ensuite vendue à charge. En furent seigneurs engagistes Philippe du Bois en 1431, Jean du Bois en 1476...

Le manoir d'Avisé

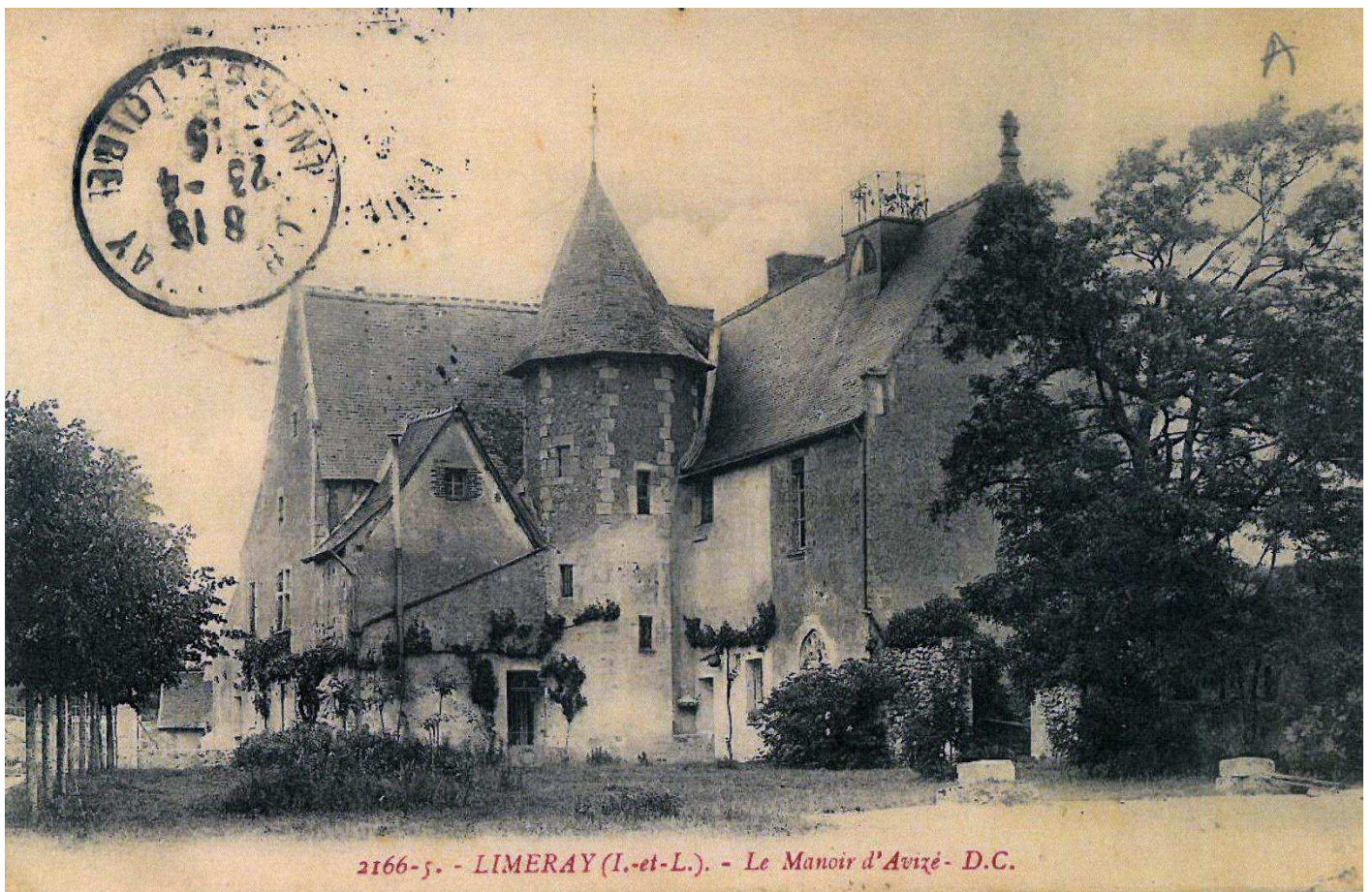
La première mention du lieu remonte à 1202 (charte de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches). La seigneurie d'Avisé était tenu en 1335 par Jean d'Avisé. Avisé est souvent orthographié Avisay dans les titres de propriété du XVI^e au XIX^e siècle. L'un de ses successeurs Pierre Forget, écuyer, fit construire le manoir.

C'est un édifice autrefois fortifié datant de la fin du XV^e siècle construit par Pierre Forget de Fresnes. Il est composé de deux ailes perpendiculaires avec une tourelle polygonale servant d'escalier à vis pour la desserte des étages. Le manoir comporte une chapelle dont la fondation fut approuvée en 1498. Celle-ci est divisée en deux travées voûtées d'ogives à moulures prismatiques.

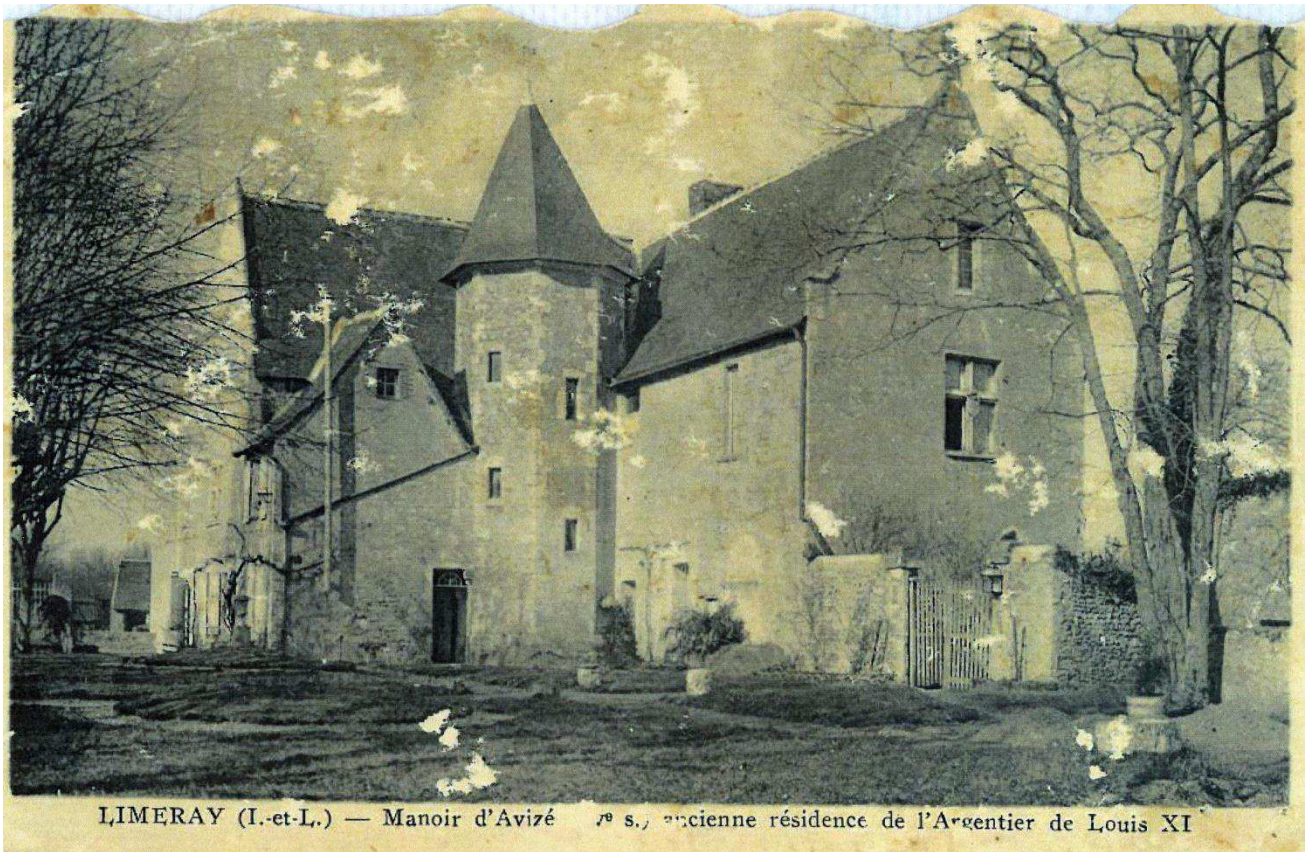
Dans le corps de logis, une cheminée à hotte, du XV^e siècle, porte des traces de peinture (rincaux, amours, blason).

Des bâtiments annexes, il subsiste la grange de la fin du XVI^e siècle et quelques bâtiments du milieu du XVIII^e siècle.

Signalons qu'au XIX^e siècle, ce manoir a appartenu à Lucien Blaive frère de l'abbé Blaive. Le bâtiment fut inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 5 décembre 1984.



Carte postale ancienne (collection Eliane Pauline)



LIMERAY (I.-et-L.) — Manoir d'Avizé 17^e s., ancienne résidence de l'Argentier de Louis XI

Carte postale ancienne (collection Eliane Pauline)



Cadastré napoléonien

Anciens fiefs

Relevaient du château d'Amboise, les fiefs du Buisson, d'Avizé, de Cottreau, de Fourchette, des Isles Bardes, de Launay, du Plessis, de la Roche Solus, de la cure de l'église de Limeray, le fief des communs de Limeray (cens et rente), de Limeray... Les Fougerets relevaient du château de Chenonceau. La Lande appartenait à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches.

La formation des toponymes

Vers la fin du Moyen Age, et même sans doute déjà au XIII^e ou au XIV^e siècle, presque tous les toponymes qui figurent sur le cadastre napoléonien existaient déjà.

La cartographie que nous proposons pour la fin du Moyen Age est bien sûr hypothétique, cependant les principaux habitats que l'on rencontre à l'Époque moderne existaient certainement déjà. Les toponymes créés à l'Époque moderne sont assez peu nombreux.

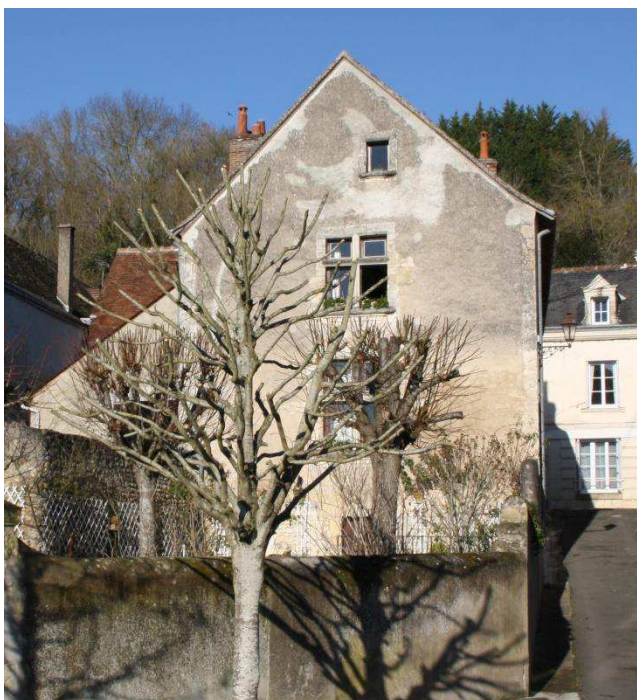
Seconde moitié du Moyen Age



L'Epoque Moderne

Les maisons anciennes du bourg de Limeray

Certaines maisons du bourg, souvent très modifiées, ont un aspect général de la fin du Moyen Age ou du début de l'Epoque moderne. Par exemple, cette grande maison ci-contre, située rue de Blois, date de la fin du XV^e siècle ou du début du XVI^e siècle. Elle a des baies à meneau.



Certaines maisons recouvertes d'enduit sont en fait des maisons à colombages. C'est sans doute le cas de la maison ci-dessous située rue de Blois, en face de la place de l'Eglise.



Certaines façades ont été entièrement refaites, mais l'arrière de certaines maisons demeure ancienne. C'est le cas de cette maison ci-dessous située rue de Blois, en face de l'entrée principale de l'église.



Au N° 10 de la rue de Blois, Denis Jeanson nous signale une maison du XVII^e siècle, où pendait l'enseigne du Cheval Rouge. Au N° 18 de la rue de Blois, il nous indique une maison du XVIII^e siècle où pendait autrefois l'enseigne du Cheval Blanc, puis du Cheval Noir.



Rue de Blois...



Maison à colombages du coiffeur, et maison sans doute à colombages.



Maison en pierre avec décrochement de l'étage supérieur qui comportait une fenêtre à meneau et à montants à base buticulaire gothique finissant, de la fin du Moyen Age ou du début du XVI^e siècle.



Maison ancienne rue d'Enfer



et avenue du 9 mai 1945.

La Vieille Poste



Située à l'extrémité est du Haut-Chantier, le principal corps de logis date du XVI^e siècle. Il s'agissait d'un ancien relais de poste. Ce bâtiment principal a été flanqué d'une longère qui servit d'écurie puis d'auberge. Sa grange, donnant sur la rue du Haut-Chantier, date de la fin du XVI^e siècle. Le dernier maître de poste en fut Pierre Cullerre en 1785.



Les maisons anciennes du Haut Chantier

Le Haut Chantier fut un village de mariniers jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Le hameau était divisé en deux, côté sud les habitations des mariniers, et côté nord des maraîchers qui cultivaient les varences du val de Loire.

Sur le Haut-Chantier, à part la Vieille Poste du XVI^e siècle, on trouve des maisons assez anciennes et datant du XVII^e siècle, au N° 24 et 26. Au N° 12 se trouvait une auberge où pendait l'enseigne de la Boule d'Or, puis celle du Croissant. Cette maison fut reprise et restaurée par Berger lorsqu'il quitta la Lamproie en mai 1792.



Certains habitants du Haut Chantier témoignent de l'existence ancienne d'une chapelle dans leur rue. Nous n'avons pas pu vérifier cette affirmation.

Signalons qu'il existait une école au 27 rue de la Vieille Poste.

La Lamproie

La Lamproie est l'habitat en limite est du Haut Chantier. C'est un toponyme unique en France. Il fait référence à un poisson sans mâchoire anguiforme à la peau nue et gluante qui vit sur les côtes et dans les fleuves. Ce poisson est très apprécié pour sa chair fine et délicate.

Le terme de lamproie provient du bas-latin *lampreda*, mais l'origine du mot reste obscure. Le toponyme Lamproie, qui s'orthographie également Lamproye, est une référence à la pêche en Loire. Auparavant, ce lieu-dit s'appelait La **Petite Grange**. Ce sont ses propriétaires, la famille Berger, aubergiste-marinier, qui lui donnèrent le nom de la Lamproie à la fin du XVIII^e siècle comme nom d'auberge.

La Hidaine

La Hidaine est le nom d'un habitat du Haut-Chantier, auprès de Launay. Il ne figure pas sur le cadastre napoléonien. C'est un toponyme unique en France et qui reste parfaitement énigmatique.

La seule référence linguistique que nous ayons trouvée est la référence au mot normand et suédois *iden*, arrière, ou à l'anglais *hidden*, caché.

En France, il existe deux toponymes Hideux (le Hideux, sur Hodeng-Hodenger, 76 ; le Puits Hideux, Nointel, 60) et huit toponymes Hideuse. Tous sont situés sur une ligne allant de Rouen aux Ardennes.

Le caractère hideux des lieux, ou celui de sa propriétaire paraît quelque peu hypothétique... L'énigme est pour l'instant en suspens.

Les Grillons

Les Grillons n'évoquent pas forcément les insectes. Il peut s'agir d'un patronyme de la seconde moitié du Moyen Age, à l'origine un surnom d'une personne à la peau grêlée.

Le terme de grillon provient du latin *grillus*, l'insecte.

Les Grillons ne figurent pas sur le cadastre napoléonien. Il pourrait s'agir, comme pour la Lamproie, d'un toponyme d'auberge, de grillades, beaucoup plus récent.

La répartition géographique des toponymes Grillon ou Grillons en France ne nous apporte guère d'indications supplémentaires (voir atlas).

Le Pertuis

Ce toponyme désigne un ancien habitat disparu situé près de l'Allée de Moncé dans le Val de Loire. Une maison y figure sur le cadastre napoléonien.

Un pertuis est un passage étroit, un défilé, un trou, un tunnel, une gorge, un creux, un gouffre, mais c'est aussi un trou dans une haie, etc. Ce terme provient du bas-latin *pertusium*.

Il n'apparaît pas d'explication au pourquoi de ce toponyme en cet endroit, peut-être une ouverture dans une haie de l'Allée de Moncé.

Il faut noter qu'un gouffre est mentionné près de ce lieu dans le cartulaire du prieuré de Moncé : *Gurges Dei*, le Gouffre de Dieu. Peut-être faut-il y voir la même évocation ?

La prévôté de Limeray : XVI^e-XVIII^e siècles

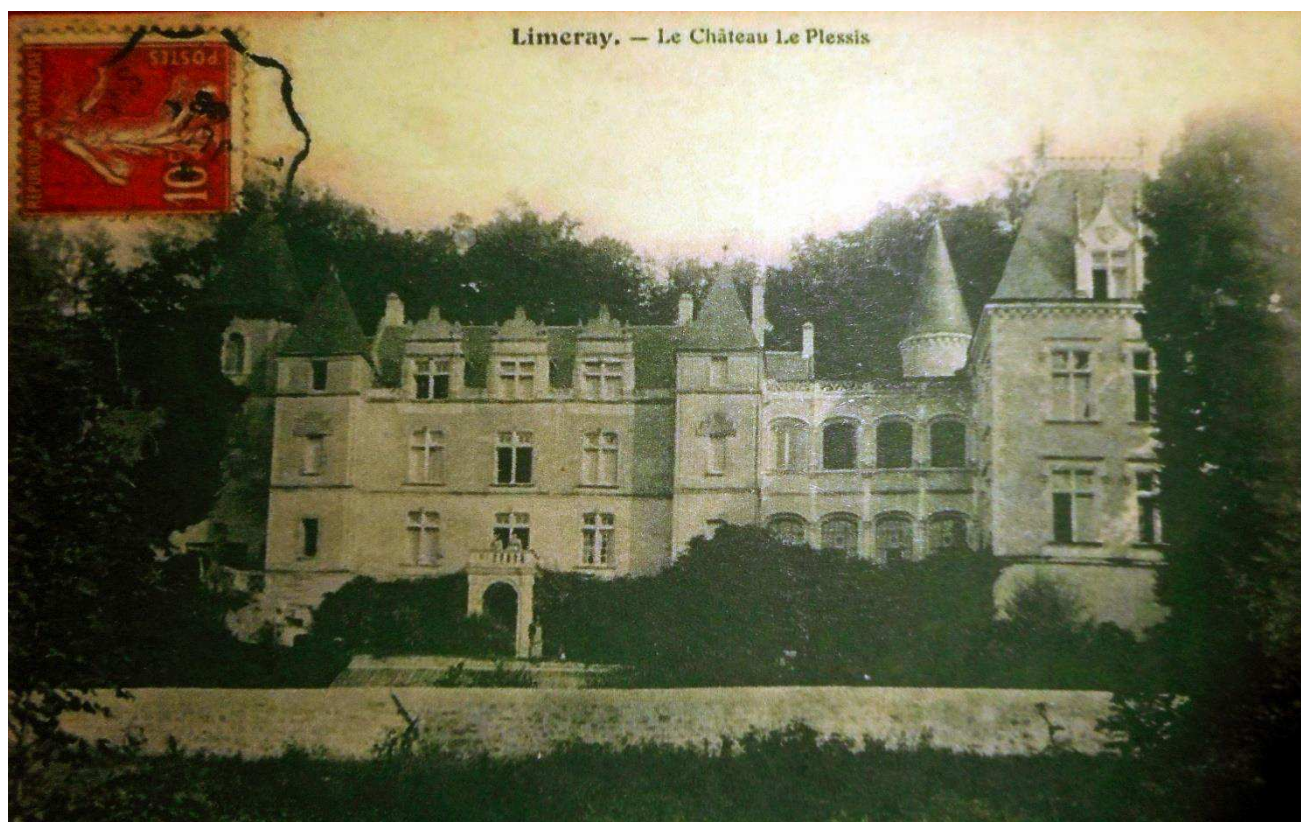
Furent seigneurs engagistes de la prévôté de Limeray, Louis du Bois en 1548, Jean du Bois en 1562. La bâtisse de la prévôté servait de grange quand elle fut achetée par Pierre Molan, seigneur de Saint-Ouen, le 28 septembre 1585.

La prévôté passa ensuite à Charles de Vigarany, intendant des menus plaisirs du roi en 1650. En 1743, elle appartenait à François Robin de Montison, en 1754 à Elisabeth de Vigarany, veuve d'Alexis de Saint-André, grand-maître des eaux et forêts de France. En 1749, elle était à Louis de Conflans d'Armentières.

Le château du Plessis

C'est un château de plaisance du XVI^e siècle, très remanié. Ce fief relevait du château d'Amboise. Ce château est dit Plessis-les-Iles-Barbes en 1678, et le Plessis-Limeray en 1682 sur la carte de Cassini. La maison du XVI^e siècle, côté ouest, et la tour Louis XIII au centre, furent quelque peu augmentée en 1844 par Jacques Levillain, puis doublée vers l'est en 1878 par L'Épinois dans un style néo-renaissance. Une grande partie en fut démolie en 1960 par Le Calvez.

De la partie du XVI^e siècle, il ne subsiste que les caves.





Le château du Plessis après les démolitions de l'aile du XVI^e siècle.

Un temple protestant

Un temple protestant fut fondé à Limeray en 1563. Il disparut sans doute au XVII^e s.

L'Aumône

Située dans une cave au-dessus de l'emplacement actuel de l'école, près de l'ancien cimetière, une aumône ou hôpital servait ici à accueillir les malades, les pauvres et les mendiants. Elle fut réunie à l'Hôtel-Dieu d'Amboise par ordonnance royale le 12 décembre 1698, mais dans les faits, c'est le curé de Limeray qui jouissait de ce lieu.

Le Pavillon Legendre

C'est un petit bâtiment de plaisance situé au milieu d'un parc rectangulaire divisé par deux allées centrales perpendiculaire et situé dans le Val de Loire au nord de la Lamproie. Ce petit bâtiment qui figure sur le cadastre napoléonien a aujourd'hui disparu. Il appartenait à un certain Legendre.

Le terme de pavillon provient du latin *papilionem*, le papillon. Ce mot a pris sous l'Empire romain le sens de « tente » par la forme des rideaux qui ressemblent aux ailes de l'insecte.

L'abbaye de Moncé : 1652

Sur la demande de Louis XIV, le prieuré de Moncé, qui comptait au XVII^e siècle environ une quarantaine de moniales, fut érigé en abbaye par le pape Innocent X en 1652.

Outre son moulin, cette abbaye possédait plusieurs fermes aux XVII^e et XVIII^e siècles, dont le Bois-d'Enhus, le Luat, la Rivière, les Fougerets, le Buisson, la Havrie... Ses revenus étaient évalués à environ 9000 livres.

Des bâtiments de l'Époque moderne, il subsiste l'ancienne infirmerie ou aumônerie, grande bâtisse du XVII^e siècle, rectangulaire à la base renforcée de contreforts.

L'ancien pigeonier est également antérieur à la Révolution française. Sa base en maçonnerie porte un étage en colombage. Il semble dater du XVI^e siècle. Cette fuye comportait 632 trous de boulin, nombre en rapport avec les possessions seigneuriales de l'abbaye.



**Ancienne aumônerie de l'abbaye de Moncé
Et ancien pigonnier de l'abbaye**



Destin du moulin de Moncé

Ce moulin qui appartenait à l'abbaye de Moncé et qui avait une paire de meules, brûla en 1748. Les religieuses de Moncé cédèrent l'emplacement en 1767 à un certain Georget avec un bail emphytéotique, à charge pour lui de le reconstruire. Ce moulin fut à nouveau reconstruit totalement au milieu du XIX^e siècle par le propriétaire qui fit construire le château actuel de Moncé.

Le moulin de Limeray

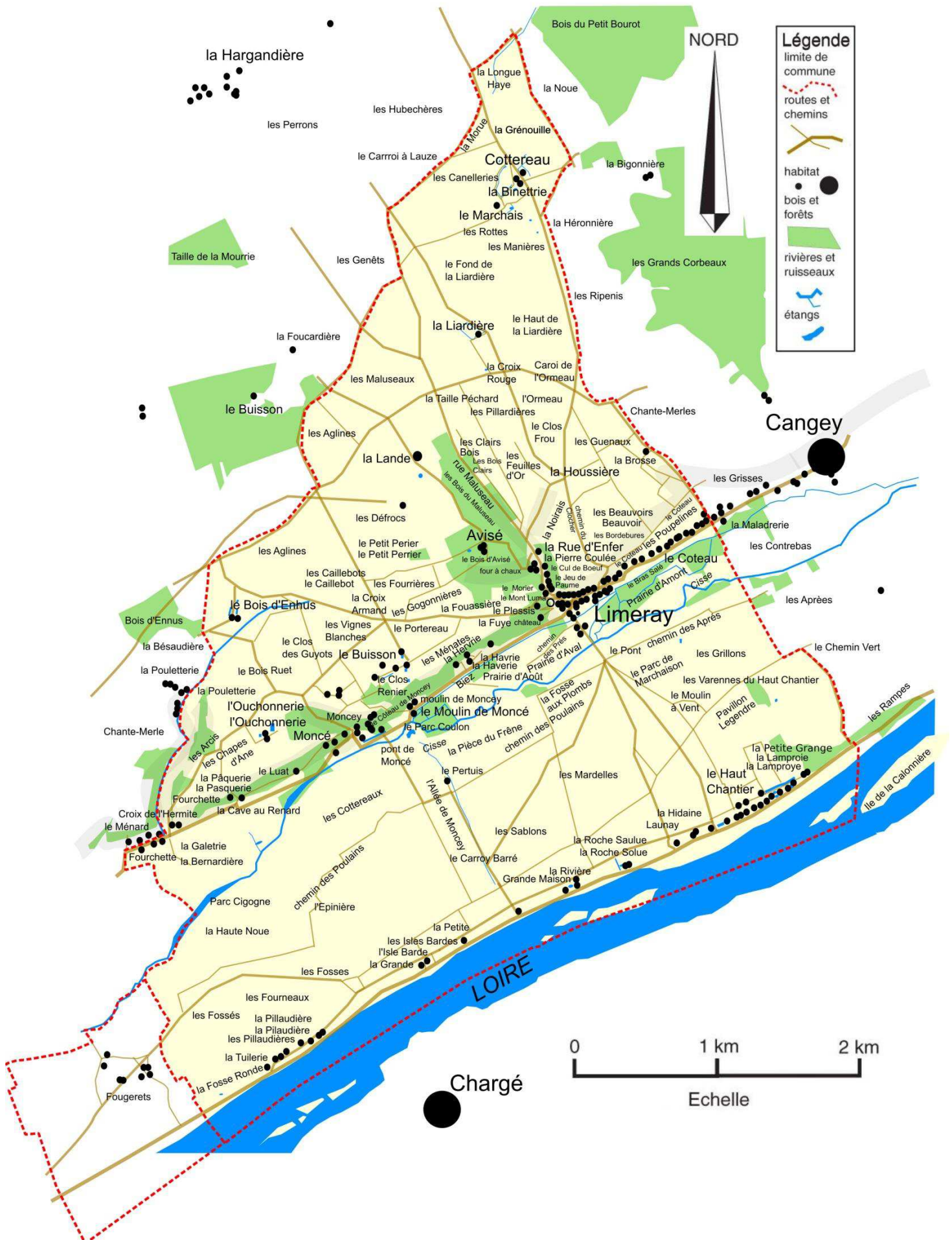
Appartenant à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, au XVIII^e siècle, et jusqu'à la Révolution, il fut cédé à bail à un meunier, moyennant un loyer annuel de 400 livres et 5 aunes de toile (Archives départementales d'Indre-et-Loire : H 119).

Scarron, célébrité à Limeray

Paul Scarron, seigneur de Fougerest, Beauvais et la Rivière, était un célèbre écrivain français décédé en 1660. Son ouvrage le plus connu fut *Le Roman comique*. En 1652, à 42 ans, il épousa une orpheline sans fortune âgée de 16 ans, Françoise d'Aubigné, la future Madame de Maintenon.

Certains prétendent que Scarron passa l'hiver 1652-1653 à Limeray dans sa seigneurie, avec sa toute jeune épouse.

Les toponymes anciens de Limeray



Héritages du Moyen Age et de l'Epoque Moderne Eléments du terroir



Les sols

Les sols sableux et les graviers

Les sols sableux du val de Loire sont évoqués aux **Varenes du Haut Chantier**, dans la partie est de la commune, mais aussi dans l'ancien nom d'une métairie du prieuré de Moncé située entre l'Île Barde et Limeray, la **gagnerie de la Varenne**.

Les sables sont aussi évoqués aux **Sablons**, entre Moncé et la Grande Maison.

L'argile

La **Liardièrre** pourrait se voir comme l'**Ardière** et ferait alors référence à un sol argileux, cependant il est plus probable d'y voir un nom d'homme d'origine germanique Liard.

Les **Manières**, entre la Liardièrre et Cottereau, évoquent des marnières, c'est-à-dire des terres marneuses, argilo-calcaires. Nous sommes sur ces parcelles sur des sols d'argile à silex de la vallée qui descend à travers le bois des Grands Corbeaux, sur le bourg de Cangey. Moins probablement, les Manières peuvent provenir d'un nom d'homme d'origine germanique, Manier, *Maginhari*.

La **Fouassière** peut évoquer l'argile, la boue, qui sert à fabriquer le torchis des maisons à colombages.

Les pierres

Le **Petit Perrier**, à l'ouest d'Avisé, s'orthographe également le **Petit Périer**. Il provient du latin *petrus*, la pierre, et désigne une carrière de pierres ou la présence notable de pierres. Il y a au nord de ce lieu des excavations de pierres. On sait que ce fut un lieu d'habitat très ancien. Des haches polies y ont été trouvées. C'était probablement un village gaulois avec des *tumuli*, des tombes recouvertes d'un tas de pierres. La nature actuelle du terrain ne nous permet pas d'en savoir plus pour l'instant.

Auprès du val profond de la Noiraie, sur le coteau du Cul de Bœuf, nous trouvons le toponyme de la **Pierre Coulée**. Il s'agit de l'évocation des pierres qui « coulent » en descendant du coteau et qui forment des colluvions de fond de vallée. Ces éboulements se produisent toujours par fortes pluies. Le toponyme de la Pierre Coulée est unique en France.

Certains préhistoriens ont vu dans la **Pierre Coulée** la possibilité d'un mégalithe, un menhir, disparu. La même idée avait été lancée pour la **Roche-Limeray**, l'autre nom du **Jeu de Paume**. Dans ce dernier cas, la roche évoque une cavité troglodyte.

Dans le cas de la **Roche Solue**, ce rocher seul, il est fort probable qu'il ait pu s'agir d'un mégalithe détruit à l'Epoque moderne pour en récupérer la pierre.

Les sols



Le relief

Les points hauts et les points bas

Les hauteurs du coteau du val de Loire sont évoquées au **Coteau de Moncé**, et au **Coteau**, mais aussi à **Moncé**, aussi orthographié **Moncey**, qui désigne un mont auprès du lit de la rivière Cisse, *cé*.

Avant la construction de la motte castrale et d'un château au Moyen Age, les hauteurs du plateau au-dessus du bourg de Limeray portaient le nom de **Mont Luma** qui était sans doute à l'époque romaine couvert de broussailles, de ronces, d'épines, *luma* en latin. Certains ont vu dans *luma* le nom local de l'escargot qui évoquerait un sentier serpentant en colimaçon pour monter à la motte castrale, comme à Trôo. Cette idée ne nous paraît pas crédible car ici la motte n'est pas très haute.

Beauvoir est un toponyme de panorama sur les hauteurs du coteau de la Loire.

De l'autre côté du Mont Luma, le coteau arrondi, dans l'angle de la Rue d'Enfer, entre le vallon profond de la Noiraie et le Val de Loire, le **Cul de Bœuf** évoque pittoresquement la rondeur du relief et même peut-être les trous, les caves, les grottes qui le caractérisent.

Le vallon de la **Noirais** peut également s'écrire la **Noiraie**. Il est simplement l'évocation de la noirceur du profond vallon qu'il définit et qui descend sur la rue d'Enfer. On peut aussi y voir la présence de noyers, mais cela semble plus improbable.

La **Rue d'Enfer** évoque un point bas, enfoncé, tout le contraire des Paradis situés en hauteur.

Les terres de la Liardière sont identifiées par rapport au relief. Le **Haut de la Liardière** se trouve à 112 ou 113 mètres d'altitude sur le plateau avec un sol en limon. Le **Fond de la Liardière** se situe plus bas, au début du val qui descend sur Cangey, sous 110 mètres d'altitude. Cette différence est notable sur place dans le paysage.

Les trous, les carrières, les caves

La **Cave au Renard**, sur le coteau à l'ouest de la commune, évoque la présence de cet animal dans une cave, ou le nom de son propriétaire.

La **Havrie**, entre Moncé et Limeray, dans le coteau, évoque également des caves. Ce toponyme provient du verbe *haver*, lui-même provenant du latin *excavare*, creuser, excaver.

Le **Petit Perrier** évoque sans doute l'extraction de pierres en ce lieu où on trouve de vieilles excavations. Ce Perrier peut aussi avoir été la trace de ruines romaines ou de *tumuli* gaulois.

Les **Mardelles** désignent des excavations dans le sol, le plus souvent dues à des affaissements de terrains ou à des extractions de sables, de pierres et de marne. Le mot mardelle est une variante de margelle. Ici les Mardelles désignent des trous d'eau.

C'est un toponyme très fréquent, surtout dans le sud du Bassin parisien pour désigner des trous d'extraction de minerai (voir atlas).

Le **Pertuis** désigne un ancien habitat disparu situé près de l'Allée de Moncé dans le Val de Loire. Une maison y figure sur le cadastre napoléonien.

Un pertuis est un passage étroit, un défilé, un trou, un tunnel, une gorge, un creux, un gouffre, mais c'est aussi un trou dans une haie, etc. Ce terme provient du bas-latin *pertusium*.

Il n'apparaît pas d'explication au pourquoi de ce toponyme en cet endroit, peut-être une ouverture dans une haie de l'Allée de Moncé.

Il faut noter qu'un gouffre est mentionné près de ce lieu dans le cartulaire du prieuré de Moncé : **Gurges Dei**, le Gouffre de Dieu. Peut-être faut-il y voir la même évocation ?

Les vallées

Le **Bois Ruet** à l'ouest de la commune, au nord de l'Ouchonnerie, évoque un petit ru, un petit val drainé par un petit ruisseau intermittent.

le relief

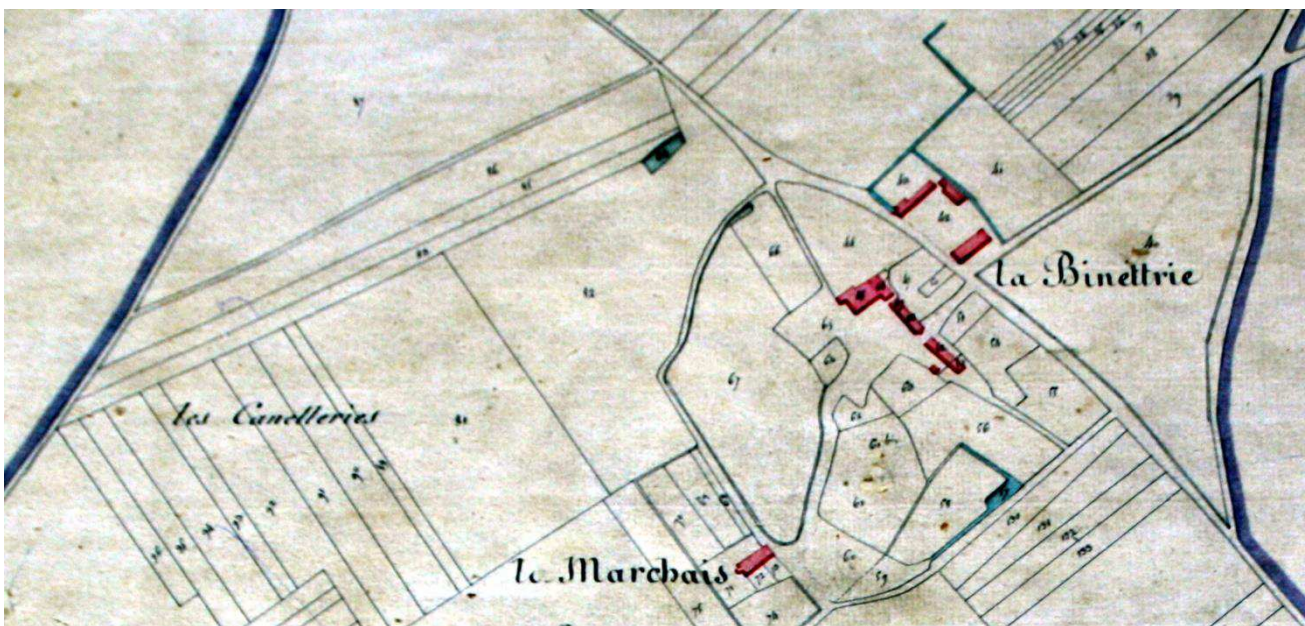


L'eau

Les zones humides

Le **Marchais** désigne un habitat du hameau de Cottereau au nord de la commune. Les marchais sont des mares ou des étangs, parfois des marécages. Ils peuvent aussi désigner des eaux stagnantes dans une excavation du sol. Le terme provient sans doute du bas-latin *mercasium* à travers le mot francique *marisk*. Au Marchais existent plusieurs mares et un grand fossé partait du Marchais pour entourer à l'ouest le hameau de Cottereau.

Les **Canelleries** sont un toponyme très rare. On trouve uniquement la Cannellerie sur la commune de Gonnevillle (50), et la Canellerie sur la commune de Sottevast (50). Il s'agit de l'évocation de roseaux présents près des mares et des fossés du Marchais et de Cottereau. Les roseaux, ou canes, poussaient dans ces zones humides évoquées par le Marchais et la Grénouille.



Le **Parc de Marchaison** évoque également une série de points d'eau ou de marécages. Il s'agit du mot *marchais* suivi du suffixe *-on* qui en caractérise l'étendue.

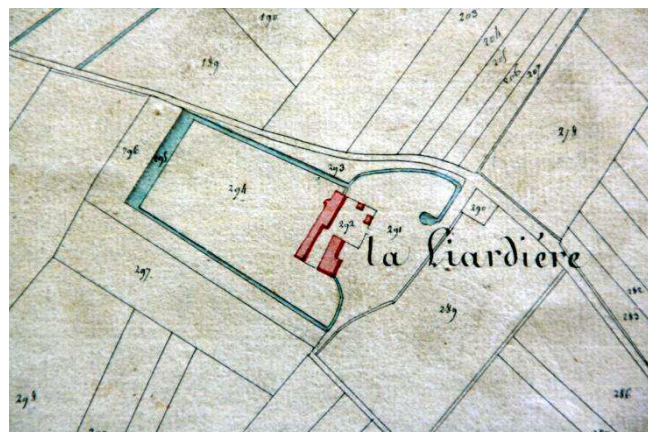
La **Haute Noue** évoque des parcelles humides, des prairies. Le mot est d'origine gauloise, mais le toponyme est sans doute gallo-romain ou médiéval.

Mares, fosses, fossés

Les mares sont évoqués aux **Marchais** auprès de Cottereau. Elles ont donné leur nom à l'habitat des lieux.

Chaque ferme avait un abreuvoir ou une mare. La Liardière était même autrefois entourée de fossés sans doute très anciens, gaulois ou romains.

Certaines de ces mares ont laissé des toponymes. Ainsi, dans le Val de Loire, au sud du bourg de Limeray se trouve la **Fosse aux Plombs** qui évoque peut-être la couleur du plomb.

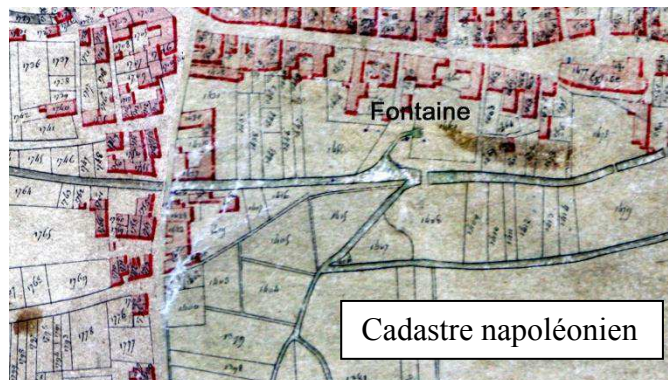


Dans le coin sud-ouest de la commune, également dans le Val de Loire se trouve les **Fosses**, Les **Fosses Rondes**, et la **Fosse Ronde**, dont le nom en rappelle la forme.

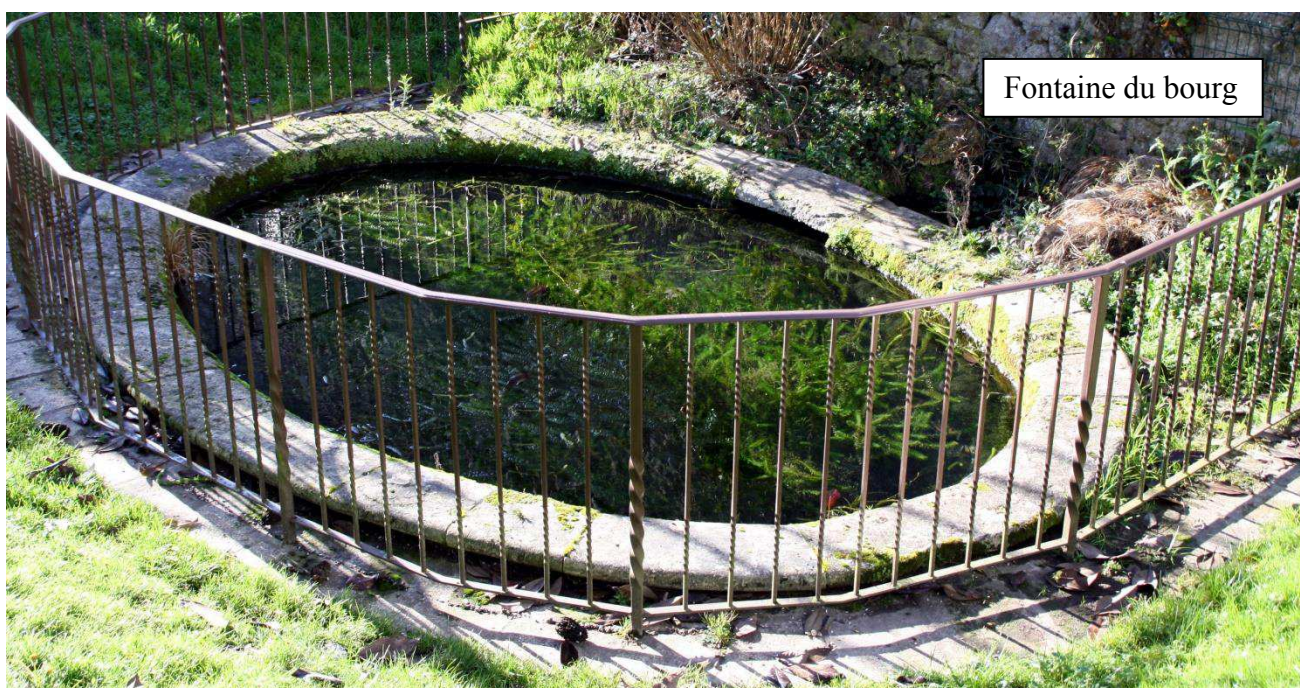
Après de la Fosse Ronde, on trouve les **Fossés** qui ne méritent pas d'explication particulière.

Fontaines et sources

Il existe une **fontaine** dans le bourg qui alimente le lavoir. Cette fontaine est sans doute une très ancienne fontaine sacrée romaine, gauloise, voire plus anciennement encore. L'abbé Blaive signale cette source à 100 mètres de l'église et remarqua une ancienne construction très ancienne à ses abords.



Cadastral napoléonien



Fontaine du bourg

La source qui servit à la fondation du prieuré de Moncé, *Fons Monceii*, la **Fontaine de Moncé** existe encore et alimente le bief du Mesland.

Fleuve, rivière, ruisseaux et rues

Le nom **Loire** évoque ses sédiments, ses dépôts alluviaux. C'est sans doute le plus ancien toponyme de la commune. Les bords de la Loire sont évoqués à la **Rivière** et au **Haut Chantier**.

La **Cisse** évoque par son nom son caractère méandreux. Le ruisseau du Mesland, appelé sur la commune de Limeray, le **Bief**, ou **Biez**, alimente les moulins à eau de Lée (commune de Cangey), de Limeray et de Moncé. Il se jette dans la Cisse devant le parc du château de Moncé en empruntant à contre-courant un ancien méandre de la Cisse.

Le lit de la rivière Cisse est aussi évoqué dans **Moncé**, ou **Moncey**. La syllabe *cé* signifie « lit de rivière » situé ici près d'un mont.

Le **Bois Ruet** à l'ouest de la commune, au nord de l'Ouchonnerie, évoque un petit ru, un petit ruisseau intermittent. La **Rue d'Enfer** est aussi un rouère, un ruisseau intermittent. Au-dessus, ce rouère porte le nom de la **Rue Maluseau**. Maluseau est sans doute à comprendre comme « les mauvais us hauts », les mauvais communaux de la hauteur.

L'eau



La flore

Les buissons et les broussailles et les épines

Le **Mont Luma** est l'évocation des épines et des ronces, *luma* en latin. Avant la construction de la motte castrale et d'un château au Moyen Age, les hauteurs du plateau portaient le nom de Mont Luma qui était sans doute à l'époque romaine couvert de broussailles.

Les ronces, les mûriers sont évoqués avec le toponyme voisin des **Moriers**, forme régionale de mûrier.

Le **Buisson** est un hameau qui remplaça au Moyen Age un ancien petit bois, lui-même sans doute créé lors de la disparition d'un domaine gallo-romain ruiné.

La **Brosse** en limite de la commune de Cangey évoque des broussailles, des buissons.

Dans le val de Loire, entre la Pâquerie et les Isles Bardes, dans les prés, se trouve le toponyme de **l'Epinière** qui évoque des buissons épineux.

Les fougères sont évoqués aux **Fougerets**, toponyme gallo-romain.

Dans le nord de la commune nous trouvons la **Longue Haye**, une haie broussailleuse longue.

Les roseaux sont évoqués aux **Canelleries**, dans une zone humide auprès du Marchais.

Essences d'arbres

Les ormes sont identifiables à **l'Ormeau** au nord de Limeray, au sud-est de la Liardière. L'ormeau est le diminutif d'orme, mot provenant du latin *ulmus*.

Il est à noter que l'ormeau est le nom habituel de l'orme en Indre-et-Loire. On ne trouve aucun toponyme « Orme » dans ce département (voir atlas).

Le frêne est présent dans le Val en face de Moncé avec le toponyme de la **Pièce du Frêne**.

Le houx est sans doute évoqué à la **Houssière**, parcelles de terre sur de l'argile à silex, situées au nord de Limeray dans un vallon descendant à la Noiraie.

Nous pensons qu'il faut voir des saules dans le toponyme du **Bras Salé** qu'il faut sans doute comprendre comme le Bras Saulaie. Ce toponyme désigne une langue de bois auprès du Bief ou ruisseau su Mesland à l'est du bourg de Limeray. Il ne faut probablement pas y voir l'évocation du sel, mais du latin *salix*, le saule, ou du francique *sahla*, aussi cet arbre.

On peut aussi y voir une évocation de la saleté, mais cette piste est moins probable.

Notons qu'en France le terme « salé » est également associé à un bras, le Bras Salé, sur la commune de Bouin (85) et à un bief au Bief Salé sur la commune de Tourmont (39). Il est associé à un ruisseau au Ruisseau de Salé sur la commune de Brielles (35), et Ruisseau Salé (Saint-Andréol-de-Vals, 07), et même associé à un moulin au Moulin de Salé sur la commune de Dammartin-en-Goële (77) et au Moulin de Salé sur la commune d'Argentré-du-Plessis (35). Le Moulin de Limeray

est au bout de ce Bras Salé. En Indre-et-Loire on trouve : Le Grand et le Petit Salé sur la commune de Montreuil-en-Touraine, Le Puits Salé à Chédigny, et Salé à la Celle-Guénand.

En France, le terme toponymique « Salé » peut recouvrir plusieurs sens : le sel, le sale, les saules, etc. C'est un toponyme nombreux et très diversifié (voir l'atlas).

Les aulnes sont évoqués à **Launay** auprès du Haut Chantier.



La Flore



Les bois

Le **Luat** est l'évocation d'un ancien bois sacré gallo-romain. Il provient du latin *lucus*.

Le **Bois Ruet** à l'ouest de la commune, au nord de l'Ouchonnerie, évoque un bois traversé par un petit ru, un petit val drainé par un petit ruisseau intermittent.

Le **Bois d'Enhus** évoque soit un bois haut, *en sus*, situé non loin du point culminant de la commune à 114 mètres d'altitude, soit un bois brûlé, du latin *ussi*.

Le **Bois d'Avisé** désigne le bois entourant ce manoir, tout en sachant qu'Avisé est un nom d'origine romaine indiquant la présence d'oiseaux, *avis*, en ce bois.

Les **Bois du Maluseau**, au nord d'Avisé, désignent les bois situés le long du chemin appelé Rue Maluseau. Maluseau est sans doute à comprendre comme « les mauvais us hauts », les mauvais communaux de la hauteur.

Les **Clairs Bois**, que l'on trouve aussi sous la forme des **Bois Clairs**, sont à mettre en rapport avec les **Feuilles d'Or**, toponyme voisin. Les Feuilles d'Or évoquent les feuilles dorées des Bois Clairs qui à l'automne, poussées par les vents d'ouest, envahissent ces parcelles. Les Bois Clairs indiquent que le soleil s'y voit à travers car ces bois bordent un chemin et forment une bande boisée assez étroite, voire sans doute claisemée.



La faune

Les ânes et les poulains

Les **Chapes d'Âne** évoquent des enclos pour les ânes datant sans doute de l'époque gallo-romaine. Une sorte de halte ou d'aire de repos pour les marchands et leurs bêtes de somme, leurs ânes.

Les poulains étaient montés sur Paris en passant par le **Chemin des Poulains** dans le Val de Loire.

Les renards

Ils sont évoqués à la **Cave au Renard** non loin de la limite ouest de la commune, dans le coteau de la Loire.

Les oiseaux

Ils sont sans doute évoqués à **Avisé**, provenant du latin *avis*, l'oiseau. Les merles sont présents dans les communes voisines de Pocé et de Cangey avec les toponymes de **Chante-Merle** et de **Chante-Merles**.

Les cigognes sont représentées au **Parc Cigogne** qui est un nom qui ne figure pas sur le cadastre ancien, mais qui est connu des anciens agriculteurs. Ce parc est situé dans le val de Loire en limite ouest de la commune. Sans doute que les cigognes s'y posent ou s'y posaient pour se reposer dans leurs migrations, ou même nichaient dans les arbres auprès de la vallée de la Cisse ou de la Loire.



Les grenouilles

Elles sont évoquées à la **Grénouille**, auprès et au nord de Cottereau, tout au nord de la commune. Ces animaux étaient abondants dans les mares et les fossés de ce hameau dont l'humidité est encore évoquée par le Marchais (mares et marais) et les Canelleries (roseaux).

La faune



Les auberges

La **Lamproie** est un nom d'auberge choisi par la famille Berger à la fin du XVIII^e siècle.

Les **Grillons** évoquent les insectes, mais il peut aussi s'agir d'un nom d'auberge synonyme de grillades. En manque d'information, le doute subsiste sur l'origine de ce nom qui ne figure pas sur le cadastre ancien.

Le parcellaire et les cultures



Haies et palissades

Le **Plessis**, nom du château du bourg, évoque des haies ou des palissades formées de branchages entrelacés qui lui servaient autrefois de fortifications.

La **Longue Haye** tout au nord de la commune désigne probablement une barrière végétale. Le terme haie provient du francique *hagia*, provenant de l'allemand *Hag* ou du néerlandais *haag*. Il s'agit peut-être d'un vestige d'un dispositif romain de défense de la frontière. Le même toponyme, sous la forme de la Longue Haie se trouve sur Cangey, entre ce bourg et la Duchée.

Les défrichements médiévaux

Les défrichements sont évoqués aux **Arcis**, défrichements par le feu, aux **Défrocs**, défrichements monastiques, et à la **Taille Péchard**, dont le nom est un patronyme de la seconde moitié du Moyen Age.

Les bonnes et les mauvaises terres

Les **Gogonnières**, au nord du Buisson et à l'ouest de Limeray, sont l'évocation de mauvaises terres, de terres railleuses, qui se moquent du cultivateur.

La **Morue**, tout au nord de la commune, dans un triangle formé par deux chemins et la limite de la commune, désigne sans doute une mauvaise terre, car une morue était un surnom donné aux prostituées au Moyen Age et à l'Epoque moderne. On peut évoquer le côté *maure* de la terre, c'est-à-

dire noire, mais nous pensons que c'est ici une mauvaise piste.

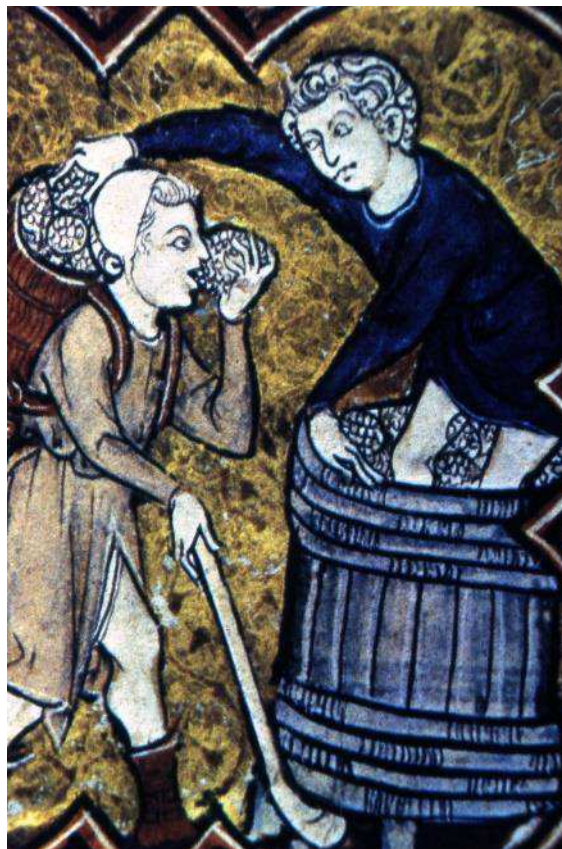
Les **Fouassières**, au sud d'Avisé et à l'ouest de Limeray, sur les pentes d'un val descendant dans le bourg, sont sans doute l'évocation de terres argileuses servant à la confection du torchis des maisons en bois du Moyen Age. Il s'agit de mauvaises terres.

Les vignes

Les clos sont généralement des parcelles de vignes, souvent entourés de murs ou de haies. Sur la commune nous trouvons le **Clos des Guyots**, le **Clos Renier**, le **Clos du Pavillon**, au-dessus du coteau de la Loire et d'où l'on pouvait voir le Pavillon Legendre, et le **Clos Frou** sur le plateau au nord de Limeray.

Les **Vignes Blanches** sont caractérisées par la couleur de leur sol et aussi par la présence de pierres calcaires de ruines romaines étalées en ces lieux.

L'Ouchonnerie évoque un enclos. Ce toponyme est sans doute gallo-romain.



Les prés

Le fourrage ou les labours sont évoqués aux **Fourrières**, à l'ouest d'Avisé et au nord du Buisson.

Les prairies existent en tant que toponymes avec la **Prairie d'Aval**, en aval, et la **Prairie d'Amont**, en amont, entre le Cisse et le bourg.

Dans le val, entre Moncé et Limeray, la **Prairie d'Août** indique probablement une prairie humide peu sèche en plein été.

Les prés sont aussi évoqués avec le terme de parc. Dans le Val de Loire, entre Limeray et le Haut Chantier se trouve le **Parc de Marchaison**. Ce dernier terme évoque l'humidité des lieux.

Dans le val au sud de Fourchette se trouve le **Parc Cigogne** qui évoque aussi un parc à bestiaux, un pré où se posaient des cigognes.

Après de Moncé se trouve le **Parc Coulon** qui évoque l'écoulement des eaux du bief et de la Cisse voisine. Notons ici qu'une coulée de pré est une prairie allongée qui borde un ruisseau ou une rivière. Le terme Coulon évoque bien cela.



Les enclos à bestiaux sont aussi évoqués dans les **Chapes d'Anes**, toponyme gallo-romain.

Parcellaire et cultures



Les chemins et les croix

Les chemins

La plupart des chemins porte un nom comprenant les deux points qu'ils relient, comme la route de Blois à Tours. Un inventaire des chemins de la commune fut réalisé en 1825 dans les registres des délibérations de la Municipalité. Nous y trouvons mentionnés :

- La route de Château-Renault à Limeray passant par le Haut Chantier, surnommé la **rote aux mulets**.
- Le **chemin des Poulains** qui conduit de Chouzy au pont de Vouvray, allant des Saulaies (limite des communes de Cangey et de Limeray) aux Fougerets.
- Le chemin de Limeray à Fleuray, passant par Cottereau.
- Le chemin de Limeray à Saint-Ouen, passant par la Foucardière.
- Le chemin de Cangey à Pocé, allant de la Brosse au Bois d'Enhus.
- Le chemin de la croix à la Vacherie (ce chemin commence sur la route n° 2 et conduit à la levée à l'extrémité de la commune ainsi qu'à un hameau appelé la Vacherie. Il passe par un carrefour nommé le Carroir Baré qui est impraticable l'hiver. Il commence au Chemin Vert.
- Le chemin de Limeray à Launay.
- Le chemin bas allant de la Lamproye à la Pillaudière.
- Le chemin de Limeray à la Pillaudière en passant par l'Isle Barde.
- Le chemin de Moncé à la Levée.
- Le chemin de Limeray au Grand et Petit Buisson, l'Ouchonnerie et le Petit Fourchette.
- Le chemin de Moncé au Bois d'Enhus.
- Le chemin du Grand Buisson au Buisson, commune de Saint-Ouen.
- Le chemin de la **rote aux mulets** au **bout des rues** (carrefour), servant de démarcation aux communes de Saint-Ouen et Limeray.
- Le chemin du bout des rues aux croix blanches.
- Le chemin de la noue ou de la croix au Haut Chantier.

Certains chemins portent un nom propre. Ces toponymes sont très anciens.

Les **Rottes** désignent des parcelles situées au sud de Cottereau dans la partie nord de la commune. Ce sont des routes qui sont identifiées ici. Le terme *rotte* provient du latin *via rupta*, voie rompue, frayée. Son utilisation fut surtout médiévale. Ici il désigne certainement l'abondance de chemins montant vers le nord-ouest ou traversant ces mêmes chemins perpendiculairement. Dans ce paysage plat et sans bois, les routes sont les seuls éléments clairement identifiables.

Le **Chemin du Clocher** est l'ancien nom du chemin montant de l'est du bourg, vers le cimetière actuel, puis vers Château-Renault. Il est considéré encore aujourd'hui par les anciens comme l'ancien chemin menant à Château-Renault. Il porte le nom de Chemin du Clocher, car c'était le chemin que prenaient les paroissiens du nord, du Cottereau, de la Liardière, pour se rendre à la messe le dimanche.

Le **Petit Chemin Vert**, qui n'est pas cartographié sur le cadastre, partait de l'est du Haut Chantier pour rejoindre les Grillons, puis le chemin du Clocher pour aller sur Château-Renault. Il est considéré comme ancien, voire comme une ancienne voie romaine.

Le **Chemin des Poulains** est un chemin située entre la Cisse et la Loire sur la partie peu inondable du val. Ce chemin servait à faire monter les poulains vers Paris en suivant ainsi toute la vallée de la Loire jusqu'à Orléans. Il est aussi considéré comme ancien, voire comme une ancienne voie romaine.

Le **Chemin des Après** est le nom porté par un chemin parallèle au Chemin des Poulains sur la partie est de la commune. Il conduit aux Après sur la commune de Cangey, non qui est en rapport avec les prés de ce lieu.

Entre le Plessis et la Cisse, partant du bourg de Limeray, le **chemin des Prés** conduit au prés du val situés entre la Cisse et le bourg de Limeray.

La **Rotte Picard**, qui n'est pas cartographié sur le cadastre napoléonien, est une route « à pic » montant tout droit perpendiculairement au coteau sur Beauvoir. Il est peu probable que son nom trouve son origine dans un patronyme familial.

Le **Chemin des Butelières**, monte en biais sur le coteau derrière le parc du château de Moncé. Il n'est pas cartographié sur le cadastre napoléonien. Une butelière, ou un buttet, est un panier qui servait à remonter dans les vignes la terre descendue par les pluies, c'est-à-dire à *buteller*.

La **Rue d'Enfer** est la rue descendant du plateau dans le bourg de Limeray.

La **Charrière**, parcelles où sont installés les terrains de sports, près du pont de Limeray, est un synonyme de chemin, provenant de *carriara*, dérivé du latin *carrus*, le char. Ce toponyme peut désigner un sentier dans les bois, un passage pour une charrette, un chemin privé, une allée dans un champ, etc. Il a une origine romaine ou médiévale.

L'**Allée de Moncé** est une bande de terre encadrée par deux chemins parallèles dont l'un, celui d'ouest, part du pont de Moncé et de l'abbaye du même nom.

Les carrefours et les calvaires

Fourchette est un nom de carrefour sans doute d'origine gallo-romaine.

Il subsiste un calvaire ancien dans le bourg, rue d'Enfer, dans le tournant, non loin de la rue du Morier, et un autre plus récent avenue du 8 mai 1945 dans l'angle avec la **rue du Moulin à Vent**.

La **Croix de l'Hermitte** désigne un calvaire à un carrefour. L'Hermitte est l'évocation de la présence d'un ermitage, logement d'un ermite, moine ou religieux retiré du monde, reclus.

La **Croix Armand** est le nom d'un ancien calvaire de carrefour au nord du Buisson sur la plateau. Comme beaucoup de croix, celle-ci est associée à un nom d'homme d'origine germanique, Armand, de *Harmand*, de *Hartmann*, de *hard-* ou *hart-*, dur fort, et *-man*, homme.

La **Croix Rouge** est le nom d'un calvaire de carrefour au nord de Limeray sur la route de Saint-Ouen-les-Vignes à Cangey. Ce calvaire était probablement peint en rouge.

Une **Croix Blanche** ou des Croix Blanches est un lieu-dit nommé dans l'inventaire des chemins réalisé en 1825. Son emplacement n'est pas certain sur notre carte.

Le carrefour voisin, à l'est, porte le nom de **Carroi de l'Ormeau**. L'Ormeau est le nom des parcelles voisines. C'est un nom d'arbre. Le mot carroi provient du latin populaire *quadrivium* ou *quadrivium*, qui signifie « quatre voies, lieu où quatre chemins aboutissent ». Le mot carroi, très présent en Région Centre autrefois a été remplacé par le mot carrefour.

Sur la commune voisine de Saint-Ouen-les-Vignes, en limite nord-ouest de la commue de Limeray, on trouve le **Carroi à Lauze**, qui indique un carrefour sans doute empierré avec des pierres plates, des lauzes.

Dans le Val de Loire, le **Carroi Barré** indique simplement un carroi non perpendiculaire mais dont un des principaux chemins est en biais. Ce chemin en biais ne se prolonge pas de l'autre côté du carrefour, d'où son adjectif « barré ».



Chemins et croix



Les ponts

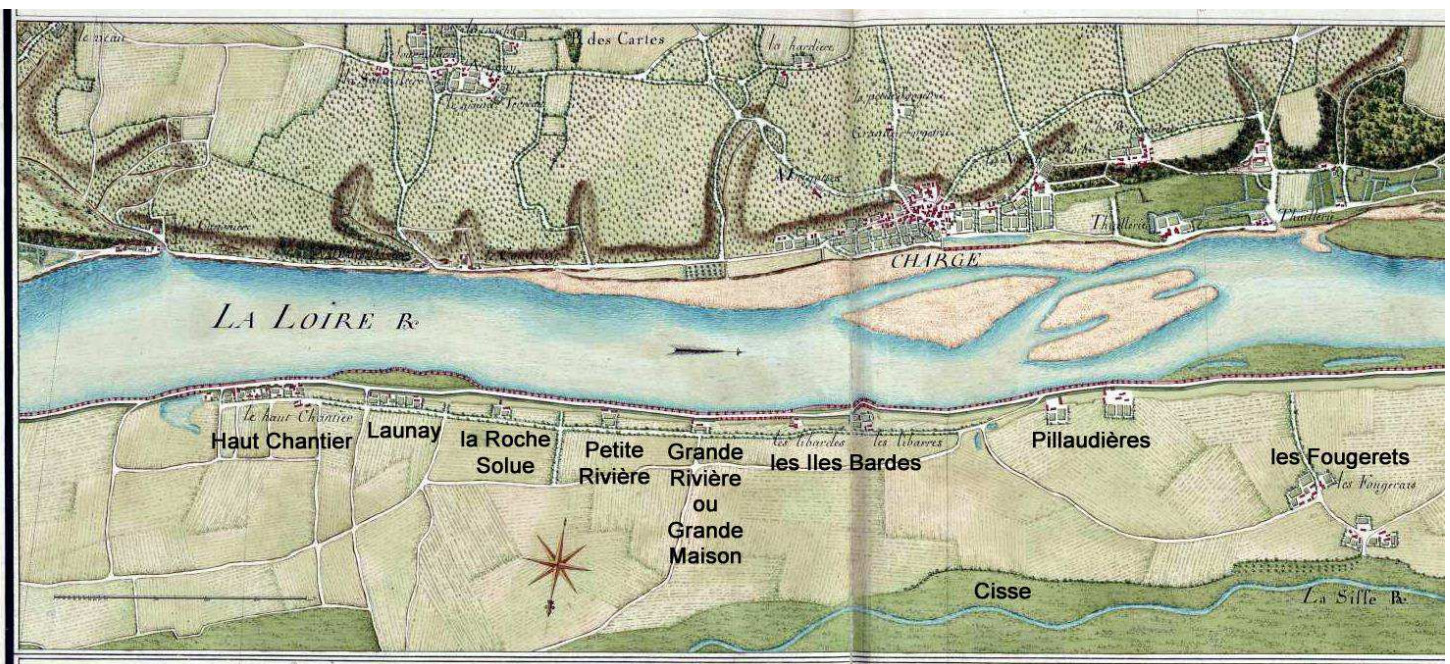
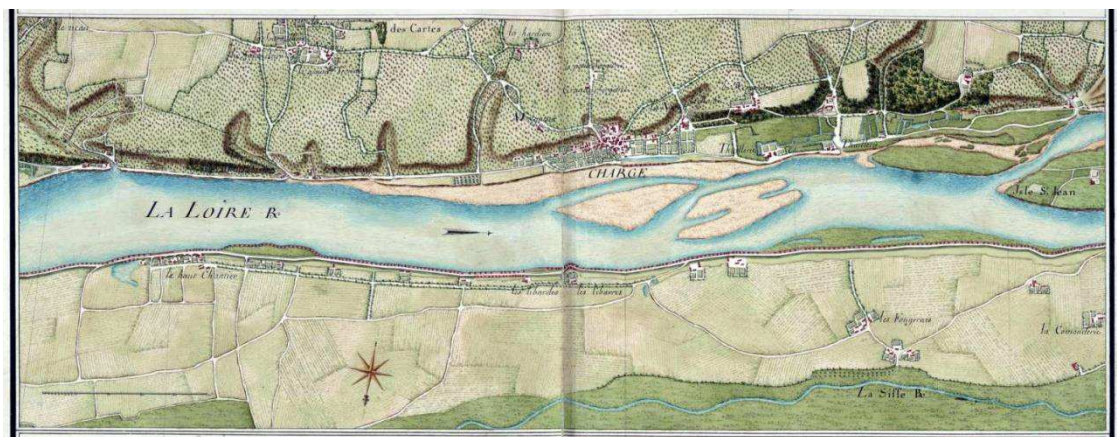
Le **Pont de Limeray** existe depuis fort longtemps au même endroit sur la Cisse. Lorsque le niveau de la Cisse est bas, on perçoit les pieux de soutènement de l'ancien pont. Le site en lui-même porte simplement le nom du **Pont**.

Le **Pont de Moncé**, situé en face de l'abbaye sur la Cisse permettait l'exploitation des terres du Val de Loire. Son existence semble remonter à l'installation du prieuré au XIII^e siècle.

La levée et l'Atlas de Trudaine : 1745-1780

Les atlas des routes de France dits atlas de Trudaine constituent une collection unique et homogène de 62 volumes totalisant plus de 3 000 planches manuscrites soigneusement aquarellées.

Conservés au Service des cartes et plans des Archives nationales à Paris, ils sont cotés CP/CP/F/14/8443 à 8507. Réalisés entre 1745 et 1780 sur ordre de Charles Daniel Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées, ils comportent les routes faites ou à faire (et leurs abords immédiats) dans les vingt-deux généralités des pays d'élections régies par des intendants. La planche concernant Limeray est le plan de la portion de route, longeant la "Loire", un peu en-deçà de "Le-Haut-Chantier", jusqu'à hauteur de l'Isle-Saint-Jean ("Isle-Saint-Jean"). (Archives Nationales : CP/F/14/8505, notice ZZ001315, N° support 02). Ce plan a pour dimension originale 84,5 x 59,5 cm. Il nous donne un aspect du val de Loire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La levée de la Loire suivait le bord du fleuve et c'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à la suite des travaux de Trudaine, que cette levée fut rendue plus facilement carrossable.



L'Époque contemporaine

La Révolution française



Tous les biens ecclésiastiques furent saisis et vendus. De grandes propriétés appartenant autrefois à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches (le moulin de Limeray, la Lande...), ou à l'abbaye de Moncé (le moulin de Moncé, le Bois d'Enhus, Luat, la Rivière...) changèrent de propriétaires.

Certains bâtiments conventuels de l'abbaye de Moncé furent détruits entre 1792 et 1798, à l'exception de l'aumônerie et du pigeonnier qui subsistent encore et de l'église et du logis abbatial qui furent démolis en 1844 par le nouveau propriétaire des lieux, Charles Sain de Bois-le-Comte. La description des anciens bâtiments nous est donnée par la transcription réalisée par Denis Jeanson d'un inventaire (*Sites et monuments du Val de Loire I*, Ed. D. Jeanson, 1977, p. 49).

Pendant la Révolution un arbre de la Liberté fut planté et une **Montagne** fut érigée avec plusieurs tombereaux de terre sur le terrain de la Charrière servant de place publique, au sud du pont de Limeray. Cette « montagne » qui servait aux cérémonies républicaines fut supprimée à la fin de la Révolution.

Pendant la Terreur, des conflits importants existèrent entre la Municipalité, très engagée, et une partie de la population. A la fin de cette période des membres du conseil municipal, dont le maire, dévenus particulièrement impopulaires durent démissionner.

Cette période serait, à ce titre, très intéressante à étudier en profondeur, car Limeray fait un peu figure d'exception dans le secteur à ce sujet. Les registres des délibérations de la municipalité commençant en 1787 sont conservés en mairie.

Chronique :

- 15 mai 1790 : ajustement des limites des paroisses de Pocé et de Limeray (mention de la prairie des Bernardières, du Parc du Menard, du Parc Gaillard sur Pocé, de la prairie du prieuré de St-Sauveur, de la varenne, du chemin des Poulains...)

- Ventôse an 13 – 1823 : projet de translation près de la Maladrerie, du **cimetière** situé trop près des habitations du bourg et nomination d'une commission pour ce faire (9 mai 1813 : « *le petit cimetière adjacent aux murs de l'église (7 à 8 mètres de largeur), vers le nord, et entre la dite église et le chemin, d'une contenance d'environ un are* » abandonné depuis longtemps fut affermé en Pluviôse en 12. Ce terrain, situé au long et au nord de l'église, est dit « *se terminant en pointe à l'autre bout, auquel dernier bout est un escalier pour monter à une tribune de l'église sur le palier duquel escalier se fait la publication des lois est actes de l'autorité publique, le peuple même s'assemblant sur le petit terrain pour entendre ces publications, que d'ailleurs l'église étant déjà trop petite pour la population de la commune, il seroit possible que dans la suite, on eût besoin de ce terrain pour agrandir cet édifice, que le chemin qui longe ce terrain n'est que trop étroit dans cet endroit, et que l'on s'étend sur ce terrain dans le besoin* »).

- 9 février 1806 : location de l'emplacement dit l'ancien petit cimetière.

- 1814 : la municipalité n'étant pas propriétaire d'un local pour se réunir et servir de **mairie**, louait depuis plusieurs années, un local au sieur Jean Bureau pour 30 F de loyer.

- 1817-1818 : élargissement du chemin de Moncé avec la démolition et la reconstruction des murs de la propriété de M. d'Amboise, le long de ce chemin.

- 1822 : réparation du pont et du presbytère.

- 1829 : transfert du champ de foire au pont.
- 1829 : pour des questions d'hygiène, la municipalité décida d'interdire l'abreuvement des bestiaux dans la fontaine du bourg pour ne plus en gâter les eaux qui servaient quotidiennement à la consommation des habitants de la commune.
- 1834 : clôture du cimetière côté est, pour préserver les tombes du pâturage de bestiaux

Le Moulin à Vent ?

Ce toponyme est situé dans le Val de Loire entre le bourg de Limeray et le Haut Chantier. C'est un toponyme énigmatique dans la mesure où nous n'avons pas pu trouver pour l'instant de mention écrite de ce moulin. Ce toponyme ne figure pas sur le cadastre napoléonien. Il s'agit sans doute d'un moulin à vent en bois installé temporairement dans la première moitié du XIX^e siècle en cet endroit. Ce moulin n'eut sans doute pas de pérennité.

La construction du château de Moncé : 1845

L'actuel château de Moncé qui remplaça l'église et les bâtiments conventuels de l'abbaye, fut construit en 1845-1846 dans un style néo-renaissance par Charles Alphonse de Sain de Bois-le-Comte qui fit pour cela démolir l'ancienne abbaye.



La construction du chemin de fer : 1846

Commencée dans les années 1842-1844, la section de chemin de fer d'Orléans à Tours fut ouverte au service des voyageurs le 2 avril 1846 et au service des marchandises le 15 juin suivant. Ce chemin de fer anéantit la navigation et le commerce fluvial sur la Loire.

Une **gare** pour voyageurs et marchandises fut construite au Haut Chantier.

L'école privée : 1859

Rue du Bief, au sud de l'église, auprès du presbytère était la maison du vicariat. Elle datait à l'origine du XVII^e siècle. Elle fut réhaussée en 1859 par Léopold Jahan pour en faire une école religieuse privée de filles.

Reconstruction du presbytère : 1860-62

Le 10 février 1860, le conseil municipal examina un devis et un plan du nouveau presbytère dressés par M. Briau, agent voyer 14 500 F. Un nouveau devis d'un montant de 8000 F fut produit par l'architecte et fut examiné et adopté par le conseil le 6 avril 1860. Pour financer ces travaux, il vota une participation de 3000 F et un emprunt de 8000 F le 8 mars 1860.

En 1861, pendant les travaux, un loyer de 75 F fut payé par la municipalité pour le logement du curé en attendant son installation dans le nouveau presbytère.

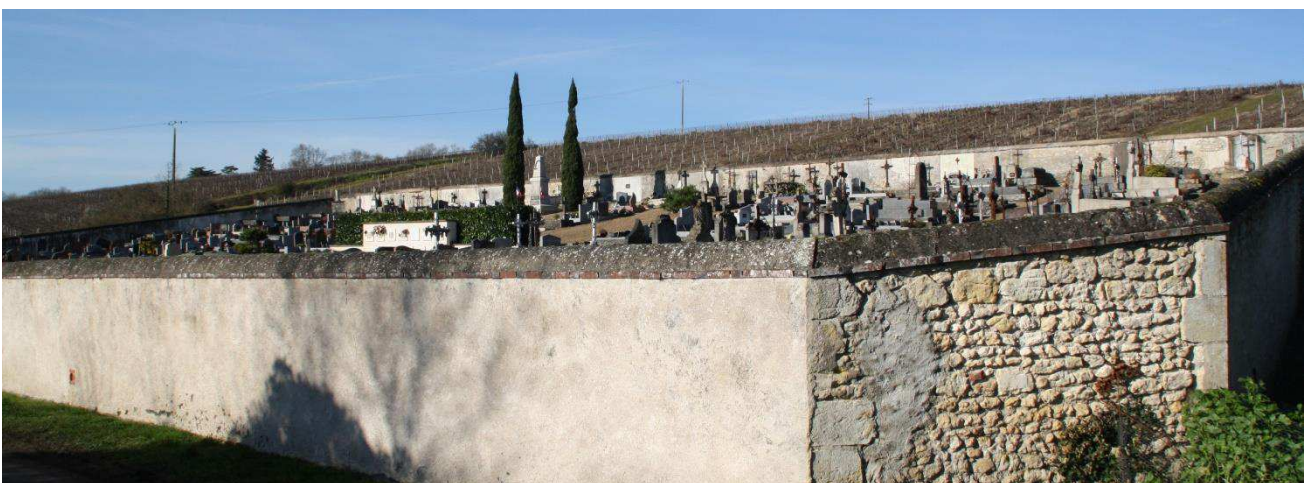
Pendant la construction d'une cave sous le nouveau presbytère, celle située au lieu-dit l'Aumône servait à la cure. Cette dernière cave fut ensuite vendue pour payer une partie des travaux du nouveau presbytère. Les travaux furent définitivement réceptionnés le 12 mai 1862.



La translation du cimetière : 1860-1874

Le cimetière se trouvait autrefois à l'emplacement de l'actuel groupe scolaire près de l'ancienne Aumône. Il se trouvait trop près des maisons du bourg. Selon la loi, il devait être déplacé loin des habitations.

Le projet de translation, l'achat des terrains, et la construction des murs, se montaient à 3894,44 F. Le 26 mars 1860, le conseil municipal vota une somme de 2000 F pour cette translation, puis inscrit au budget de 1861 une somme de 500 F, puis une somme de 1500 F, faisant au total un investissement de 4000 F.



En 1872, comme il n'y eut pas d'inhumations depuis plus de 10 ans dans l'ancien cimetière situé à l'emplacement actuel de l'école, il fut décidé que la partie de l'ancien cimetière qui faisait saillie sur la voie publique en face de l'école fut supprimé. Le mur fut démolit et non reconstruit, pour servir à un projet de place publique.

En 1874, la municipalité décida de la suppression complète de l'ancien cimetière avec le nivellement de ses terres pour en faire une place publique et le transfert des ossements dans le nouveau cimetière.

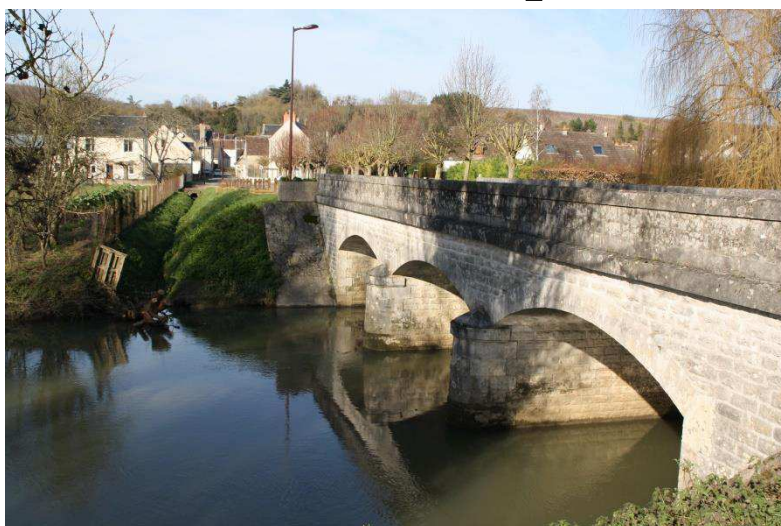
Suite de la chronique :

- 1863 : passerelle des Fougerets à réparer.
- 1869 : 2000 F en 3 ans sur 40 000 F pour travaux sur la levée au Haut-Chantier.
- 1872 : construction d'un second bassin pour remplacer le bassin de la fontaine qui servait de lavoir, et dont la bordure fut relevée.
- 1880 : construction d'une école des filles (Plan et devis de M. Gallard, architecte à Amboise : 24 150 F. Vote de 12000 F et emprunt 12000 F).
- 1881 : construction d'une nouvelle classe de garçons.



- 1881 : exhaussement de la banquette de la levée.
- 1881 : voûtement d'une partie du ravin de la rue d'Enfer.
- 1884-1885 : projet couverture du ruisseau ou rouère de la rue d'Enfer.
- 1887 : établissement d'une école maternelle, enfantine.
- 1888 : construction d'une rampe d'accès à l'Île de la Saulaie, à la Loire, au Haut-Chantier pour y prendre le sable.
- 1892 : couverture du lavoir de la fontaine.
- Novembre 1896 : pétition pour le rétablissement de la navigation sur la Loire.

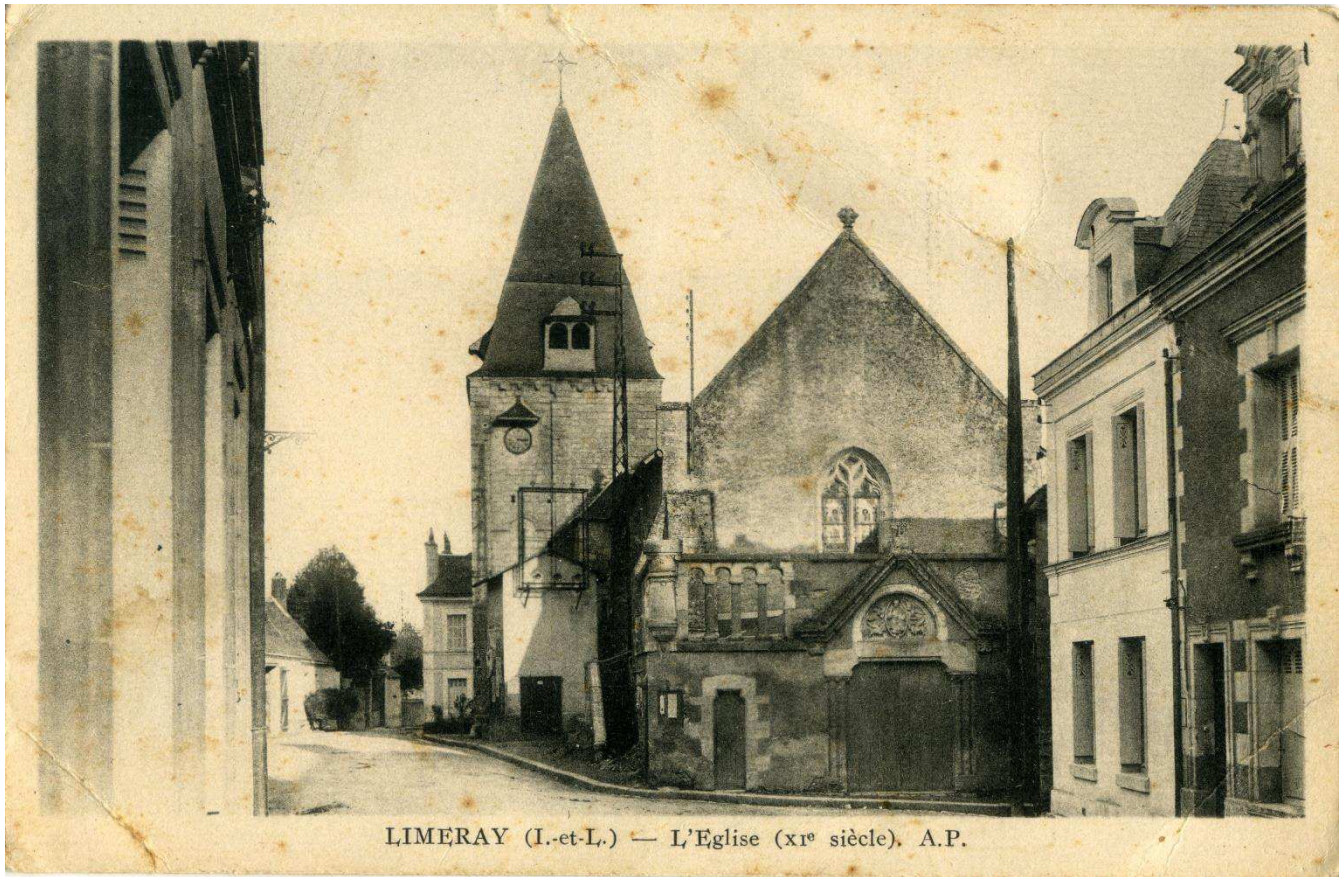
Reconstruction du pont : 1895-1897



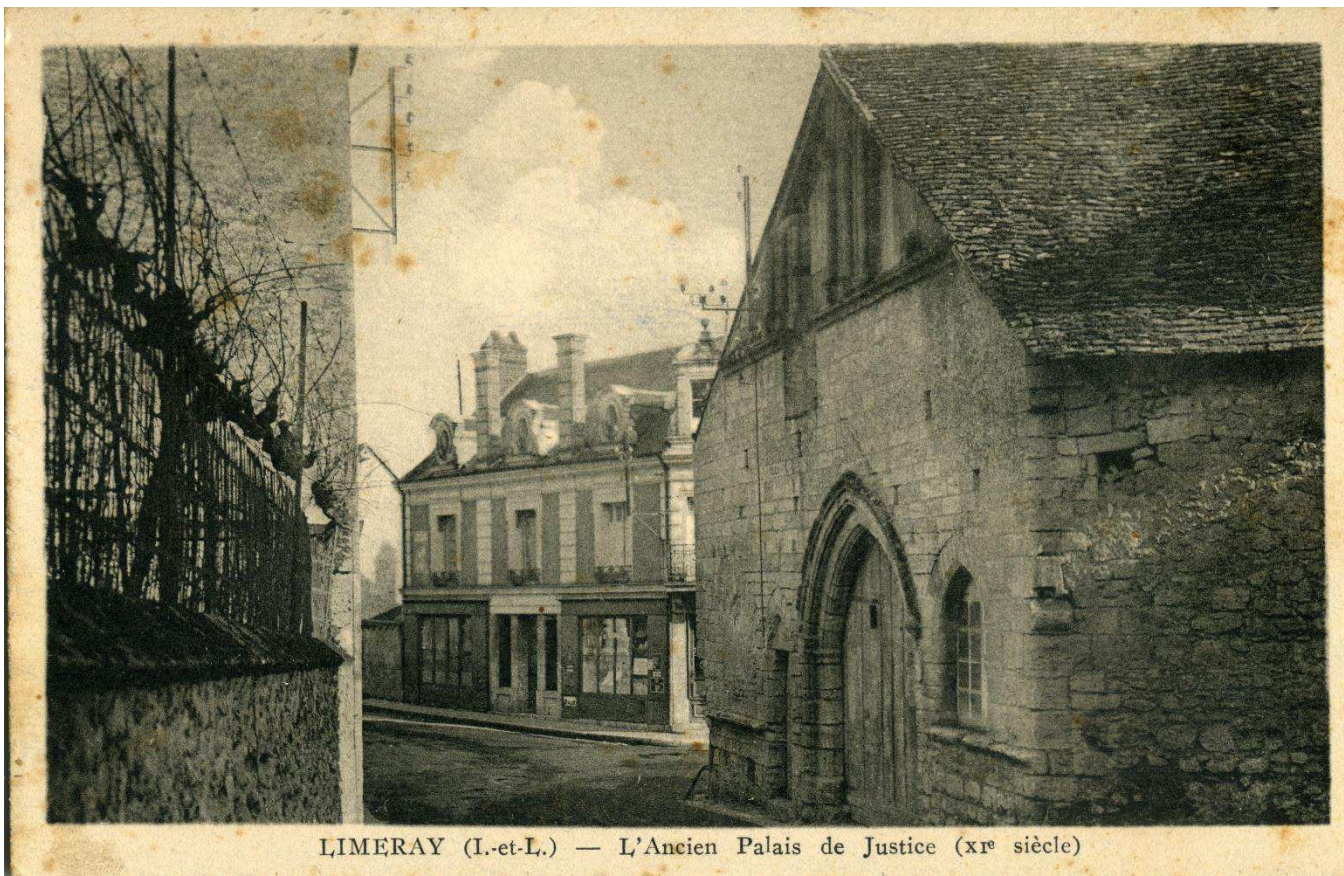
En 1894, la municipalité envisagea la reconstruction complète du pont de Limeray jugé alors pas assez large. Les travaux de reconstruction complète furent adjugés le 12 janvier 1895.

L'inauguration des travaux achevés eut lieu le 12 septembre 1897 lors d'une grande fête villageoise.

Ces travaux firent disparaître les anciennes arches du XIV^e siècle encore visibles sur certaines cartes postales anciennes.



Cartes postales anciennes (collection Gilbert)



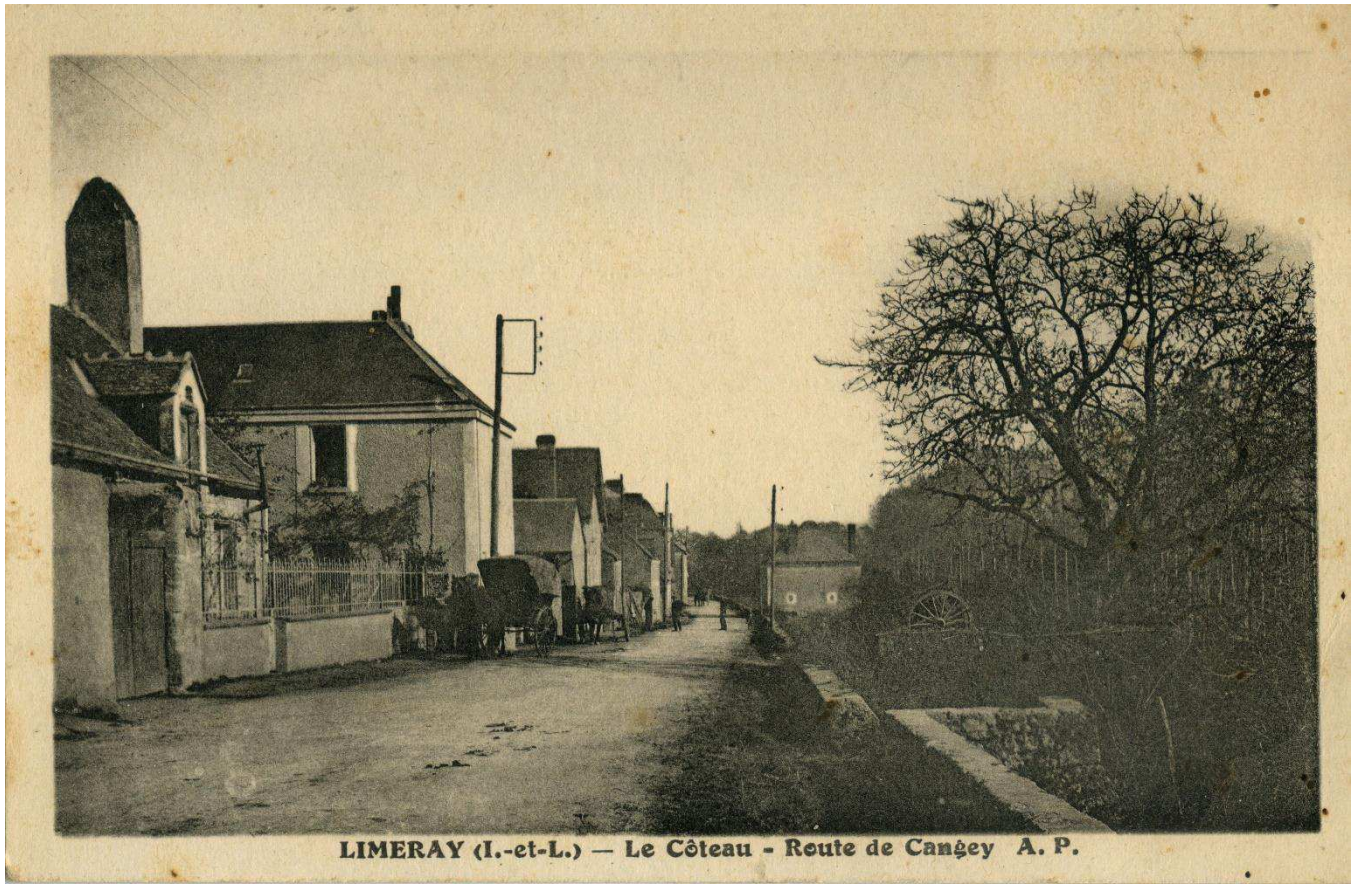


Limeray — Le haut chantier — Levée de la Loire

Cartes postales anciennes (collection Gilbert)



Collection Besnard à Limeray

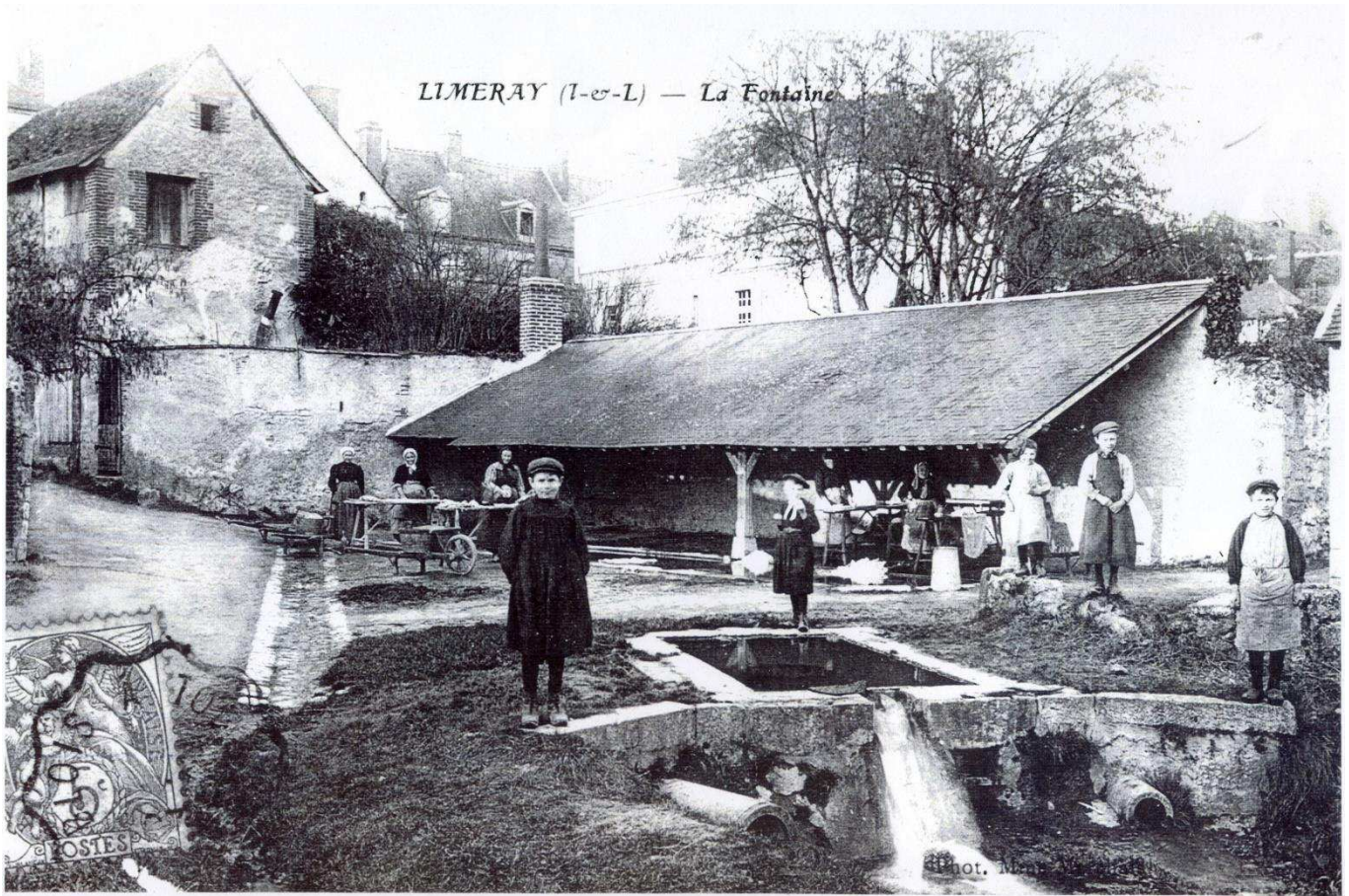


Cartes postales anciennes (collection Gilbert)



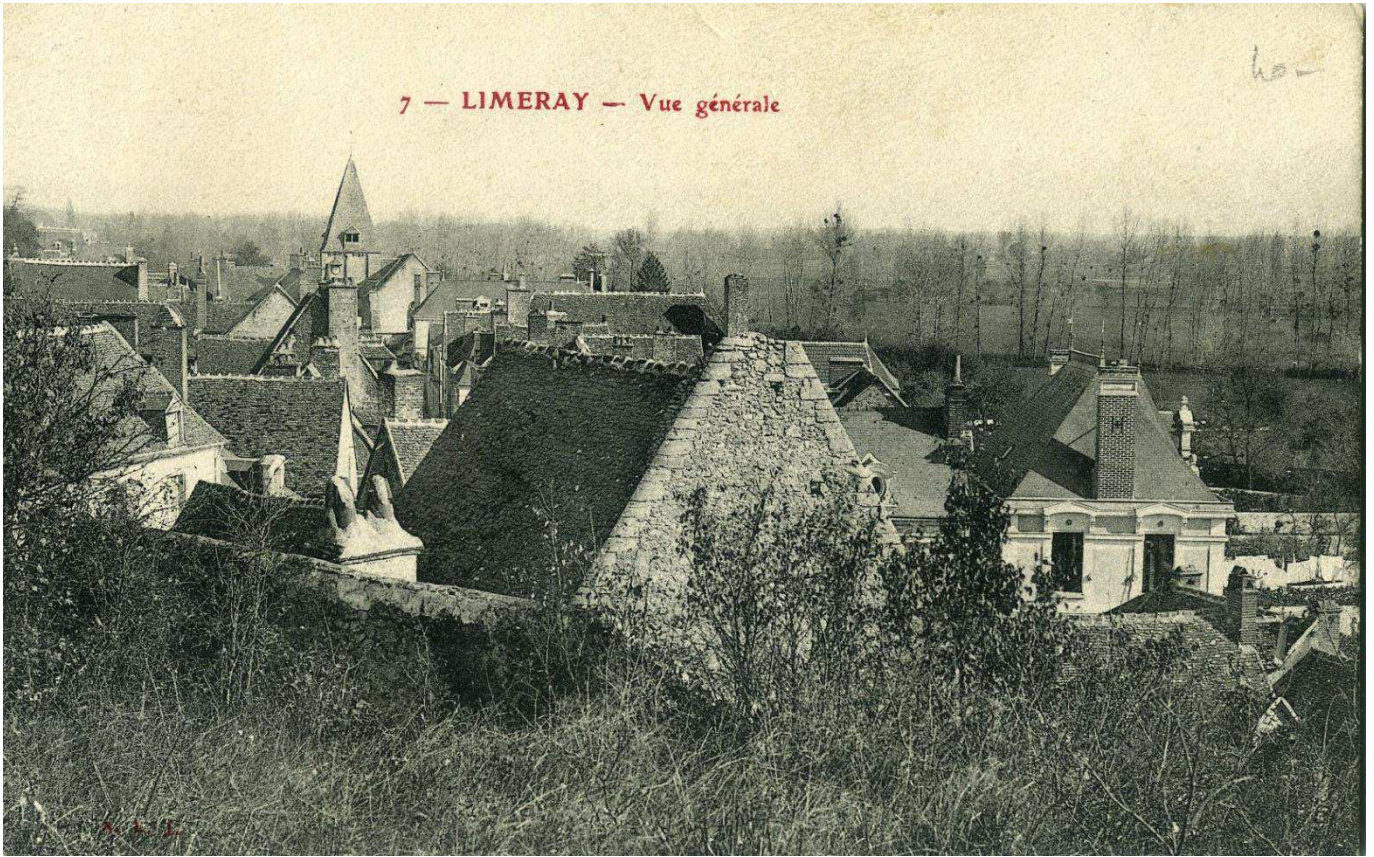


Carte postale ancienne (collection Gilbert)



Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)





Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)



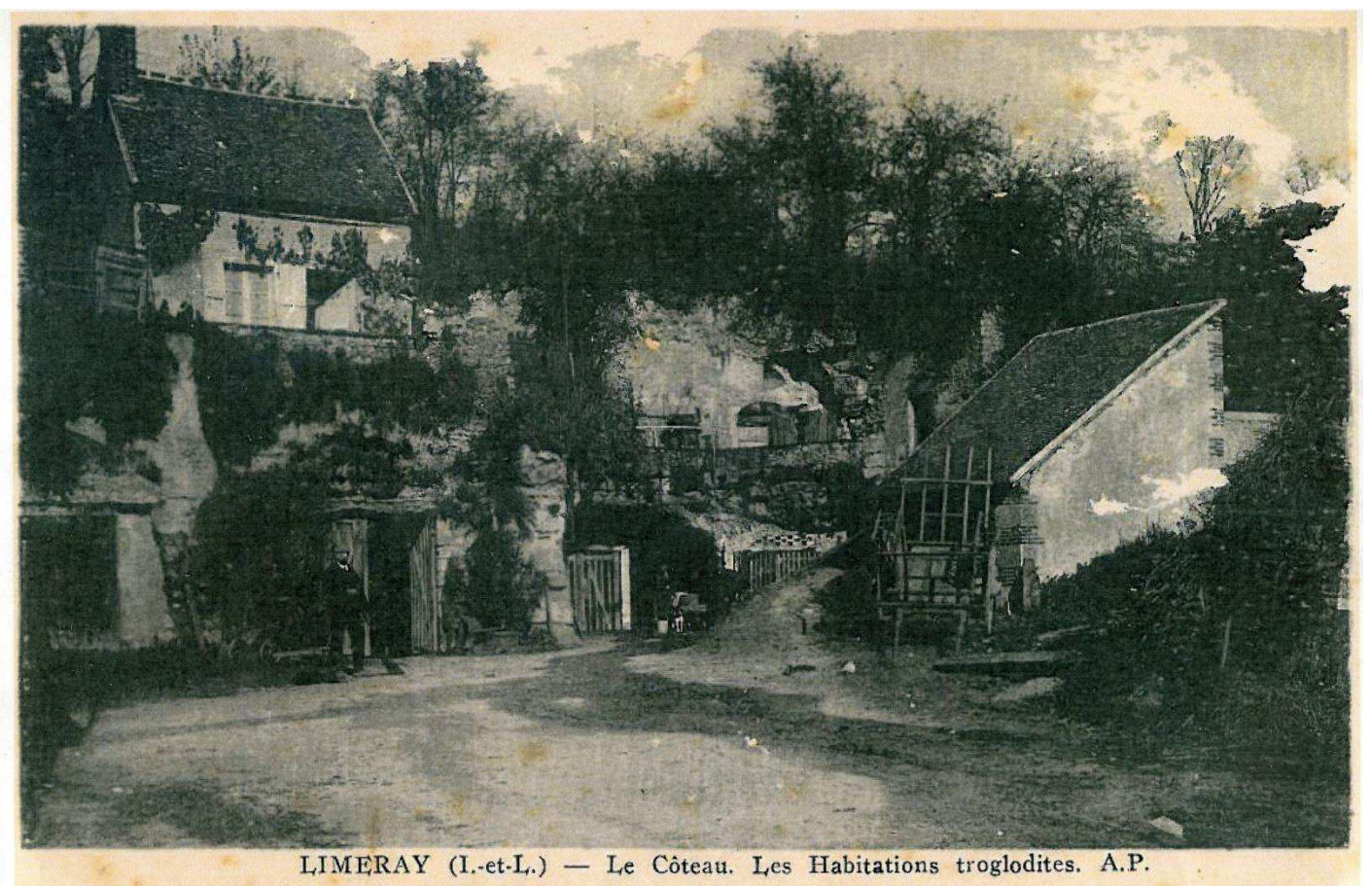


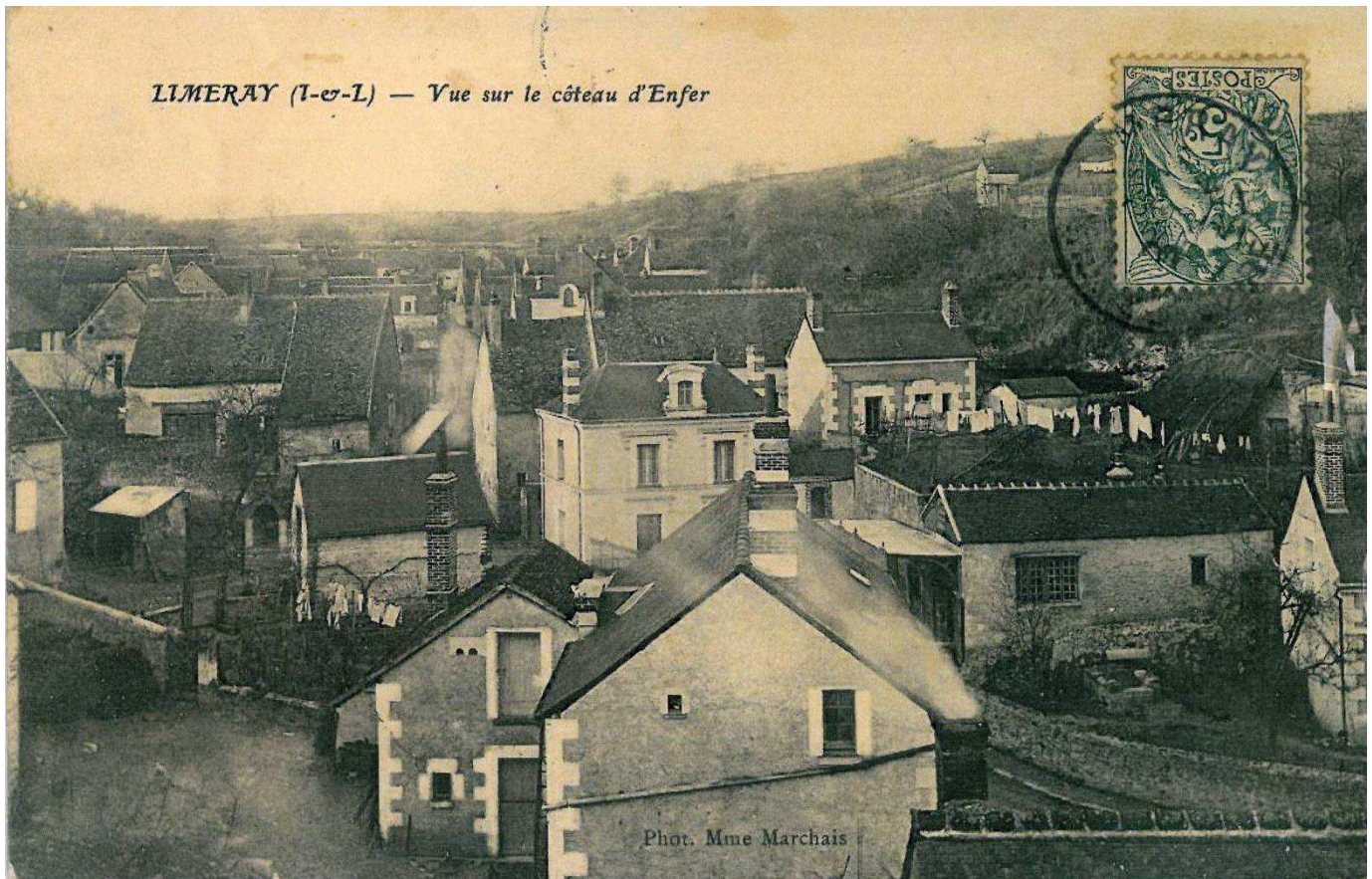
Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)



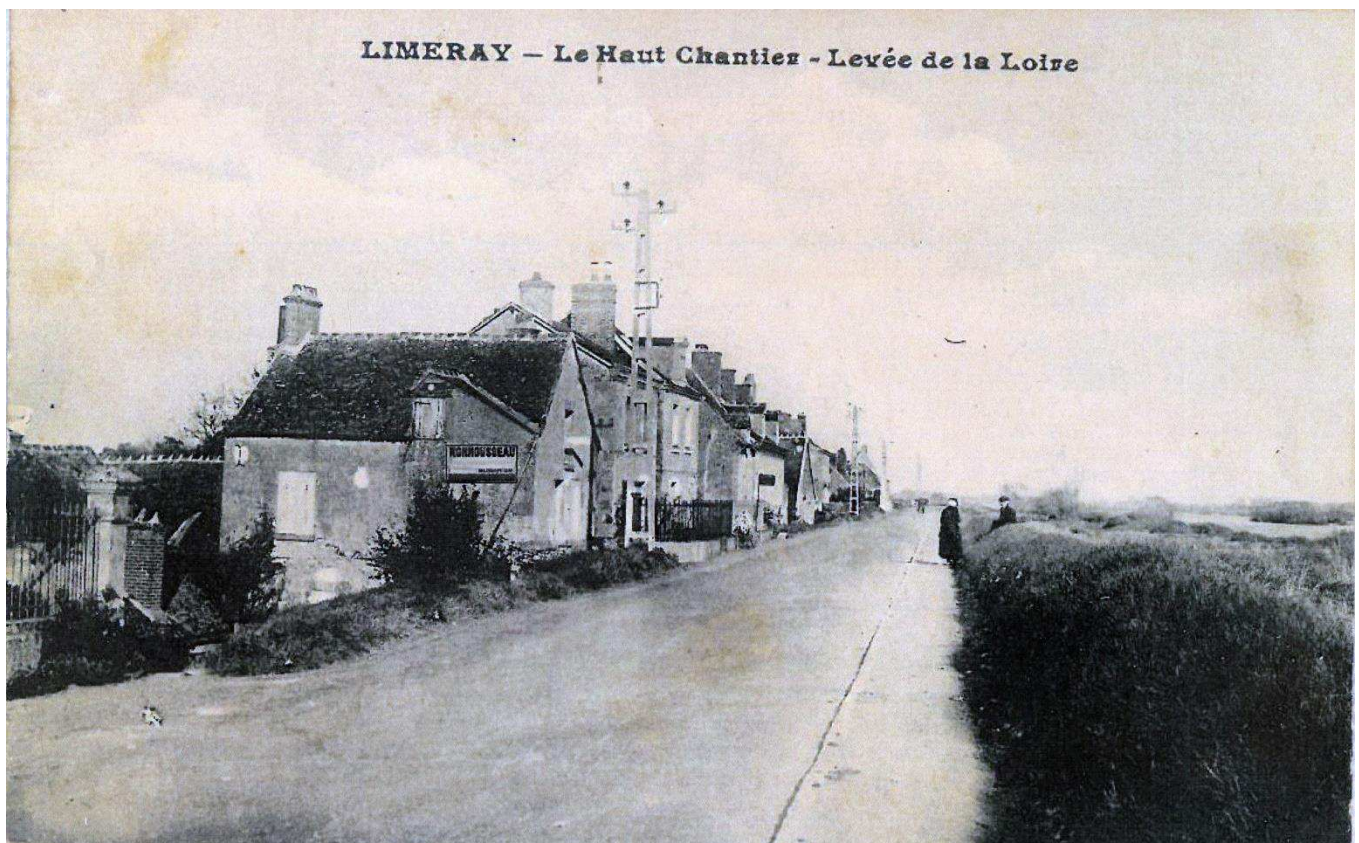


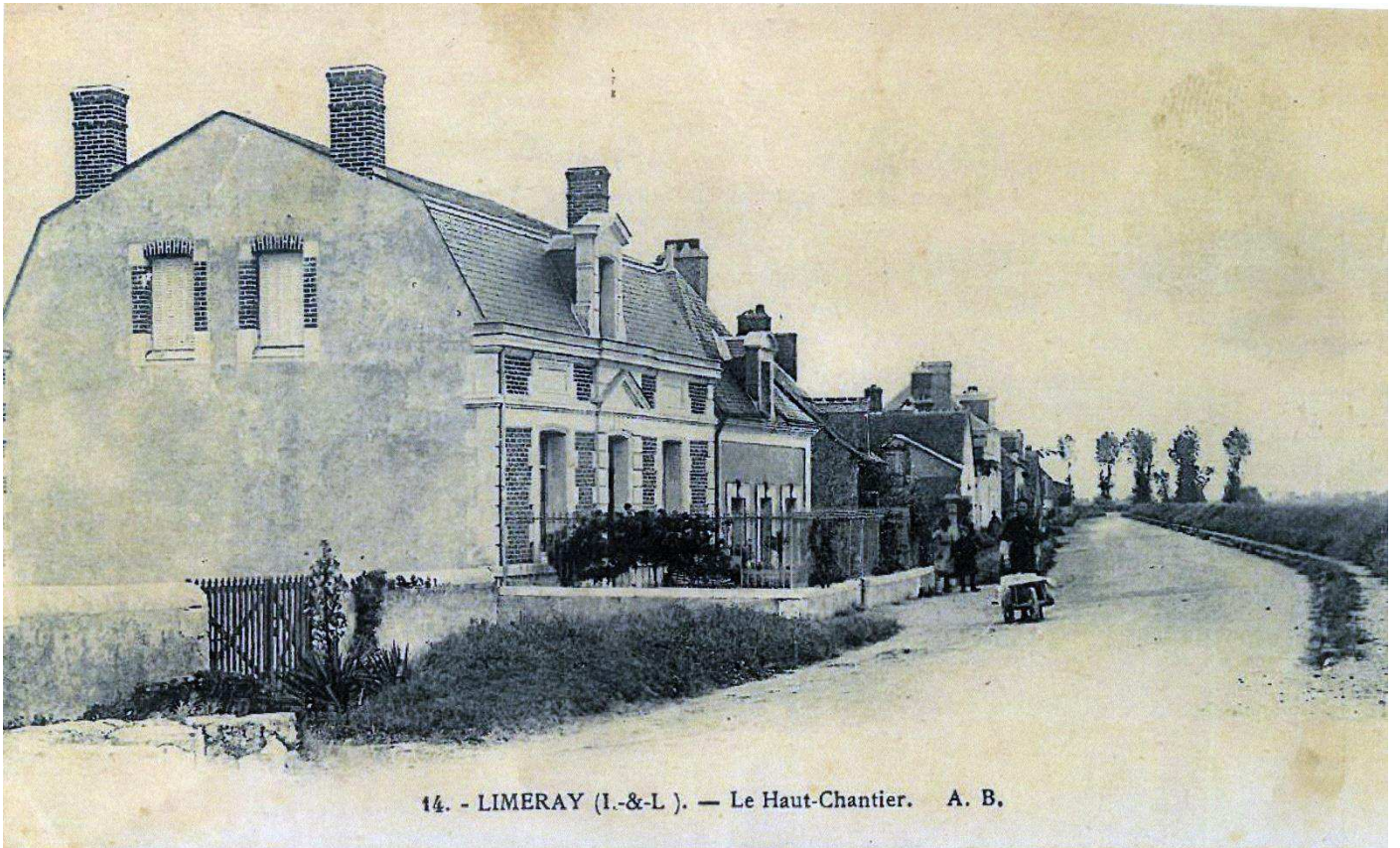
Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)





Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)



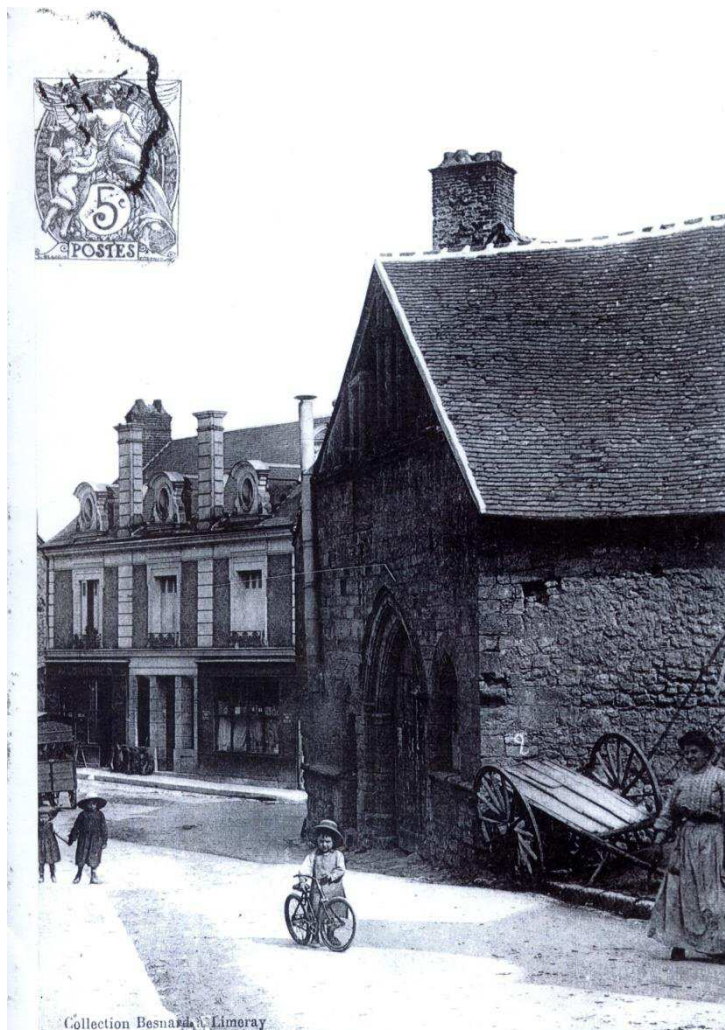


Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)





Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)



Suite de la chronique :

- 1899 : agrandissement du cimetière avec la construction de murs.
- 1900 : construction d'une passerelle et d'un lavoir à la Pâquerie.
- 1901 : règlement des tarifs du bac du Haut-Chantier.
- 1902 : couverture du ruisseau de la **rue d'Enfer** dans la traverse du bourg.
- 28 décembre 1902 : protestation du conseil municipal contre l'ouverture d'une école libre dans le bourg, auprès du presbytère (à l'emplacement du multicommerce et du bar-tabac-presse actuels).
- 1905 : installation du téléphone dans la commune.
- 1909 : installation d'un abreuvoir et d'une prise d'eau en amont du pont sur la Cisse.

Fin des moulins de Limeray et de Moncé

En 1878 et 1881, le moulin de Limeray comportait une roue de côté et deux paires de meules. La roue de ce moulin fut démontée en 1910 lorsqu'il fut transformé en menuiserie.

En 1845, Charles Sain de Bois-le-Comte, nouveau propriétaire du château neuf de Moncé fit raser le moulin de Moncé et le fit reconstruire entièrement pour le moderniser. Le mécanisme comportait une roue de côté, avec trois paires de meules en 1879.

En mai 1914, le moulin de Moncé fut réquisitionné pour la confection de la farine pendant la guerre. L'appel du meunier sous les drapeaux entraîna un déficit dans la gestion du moulin.

Ce moulin fonctionna jusqu'en 1916. Il fut aménagé en habitation de 1936 à 1939. Dans la salle de séjour, se trouve encore les rouages en fonte, dernier vestiges de son ancien emploi.



Suite de la chronique :

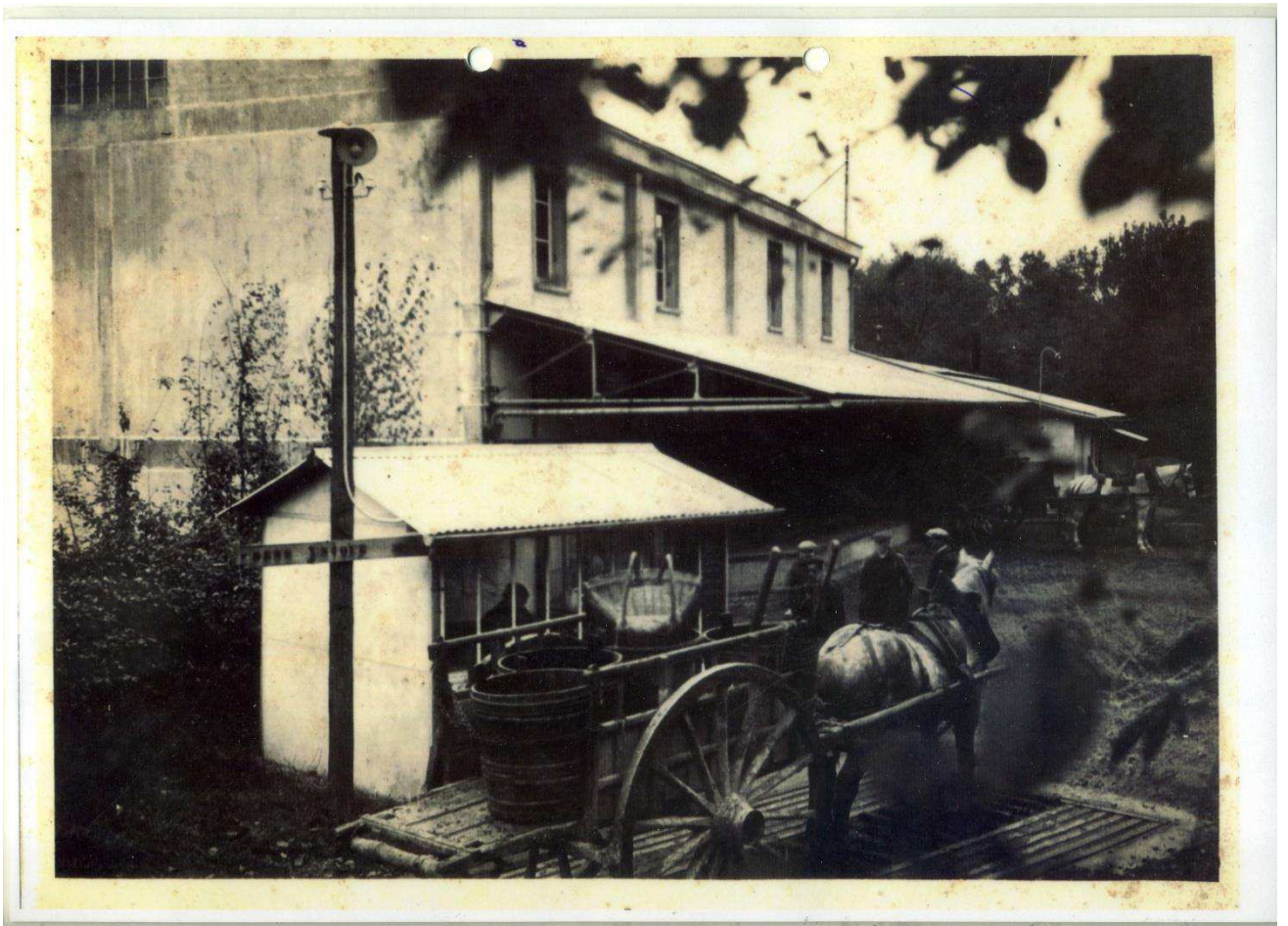
- 1920 : érection au milieu du cimetière, après déplacement des tombes et de la croix, d'un **monument aux morts** créé par M. David, entrepreneur de monuments funèbres à Tours.
- 1921 : désintéressement du conseil municipal au sujet du maintien ou de la suppression du bac du Haut-Chantier.
- 1926 : installation d'une pompe à essence dans le bourg.

Cave coopérative viticole Le Mail : 1931



Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)





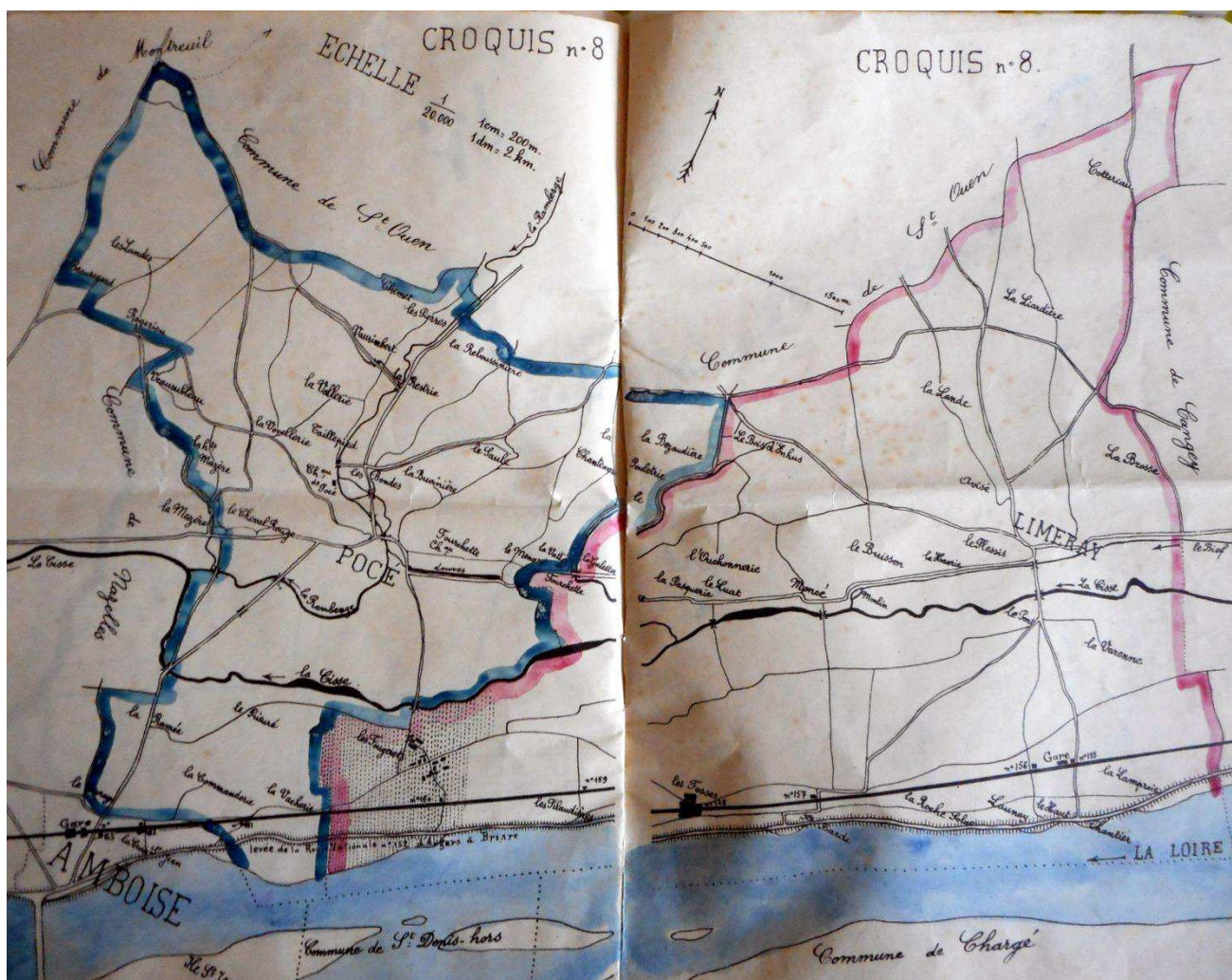
Cartes postales anciennes (collection Eliane Pauline et Evelyne Laparlière)



Séparation du hameau des Fougerêts : 1931

Le 27 septembre 1925, la Municipalité de Limeray examina une pétition des habitants des Fougerets pour leur rattachement à la commune de Pocé. Le conseil vota le refus à 9 contre 1.

Les habitants du hameau des Fougerets publièrent alors le 10 mai 1926 une demande de rattachement de leur village à la commune de Pocé, argumentant : « En réalité, c'est donc Pocé qui, à la seule exception de la mairie, réunit tout ce qui constitue pour nous une commune. Il est compréhensible qu'il ne saurait en être différemment puisque le pont des Fougerets n'est qu'à 1 km du bourg de Pocé alors que presque 5 km nous séparent de Limeray. Les quelques faits que nous avons dû rappeler attestent que nos plaintes ne sont pas chimériques et que, comme nos devanciers, nous supportons des désagréments préjudiciables à nos intérêts, parfois énervants et toujours nuisibles à une cordiale entente commune. Notre désir de rattachement à Pocé est surtout basé sur les garanties que nous assure notre parfaite communion d'intérêts avec nos voisins. Si déjà nous trouvons à Pocé le siège de nos sociétés et les services publics, de plus nous saurons nos biens et nos récoltes effectivement surveillés ; nous pourrions réaliser la souhaitable amélioration de nos chemins ; les enterrements pourront se faire normalement à Pocé sans démarches supplémentaires ; enfin la proximité de notre bourg nous permettra l'économie de nombreuses pertes de temps, par exemple, lorsque le facteur nous apportera en notre absence une lettre recommandée nous ne serons pas obligés de faire 9 km pour l'avoir le jour même... Il est donc désirable que soit réalisé ce rattachement déjà si logique au point de vue de l'emplacement géographique des Fougerets... »



Plan associé à la réclamation (archives privée Arlette Gilbert)

Le 21 février 1926, le conseil municipal de Limeray, pour contrecarrer cette demande, décida de faire circuler une pétition contre le rattachement des Fougerets à la commune de Pocé. Le 20 octobre 1929, il protesta énergiquement contre les avis favorables émis par le conseil général et le conseil de l'arrondissement au sujet du rattachement du hameau des Fougerets à Pocé et s'opposa à ce qu'il soit porté atteinte à l'intégrité de la commune.

Ce rattachement à la commune de Pocé fut pourtant entériné par décret le 18 avril 1931. Ainsi 43 habitants quittèrent la commune de Limeray pour rejoindre celle de Pocé.

Suite de la chronique :

- 1931 : électrification des écarts.
- 1932 : électrification du Haut-Chantier et goudronnage de la rue d'Enfer.
- 1932 : redressement du virage de Moncé.

La Salle d'Education Populaire : 1938-1939

Le 18 février 1932 est mise à l'étude par la Municipalité la construction d'une salle des fêtes ayant constaté la « nécessité d'avoir dans le pays un local de dimensions suffisantes pour y recueillir les fêtes, concerts et autres manifestations artistiques de la vie communale, les bals, banquets, etc. ».

Un projet de construction de la salle d'éducation populaire est élaboré et adopté par le conseil municipal le 14 avril 1937. Un terrain à usage de jardin fut acheté suite à la délibération du 24 décembre 1936, avec notamment la vente d'un titre de rente valant 41 000 F provenant de la vente de l'ancien presbytère.

L'architecte choisi fut monsieur Jeannot, d'Amboise, qui produit des plans et un devis pour un montant de 350 000 F. Le projet sera suspendu un temps jusqu'à amélioration des finances de la commune. Une subvention de 125 000 F, un emprunt de 188 000 F, et une imposition extraordinaire pendant 30 ans finirent par apporter le financement nécessaire.

Les travaux furent adjugés le 27 mars 1938 et furent réceptionnés le 28 décembre 1939.



Suite de la chronique :

- 1939 : acquisition de deux parcelles pour agrandir la place des Tilleuls.
- 16 février 1940 : modification des limites communales entre Pocé et Limeray.
- 1941 : création d'un terrain scolaire de jeux et d'éducation physique.
- 1944 : aménagement du **terrain de sport à la Charrière**.
- 1944 : déblaiement de la fontaine-lavoir et des abords suite au bombardement du 5 août 1944.
- 16 août 1944 : Libération.
- 1946 : création d'un corps de sapeurs-pompiers.
- 1946 : agrandissement de la place du Lavoir, agrandissement de la place de la fontaine par achat d'un terrain, et achat de terrains pour l'agrandissement de la Place dite des Tilleuls, la commune ne disposant plus de place publique, l'ancienne ayant été transformée en terrain scolaire de sport.
- 1947 : rectification du Bras Salé.
- 1949 : établissement, de 4 bancs entre le bourg et la gare, en raison de la présence de nombreux villégiaturants durant la période d'été, qui empruntent la route départementale desservant la plage du Haut-Chantier.
- 21 novembre 1950 : adjudication des travaux de reconstruction du lavoir endommagé par acte de guerre le 5 août 1944



- 1951 : création du syndicat intercommunale d'adduction d'eau potable comprenant Monteaux, Onzain, Chouzy, Cangey, Limeray, Veuves, Coulanges. Construction du **château d'eau** non loin de la Brosse.
- 1950-51 : construction d'une cantine scolaire.

Musée de la Vieille Poste : 1950-1965

La Vieille Poste au Haut-Chantier fut restaurée entre 1950 et 1960 par Pierre Paul qui y fonda un Musée de la Poste. Ce musée fut transféré en 1965 à l'hôtel Joyeuse à Amboise. Il n'existe plus aujourd'hui.

Suite de la chronique :

- 1952 : établissement d'une passerelle pour piétons à la Pâquerie.
- 1952 : canalisaiton et comblement du Bief du moulin de Moncé situé dans la traverse du bourg et redressement du ruisseau « le Salé ».

- 1954 : électrification des écarts...
- 1954 : remplacement de la passerelle en bois de la Pâquerie par une autre en béton armé.
- 1955 : aménagement d'une place publique en parking pour véhicules en vue de dégager la rue principale, et agrandissement de la place des Tilleuls.
- 1955 : aménagement de la nouvelle **mairie** dans un immeuble acquis par la commune.



- 1955 : autorisation donnée aux riverains de la voie allant du pont à la Gare de lotir.
- 1955 : projet de terrain de camping.
- 14 octobre 1957 : inauguration de la **mairie** après des travaux d'aménagement.
- 1961 : reconstruction du **bureau de poste** en face de la mairie, le vieux local de la Poste ne convenant plus (projet lancé le 2 juillet 1957).



- 1961 : inondations au chemin du Morier.
- 1961 : concession au profit de la commune d'une **plage touristique au Haut-Chantier** l'été en bord de Loire, avec par ailleurs l'exploitation du sable et des graviers par une entreprise d'extraction.

- 1964 : aménagement de la **cantine scolaire**.
- 1965 : aménagement d'une **salle de musique** dans une partie du bâtiment acquis à Maurice Mançais.
- 1965 : cessation et transfert du **Musée de la Vieille Poste**.
- 1968 : Début du remembrement décidé par arrêté préfectoral.

La dénomination des rues : 1968

Le 21 septembre 1967, sur demande de la préfecture du 31 juillet 1967, la Municipalité s'organise en créant une commission pour étudier la dénomination des rues et le numérotage des maisons. Le 14 juin 1968, il est alors prévu de faire faire des plaques de rues, des plaques pour les lieux-dits et pour la numérotation des maisons. Le 27 juillet 1968, les noms suivants sont entérinés : **rue de Blois, rue de la Gare, rue de Pocé, rue d'Enfer, route de Saint-Ouen, impasse du Jeu de Paume, route du Buisson, ruelle de Montluma, rue de Montluma, rue de la Prairie, rue du Lavoir, route de l'Île Barde, rue de la Rivère, rue de la Vieille Poste, levée de la Loire, rue du Moulin à Vent, route des Mardelles, ruelle de la Fontaines, rue de la Fontaine, venelle de la Fontaine, rue du Bief, rue du Côteau, impasse de l'Aumône, impasse du Côteau, impasse des Rochers, rue de la Brosse, rue de Moncé.**

35 plaques de rues, 9 plaques de lieux-dits et 327 numéros de maisons furent commandés à la société Cimbourg et Jacquemin d'Ivry-sur-Seine.



Suite de la chronique :

- 1969 : **Lotissement de la rue de la Gare**.
- 1969 : construction d'un **ponceau sur le Bras Salé**
- 1970 : installation d'un **terrain de camping**.
- 1971 : construction de la **station d'épuration**.
- 1971 : modification du lit du ruisseau du Mesland, dit « Bras Salé », en vue de l'établissement d'un lotissement communal (future rue des Tilleuls).

- 19 novembre 1971 : dénomination de place publique de la mairie « **place du Général de Gaulle** » suite à une pétition de 143 signatures des habitants de la commune demandant qu'en hommage une rue du bourg soit appelée rue du Général de Gaulle (adoption par le conseil à 7 voix contre 4).

- 8 janvier 1972 : changement de dénomination : la rue de la Gare, sur demande des anciens combattants prisonniers de guerre 1939-1945, prend le nom de « **l'avenue du 8 mai 1945** » ; la portion de la rue de la Gare, située entre le passage à niveau et la route nationale n° 152, prend le nom de « **rue du 11 novembre 1918** ».



- 1972 : suppression du **PN 154** remplacé par un pont.
- 1972 : création de l'autoroute A 10 qui entraînera la construction de la bretelle sud Amboise et d'un nouveau pont sur la Loire.
- Vers 1972 : arrêt de l'activité de la Tuilerie Vilette des Pillaudières.
- 13 juillet 1973 : dénomination des rues : CR 60 et 52 le long desquels la construction d'habitations est prévue. « **rue des Beauvoirs** », désignation usitée, et « **allée des Mariniers** ».
- 26 novembre 1973 : dénomination salle de l'école de musique : **Ecole de Musique Paul-Leroy**.
- 1973 : installation d'une **cabine téléphonique** publique à l'angle de l'avenue du 8 mai 1945 et de la rue de Blois.
- 1973 : installation des boîtes aux lettres du Système CIDEX.
- 1973 : création de la bretelle d'autoroute Amboise-Châteaurenault.
- 1973 : organisation de l'assainissement avec la commune Cangey.
- 1973 : création d'un parking sur l'avenue du 8 mai 1945 entre le rue de Pocé et la rue du Lavoir.
- 1976 : mise en service de la **rocade sud Amboise** passant à Fourchette après la construction d'un pont sur la Loire.
- 18 octobre 1976 : dénomination de deux rues : le CR 21 devient **Chemin du Morier**, le CC 11 devient **Route de la Noiraie**.
- 1976 : création d'un **lotissement communal au lieu-dit Prairie d'Amont** (future rue des Tilleuls) avec déplacement du « Bras Salé ».
- 1976 : suppression des PN 154, 155, 156, 158 (les Fosses), 159.
- Vers 1977 : achèvement du remembrement.
- 1977 : création d'un lotissement privé au Haut Chantier (cadastre ZE 131).
- 1977 : Fête de la **plage au Haut-Chantier**.
- 7 juin 1978 : dénomination d'une rue qui dessert le lotissement communal, « **rue des Tilleuls** », voie qui commence sur la place du lavoir, et se termine avenue du 8 mai 1945.
- 1978 : établissement d'un **terrain d'éducation physique scolaire** au lieu-dit la **Fosse aux Plombs**.
- 1979 : agrandissement du terrain de sports baptisé **Stade Municipal Marcel Guisguillert**, avec un terrain de foot.
- 1979 : acquisition de **l'immeuble Audurier**, 3, avenue du 8 mai 1945, pour les pompiers, pour l'amicale des Anciens, un local pour le matériel communal et pour faire une salle de réunion.



- 10 juin 1982 : choix d'un **blason** pour la commune réalisé par M. Dominique Morshe.
- 1982 : extension de la **station d'épuration**.
- 1983 : travaux au local de l'Amicale des Retraités et Anciens de Limeray.
- 1983 : inscription de la **vallée de la Cisse** comme site naturel protégé.
- 25 mai 1983 : enquête auprès des habitants pour donner un nom à la place située à l'angle de la rue de Pocé et de l'avenue du 8 mai 1945.
- 1983 : suppression du PN 157.
- 1984 : implantation d'un **transformateur** au 1, rue de la Rivière.
- 1984 : **piste piétonne** avenue du 8 mai 1945 avec trottoirs et caniveaux.
- 1985 : construction d'un **abri bus** pour les enfants du Haut-Chantier.
- 1985 : agrandissement de la **décharge municipale** sise à la Fosse aux Plombs.
- 1988 : implantation d'un transformateur 19 avenue du 8 mai 1945 pour renforcer la puissance électrique de ce secteur.
- Samedi 4 février 1989 : inauguration à 16 H 15 de la **salle d'Education Populaire** restaurée.
- 12 juillet 1989 : achat d'une maison au 13 rue de Blois pour la louer comme **salon de coiffure** à la suite à une demande d'une coiffeuse désirant s'installer à Limeray (le 1^{er} étage fut loué comme studio).
- 1989 : aménagement par l'entreprise Etienne Boitelle (37 847,63 F TTC) d'une **aire de pique-nique** au lieu-dit « les Culs de Bœufs » sur des terrains acquis par la commune.
- 27 septembre 1989 : après un sondage auprès des habitants, attribution du nom « **Jacques-Yves Cousteau** » à l'**école publique** de Limeray après acceptation du commandant transmise par la Fondation (le commandant Cousteau décéda en 1997).
- 1991 : aménagement d'un **parcours sportif**, dit aussi parcours de santé, sur le haut du coteau au-dessus du bourg par l'entreprise Etienne Boitelle (136 818,15 F TTC).



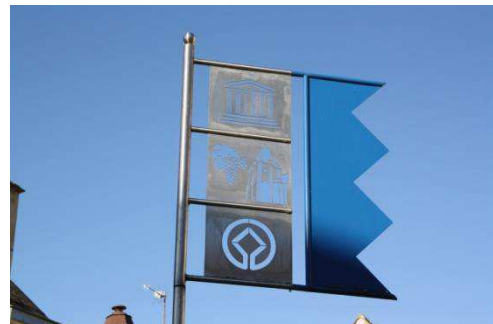
- 1992 : acquisition maison Gabiat Marcelle 40 rue de Blois et son jardin situé rue du Lavoir pour créer des **logements locatifs** rares à Limeray.
- 1993 : travaux au pont de Moncey.
- 31 décembre 1993 : fermeture de la décharge municipale.
- 1994 : construction d'un quai en face du terrain de football pour accueillir les bennes de déchets mises à disposition des habitants.

- 1995 : demande en vain de maintien bureau de poste par la Municipalité.
- 1997 : association avec Cangey dans un projet intercommunal d'assainissement.
- 1997 : liquidation judiciaire de « l'Auberge du Vieux Palais », sise 2, rue d'Enfer.
- 1997 : dissimulation des réseaux électrique et téléphonique dans la traverse du bourg (142 700 F TTC).
- 1997 : aménagement d'un **espace récréatif de plein air place des Tilleuls**, côté sud (104 966,16 F HT).
- 1998 : travaux au bâtiment de l'Aumône, sis 1et 3 impasse de l'Aumône, joignant la cantine scolaire.
- 1999 : aménagement de la traverse du bourg RD1 pour l'amélioration de la sécurité routière et pour inciter les automobilistes à ralentir (1 800 000 F TTC).

- 1999 : projet d'acquisition par la commune d'un immeuble situé au 36, rue de Blois en face de l'église, pour la création d'un commerce alimentaire absolument indispensable à une commune vieillissante comme Limeray.
- 2000 : restructuration du Centre-Bourg et mise en valeur du patrimoine avec l'acquisition de deux terrains situés au chevet de l'église, faisant partie intégrante de la propriété du presbytère et servant de potager du presbytère.

Patrimoine mondial de l'UNESCO : 2000

Le 30 novembre 2000, la Communauté internationale a inscrit le Val de Loire de Chalonnes (49) à Sully-sur-Loire (45) sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de ses paysages culturels vivants. Cette reconnaissance signifie que les paysages culturels du val de Loire témoignent d'une « valeur universelle dont la perte serait irremplaçable pour la mémoire collective de l'humanité. »



L'explosion démographique : 2000-2015

La commune a connu son point le plus bas vers 1940 avec environ 750 habitants. Ce nombre a régulièrement augmenté jusqu'en 2000 pour atteindre environ 950 habitants. Depuis 2000, la population a eu une forte croissance pour atteindre plus de 1280 habitants aujourd'hui.

Cette croissance s'est accompagnée de construction de lotissements et d'un grand nombre de maisons individuelles.

Suite de la chronique :

- 2000 : aménagement d'une aire de jeux pour enfants à « l'Espace Récréatif des Tilleuls ».
- 2001 : aménagement d'une aire multisport avec plateaux de basket, volley-ball et de tennis à l'extrémité ouest de l'actuel terrain de football avenue du 8 mai 1945.
- 2003 : création du lotissement de « la Brosse » confié à la S.A. Francelot.
- 2003 : projet d'implantation d'un multiservice en centre bourg.
- 2004 : pour pallier au manque de places de stationnement dans le bourg, lancement du projet d'aménagement de l'îlot de l'église, avec la réalisation d'un parvis devant l'église, d'une voie de liaison autour de l'église, ainsi que d'un parking en zone inondable à proximité du Mesland avec restauration des berges de ce ruisseau et aménagement d'un passage piétonnier sur la berge sud



(confié à LIGNE DAU pour 19 800 € HT. Parking en bordure du « Bief » confié à THEMA Environnement pour 4 465 € HT. Projet chiffré à 235 606 € HT. Dépense totale : 546 082,84 € TTC).

- 2004 : création d'un bassin de rétention au lieu-dit Les Feuilles d'Or, sous la direction de la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

- 2005 : création d'un multiservice avec deux commerces quatre logements par la S.A. d'H.L.M. Touraine Logement.

- 11 mai 2005 : création du **lotissement « la Fouassière »** avec approbation de l'esquisse élaborée par la société Francelot : 67 lots en trois tranches. Il est également prévu la construction d'un Centre de Première Intervention dans la même zone 1NA de la Fouassière.
- 1 mars 2006 : dénomination de nouvelles voies : le passage allant de la rue de Blois à la place du bourg est appelé **passage Lobin**, et la voie qui dessert le nouveau lotissement intitulé « Domaine des Bretonnes » et qui est parallèle à la rue de la Brosse, est appelé **chemin des Bretonnes**.
- 2006 : acquisition de la maison « Grégoire », 45 rue de Blois, dans l'enceinte de l'école maternelle.
- 19 juillet 2006 : L'ancienne partie de la rue du Bief, courbe allant de la place de l'église au jardin public, est alors dénommée **Allée des Magnolias**, car à la suite à la création de la place de l'église, le tracé de la rue du Bief a été modifié. Celui-ci part toujours de la rue de Blois pour aller désormais aux berges du Mesland en ligne droite et non plus avec une courbe vers le jardin public
- 2007 : acquisition d'une parcelle pour aménagement d'un parking en centre bourg. (section B n° 1249 du cadastre).
- 23 avril 2009 : dénomination des voies : **chemin du Haut-Morier**, et **chemin de la Fouassière** dans le lotissement « le Domaine du Haut-Morier ».
- 2009 : lotissement « le **Domaine des Bretonnes** » rétrocession à la commune de Limeray de la voirie et des espaces communs.
- 2010 : fermeture du bureau de Poste et son remplacement par un **relais commerçant poste au Bar-tabac-presse**.
- 2010 : installation d'une **antenne relais** sur le château d'eau au lieu-dit les Brosses.
- 2010 : agrandissement et réaménagement de la **bibliothèque**.
- 2012 : construction d'un **bassin de rétention** aux Fourrières
- 2013 : fusion des communautés de communes Val d'Amboise (Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine) et des Deux Rives (Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Saint-Ouen-les-Vignes) par la création de l'**Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)**.
- 2015 : création de **logements sociaux** en centre bourg, 1, rue du Lavoir et 9 bis, avenue du 8 mai 1945 par Touraine Logement.



Les cotes

Certains services publics, comme l'IGN, EDF, le service du Cadastre, l'Équipement, etc., créent de nouveaux toponymes de lettres et de chiffres, des cotes. Par exemple, la commune elle-même porte le numéro INSEE 37131. Ces toponymes ont le plus souvent un usage d'entreprise ou un usage propre aux services publics. Ceux qui utilisent ces équipements n'en connaissent souvent pas l'existence. Seules les routes départementales D1 de Pocé à Cangey, le long du coteau, la D201 route traversant la commune du nord au sud, du Haut-Chantier jusqu'à la route de Château-Renault, la D31 bretelle reliant l'autoroute A10 avec le sud d'Amboise, et la D952, la levée, sont assez connues. La grande majorité des chemins de la commune porte maintenant le nom de « chemin rural » (CR) ou « voie communale » (VC) suivi d'un numéro. Certains portent encore un nom.

Les lignes électriques qui traversent la commune ont des poteaux identifiés par EDF par un numéro, sorte de toponyme à usage professionnel qui disparaîtra bientôt de la vue des habitants par le programme d'enfouissement des réseaux des lignes électriques et téléphoniques. Les transformateurs électriques sont ainsi également identifiés.

Naissance de nouveaux toponymes

Les activités agricoles, artisanales, commerçantes, hôtelières, médicales, sont porteuses de nouveaux toponymes : la boulangerie, le Bar-tabac-pressé, la pharmacie, le salon de coiffure ART'YS Coiffure (concession municipal), le garage Meunier (concession municipal), l'auberge les Grillons, l'auberge Le Launay, le camping Le Jardin Botanique, la Bergerie du Bois d'Enhus, etc., les gîtes ruraux, comme la Licorne, le Gîte de la Lamproie, la Hidaine, le Clos, le Logis de Pépé Aymond, etc.



Certains noms d'entreprises, comme les seigneuries du Moyen Age, portent le nom de leur fondateur : les viticulteurs Jacques et Bernard Catroux, Philippe Catroux, Dominique Percereau, Philippe Percereau, les Caves de l'Aumône de François Guichard, le Cellier Léonard de Vinci, le domaine de la Prévôté de Pascal et Serge Bonnigal, le domaine de la Tonnellerie de Vincent Péquin, le domaine des Bessons, de François Péquin, le domaine Dutertre, le domaine Mesliand, l'EARL Béranger-Meunier, etc

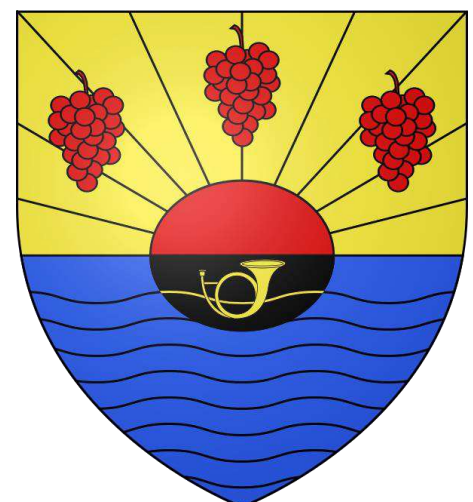
Les habitants d'aujourd'hui inventent de nouveaux noms de lieux. Ils désignent parfois leur habitation d'un joli nom poétique : Clair Logis, les Tilleuls, les Mysotis, le Kangourou, le Cottage, Clos Magali, Hope House, la Cabanette, la Licorne...

Certains noms de lieux de service commencent à prendre une majuscule et peuvent être assimilés à des noms propres : la Marie, le Cimetière, la Salle des Fêtes, le Terrain de Sport...

Certains de ces toponymes en voie d'apparition demeureront, d'autres disparaîtront. Les toponymes s'emploient tous les jours de la vie. N'oublions pas que lorsque vous dites « chez untel », vous employez une expression toponymique déjà en cours au Moyen Age. Chacun a ses propres toponymes, son « petit coin de pêche » aux noms de lieux uniquement connus de lui.

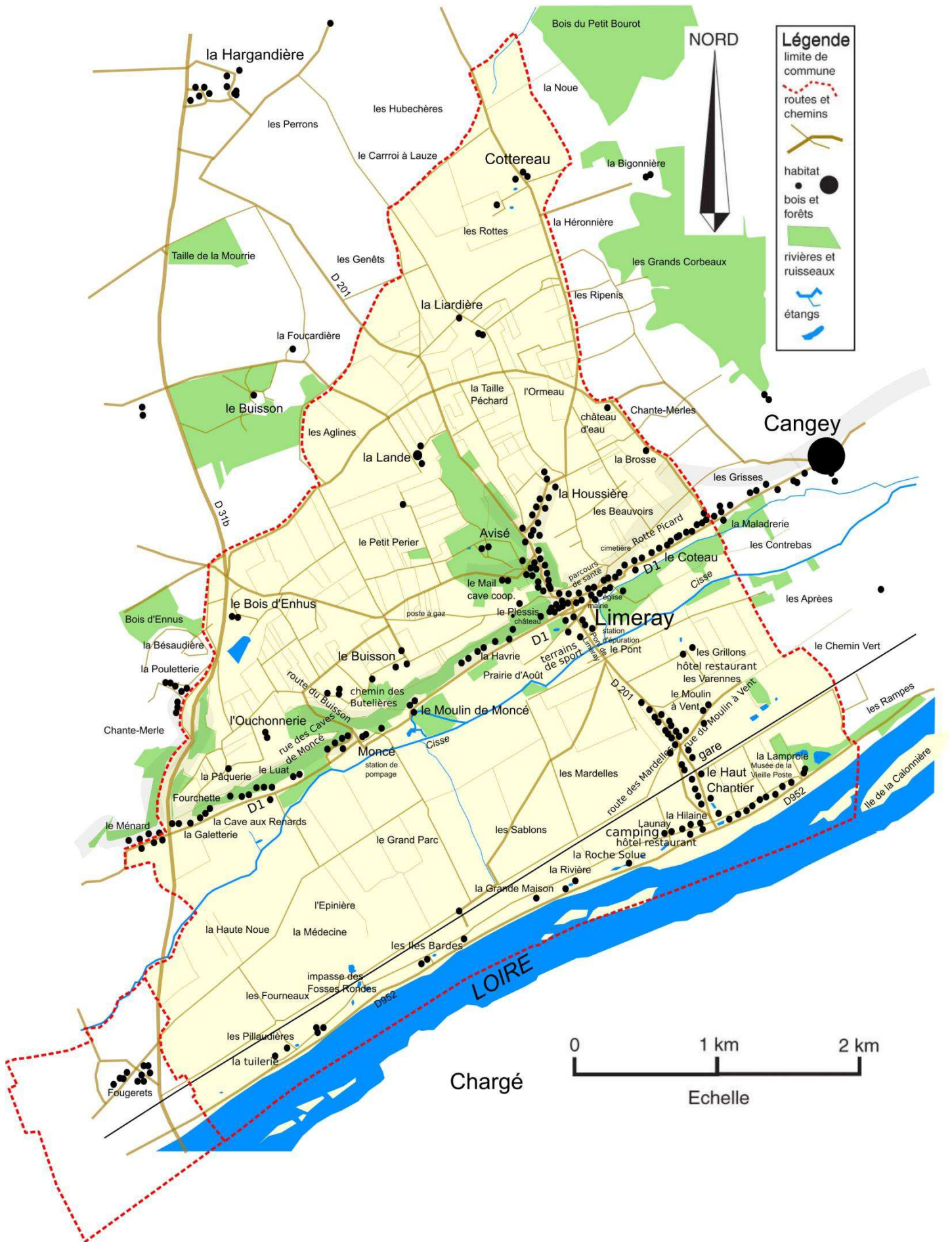
Conclusion

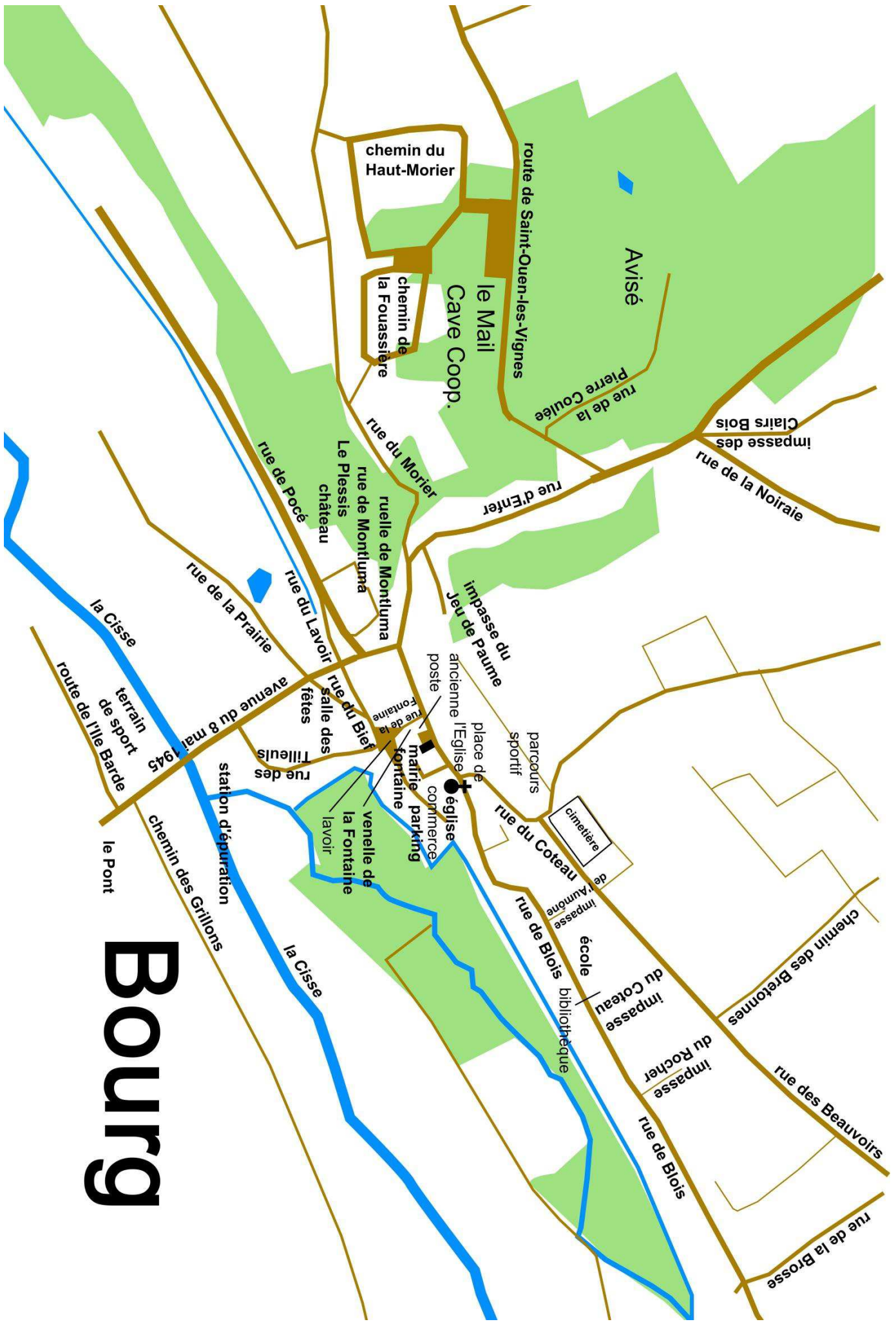
A travers cette étude, vous avez découvert ou redécouvert votre commune. Vous ne la verrez plus jamais de la même manière. Elle s'est enrichie ici d'un heureux et instructif patrimoine qui, j'espère, vous rendra fier d'être Limeriens et Limeriennes.



Par spax89 Cette image a été réalisée pour le Projet Blasons de la Wikipédia francophone — Travail personnel Le code de ce fichier SVG est valide. Cette image vectorielle a été créée avec Inkscape par spax89., Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=6186680>

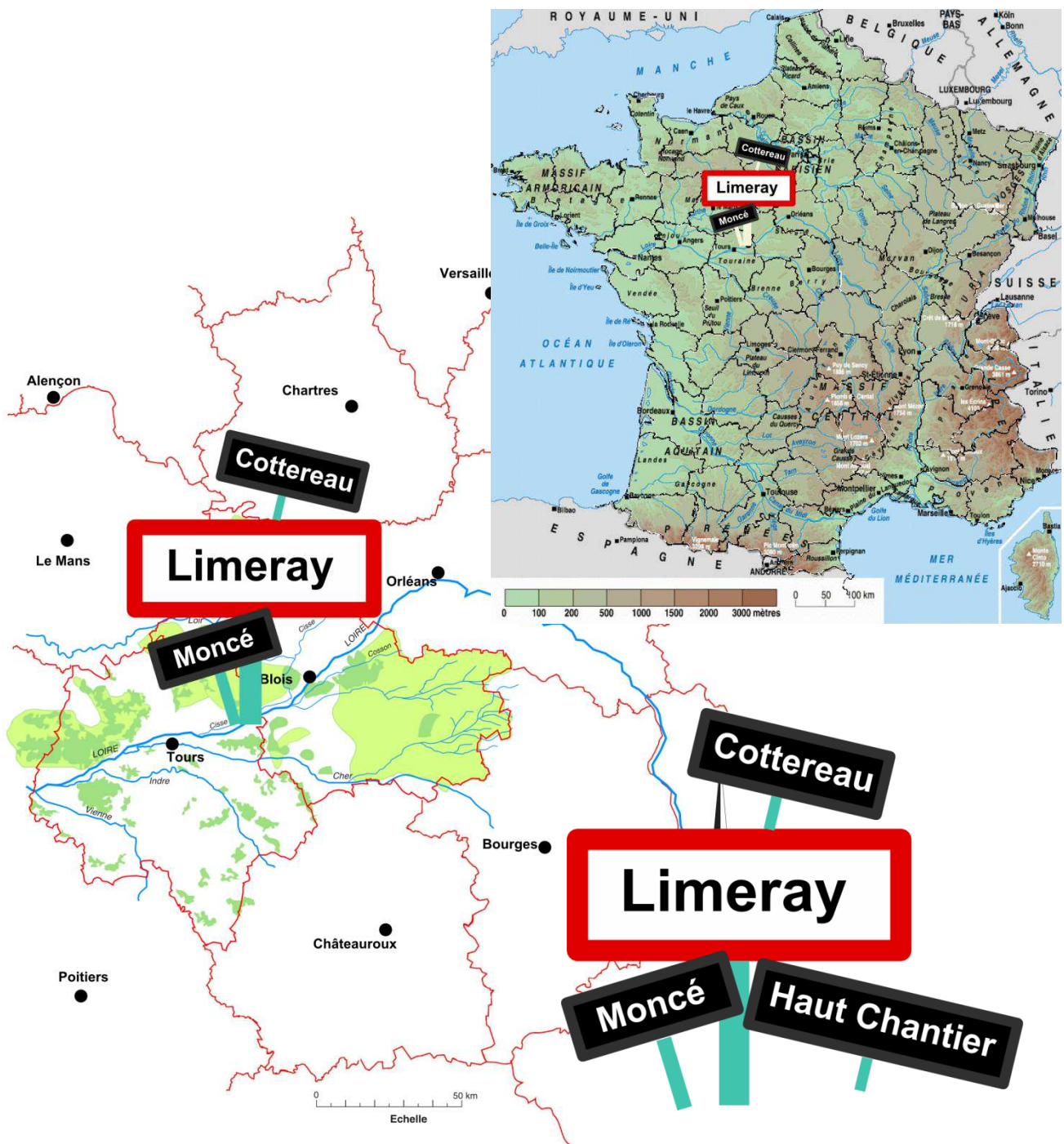
Les toponymes contemporains de Limeray





Bourq

Atlas des toponymes



Arcis, Arcisse(s)



Barde(s)



Beauvoir



Bernardière



Binetterie



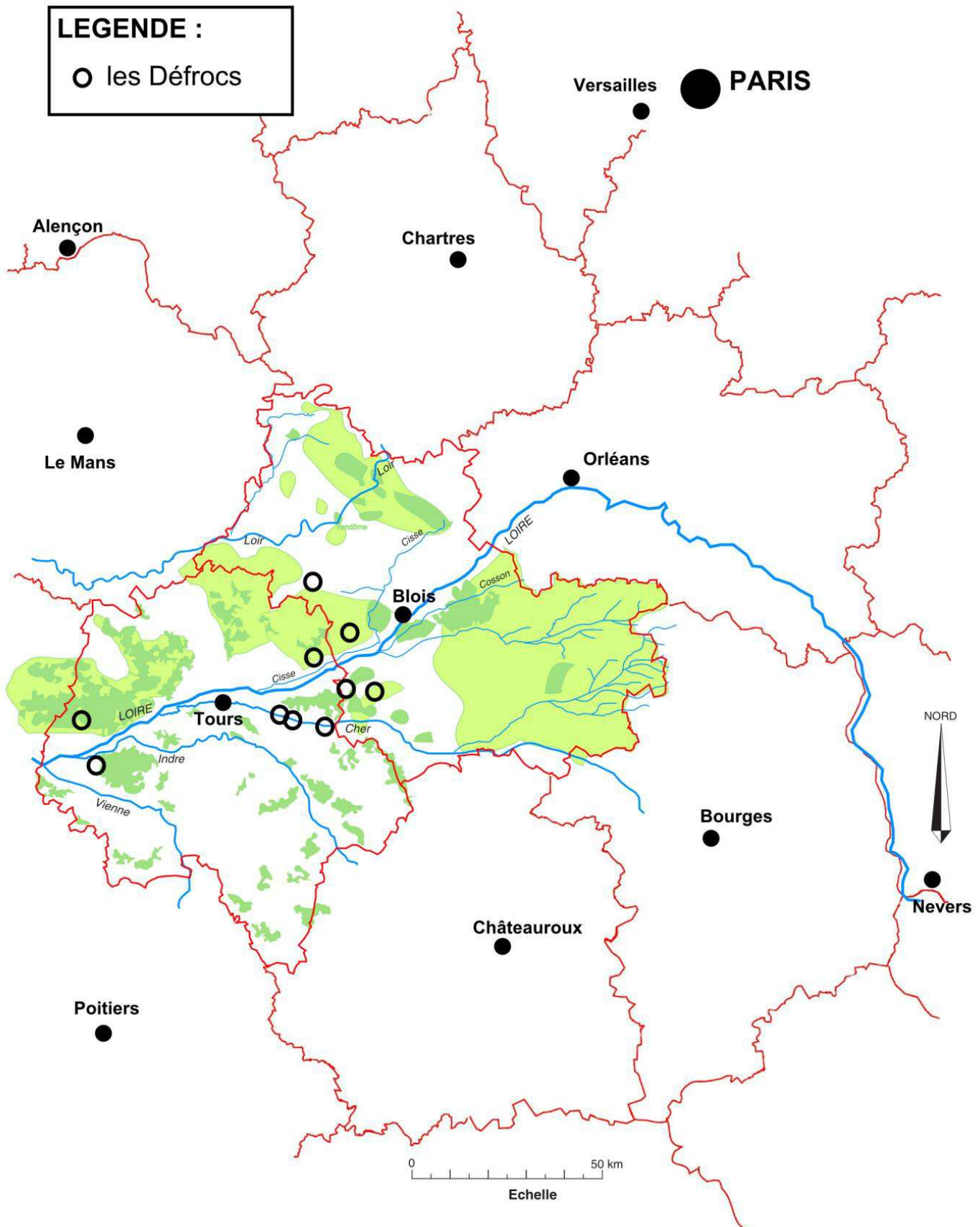
Bordebure



Cottereau



Les Défrocs



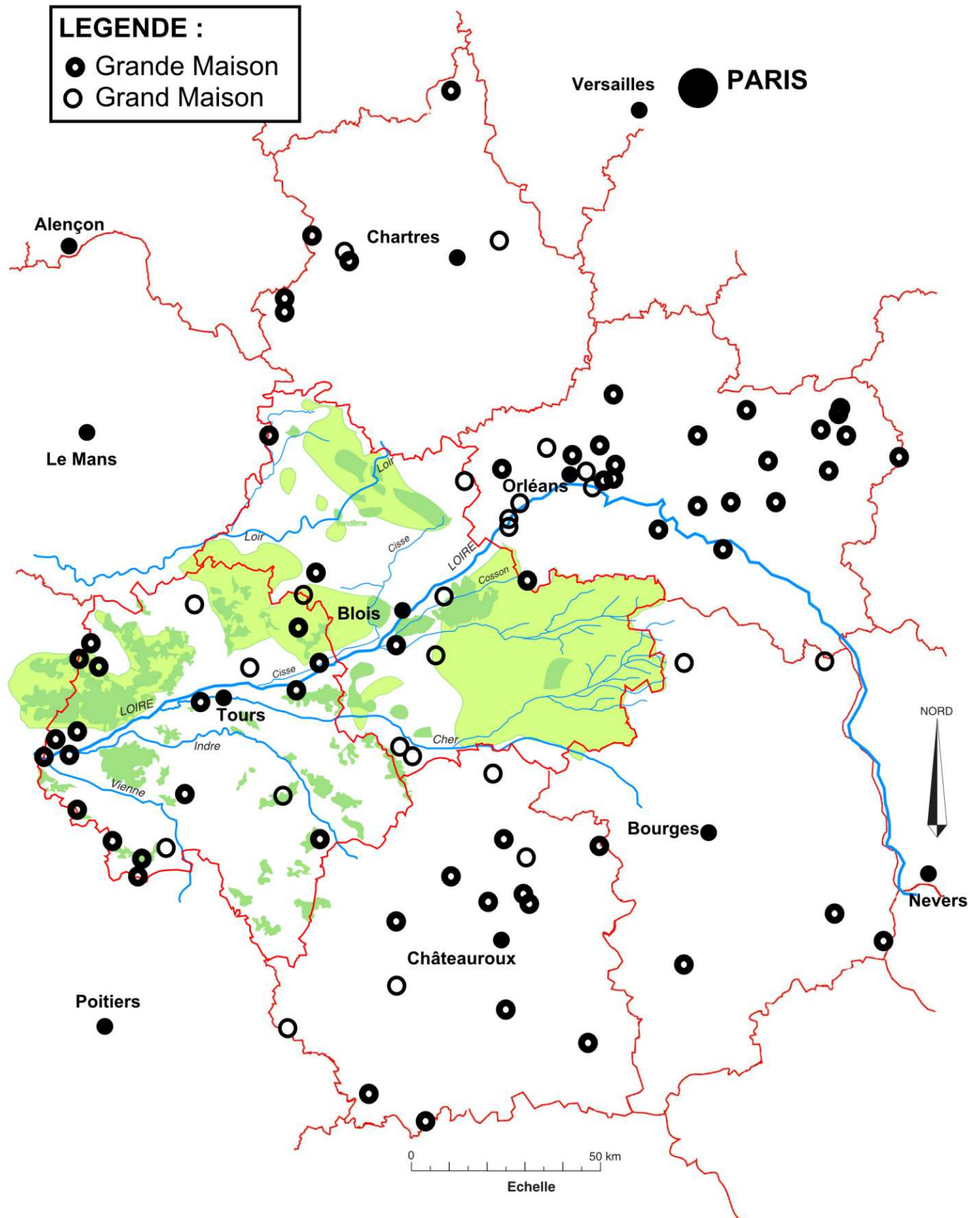
Fougeret(s)



Fourrières(s)



Grande Maison, Grand Maison



Grillon(s)



Guénaud, Guénault, Guénaux, Guénaudière...

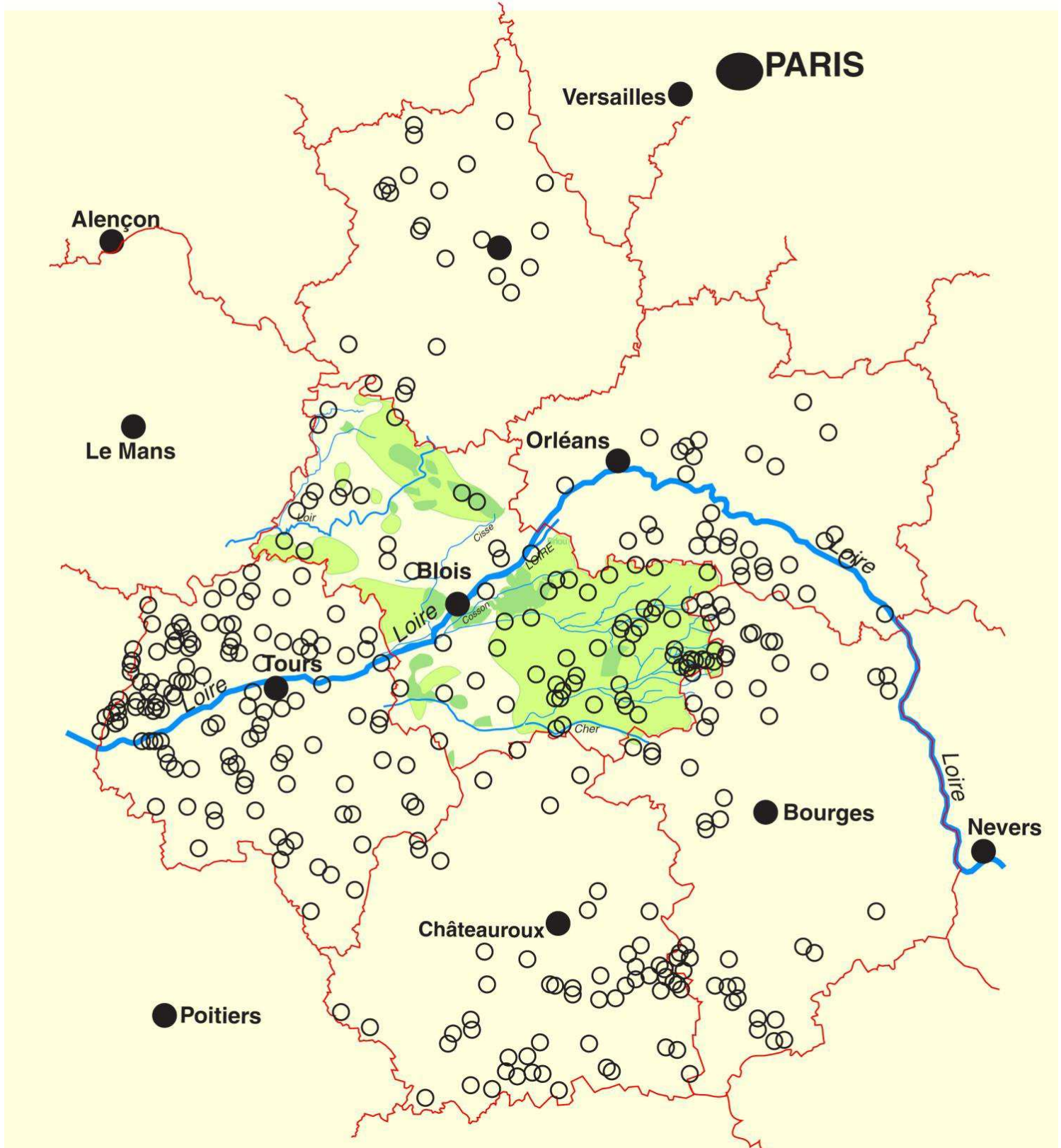


Houssière

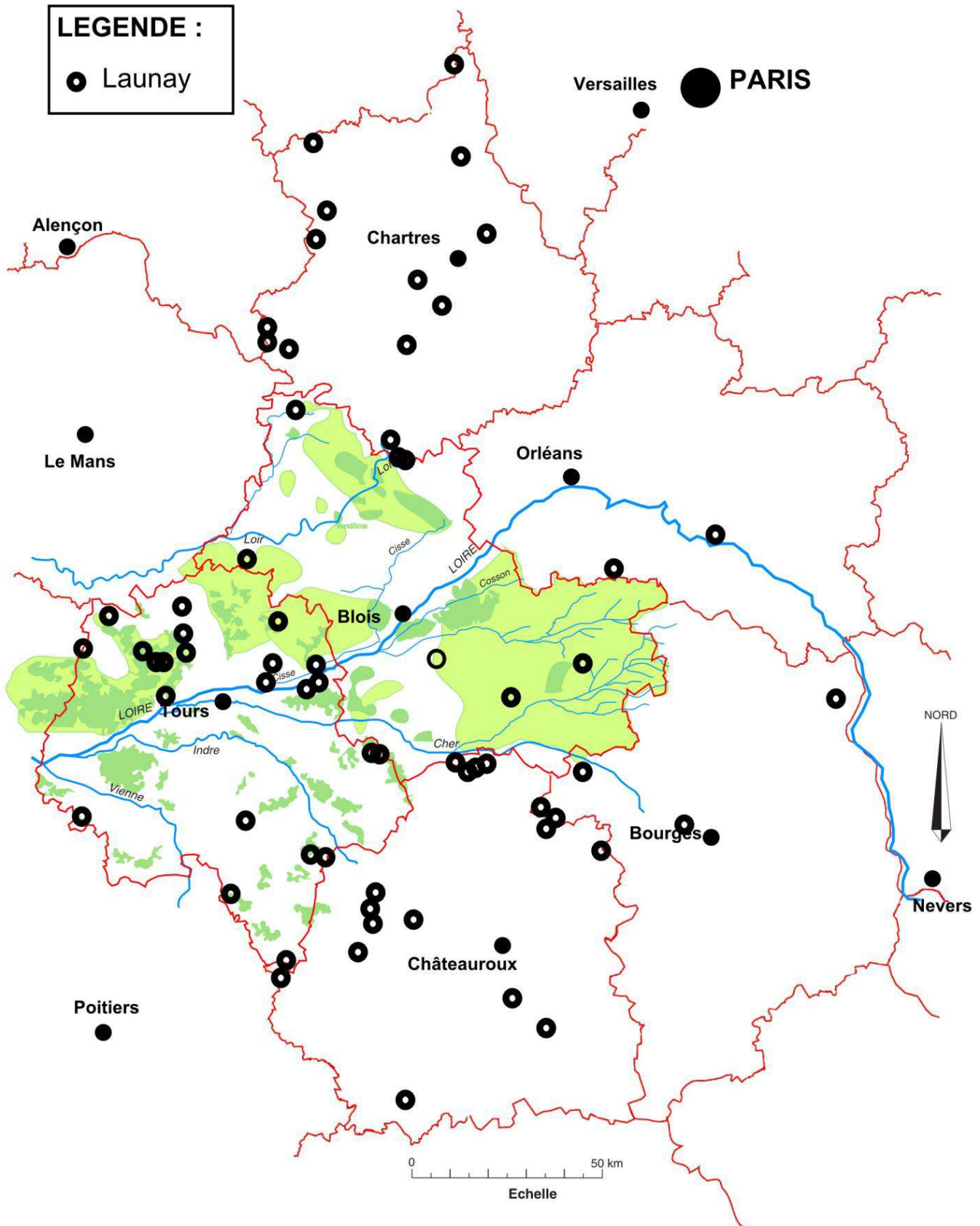


Lande(s)

Les toponymes "lande(s)"



Launay



Liardière



Limeray, Limérac, Lémerie, Lèmerie



Luat, Lua



Mardelle(s)



Ménard



Moncé, Moncey

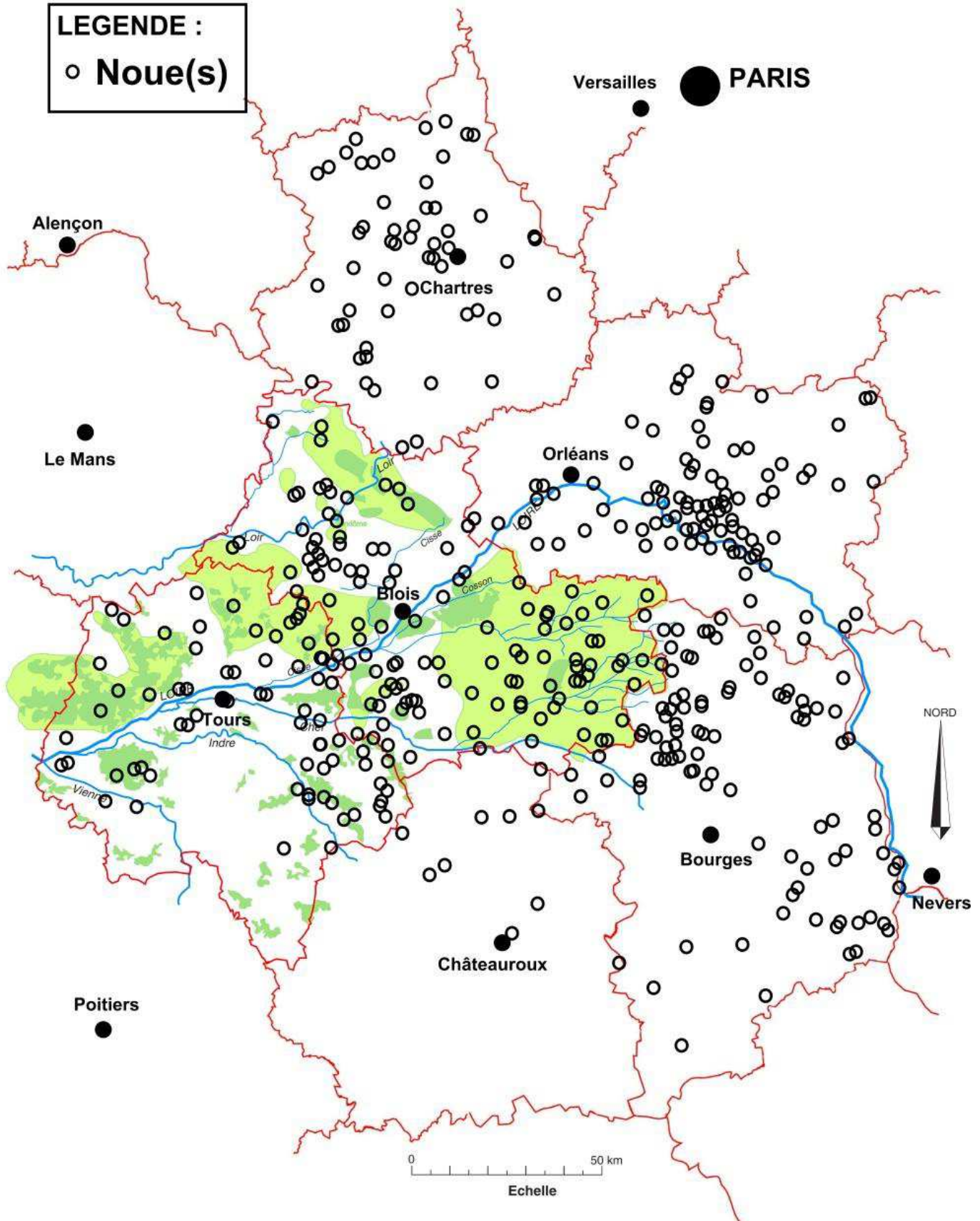


Morier

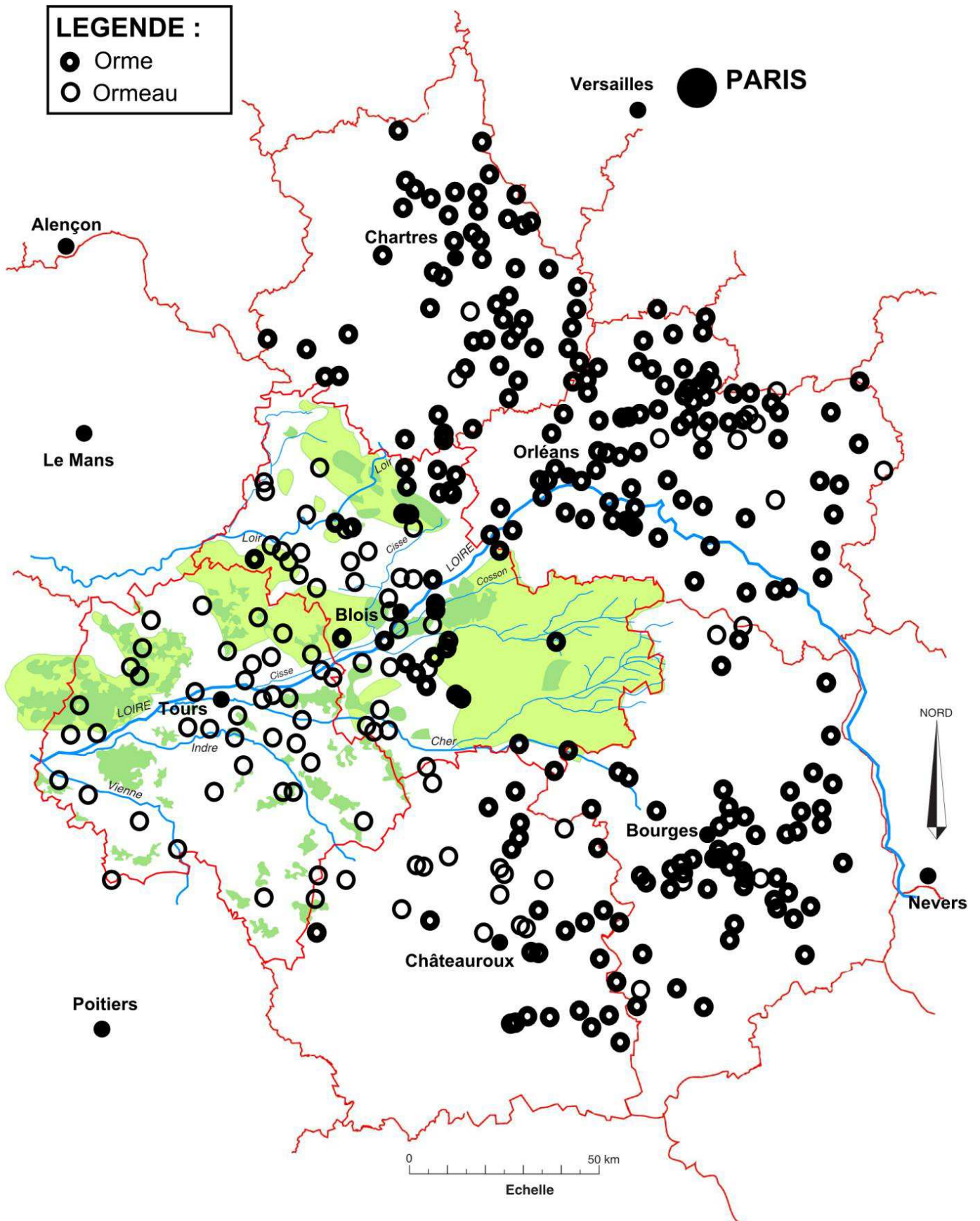


Noue(s)

Les toponymes “noue(s)”



Orme, Ormeau



Pâquerie et Pasquerie



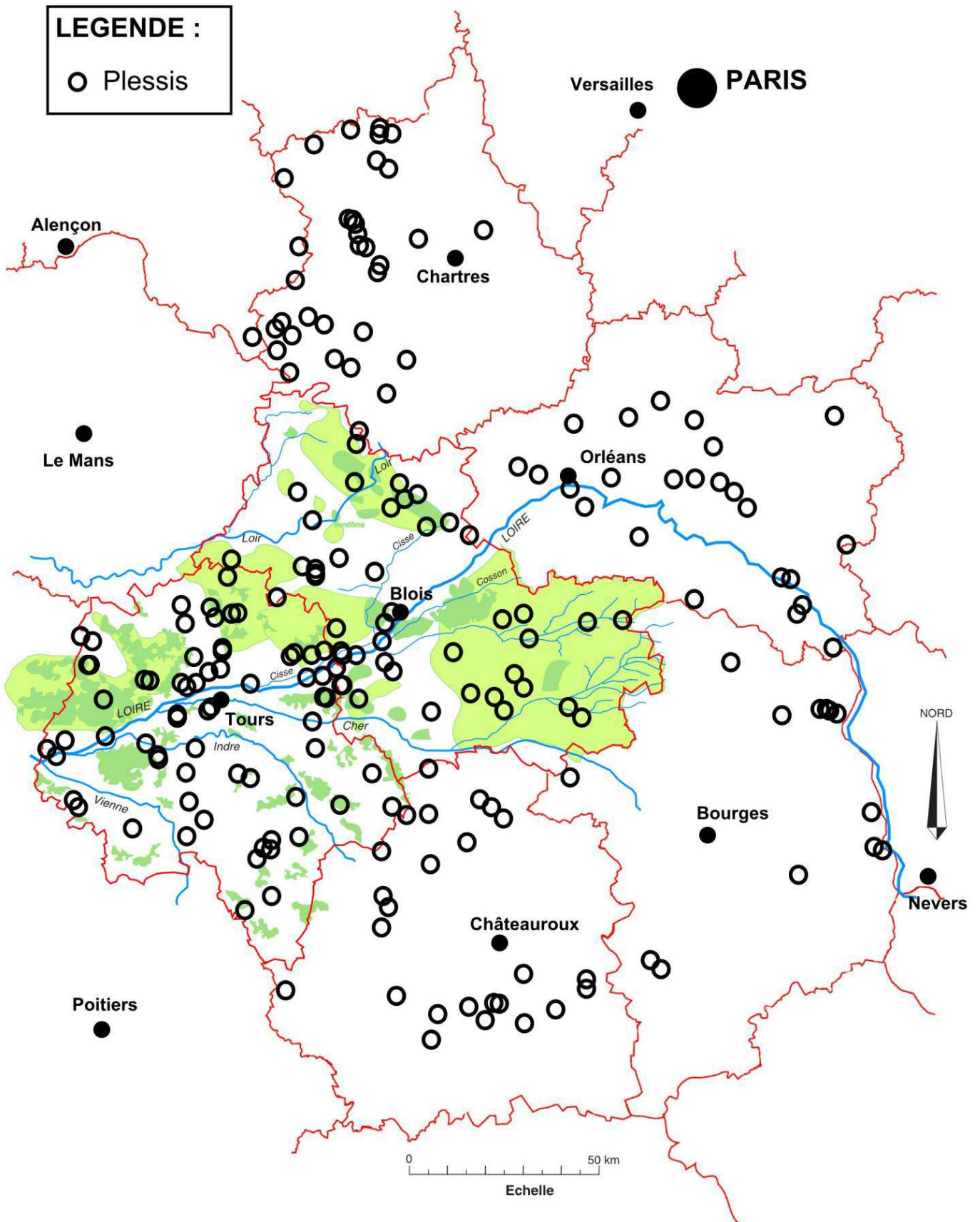
Pillardière(s)



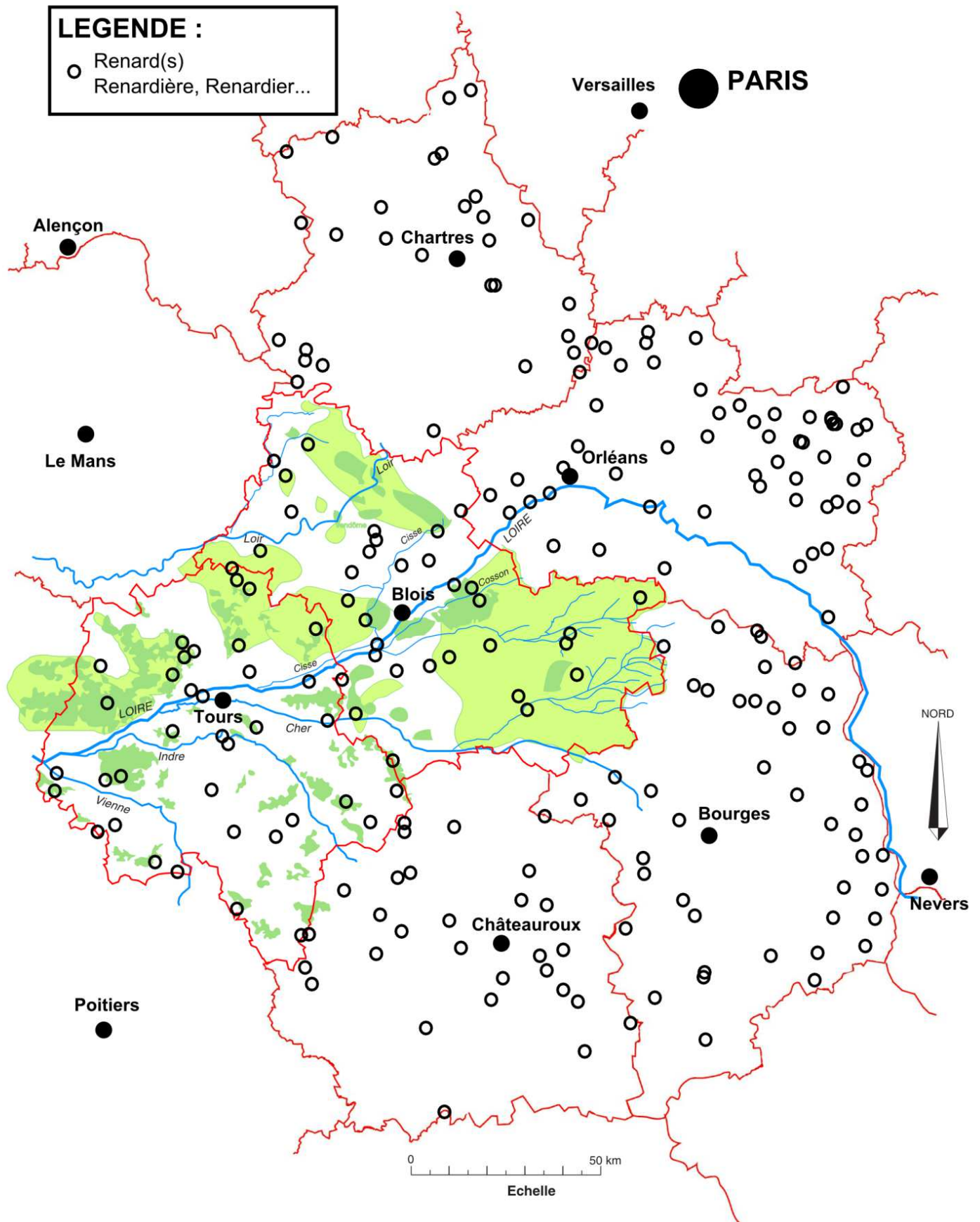
Pillaudière(s)



Plessis



Renard(s), Renardière, Renardier...



Ruet



Saint-Saturnin

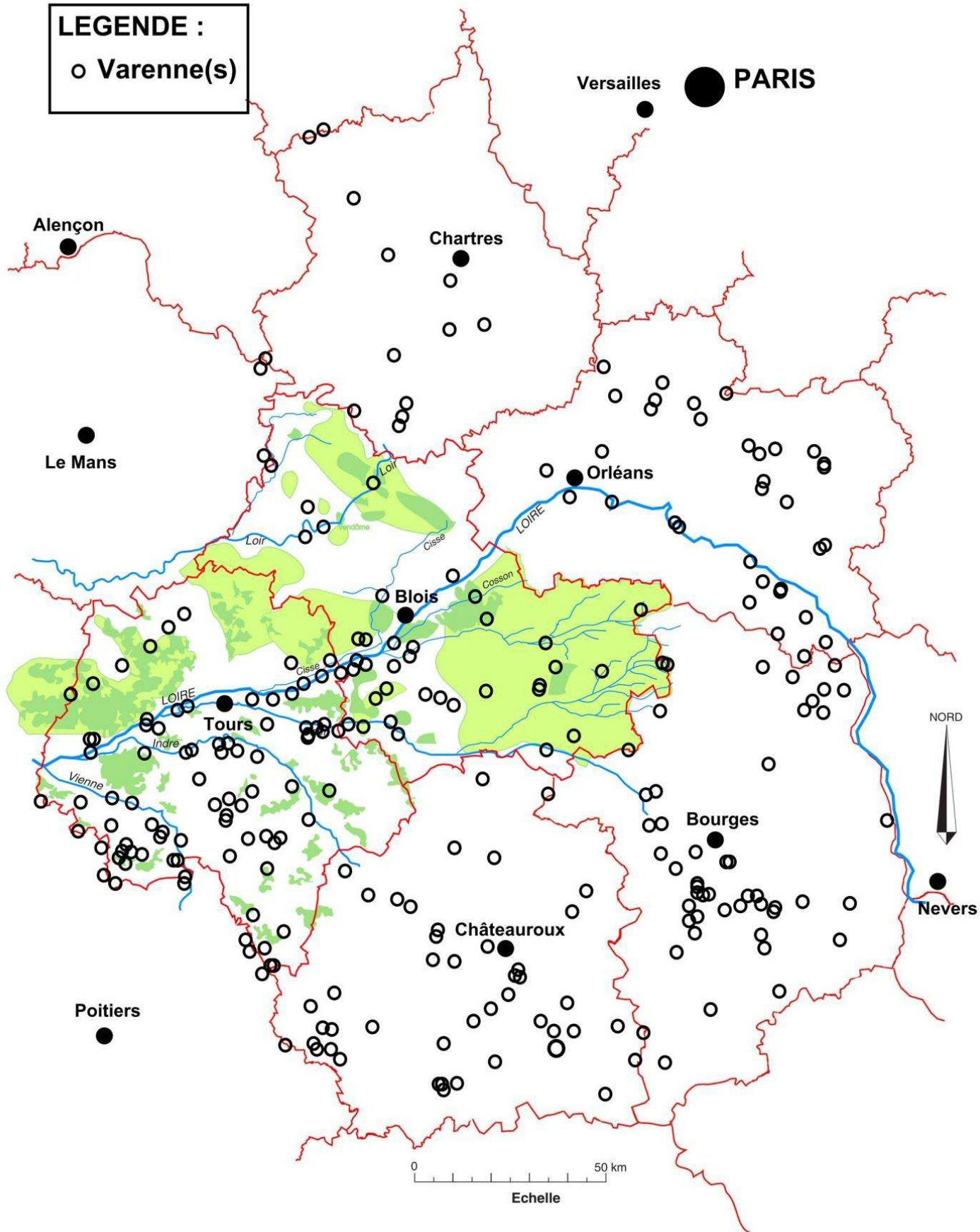


Le Salé, ... Salé



Varenne(s)

LEGENDE :
○ Varenne(s)



Villiers



Les sources

Archives communales

- **Registres des délibérations de la Municipalité** : 1787-1817 ; 1800-1835 ; 1818-1821 ; 1860-1886 ; 1886-1913 ; 1913-1930 ; 1930-1940 ; 1940-1951 ; 1951-1962 ; 1963-1969 ; 1969-1973 ; 1973-1976 ; 1976-1981 ; 1981-1987 ; 1987-1993 ; 1994-1997 ; 1997-1999 ; 2000-2002 ; 2002-2006 ; 2006-2009 ; 2009-2013 ; 2013-2015.

- **Cadastre napoléonien** de 1809 dressé par Lecoy-Lamarche.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Nicolas Huron : *Le cartulaire du prieuré de Moncé (1209-1282), transcription et introduction générale* (3 volumes), polycopié, 1988, 555 pages.

Fond de la cure et de la fabrique de la paroisse de Limeray

- **G 856** (8 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier ; 1256-1788). – Copie d'une charte de 1256, par laquelle Jean de Berrie, seigneur d'Amboise et de Limeray, accorde diverses exemptions et privilèges aux habitants de Limeray. – Etat des rentes dues à la boîte des trépassés. – Tableau des fondations faites dans l'église de Limeray. – Baux à ferme de vignes situées paroisses de Saint-Ouen et de Limeray. – Procès-verbal de l'état des vignes de la fabrique. – Estimation des biens de ladite fabrique. – Baux à ferme et à rente. – Abandon par le curé, en 1686, des fonds curiaux, pour un gros de 450 livres pour lui et son vicaire, qui recevra 150 livres. – Testaments de Jean Dupuy, Marie Martin, femme de Gervaise Allaire, René Bruneau, Etienne Martin, Elisabeth Fourneau, Marthe Baudry, Françoise Guettrot, Jeanne Pelhier, Claude Hardy, Barthélémy Barbe, René Bellanger, Gabriel Renault, contenant dons et fondations de services. – Comptes des recettes et dépenses de la boîte de Notre-Dame et de celle des trépassés, rendus par les fabriciers, de 1609 à 1778. – Déclarations des biens de ces deux établissements, faites à la prévôté royale de Limeray.

Fond de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches

- **H 113** (28 pièces, parchemin ; 1202-1252) dont : Michel, curé de Limeray, de *Limeriaco*, certifie que Raoul Le Meunier, a donné aux religieux de Fontaines-les-Blanches un quartier de vigne, situé dans le territoire appelé Gervaut, et un arpent dans le territoire dit Coterel, dépendant du fief de Jean Panier, 1225.

- **H 114** (16 pièces, parchemin ; 1256-1213) dont : Bail, en 1298, pour 13 sous de rente, à Michel, dit le Taillandier, d'une roche située dans la ville de Limeray et appartenant aux religieux de Fontaines-les-Blanches.

- **H 119** (2 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier ; 1616-1782) dont : Procuration donnée en 1616, par Anne Larcher, prieure de Moncé, Anne et Perrine de Craon, Blanches de Razines, Marie d'Espinay, Marie de Odeau, et autres religieuses dudit couvent, au sieur Aubry, procureur au présidial de Tours, pour restituer au fief de la Roche-de-Limeray, dépendant de l'abbaye de Fontaines, une partie des droits qu'elles avaient reçus, comme dames de Moncé, sur diverses pièces de vigne, acquises par la veuve de Gabriel Dupuy, magistrat de Blois. – Baux à ferme par l'économe de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches du moulin de Limeray, pour 400 livres et 5 aunes de toile.

- **H 125** (Registre 111 feuillets, papier ; 1773-1789) dont : Rente de 12 livres, sur le jeu de Paume de Limeray au profit de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches. Revenus du moulin de Limeray 800 livres.

- **H 129** (1 pièce, parchemin ; 10 pièces papier ; 1555-1789) dont : Ordonnance des trésoriers de France de la généralité de Tours, du 4 mars 1765, condamnant, sur requête de divers, à laquelle intervient l'abbaye de Fontaines, les religieuses de Moncé, à faire reconstruire une arche écroulée près le bourg de Limeray.

Fond de l'abbaye Saint-Julien de Tours

- **H 475** (6 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier ; 1 plan ; 1575-1717) dont : Baux à ferme des fiefs des Jouez et des Cottreaux, consistant en terres labourables, prés, jardins, métairies, etc., situés près du bourg de Limeray de 1592 à 1668.

- **H 509** (Registre de 343 feuillets, papier ; XVIII^e siècle) dont : Bail à ferme par le chambrier, moyennant 100 écus sols, des fiefs des Jouets et du grand-Cottureau, autrefois appelé Villiers, s'étendant sur les paroisses de Limeray, Saint-Ouen et Montreuil, 1592.
- **H 566** (1 plan, papier, 1752) : Plan du fief et seigneurie du Grand-Cottureau-Villiers, situé dans les paroisses de Limeray et de Saint-Ouen.

Fond des Minimes d'Amboise

- **H 671** (25 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier ; 1528-1753) dont : Vente par Pierre Rebaurin, charretier à Amboise, à André Pelletreau, marchand, paroisse de Limeray, d'un demi-arpent de terre tenant au chemin d'Amboise à Blois, pour 20 livres tournois, 1528.

Fond du prieuré de Montoussant, ordre de Grandmont

- **H 710** (27 pièces, parchemin ; 1198-1250) dont : Donation par Simon de Limeray, chevalier, de l'airal de Viduis, en échange d'une rente de cinq sous, qu'avait donnée aux religieux son frère Guillaume, 1240.

Fond de l'abbaye de Moncé

- **H 798** (15 pièces, parchemin ; 1271-1536) : — Vente par Hugues de Brosses, chevalier, seigneur de Pocé, et Aannordis sa femme, à la prieure et au couvent de Moncé, de 123 arpents de terre, situés en la paroisse de Montreuil, en partie près du lieu appelé Maison des Chevaliers, et en partie dans le territoire appelé Aguilleyday, plus un arpent de forêt, situé dans le même lieu, 1271. — Confirmation par l'official de Tours de ladite vente, 1271. — Autre confirmation de la même vente par Johanna, dame de Vierzon, Mazères et Roche-Corbon, sœur d'Aannordis, femme de Hugues de Brosses, 1276. — Bail perpétuel et à héritage par Antoine de Bueil, comte de Sancerre, à Jean Lesavatié, de 2 arpents et demi de terre, touchant à la ferme de Guilleday, pour 5 sous de cens et rente, 1475. — Bail à rente perpétuelle par sœur Catherine de Gommiers, abbesse de Beaumont, prieure commendataire de Moncé, à noble homme Pierre d'Avesnes, écuyer, archer de la garde du Roi, de la métairie de Guilleday et dépendances pour 8 setiers de seigle et 2 livres de rente, en outre une livre, payable à chaque mutation de fermier, 1485. — Procès et transaction finale entre dame Catherine d'Apremont et Pierre d'Avesnes, fermier de Guilleday, d'après laquelle ce dernier consent à l'augmentation d'un setier de seigle à la rente qu'il doit. — Ventes par Maurice Fraisleau, Olivier Tribon et la veuve Gilles Belarin à messire Gatien Deplay, seigneur de Ronay, de quelques quartiers de terre, situés dans les paroisses de Nazelles et de Noizay, mars et juin 1536.

- **H 799** (25 pièces, parchemin ; 1228-1516). — Don par Guillaume de Monteleone, chevalier, aux religieuses de Moncé, de 2 setiers de seigle, 1228. — Don aux mêmes, par Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois, de 208 charretées de bois, à cause de l'affection que ces religieuses lui ont toujours témoignée, 1248. — Transaction, devant Geoffroy Richard, chevalier, châtelain de Blois, entre les religieuses de Moncé et madame Jeanne, dame de Mont-Évran, au sujet des dîmes de vin et de blé du territoire d'Arnières, dont les deux parties revendiquaient la plus grosse part, 1260. — Acquêt par les religieuses de Moncé, sur Lucas Renier et Robin, son frère, demeurant paroisse Saint-Denis d'Amboise, de trois arpents de terre, situés paroisse de Négron, payés par l'acte de vente seul, qui devient ainsi un acte de donation, 1278. — Bail à vie par les dames de Moncé à Jean Pierre et Louise, sa femme, paroissiens de Saint-Denis d'Amboise, d'une maison située dans la même paroisse, pour 5 livres de rente, 1315. — Donation par Pétronelle, veuve de Guyet **Poupelin**, paroisse de Limeray, et en reconnaissance des bontés que les religieuses de Moncé ont eues pour elle, d'une pièce de vigne située dans ladite paroisse, 1336. — Bail à vie par les religieuses à Geoffroy Courcillon, clerc, paroisse Saint-Florentin d'Amboise, d'une maison sise en la paroisse de Négron, pour 12 sous et un chapon par an, 1343. — Don en pure aumône, fait par Colas Voisin et Annon sa femme, au couvent et religieuses de Moncé, d'une maison, située paroisse de Négron, en fief de l'aumônier de Moncé, 1303. — Autre don fait par Ingelger, seigneur d'Amboise, d'une maison, située en la ville d'Amboise près du château, 1363. — Baux à rente faits par les religieuses à divers particuliers, de quartiers de vignes et de terre, situés en la paroisse de Saint-Denis d'Amboise, 1291-1486. — Quittance de sœur Catherine d'Aspremont, prieure de Moncé, d'une rente en grains, payée à elle par Guillaume Viart, receveur du comte de Blois, 1498. — Échange fait entre la duchesse d'Angoulême et les religieuses, de certains droits et devoirs seigneuriaux et féodaux dus aux dites religieuses, ainsi que du Clos d'Amboise leur appartenant, contre des terres et prés dans la paroisse de Limeray, avec deux arpents de pré à Négron, 1516.

- **H 800** (11 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier ; 1214-1789). — Donation faite par Sulpice, seigneur d'Amboise, aux religieuses de Moncé, de sa métairie de La Varenne et ses dépendances, située paroisse de Limeray, 1214. — Vidimus de l'acte de donation ci-dessus par le garde du sceau royal de la ville d'Amboise, 1462. — Charte de Jean, archevêque de Tours, constatant que Simon Baudry et sa femme, Isabelle, cèdent aux religieuses de Moncé toutes les dîmes qu'ils avaient dans la paroisse de Saint-Quentin, aujourd'hui La Croix-de-Bléré, pour 9 livres tournois, 1217. — Bail à deux vies par les dames, prieure et couvent de Moncé à Gatien de Cours, ses quatre frères et sa sœur, de l'aistre appelé La Louise Louée, paroisse de Civray, pour

la somme de cinq sous tournois de rente annuelle et perpétuelle, 1453. — Bail à ferme pour neuf ans par les religieuses de Moncé, à messire Léon-François Douault d'Illiers, chevalier, seigneur d'Aulnay, donataire de la terre et seigneurie de Chenonceau, absent, représenté par messire Jean-Baptiste-Louis Lorin, sieur de Blanemaison, prévôt de la lieutenance de robe courte d'Amboise, du lieu et seigneurie des Nonneries, contenant 40 arpents, situé paroisse de Civray et de Frauceuil, pour la somme et ferme de 25 livres, 1715. — Baux par les religieuses à divers particuliers de 40 arpents de pacage, situés près le village de Thoré, paroisse de Civray, pour 24 livres par an, 1759 à 1784. — Copie du titre par lequel Isabelle, comtesse de Chartres et dame d'Amboise, donne aux religieuses de Moncé 17 setiers de seigle, 6 setiers de froment, 2 muids de vin et sept livres d'argent sur sa dîme d'Amboise, 1239. — Baux à ferme de la métairie du Bois-des-Dames, paroisse de Montreuil et d'autres pièces de terre, par les religieuses de Moncé à divers particuliers, de 1566 à 1775. — Baux de la terre du Liège, paroisse Saint-Ouen, 1441-1775. — Baux de parcelles de terre, prés et vignes dans les paroisses de Noizay, Nazelles et Saint-Règle, 1600-1751. — Baux à ferme par les dames de Moncé, de la métairie des Ormeaux avec ses dépendances, située paroisse de Négron, pour la somme annuelle de 280 livres tournois, 6 cierges de cire blanche d'une livre chaque, 6 chapons, 12 poulets et 3 fouasses, 1622-1760 — Copie d'une charte de Charles VII, enjoignant aux généraux conseillers et commissaires des finances, de tenir la main à ce qu'il soit payé exactement aux religieuses de Moncé une rente de 80 livres tournois, qui leur appartenait sur le péage et boucherie de la ville d'Amboise, et que le châtelain et receveur de ladite ville ne voulait plus leur payer, 1437. — Bail par les dames de Moncé à demoiselle Mathurine de Laporte, veuve de noble homme Nourry de Moncé, d'une maison faite en apprentis, avec une petite cour, située en la ville d'Amboise, pour une rente perpétuelle de 10 sous tournois, 1485. — Lettres royaux qui autorisent les religieuses à rentrer en possession de plusieurs maisons, situées en la ville d'Amboise et qui avaient été cédées par bail emphytéotique, 1646.

- **H 801** (Registre, 95 feuillets, papier ; 1787-1790). — Registre de recette des fermes et rentes foncières, qui ne contient d'autres renseignements que les noms des héritages affermés, ou des débiteurs de rentes, en même temps que le montant des sommes dues. Les fermes sont : celle du Buisson, 500 livres ; celle du Bois-des-Dames, 135 livres; celle du Bois-d'Enhus, 330 livres ; celle de Guilleday, 66 livres ; celle de Fougerets, 150 livres; le moulin de Moncé, 180 livres, etc. Il y a encore beaucoup de pièces de terre, prés et vignes détachées, et affermées séparément. — Une rente de 500 livres assignée sur la seigneurie de Chaumont, en représentation de sept setiers de sel, que l'abbaye a le droit de prendre sur ladite terre. — Une rente de 30 livres est due par monseigneur le duc de Penthièvre, assignée sur le duché d'Amboise. — Une autre rente de cinq livres est due par le Roi, sur son domaine à Tours.

Fond de l'Hôtel Dieu d'Amboise : H 886 : Acquêt en 1594 par Pierre Desforges, du sieur Jean de Charnie, écuyer, et de dame Marie d'Argouges, sa femme, de 3 arpents de pré en la paroisse de Limeray, pour la somme de deux cent dix écus sol.

Archives départementales de Loir-et-Cher

- **Nicolas Huron** : *Le cartulaire du prieuré de Moncé (1209-1282), transcription et introduction générale* (3 volumes), photocopié, 1988, 555 pages.

- **Série H**

- **51 H 1 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1289-1775)** (1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier) : Titres généraux. Pièces 1 à 8 : Personnel. Dossier concernant dame Tresin de Cangey. Reconnaissance par Catherine Benoist de la Grandière, veuve de messire Louis-Marie Tresin, chevalier, seigneur de Cangey et autres lieux, et « *demeurant ordinairement dans son château de Cangey* », d'une dette de 2000 livres tournois envers la communauté de La Bourdillière, pour la dot de sa fille en ladite maison, 1749 (1) ; consentement par l'abbesse de Notre-Dame de La Bourdillière au départ de dame Tresin de Cangey, professe audit couvent, pour l'abbaye de Moncé : « *sa santé est extrêmement dérangée, et... l'air de l'abaye royalle de Moncé diocèze de Tours, ordre de citeaux, luy est favorable...* », 1761 (2) ; brevet accordant provision de l'abbaye de Moncé à dame Marie-Louise Tresin de Cangey, religieuse du couvent, à la suite du décès de la dame d'Aubigny ; prise de possession ; installation par l'official (Louis-Pierre Audebert, prêtre, licencié en théologie, « *de la Maison et société de Sorbonne* », chanoine et archidiacre en l'église de Tours, syndic général du clergé, official de Tours), 1775 (3-7) ; lettre de Monsieur de Marsan à Monsieur de Cangey gentilhomme ordinaire du comte d'Artois à Versailles. (« *A Andresy, ce 11 octobre* »), XVIII^e siècle (8). Pièce 9 : Privilèges. Droit de chauffage. Octroi à l'abbaye par Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois, dame d'Avesnes, du droit de prendre 200 charretées de bois chaque année « *a charrete ou il n'ait plus de trois chevaux* » dans « *nostre forest de Blois qui est par devers Blois entre Blois et Chozi* », 1289 n. s.

- **51 H 2 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1221-1771)** (13 pièces, parchemin ; 4 pièces papier).

– 1-13. Ambloy. Donation à l'abbaye, par Philippe Sauvegrain, d'une rente d'un muid de froment mesure de Vendôme, à prendre chaque année sur sa grange de Marmier à Ambloy (*in parrochia dambloy*) au fief d'Herbert Turpin, chevalier, 1242 (1-3) ; lettre de Jean de Lavardin, châtelain, vidimant la lettre de donation et mettant les religieuses en la saisine de possession des terres chargées de ladite rente « *toz jorz sauf le droit madame la contesse de Vendome... Nous enqueismes et faimes enquerre que froment valoit en marchié..., sy trovames que il valoit quatorze soulz et plus au temps de la date de cestes presentes lectres...* », 1291 n. s. (4) ; ratification dudit don par Jean, comte de Vendôme, 1292 (5-6) ; vidimus de cette lettre de ratification, 1403 n. s. (7) ; accord par devers l'official entre les religieuses et Jean Claviger, au sujet du paiement de sept muids de froment pour les arrérages de cette rente, « *super quoddam manerio et pertinenciis eiusdem vocato gallice Marmere* », 1323 n. s. (8). Procès-verbal de visite du lieu « *de Marmeray* », par dom Victor Rocheron, religieux profès de l'ordre de Cîteaux, « *demeurant de présent a Moncé* », fondé de pouvoir des religieuses. « *Les terres dudict lieu (sont) partie ensemeceez en bled et l'autre en avoines, et quant à lesgard du taillis que l'on appelle le taillis de Marmeray... il contient huit arpans ou environ... ; (le taillis est) fort clerck en plusieurs endroicts, vuides de bois la plus par desdictes taillies mangez et rungez de bestiaux...* », 1671 (9). Baux de terres concédés par les religieuses : aux frères Math(urin) et Geoffroy Marmion, paroissiens de Houssay, pour 2 s. 6 d. t. de cens, 4 setiers de blé, 2 de seigle, mesure de Vendôme, de ferme annuelle, 1461 (avec la copie de l'aveu rendu au Roi par les religieuses en 1728. Copies de 1771), (10) ; à noble homme Pierre de Montigny, officier de la Maison du Roi, demeurant à Montoire, pour deux setiers de blé mesure de Châteaurenault, deux chapons et 2 s. 6 d. t. de cens, 1671 (11) ; à Jacques Fortin, marchand d'Ambloy, pour 6 setiers de blé même mesure, 6 chapons, 100 s. t. et 2 s. 6 d. t. de cens, avec 3 livres de cire blanche, 1681 (12-13). – 14. Angé. Donation à l'abbaye par Regnault de Precigny, écuyer, d'une rente de 14 setiers de blé mesure de Saint-Aignan, au terroir et moulin d'Angé (*de Angie*), au fief du seigneur de Montrésor, à percevoir chaque année à la Saint-Michel, 1242. – 15-16. Athée. Terroir de Nitray. Affermage de toute sa dîme « *tam bladit quam aliarum rerum* » audit lieu (*de Nitraio*), fait aux religieuses par Raoul de Modune le jeune, pour 60 l. t. « *Hanc invadiacionem concesserunt Johannes de Pereio a quo jam dictus Radulfus prefetam decimam tenebat in garimento et Isabella uxor sepe dicti Radulfi et Margarita mater prefate Isabelle.* » Dons faits par le même Raoul « *in dotis recompensacione* » : à Isabelle, deux muids de blé en son moulin de Tenaje, et à Marguerite, un muid de blé en sa dîme de Franceuil, 1221 (15). Ratification dudit affermage par Regnault Bertran, chevalier, seigneur du fief, 1233 (16). – 17. Blois. Affermage, fait par les religieuses à Jean Tessier, marchand de Blois, des dîmes, rentes et revenus en argent et en nature leur appartenant au comté de Blois, pour 120 l. t., 1533 n. s.

- **51 H 3 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1404-1781)** (16 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier) : Pièce 1 : Cangey. Constitution d'une rente de 60 livres tournois au principal de 1200 livres tournois faite en faveur des religieuses (Marie-Françoise Lemarié d'Aubigny, abbesse) par messire Louis-Marie Tresin, chevalier, seigneur de Cangey, et assignée sur la terre et seigneurie de Caqngy, 1762. – Chissay – Chouzy – Crucheray.

- **51 H 4 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1290-1787)** (10 parchemins, 15 pièces papier). Titres de propriété à - Huisseau-en-Beauce. – Luynes. – Marolles. – 12-13. Moncé. Don aux religieuses par Raoul de Moncé (Moncie), chevalier, d'une rente annuelle de 100 s. t. sur sa terre et ses biens de Moncé, avec promesse d'amortissement dans un délai de quatre ans, pour 100 l. t., « *comme la prioressse et le couvent de Moncé de la dyocese de Tors m'ayant promis et a ma requeste et por amor de Deu a fere et a recevoir deux des filles Johen mon fiz nonains en lor collegium et en lor compagnie...* », 1290 (12). Bail de terres, 1683 (13). - Monteaux : Pièce 16 : baux de trois arpents de prés audit lieu, en la prairie de Monteaux, concédés par les religieuses ; à Thomas Pellerault le jeune, meunier du moulin de Lie à Cangey, pour 53 livres tournois, 1665. – Onzain.

- **5 H 5 : Fond de l'abbaye de Moncé (1230-1679)** (18 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier) : Titres de propriété à – Rilly. – Saint-Cyr-du-Gault.

- **5 H 6 : Fond de l'abbaye de Moncé (1222-1780)** (8 pièces, parchemin). Titres de propriété à – Selommes. – Suèvres. -

- **51 H 7 : Fonds de l'abbaye de Moncé (1273-1786)** (23 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier) : Titres de propriété à - Veuves (la Bataille, la Bourrotière, la Bagourne, la Noue, la Tréfaudière, les Pallets, l'Espinay, les Tuillières, les Violettes, le Viannais, Matarie de Veuves...)- Monteaux. – Onzain.

- **51 H 8 (1263 n. s. – 1785)** (16 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier) : Titres de propriété à – Villeromain. Villerogneux à Marolles. – Blois. – Villerbon. Etc.

- **51 H 9 (1775 – XVIII^e siècle)** (3 pièces, papier). Titre de propriété : état des revenus de l'abbaye. Fermes. Notes au sujet desdits revenus et fermes.

Archives diocésaines

- **Blaive (abbé)** : *Visites pastorales et notes du curé de Limeray*, manuscrit conservé aux archives diocésaines.
- Blaive (abbé) : Manuscrit de 1893.
- **Audard (abbé)** : *transcription manuscrite du cartulaire du prieuré de Moncé et notes manuscrites* conservées aux archives diocésaines par le chanoine Prètesseille.
- Original du *cartulaire du prieuré de Moncé* (1209-1283).

Bibliographie

Histoire locale

- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1984, n° 1 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 1^{ère} partie : préhistoire, protohistoire, et période gallo-romaine.
- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1984, n° 1 : Joëlle Doron : La toponymie des voies anciennes du canton d'Amboise.
- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1985, n° 2 : Joëlle Doron : Les noms celtiques de la forêt et du marais dans le canton d'Amboise.
- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 1985, n° 2 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 2^{ème} partie : de l'Antiquité à nos jours.
- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 2004, n° 4 : Joëlle Garcia : Toponymie et nature du sol dans le canton d'Amboise, page 42.
- *Ambacia*, Cercle Ambacia, Amboise. Année 2004, n° 4 : Marcel Taupin : Bibliographie d'Amboise et du canton d'Amboise, 3^{ème} partie : les monuments, histoire et description.
- **Bailleul (Raymond), Croubois (Claude), Collectif Audin (Pierre) (Auteur)** : *L'Indre-et-Loire, la Touraine des origines à nos jours*, St-Jean d'Angély : éd. Bordessoules, 1982.
- **Bossebœuf (Louis-Augustin)** : *Amboise, le château, la ville et le canton*, Tours, Péricat, 1897, p. 570-571.
- **Bourassé (J.-J.)** : *Guide pittoresque du voyageur en Touraine*, Tours : 1852. Page 10.
- **Bourassé (J.-J.)** : Monuments celtiques, dans *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, III, p. 333-334, pl.*- **Bousrez (L.)** : Etude sur les monuments mégalithiques de Touraine. Dans *Bulletin de la Société Anthropologique de Paris*, X, 1895, page 90.
- **Bousrez (L.)** : *Les monuments mégalithiques de la Touraine, étude générale, inventaire et description*, Tours : Ed. L. Bousrez, 1894. Pages 9, 29, 30, 35, 48-49, pl. XI.
- **Boussard (J.)** : *Carte archéologique de la Gaule, département d'Indre-et-Loire*, Paris, 1960, p. 60.
- *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, T. VI, p. 299 ; T. VIII, page 177 ; T. X, p. 458 et 540 ; T. XII, p. 37 (bis) ; T. XVI, LXXXII (1907-09) ; T. XVII, XLVIII ; T. XXV, p. 196 ; T. XXVIII, p. 136-137 et 323 ; T. XXIX, p. 261 ; T. XXX, p. 157.
- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : *Armorial général de la Touraine*, Marseille : Laffitte Reprints, 1978. Pages 989-990 (TREZIN).
- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, dans *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, XXVII à XXXII. Tome II page 115.
- **Carré de Busserolle (J.-X.)** : *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, publié par la Société Archéologique de Touraine, Tours : Imprimerie Rouillé-Ladevèze, 1880. Réimpression photo-offset par l'imprimerie de la Manutention, Mayenne, 1988 (Fleuray, pages 70 et 71 ; Cangey, pages 115).
- Cartraud (Jacques) : Microtoponymie et mythologie à Mesland, Monteaux, Onzain et Veuves, dans *Vallée de la Cisse, bulletin de la section culturelle du Syndicat d'Initiatives de la vallée de la Cisse*, 1972, page 32.
- **Chalmel** : *Histoire de la Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année 1790 ; suivie du dictionnaire biographique*, II, p. 111 et III p. 509, Imp. A. Mame, Paris, 1828.
- *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, publié par **L. Halphen et R. Poupardin**,

Paris : 1913.

- **Couderc (Jean-Mary)**, sous la direction de, avec Audin (Pierre), Hubert (Martine), Schulé (Alain) : Dictionnaire des communes de Touraine, C.L.D., 1987, réédition 2005.

- **Couderc (Jean-Mary)** : *Mottes, enceintes médiévales et donjons primitifs en Touraine du nord et lieux circonvoisins* (pdf sur internet, à propos du Mont Luma).

- *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Tome I. publié par la commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 1875. Page 225.

- **Dubreuil-Chambardel (Louis)** : *La Touraine préhistorique*, Paris : H. Champion, 1923. Pages 31, 119.

- **Flohic (Jean-Luc)** : *Le patrimoine des communes d'Indre-et-Loire*, Paris : Flohic éditions, 2001. Page 55.

- *Gallia Christiana*, tome XIV, 335-7 (fondation de l'abbaye de Moncé).

- **Gorry (Jean-Michel)** : *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Indre-et-Loire*. Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1985.

- **Grandmaison (Charles Loizeau de)** : Fragments de chartes du X^e siècle provenant de Saint-Julien de Tours, recueillis sur les registres d'état civil d'Indre-et-Loire (suite et fin), dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1886, tome 47, pp. 240-246, charte XXVII (donation à Saint-Julien, par Gious et sa femme Gyrvivis, d'une villa nommée Vilers, située *in pago Anguliacensis*. 978 à 993).

- **Groubois (sous la direction de Claude)** : *L'Histoire par les documents. L'Indre-et-Loire. La Touraine des origines à nos jours*. Editions Bordessoules : Saint-Jean-d'Angely, 1982.

- **Jeanson (Denis)** : *Sites et monuments du Val de Loire*, Tours : Gibert-Clarey, 1977. 384 pages.

- **Lebrun (F.)** : *Histoire des Pays de la Loire : Orléanais, Touraine, Anjou, Maine*, Toulouse : Privat, 1972.

- **Level (Pierre)** : *Histoire de la Touraine*, Paris, PUF, 1956, 128 p. ; 2e éd. 1967.

- **Level (Pierre)** : *Histoire de Touraine et d'Indre-et-Loire*, Chambray : C.L.D. 1988.

- *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, tome 26, 2013, p. 1-38.

- *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. IX, p. 271 ; t. XIV, p. 298 ; t. LXIV, p. 144.

- **Marquet (Jean-Claude)** : *La Préhistoire en Touraine*, Presse Universitaire François Rabelais, 2011.

- **Montebault (R. C.)** : *Les possessions des archevêques de Tours, 1150-1380*, maîtrise M. 18, UER Tours, 1970.

- **Penet (Gabriel-Henri)** : *Moulins de Touraine*, éditions Cheminements : 2007.

- **Péricat (L.)** : *Amboise, le château, la ville et le canton. La Touraine historique et monumentale*. Librairie de la Société Archéologique, Mémoire de la Société Archéologique de Touraine, 1897.

- **Provost (Michel)** : *Carte archéologique de la Gaule, Indre-et-Loire*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Paris, 1988 (p. 73).

- **Ranjard (R.)** : *La Touraine archéologique, Guide du touriste en Indre-et-Loire*, 9^{ème} édition, Imprimerie de la Manutention : Mayenne, 1986.

- *Recueil des chroniques de Touraine*, publié par **A. Salmon** (Société Archéologique de Touraine), Tours : imp. Ledevèze, 1854.

- **Rougé (Jacques-Marie)** : *Le folklore de la Touraine*, Tours, 1931. Page 73.

- Sainrat (J.) : *Essai de répertoire*, 1981, Limeray.

Semur (François-Christian, auteur) et Sigrist (Michel, photographe) : *Abbayes de Touraines*, Geste éditions, 2011, p. 172.

- **Vivier (Robert), Collon (Georges), Rougé (Jacques-Marie)** : *L'art en Touraine, I, l'époque préhistorique, l'époque gallo-romaine*, Tours : Arrault, 1935. Page 13.

- **Zadora-Rio (Elisabeth)** : *Atlas archéologique de Touraine. Les dynamiques de l'occupation du sol. Se défendre. Les fortifications de terre médiévales et leurs avatars : perspective historiographique*, 2014 (pdf sur internet ; à propos du Mont Luma).

Toponymie, anthroponymie, linguistique

- **AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre)** : *Dictionnaire de la noblesse*, 1774.

- **CASSAGNE (Jean -Marie) et PESSON (Jean-Marc)** : *Origine des noms de villes et villages, Indre-et-Loire*, Saint-Jean-d'Angély, Éd. Bordessoules, 2001.

- **CDIP** : *Dictionnaire des toponymes de France, recherche et localisation de lieux en France*, 2 CD-Rom, Bouffemont, CDIP, 2004.

- **COTTINEAU (Laurent Henri)** : *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieuré*, Ed. Brepols, 1995.

- **DARLEY (Diana) et DE FLEURIAN (Dominique)** : *Dictionnaire national des communes de France, donnant la nomenclature complète des communes et des principaux villages, hameaux, écarts et lieux-dits habités avec les structures administratives, département, arrondissement, canton, et les renseignements sur la population, les perceptions, la poste, les chemins de fer voyageurs, les télécommunications, les messageries, les autocars, les aéroports, les gendarmeries, les zones industrielles, la distance à la bretelle d'autoroute la plus proche et le code postal.* Ed. Albin Michel, 1992, page 624.
- **DAUZAT (Albert), DESLANDES (Gaston), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978
- **DAUZAT (Albert), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963, réimp. Paris, 1978.
- **DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Lib. Larousse, 1951.
- **DELAMARRE (Xavier)** : *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Ed. Errance, 2003.
- *Dictionnaire des communes. France métropolitaine. Départements d'Outre-mer : données statistiques générales. Dictionnaire. Rattachements. Code postal*, Ed. Berger - Levrault, 1980.
- **DU CANGE (Dom)** : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Paris, Didot Frères, 1845, en 7 volumes.
- **DUBOIS (Jean), MITTERAND (Henri), DAUZAT (Albert)** : *Dictionnaire étymologique*, Ed. Larousse, Paris 2001.
- **DUBUISSON (Pierrette)** : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, 1971-1982.
- **GAFFIOT (Félix)** : *Dictionnaire illustré latin français*, Paris, Lib. Hachette, 1934.
- **GENDRON (Stéphane)** : *Noms de lieux du Centre - Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et- Cher*, Paris, Christine Bonneton éditeur, 1998.
- **GENDRON (Stéphane)** : *Toponymie et microtoponymie des lieux humides en Indre-et-Loire*, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, année 2001, pages 185 à 199.
- **GENDRON (Stéphane)** : *L'origine des noms de lieux en France*, Paris, éd. Errance, 2003.
- **GENDRON (Stéphane)** : *L'origine des noms de lieux de l'Indre-et-Loire. Communes et anciennes paroisses*, Chemillé-sur-Indrois, éd. Hugues de Chivré, 2012.
- **GENDRON (Stéphane)** : *Les noms de lieux de l'Indre*, Joué-lès-Tours, Académie du Centre et CREDI Éditions, 2004.
- **GENDRON (Stéphane)** : *La toponymie des voies romaines et médiévales*, Paris, Ed. Errance, 2006.
- **GODEFROY (Frédéric)** : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXème au XVème siècle*, Paris, Emile Bouillon lib.-éd., 1892, en 10 volumes.
- *Grand armorial de France.*
- **HUGUET (Edmond)** : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1925, en 7 volumes.
- **LACHIVER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, Fayard 1997.
- **LAMBERT (Pierre-Yves)** : *La langue gauloise*, Paris, Ed. Errance, 1997.
- **LAVICHER (Marcel)** : *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* ; Librairie Fayard, 1997.
- **MÉNIÈRE (Charles)** : *Glossaire angevin étymologique comparé avec différents dialectes*, Marseille, Laffitte Reprints, 1979.
- **MIQUEL (Pierre)** : *Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France*, Paris, Albin Michel, 1993.
- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Lonrai, Perrin, 1991, réimp. 1997.
- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. I/ Les noms issus du germanique continental*, Paris, 1968. II/ *Les noms latins ou transmis par le latin*, Paris 1972. III/ *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux*, Paris, 1985.
- **NEGRE (Ernest)** : *Toponymie Générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.
- **PÉGORIER André** : *Les noms de lieux en France, Glossaire de termes dialectaux*, IGN, Commission de toponymie, 1997.
- **VIAL (Éric)** : *Les noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983.
- **VINCENT (Auguste)** : *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

Index des noms de lieux

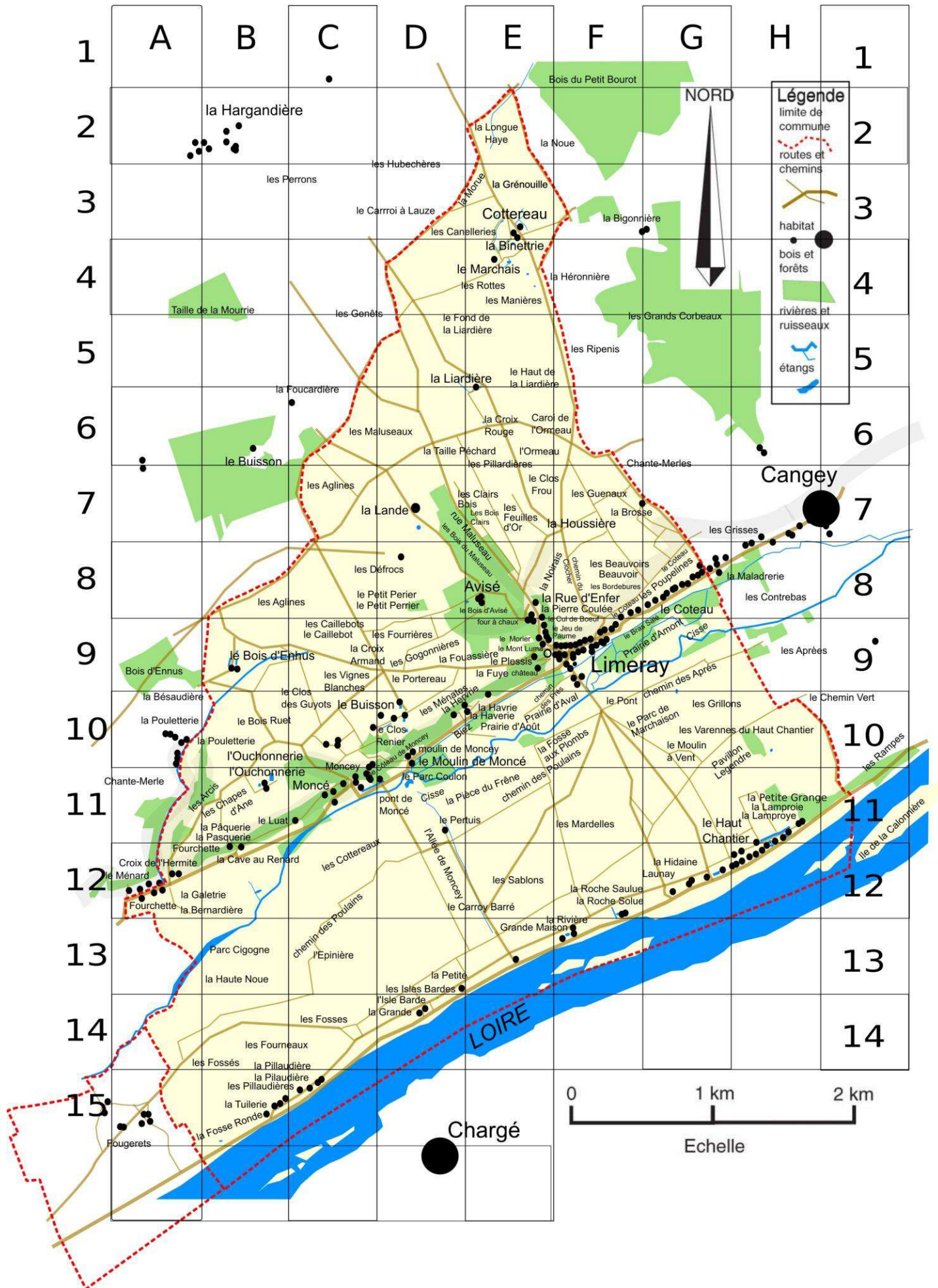
- Aglines (les) : (B8 et C7) (L7) p. 40.
Allée de Moncey (l') : (D12) p. 111.
Allée des Mariniers : p. 137.
Après (les) : (H9) (Q9) sur Cangey.
Arcis (les) : (B11) p. 63, 107, 145.
Aumône ou Aumônerie : (bourg) p. 93.
avenue du 8 mai 1945 : (bourg) p. 136.
Avisé : (E8) (N8) p. 42, 85, 105
Beauvoir ou Beauvoirs (les) : (F8) (O8) p. 39, 98, 147.
Bernardière (la) : (B12) p. 51, 148.
Bésaudière (la) : (A10) (J10) sur Pocé.
Bief (le) ou Biez (le) : (DE10, F9, G8) p. 78, 101.
Bigonnière (la) : (F3) (O3) sur Cangey.
Binettrie (la) : (E4) p. 60, 149.
Bois Clairs (les) ou les Clairs Bois : (E7) p. 105.
Bois d'Avisé (le) : (E8) p.105.
Bois d'Ennus ou d'Enhus (le) : (A9 ; B9) (J9 ; K9) p. 40, 105.
Bois du Maluseau (les) : (D7-E8) p. 105.
Bois du Petit Bourot : (F1) (O1) sur Cangey.
Bois Ruet (le) : (B10) p. 40, 98, 101, 105.
Bordebures (les) : (F8) p. 53, 150.
Bras Salé (le) : (FG9) p. 103, 134, 136, 137.
Brosse (la) : (F7) (O7) p. 66, 103, 139.
Buisson (le) : (B6 ; CD10) (K6 ; M10) p. 35, 103, 136.
Caillebot (le) ou Caillebots (les) : (C9) p. 63
Canelleries (les) : (E3) p. 100.
Cangey : (H7) (Q7) sur Cangey.
Caroi de l'Ormeau : (E6) p. 111.
Carroy Barré (le) : (E12) p. 111.
Carrroi à Lauze (le) : (D3) (M3) sur Saint-Ouen-les-Vignes, p. 111.
Cave au Renard (la) ou Cave aux Renards (la) : (B12) (K12) p. 63, 98, 105.
cave coopérative : (N9) p. 130.
Chante-Merle ou Chante-Merles : (A11 ; G6) (J11 ; P6) sur Pocé et Cangey p. 43, 105.
Chapes d'Ane (les) : (B11) p. 37, 105.
Chargé : (D16) (N15) sur Chargé.
Charrière (la) : (F9) (O9) p. 111, 114, 134.
château d'eau : (O7) p. 134, 140.
château du Plessis : (E9) (N9) p. 59, 92, 107, 173.
chemin de la Fouassière : (bourg) p. 140 (voir Fouassière)
chemin des Après : (G9) p. 110.
chemin des Bretonnes : (bourg) p. 140.
chemin des Butelières : (C11) (L11) p. 111.
chemin des Grillons : (bourg) voir Grillons.
chemin des Poulains : (C12-13 ; EF10) p. 110.
chemin des Prés : (EF10) p. 110.
chemin du Clocher : (F8) p. 110.
chemin du Haut-Morier : (bourg).
chemin du Morier : (bourg) p. 137.
Chemin Vert (le) : (I10) (R10) p. 110.
cimetière : (O9 ; bourg) p. 114, 115, 116, 129.
Cisse (la) : (A14 à H9) (J14 à Q9) p. 22, 42, 138.
Claire Bois (les) ou les Bois Clairs : (E7) p. 105.
Clos des Guyots (le) : (B9-10) p. 52, 108.
Clos du Pavillon : (F8) (O8), p. 108.
Clos Frou (le) : (E7) p. 65, 108.
Clos Renier (le) : (D10) p. 52, 108.
Contrebas (les) : (H8) (Q8) sur Cangey.
Coteau (le) : (F8-G8) (P8) p. 98.
Côteau de Moncey (le) : (D10) p. 98.
Cottereau : (E3) (N3) p. 56, 59, 65.
Cottereaux (les) : (C12) p. 56, 59, 65.
Croix Armand (la) : (C9) p. 52, 111.
Croix Blanche (la) : p. 111.
Croix de l'Hermitte : (A12) p. 52,111.
Croix Rouge (la) : (E6) p. 111.
Cul de Boeuf (le) ou Culs de Bœuf (les) : (F9) p. 70, 98.
D 201 : (L5 ; O10) p. 140.
D 31b : (K8) p. 140.
D 952 : (P12 ; M14) p. 140.
Défrocs (les) : (D8) p. 63, 107, 152.
école : (bourg) p. 116, 117, 138.
école privée : p. 116.
église Saint-Saturnin : (bourg) p. 47, 52, 67.
Epinière (l') : (C13) (L13) p. 103.
Feuilles d'Or (les) : (E7) p. 139, 105.
Fond de la Liardière (le) : (DE5) p. 98.
fontaine : (bourg) p. 101.
Fontaine de Moncé : (C11) (L11) p. 71, 78, 101.
Fosse aux Plombs (la) : (F10) p. 100, 137, 138.
Fosse Ronde (la) : (B15) p. 101.
Fossés (les) : (B14) p. 100, 101.
Fosses (les) : (C14) p. 101.
Fouassière (la) : (E9) p. 66, 96, 108, 140.
Foucardière (la) : (C6) (L6) sur Saint-Ouen-les-Vignes.
Fougerets : (A15) (J15) p. 43, 46, 78, 103, 132.
four à chaux : (E9) p. 67.
Fourchette : (AB12) (JK12) p. 36, 111.
Fourneaux (les) : (BC14) (KL14) p. 67.
Fourrières (les) : (D9) p. 66, 108, 140, 153.
Fuye (la) : (E9) p. 70, 93.

Galetrie (la) ou Galetterie (la) : (A12) (J12) p. 62.
 gare : (P11) p. 115, 124.
 Gâtine : p. 54.
 Genêts (les) : (C4-5) (L4-5) sur Saint-Ouen-les-Vignes.
 Gogonnières (les) : (D9) p. 66, 107.
 Grand Parc (le) : (D12) (M12) p. 108.
 Grande Isle Barde (la) : (D14) p. 43, 78, 146.
 Grande Maison ou la Grande Maison : (EF13) (N13) p. 45, 155.
 Grands Corbeaux (les) : (G5) (P5) sur Cangey.
 grange dîmeresse : p. 83.
 Grénouille (la) : (E3) p. 105.
 Grillons (les) : (G10) (P10) p. 91, 107.
 Grisses (les) : (H7) (Q7) sur Cangey.
 Guenaux (les) : (F7) p. 52, 157.
 Hargandière (la) : (B2) (K2) sur Saint-Ouen-les-Vignes.
 Haut Chantier (le) : (GH11-12) (PQ11-12) p. 15, 46, 67, 90, 91, 113, 117, 129, 133, 134, 135, 137, 138.
 Haut de la Liardière (le) : (E5) p. 98.
 Haute Noue (la) : (B13) (K13) p. 26, 100, 168.
 Haverie (la) ou Havrie (la) ou Hervrie (la) : (DE10) (N10) p. 36, 98.
 Héronnière (la) : (F4) (O4) sur Cangey.
 Hervrie (la) ou Haverie (la) ou Havrie (la) : (DE10) (N10) p. 36, 98.
 Hidaine (la) : (G12) (P12) p. 91.
 Houssière (la) : (F8) (O8) p. 67, 103, 158.
 Hubechères (les) : (D2) (M2) sur Saint-Ouen-les-Vignes.
 Ile de la Calonnière : (I11) (R11) sur Cangey.
 impasse de l'Aumône : (bourg) p. 136, 138.
 impasse des Clairs Bois : (bourg).
 impasse des Fosses Rondes : (C14) (L14).
 impasse du Coteau : (bourg).
 impasse du Jeu de Paume : (bourg) p. 136.
 impasse du Rocher : (bourg).
 Isle Barde (l') ou Isles Bardes (les) : (D13-14) (M13-14) p. 43, 78, 146.
 Jeu de Paume (le) : (F9) p. 70, 96, 136.
 Lamproie (la) ou Lamproye (la) : (H11) (Q11) p. 91, 107.
 Lande (la) : (D7) (M7) p. 26, 159.
 Launay ou Launay (le) : (G12) (P12) p. 43, 103, 160.
 lavoir : p. 122, 134.
 levée : p. 113.
 Liardière (la) : (E5) (M5) p. 50, 96, 100, 161.
 Limeray : (F9) (O9) p. 30, 162.
 LOIRE : (B16 à I12) (K16 à R12) p. 21.
 Longue Haye (la) : (E2) p. 103, 107.
 Luat (le) : (BC11) (KL11) p. 39, 105, 163.
 Mail (le) cave coopérative : (N9) p. 130.
 mairie : (bourg) p. 114, 135, 136.
 Maladrerie (la) : (H8) (Q8) sur Cangey.
 Maluseaux (les) : (CD6) p. 64, 105.
 Manières (les) : (E4) p. 51, 96.
 Marchais (le) : (E4) p. 60, 100.
 Mardelles (les) : (F11) (O11) p. 98, 136, 164.
 Médecine (la) : (C13).
 Ménard (le) : (A12) (J12) p. 51, 165.
 Ménates (les) : (D10) p. 36.
 Moncé ou Moncey : (C11) (L11) p. 41, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 78, 93, 94, 98, 101, 114, 115, 164.
 Mont Luma (le) : (E9) p. 38, 53, 61, 98, 103.
 monument aux morts (au cimetière) : p. 129.
 Morier : (E9) p. 38, 103, 135, 137, 140, 167.
 Morue (la) : (E3) p. 107.
 Moulin à Vent (le) : (G10) (P10) p. 115, 136.
 Moulin de Limeray : (F9) p. 67, 94, 114, 129.
 Moulin de Moncé (le) ou moulin de Moncey : (D10) (M10) p. 78, 94, 114, 129.
 Musée de la Vieille Poste : (Q11) p. 134, 136.
 Noirais (la) ou Noiraie : (EF8) p. 98, 137.
 Noue (la) : (F2) (O2) sur Cangey.
 Ormeau (l') : (E6) (N6) p. 103, 167.
 Ouchonnerie (l') : (B11) (K11) p. 38, 108.
 Palais (le) de justice : p. 83.
 Pâquerie (la) ou Pasquerie : (B11-12) (K11-12) p. 37, 129, 134, 135, 170.
 Parc Cigogne (le) : (B13) p. 105, 108.
 Parc Coulon (le) : (D11) p. 108.
 Parc de Marchaison (le) : (G10) p. 100, 108.
 parcours sportif ou de santé : (bourg) p. 138.
 parking : (bourg) p. 135, 137, 139, 140.
 Pasquerie (la) ou Pâquerie : (B11-12) (K11-12) p. 37, 129, 134, 135, 170.
 Pavillon Legendre : (GH10) p. 93, 108.
 Perrons (les) : (C3) (L3) sur Saint-Ouen-les-Vignes.
 Pertuis (le) : (D11) p. 92, 98.
 Petit Chemin Vert : (H11) p. 110.
 Petit Perier (le) ou Petit Perrier (le) : (D8) (M8) p. 17, 27, 46, 96, 98.
 Petite Grange (la) : voir la Lamproie.
 Petite Isle Barde (la) : (D13) p. 91.
 Pièce du Frêne (la) : (E11) p. 103.
 Pierre Coulée (la) : (F8) p. 96.
 Pillardières (les) : (E67) p. 64, 171.
 Pillaudière (la) ou Pilaudières (les) : (C15) (K15) p. 65, 172.
 Plessis (le) : (E9) (N9) p. 61, 70, 92, 107, 173.
 Pont (le) ou Pont de Limeray : (F10) (O10) ; Bourg : p. 70, 78, 113, 117.
 pont de Moncé : (D11) p. 113.

Portereau (le) : (D9) p. 35.
 poste : (bourg) p. 135.
 poste à gaz : (M9).
 Pouletterie (la) : (A10 et B10) (J10) p. 62.
 Poupelines (les) : (G8) p. 34, 181.
 Prairie d'Amont : (FG9) p. 108.
 Prairie d'Août : (E10) (N10) p. 108.
 Prairie d'Aval : (EF10) p. 108.
 presbytère : p. 116.
 Prévôté (la) : p. 83, 85, 92.
 Rampes (les) : (I10) (R10) sur Cangey.
 Ripenis (les) : (F5) (O5) sur Cangey.
 Rivière (la) : (F13) (O13) p. 45, 94, 101.
 Roche Limeray ou Roche de Limeray (Jeu de Paume) p. 96.
 Roche Saulue (la) ou Roche Solue (la) : (F12) (O12) p. 18, 96.
 Rote Picard : (G8) (P8) p. 111.
 Rottes (les) : (E4) (N4) p. 110.
 route de la Noiraie : (bourg) p. 137.
 route de l'Île Barde : (bourg) p. 136.
 route de Saint-Ouen-les-Vignes : (bourg) p. 136.
 route du Buisson : p. 136.
 rue de Blois : (bourg) p. 136.
 rue de la Brosse : (bourg).
 rue de la Fontaine : (bourg) p. 136
 rue de la Noiraie : (bourg).
 rue de la Pierre Coulée : (bourg).
 rue de la Prairie : (bourg) p.
 rue de Montluma : (bourg) p.
 rue de Pocé : (bourg) p.
 Rue d'Enfer (la) : (EF89) (N89 ; bourg) p. 136.
 rue d'Enfer : (bourg) p. 34, 69, 90, 98, 101, 111, 117, 129, 136.
 rue des Beauvoirs : (bourg) p. 137.
 rue des Caves de Moncé (Moncé).
 rue des Tilleuls : (bourg) p. 136, 137.
 rue du Bief : (bourg).
 rue du Coteau : (bourg).
 rue du Lavoir : (bourg) p. 137, 138, 140.
 rue du Morier : (bourg) p. 61.
 rue du Moulin à Vent : (P11) p. 111, 136.
 rue Maluseau : (DE7) p. 64, 101.
 ruelle de Montluma : (bourg) p. 136.
 Sablons (les) : (E12) (N12) p. 96.
 salle d'Éducation Populaire, ou salle des fêtes : (bourg) p. 133, 138.
 station de pompage : (M11).
 station d'épuration : (O9 ; bourg) p. 136, 138.
 Taille de la Mourrie : (AB4) (JK4) sur Saint-Ouen-les-Vignes.
 Taille Péchard (la) : (E6) (N6) p. 64, 107.
 terrain de sport : (bourg) p. 134, 137.
 Toutaine : p. 24.
 Tuilerie (la) : (B15) p. 67, 137.
 Varennes (les) ou Varennes du Haut Chantier : (G10) (P10) p. 26, 46, 73, 78, 96, 178.
 venelle de la Fontaine : (bourg) p. 136.
 Vignes Blanches (les) : (C9-10) p. 45, 108.
 Villiers, Vilers (voir Cottereau), p. 56.



Les toponymes anciens de Limeray



Les toponymes contemporains de Limeray

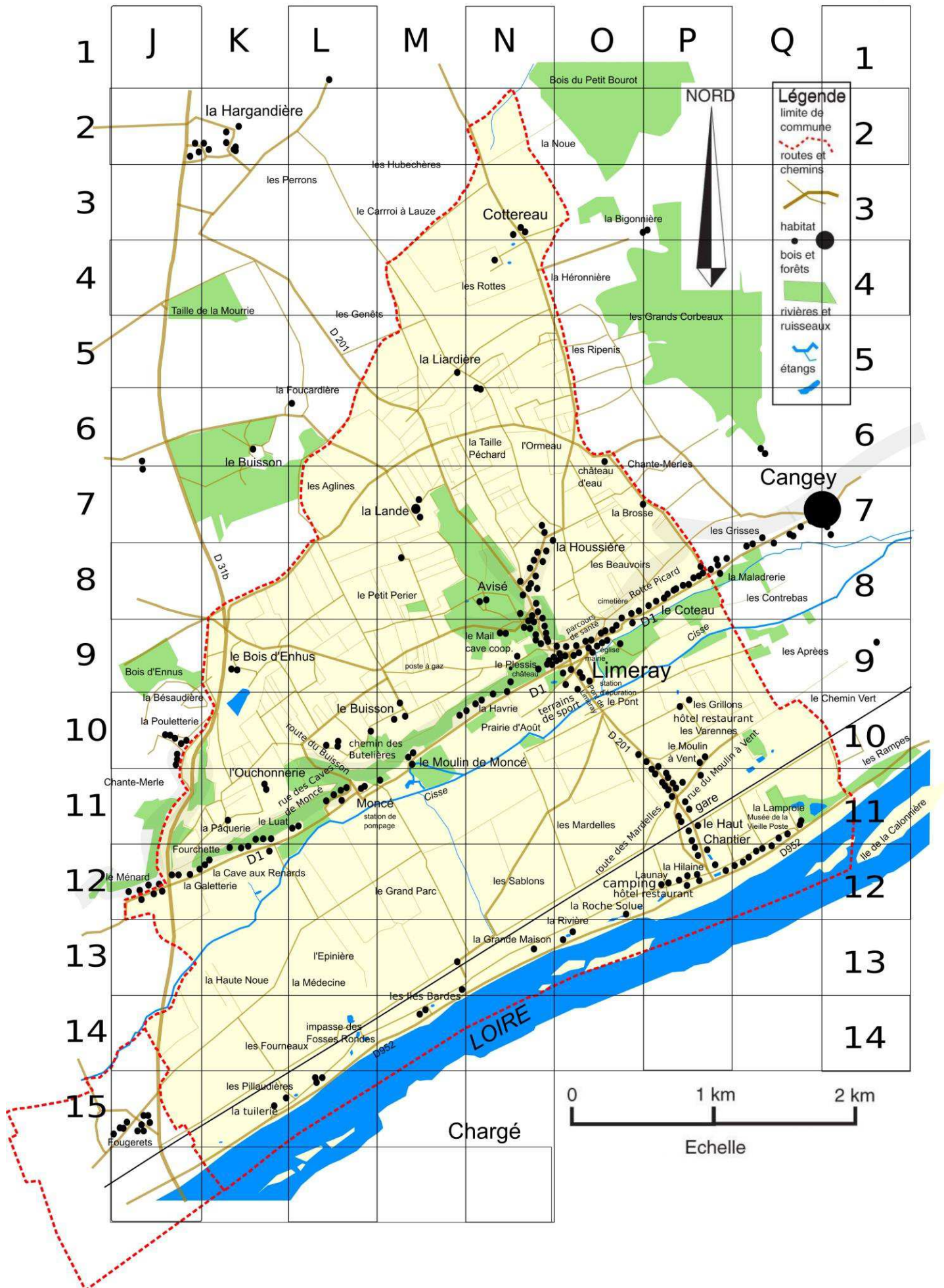


Table des matières

Remerciements	page 2
Introduction	page 3
Les toponymes	page 3
La toponymie	page 3
Carte de Cassini	page 4
Cartographie et toponymie	page 4
Aller plus loin	page 7
Cartes des toponymes il y a 200 ans	page 8
Carte des toponymes aujourd'hui	page 9
Plan des rues du bourg de Limeray	page 10
Les temps géologique	page 11
Les couches géologiques	page 11
La craie blanche du turonien moyen	page 12
La craie jaune du turonien supérieur	page 12
L'argile à silex de l'éocène supérieur	page 12
Les sables et graviers du miocène moyen	page 12
Le limon des plateaux	page 12
Les alluvions anciennes	page 12
Les alluvions récentes	page 12
Les colluvions de fond de vallée	page 12
Carte géologique de Limeray	page 13
Origines préhistoriques	page 14
Le Paléolithique : - 600 000 à - 4 000 ans	page 14
Le Néolithique. – Sites néolithiques, premiers villages d'agriculteurs	page 17
La Roche Solue : un possible mégalithe	page 18
Traces préhistoriques du Néolithique	page 19
La langue du Néolithique – La Loire, lie du lit d'un grand fleuve	page 21
La Cisse, toponyme pré-celtique	page 22
L'époque gauloise	page 23
Avant les Gaulois, l'âge du bronze – Les premiers toponymes	page 23
L'émigration des Celtes – Les Carnutes	page 23
La Touraine : les collines, les escarpements	page 24
Les peuples gaulois en Région Centre	page 25
Varennes, Varenne – La Haute Noue – La Lande	page 26
Peu de traces de la période gauloise – Le Petit Perrier	page 27
Sépultures gauloises dans le bourg ?	page 27
Possibles éléments gaulois	page 28
Période gallo-romaine	page 29
La conquête romaine	page 29
Limeray	page 30
Les Poupelines	page 34
Le Portereau - Le Buisson	page 35
Les Ménates – La Havrie – Fourchette	page 36
La Pâquerie, Pasquerie – Les Chapes d'Ane	page 37
L'Ouchonnerie – Le Morier – Le Mont Luma	page 38

Beauvoir – Le Luat	page 39
Le Bois Ruet – le Bois d’Enhus – Les Aglines	page 40
Moncé, Moncey	page 41
Avisé	page 42
Les Iles Bardes – Launay – Fougerets	page 43
Epoque gallo-romaine (carte de la commune)	page 44
La Rivère – Grande Maison – Les Vestiges gallo-romains	page 45
La christianisation – Saturne et l’église Saint-Saturnin de Limeray	page 47
Les églises Saint-Saturnin en Région Centre	page 48

Le Moyen Age

	page 49
Le royaume de Syagrius – Les Francs	page 49
La Neustrie – La mode des noms germaniques – La Liardièrre	page 50
Les Manières – Le Ménard – La Bernardière	page 51
Les Guenaux – Le Clos des Guyots – Le Clos Renier	page 52
La Croix Armand - La Croix de l’Hermitte	page 52
Les premières églises de Limeray – L’atelier monétaire mérovingien	page 52
L’habitat au Haut Moyen Age – Les Bordebures	page 53
Des sarcophages mérovingiens	page 53
La forêt de Blémars – La Gâtine	page 54
Haut-Moyen Age (carte de la commune)	page 55
Villiers – La viguerie d’Anguliacensis (978-983) première mention écrite	page 56
Cottereau	page 59
La Binetrie, Binetterie – Le Marchais	page 60
La naissance des seigneuries – Les seigneurs d’Amboise	page 60
Le château du Plessis et la motte castrale	page 61
L’apparition des noms de famille – La Pouletterie – La Galetterie	page 62
Les Caillebots – La Cave au Renard – Les Arcis – Les Défrocs	page 63
La Taille Péchard – Les Maluseaux – les Pillardières	page 64
Les Pillaudières – Le Clos Frou	page 65
La Brosse – Les Fourrières – Les Gogonnières – La Fouassière	page 66
La Houssière – Le Haut- Chantier – Les Fourneaux – Le four à chaux	page 67
L’église Saint-Saturnin	page 67
Le moulin de Limeray – La Rue d’Enfer	page 69
Le Cul de Bœuf – Le Jeu de Paume – Le pont de Limeray	page 70
La Fuye, droit seigneurial – Légende de la fondation du prieuré de Moncé	page 70
Fondation du prieuré Notre-Dame de Moncé	page 71
La première mention du curé de Limeray	page 73
Le prieuré de Moncé patron de la paroisse	page 73
L’environnement du prieuré de Moncé au XIII ^e siècle	page 74
Personnages et lieux mentionnés au XIII ^e siècle	page 76
Vestiges architecturaux du prieuré de Moncé	page 78
La Grange dîmeresse	page 83
La confiscation de la terre de Limeray : 1431	page 85
Anciens fiefs – La formation des toponymes	page 86
Seconde moitié du Moyen Age (carte de la commune)	page 87

L’Epoque Moderne

	page 88
Les maisons anciennes du bourg de Limeray	page 88
La Vieille Poste	page 90
Les maisons anciennes du Haut Chantier	page 91
La Lamproie – La Hidaine – Les Grillons	page 91
Le Pertuis – La Prévôté de Limeray : XVI ^e -XVIII ^e siècles	page 92
Le château du Plessis	page 92

Un temple protestant – L’Aumône – Le Pavillon Legendre	page 93
L’abbaye de Moncé : 1652	page 93
Destin du moulin de Moncé - Le moulin de Limeray - Scarron, célébrité	page 94
Les toponymes anciens de Limeray (carte de la commune)	page 95

Héritages du Moyen Age et de l’Epoque moderne.

Eléments du terroir

Les sols	page 96
Le relief	page 98
L’eau	page 100
La flore	page 103
La faune	page 105
Le parcellaire et les cultures	page 107
Les chemins et les croix	page 110

L’Epoque contemporaine

La Révolution française	page 114
Chronique	page 114
Les cotes	page 140
Naissance de nouveaux toponymes - Conclusion	page 141
Carte de toponymes d’aujourd’hui	page 142

Atlas des toponymes

page 144

Les sources

Archives communales	page 180
Archives départementales d’Indre-et-Loire	page 180
Archives départementales de Loir-et-Cher	page 182
Archives diocésaine	page 184

Bibliographie

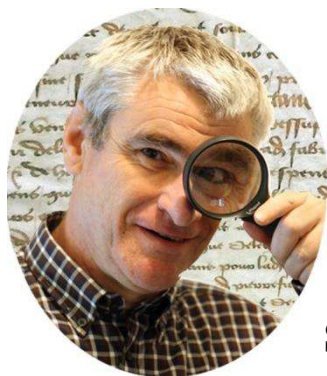
Histoire locale	page 184
Toponymie, anthroponymie, linguistique	page 185

Index des toponymes

Cartes de localisation des toponymes	page 190
Plan du bourg	page 192

Table des matières

page 193



Renseignements

pour réaliser l’histoire de votre commune

Nicolas Huron historien-conférencier

7, rue Jean Joly, 41000 BLOIS - Tél. 02.54.74.18.32

E-mail : nicolas.huron@free.fr

Site internet : <http://nicolas-huron.e-monsite.com/>

Voir les conférences en vidéo. - Acheter des brochures.

Blog de l’historien rural : <http://patrimoine-rural.com/>

Apprendre à faire l’historique de sa commune. - Découvrir les secrets des historiens.

S’abonner à la newsletter. - Télécharger gratuitement 2 historiques, 250 pages en exemple.